هكذا من الأصل

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12278 4 F DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 18 JUILLET 1984

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE

**Légère diminution de l'endettement de la France**

LIRE PAGE 20

**Les dossiers du « Monde »**

PAGE 8

*Le Sénat*

Lire également page 7 l'article de JEAN-YVES LHOMEAU

## Pas de « puces » pour Moscou

**Dans la croisade tous azimuts qu'il a entreprise contre l'URSS et les pays communistes, le président Reagan a immédiatement reconnu l'importance de l'organisme, officiellement secret, qui permet aux alliés occidentaux et au Japon de limiter de manière concertée leurs exportations de technologie avancée vers l'« empire du mal » et ses dépendances : le COCOM, ou Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations.**

**Cet organisme, dont le siège est à Paris, a été créé en 1950 puis a été mis en sommeil pendant les années de la détente Est-Ouest, avant d'être réactivé après l'intervention soviétique en Afghanistan et les événements de Pologne.**

**Depuis 1981, M. Reagan, aidé par M. Richard Perle, assistant du secrétaire à la défense pour les questions de sécurité, qui voue à cette tâche toute son énergie, n'a eu de cesse de renforcer les pouvoirs du COCOM et d'allonger la liste des biens dont l'exportation vers l'Europe de l'Est est soumise à des restrictions. Il semble bien qu'il vienne d'enregistrer un succès. Lors d'une réunion organisée à Paris la semaine dernière, les quinze membres du COCOM seraient en effet tombés d'accord pour mettre sur la « liste rouge » les équipements de pointe pour les centraux téléphoniques, les ordinateurs et les logiciels liés aux matériels déjà soumis à contrôle.**

**Une grande discrétion entourant ce genre de discussions, le doute subsiste sur le point de savoir si les États-Unis ont obtenu satisfaction sur une autre de leurs revendications : toute exception devrait être acceptée à l'unanimité des quinze membres, ce qui reviendrait à accorder un droit de veto sur les exportations des partenaires. Les Américains entendent appliquer vis-à-vis de l'URSS et de ses alliés la stratégie du « retard contrôlé », c'est-à-dire accepter de ne leur vendre que des équipements vieux déjà de plusieurs années.**

**Outre le durcissement de la liste du COCOM, le président Reagan souhaite empêcher la fourniture aux pays communistes de technologies de pointe susceptibles d'être utilisées aussi bien dans les domaines civils que militaires, en imposant à ses partenaires le principe de l'extraterritorialité et en exerçant une surveillance sur les pays tiers. Sur le premier point, la législation des États-Unis permet d'interdire la réexportation d'une technologie américaine par le pays acheteur. Or il est peu d'équipements « nationaux » dans les pays occidentaux qui ne contiennent une dose de technologie américaine. Cette arme a été brandie, sans grand succès, pour les contrats passés par des firmes européennes lors de la construction du gazoduc euro-sibérien. Mais MM. Reagan et Perle aimeraient convaincre leurs alliés de faire de l'extraterritorialité l'un des principes du COCOM. Par rapport aux pays tiers qui peuvent servir de point de passage à la technologie occidentale, les États-Unis disposent de moyens de pression indirects qui ont prouvé leur efficacité.**

**Washington affirme que les Européens sont moins sensibles aux dangers présentés par la vente de technologie avancée au monde communiste parce qu'ils n'ont pas déployé les mêmes efforts pour étudier ces flux. L'URSS a développé un formidable appareil pour obtenir par des moyens licites ou illicites l'accès aux découvertes scientifiques les plus modernes de l'Occident. Il n'en reste pas moins que les Américains ont tendance à utiliser des arguments stratégiques pour écarter des concurrents commerciaux et restreindre la liberté de manœuvre des Européens dans les domaines, comme les télécommunications, où ils sont en avance sur eux.**

*(Lire nos informations page 24.)*

# Nouvel échec pour Mme Thatcher

## *Un désaveu de la Haute Cour de justice s'ajoutant à l'agitation sociale persistante accroît les difficultés du premier ministre britannique*

**Des négociations se sont ouvertes lundi soir 16 juillet en Grande-Bretagne pour tenter de mettre fin à la grève des dockers qui continue de paralyser le trafic des marchandises à travers la Manche.**

De notre correspondant

Londres. – Mme Thatcher vient de subir un nouveau camouflet, payant une grave erreur, peut-être la plus grave depuis qu'elle a accédé au pouvoir il y a cinq ans. Un magistrat de la Haute Cour de justice a invalidé, le 16 juillet, la mesure prise en janvier dernier pour exclure toute activité syndicale dans un grand centre d'écoutes, situé à Cheltenham (Gloucestershire), qui travaille pour la défense nationale en étroite collaboration avec les services de sécurité américains.

Le jugement n'a guère surpris, car aussitôt qu'elle avait été annoncée par Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, ministre de la tutelle des services de renseignements civils, cette décision avait été très vivement attaquée non seulement par les syndicats et l'opposition, mais encore par une partie des conservateurs. Quant à la majorité de ceux-ci, s'ils défendaient la position gouvernementale, ils n'en estimaient pas moins que Mme Thatcher avait vraisemblablement commis une faute tactique se livrant à une provocation inutile.

La mesure ne pouvait que paraître choquante, par principe, aux yeux de beaucoup de Britanniques qui, quels que soient leurs sentiments politiques, sont très attachés à la défense des libertés publiques et considèrent que les lois de 1980 et 1982 restreignant l'action syndicale ont déjà été une initiative discutable, sinon condamnable, de la part du cabinet de Mme Thatcher. En outre le gouvernement s'était montré maladroit en offrant aux employés de Cheltenham 1 000 livres (environ 12 000 mille francs), en guise d'indemnité pour leur renonciation à leurs droits syndicaux.

Ce geste avait été jugé vexatoire et méprisant, *« typique de l'attitude de ce gouvernement »*, avait déclaré M. Denis Healey, l'un des responsable du Parti travailliste. Celui-ci a été, lundi soir, l'un des premiers à se féliciter de l'arrêt de la Cour en soulignant qu'il sanctionnait *« tout un comportement politique »*. Mais le plus virulent a été M. David Owen dirigeant du Parti social-démocrate, qui, alors qu'il venait d'apporter au cabinet un soutien appréciable en critiquant fortement la grève des mineurs et des dockers, a déclaré que Mme Thatcher était le premier chef de gouvernement britannique à s'être *« rendu coupable d'une infraction flagrante à la loi »*.

Toutefois, de toute évidence, le mal est fait. C'est un nouveau et cuisant revers pour la « Dame de fer », d'autant qu'elle doit faire face à un conflit social qui se révèle de plus en plus inquiétant. Mme Thatcher vient aussi de subir de durs reproches pour l'affaiblissement de la livre et l'augmentation des taux d'intérêt, sans compter le désaveu que lui a infligé la Chambre des lords au sujet de son projet de suppression du Conseil du Grand Londres et de six autres « super municipalités ».

FRANCIS CORNU.

*(Lire la suite page 6.)*

# Tension au Pays basque

## *Les véhicules français seront désormais escortés par la police espagnole*

**Paris et Madrid font désormais ouvertement alliance contre l'organisation séparatiste basque espagnole, l'ETA militaire. Les poids lourds et les voitures particulières immatriculées en France, organisés en convois, vont être escortés par la police sur les routes du Pays basque espagnol pour échapper aux commandos de l'ETA militaire, a-t-on annoncé, lundi 16 juillet, à Madrid.**

En outre, l'arrestation, depuis le 5 juillet, de six Basques espagnols, membres présumés de l'ETA militaire, ne laisse plus de doute sur le nouveau cours de la politique française à l'égard de ce mouvement clandestin séparatiste. Les informations de la police espagnole communiquées à la France ne sont plus repoussées par Paris, même si, en haut lieu, on affirme posséder des renseignements de source française. L'extradition de ces militants extrémistes, accusés dans leur pays de l'assassinat de membres des forces de l'ordre, est désormais possible dans les semaines à venir. Cette hypothèse était pourtant catégoriquement rejetée en juillet 1981 par le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre : *« Peut-être parce que j'ai vécu la clandestinité*, déclarait-il alors, *je ressens très fortement qu'extrader est contraire à toutes les traditions de la France, surtout lorsqu'il s'agit comme là d'un combat politique »* (*le Nouvel Observateur* du 18 juillet 1981). De *« combat politique »*, il n'est plus question.

Les cinq premiers membres présumés de l'ETA militaire arrêtés depuis le 5 juillet sont accusés, par Madrid, de l'assassinat en 1979 et 1980 de policiers et de militaires espagnols, ainsi que le sixième, interpellé le 16 juillet près d'Ascain (Pyrénées-Atlantiques), Francisco Javier Lujambio Galdeano, vingt-neuf ans.

Les demandes d'extradition formulées par l'Espagne ne sont évidemment que l'expression d'un vœu. Dans un premier temps (probablement lors de la première quinzaine d'août), la justice française devra se prononcer sur ces demandes. Le gouvernement aura alors la possibilité – si l'avis est favorable à l'extradition – d'y donner suite ou de s'y refuser. Jusqu'à présent, la chambre d'accusation de Pau n'a jamais témoigné d'une tendresse excessive à l'endroit des militants basques espagnols.

Cette nouvelle fermeté française prolonge l'accord franco-espagnol du 14 juin contre le terrorisme à Madrid. Les deux Etats s'étaient alors engagés à renforcer leur coopération. Un communiqué sans équivoque avait été signé par les deux parties, précisant notamment : *« Un terroriste n'est pas un réfugié politique. »*

Ce climat tranche radicalement avec celui qui prévalait au début du septennat. La politique française à l'égard des demandes de Madrid était alors empreinte de défiance. Sous la pression de l'Espagne et de ses partenaires européens, Paris avait assoupli sa position en 1982. M. Robert Badinter, garde des sceaux, avait prévenu les auteurs de violences *« inacceptables »* commises dans un Etat démocratique qu'ils risquaient l'extradition. Déclaration solennelle sans grande retombée.

Ces derniers temps, le gouvernement français avait tourné la difficulté. Ne voulant ni rester inactif ni satisfaire les demandes d'extradition réitérées de Madrid, il expulsait vers l'Amérique latine une vingtaine de Basques espagnols. C'était trop de fermeté pour des réfugiés politiques. Trop peu pour des terroristes.

NICOLAS BEAU et LAURENT GREILSAMER.

# Paris vaut bien une messe...

par ANDRÉ FONTAINE

*« Les premiers cocus »*, écrivait *le Canard enchaîné* le 15 octobre 1958, *« ce sont les types qui ont hissé de Gaulle au pouvoir. C'est parfaitement logique. En politique, il en est toujours ainsi. Demandez plutôt aux électeurs de Guy Mollet et de Robert Lacoste. »*

Notre palmipède de confrère aurait pu, en mai 1981, rappeler cet avertissement. Car il n'existe guère de chance de se faire élire à la magistrature suprême si l'on expose ses intentions sans détour. Surtout lorsqu'on est présenté par un parti socialiste aux « courants » contradictoires.

Et lorsqu'on a besoin pour l'emporter du concours d'un autre parti dont la philosophie profonde est, à bien des égards, l'antithèse de la vôtre. De toute manière, on l'a vu cent fois, l'expérience du pouvoir a vite fait de montrer tout l'écart qui sépare le souhaité du possible, et d'imposer en conséquence de déchirantes révisions.

Le fait est là, en tout cas : les *« déçus du socialisme »* se sont ajoutés à ses adversaires de toujours pour transformer en sérieux échecs pour la gauche la quasi-totalité des consultations électorales qui se sont déroulées depuis dix-huit mois. Un sondage Paris-Match - BVA donne à la « majorité », en cas de législatives, 38 % des voix et aux oppositions, 56 %.

Les raisons de ce recul, qui ne les connaît ? L'échec d'une imprudente politique de relance par le pouvoir d'achat. L'incapacité de la gauche, qui avait promis le plein emploi, à empêcher la croissance du chômage. Le tête-à-queue dans les charbonnages et la sidérurgie. Le sentiment grandissant d'insécurité. Et plus encore la conviction, attestée tant par les sondages que par l'ampleur de la manifestation du 24 juin, que les libertés sont en péril.

Il eût été suicidaire, dans ces conditions, de se prévaloir de la majorité obtenue en 1981 et qui n'existe plus pour imposer une réforme scolaire dont manifestement la majorité de la nation ne veut pas.

Bien que le pouvoir ait donné un moment l'impression de s'orienter dans ce sens, c'était mal connaître François Mitterrand que de l'imaginer, comme l'a dit Charles Pasqua, *« enfermé dans son bunker de l'Élysée, n'entendant rien, ne voyant rien et muré dans ses certitudes* (1) ».

(1) Interview à *Paris-Match* daté du 20 juillet 1984.

*(Lire la suite page 2 ainsi que le point de vue de JEAN FOYER page 7.)*

# Etats-Unis : une reprise dopée

## I. – *L'illusion d'un crédit meilleur marché*

par PAUL FABRA

Passé depuis déjà quelques mois le temps heureux où prévalait dans l'opinion dite éclairée l'idée rassurante que le niveau élevé des taux d'intérêt réels – c'est-à-dire, selon la définition (hélas !) admise, le taux nominal moins le pourcentage de hausse des prix attendu – était le signe qu'une victoire décisive contre l'inflation avait été remportée. Les candidats emprunteurs, tel était l'argument, n'y regarderaient-ils pas désormais à deux fois avant de s'endetter, alors que, pendant une durée de temps indéterminée, le coût de l'endettement promettait d'être substantiellement supérieur au rythme d'abaissement du pouvoir d'achat de la monnaie ?

Cet optimisme s'appuyait sur l'erreur (fréquemment commise) consistant à inverser la relation de causalité. La vérité était que si les taux d'intérêt (nominaux et «réels») restaient si élevés, c'est parce que, à tous les étages de la vie économique, Etat fédéral pour commencer, la demande de crédits nouveaux était massive, trop massive.

Passé aussi le temps où l'on pouvait, aux Etats-Unis, saluer comme un retour à la bonne santé financière le rétablissement de la hiérarchie positive des taux d'intérêt si chère à M. Raymond Barre. Les taux d'intérêt à court terme restent, effectivement, nettement plus bas, malgré leur hausse récente, que les taux à long terme, mais cet écart ouvre aujourd'hui la voie à une nouvelle débauche d'emprunts. Si, en 1983, les entreprises américaines ont cherché autant qu'elles le pouvaient à consolider leur bilan, soit en procédant à des augmentations de capital, soit en remboursant leurs banquiers grâce au produit d'émissions obligataires, ces deux voies royales de l'assainissement leur sont aujourd'hui quasiment interdites. Le marché obligataire est virtuellement fermé à cause de la hausse continue des taux, et la baisse de Wall Street a marqué pratiquement la fin des émissions d'actions nouvelles.

*(Lire la suite page 22.)*

«LA FINTA GIARDINIERA», A AIX-EN-PROVENCE

# Jeunesse de Mozart

Lundi 16 juillet, au Théâtre de l'Archevêché, ce fut la soirée des révélations : révélation d'une œuvre merveilleuse de Mozart, *la Finta Giardiniera*, d'un chef d'orchestre américain de trente-deux ans, né en Russie, Semyon Bychkov, d'une équipe de jeunes chanteurs et d'un tandem de nouveaux metteurs en scène lyriques : Gildas Bourdet et Alain Milianti. C'est une nouvelle réussite de Louis Erlo dans la grande tradition aixoise.

Le public ne s'y est pas trompé et a longuement acclamé tous les protagonistes du spectacle. Gageons que, s'il reste encore des places pour ce Mozart quasi inconnu, elles seront promptement enlevées.

Cette *Jardinière supposée* qu'il écrivit à dix-huit ans pour le carnaval de Munich n'était jouée de loin en loin que dans sa version allemande, le premier acte de l'original italien ayant disparu du vivant du compositeur. C'est la découverte d'une copie dans une bibliothèque de Moravie qui a permis de ressusciter en janvier 1980, à Salzbourg, la version initiale enregistrée peu après (« le Monde-Loisirs » du 14 juillet) et donc créée en France par le Festival d'Aix.

Il est impossible de raconter brièvement le livret fort embrouillé et fécond en péripéties gratuites, mais c'est en résumé une chaîne d'amours contrariées entre sept personnages : le jardinier Nardo aime la servante Serpetta, qui aime son patron le podestat, qui aime la jardinière supposée Sandrina, qui aime le comte Belfiore (et en est aimée), lequel est le fiancé d'Amanda qu'aime le chevalier Ramiro... Mais la situation se complique du fait que Belfiore a tenté par jalousie de tuer la marquise Violante (alias Sandrina), qui est partie à sa recherche, mais mettra le comte longuement à l'épreuve avant de se décider à tomber dans ses bras.

Ce genre d'imbroglio absurde était certes propice à *l'opéra buffa*, et Mozart va d'abord bien sagement s'y employer, à la suite d'une ouverture pleine d'entrain, encore simplette, avec des airs plaisants comme celui du podestat qui, à la manière du *Maestro di capella*, dialogue avec les instruments de l'orchestre ; ou celui de la brillante généalogie romaine du comte, et d'autres, charmants ou virtuoses, qui annoncent *l'Enlèvement au sérail*.

JACQUES LONCHAMPT.

*(Lire la suite page 11.)*

## *AU JOUR LE JOUR*

## Plaisanciers

*Ils sont des milliers, à la belle saison, à prendre la mer pour leur plaisir, comme s'ils n'avaient fait que cela toute leur vie. La rentrée au port, c'est la place de la Concorde les soirs d'embouteillage.*

*Dans l'ensemble, ça se passe bien. Les plaisanciers, disent les officiels, ont le sens de leurs responsabilités, et le plus souvent celui de la mer.*

*Pas tous, hélas ! Il y a aussi les spécialistes du sauvetage à répétition, les imprudents, voire les inconscients.*

*Ceux qui, pour conduire un bateau, sont restés trop hommes de terre.*

JACQUES CELLARD.

Le Monde

# idées

## Le temps des référendums

Chacun s'interroge, depuis l'allocution télévisée du 12 juillet, sur les intentions profondes de M. Mitterrand. Gadget opportuniste ou opération de grand style pour tenter de rétablir la paix scolaire ? Pour André Fontaine, la première formule serait vouée à l'échec, ce qui est une raison de plus d'espérer que c'est bien la seconde que le chef de l'Etat avait en tête. Claude Prot exprime le point de vue d'un laïque qui se sent floué, tandis que Daniel Amson s'inquiète de la perspective d'une extension des pouvoirs présidentiels.

## Paris vaut bien une messe...

*(Suite de la première page.)*

Reprocher d'être *« enfermé dans son bunker »* à quelqu'un dont d'autres dénoncent, au même moment, l'excessive bougeotte, dénote déjà, chez le fougueux président du groupe RPR du Sénat, un penchant à se complaire dans l'imaginaire. En réalité, l'actuel occupant de l'Elysée sait pertinemment que la politique est un art cousin de celui de la guerre, où la détermination a besoin du secours du mouvement et de la surprise. Rien ne prouve évidemment que son intervention du 12 juillet ne relève pas de la simple *gadgetterie* : dans ce cas, la manœuvre serait vouée à l'échec. Le précédent *référendum pompidolien* sur l'élargissement de la CEE n'est pas si loin qu'on puisse l'oublier. Rendus méfiants, à l'excès, par trop de déceptions, les Français n'en sont plus à se satisfaire de ce qu'il est convenu d'appeler des astuces subalternes.

*Rien non* plus cependant ne permet d'écarter *a priori* l'hypothèse d'une opération de grand style, réellement destinée, dans l'esprit de son auteur, à rétablir cette *« paix scolaire »* dont Raymond Barre a dit opportunément, il y a peu, à *« ceux qui mènent le combat pour l'école privée »* qu'elle est *« l'intérêt de la France et de la République »* et que *« rien ne doit être fait qui puisse un jour prévaloir contre elle »* (2).

La droite n'a pas tort de soutenir qu'avant 1981 cette paix-là paraissait assurée. Reste que beaucoup de militants de la gauche, parmi lesquels nombre de professeurs et d'instituteurs, avaient ressenti le vote des lois Debré et Guermeur, qui mettaient à la charge du contribuable un joli total de subventions à l'école privée, comme une atteinte à leur conscience de laïques. D'où la revendication inscrite dans le programme commun de 1972 d'un *« service public unique et laïque de l'enseignement »*, impliquant la *« nationalisation, en règle générale, des établissements privés »*.

Les vainqueurs de 1981 étaient d'autant plus décidés à faire passer cette revendication dans les faits que le programme du candidat Mitterrand l'avait singulièrement édulcorée : *il n'était plus question de « nationalisation »*. De toute façon, la décentralisation rendait indispensable une nouvelle définition des pouvoirs en la matière de l'Etat et des communautés régionales et locales.

### Deux concessions considérables

Un homme symbolisait l'attente de la gauche : Louis Mexandeau, professeur, alors délégué national du PS pour l'éducation et auteur, en 1977, d'un *« plan socialiste pour l'éducation nationale »*. Il est significatif que le nouveau président de la République lui ait préféré dès le début, pour le poste-clé de ministre de l'éducation nationale, un compagnon de la Libération, au courage et à l'absence de sectarisme proverbiaux, totalement étranger au milieu enseignant : Alain Savary. A lui d'imaginer une solution acceptable non seulement par la gauche, mais par l'épiscopat et par les parents d'élèves du privé. C'était la quadrature du cercle, tant la défiance de part et d'autre était grande. Il n'empêche que l'on a été à deux doigts d'aboutir, n'eussent été deux amendements que le gouvernement a eu le tort d'accepter *in extremis* pour apaiser des laïques tout près, devant le tour pris par les négociations, de se sentir bernés.

Pour le pouvoir, c'étaient là des modifications mineures, qui ne remettaient pas en cause les deux concessions considérables faites de son point de vue aux défenseurs de l'école privée : le libre choix laissé aux parents de l'établissement scolaire et la consécration des subventions à l'*enseignement libre*. Qu'une majorité à fortes composantes maçonnique et communiste ait souscrit à cette solution, n'était-ce pas la preuve d'une fantastique évolution de la gauche, par rapport non seulement à l'époque du petit père Combes, mais ainsi à celle plus récente d'Edouard Herriot ou du *Front populaire* ?

D'où l'agacement du chef de l'Etat, dont le président du Sénat a recueilli l'écho quand il a été reçu à l'Elysée, à la fin juin, pour s'entendre notifier sa décision de convoquer le Parlement en séance extraordinaire. Il n'empêche que, contrairement aux bruits qui ont circulé alors, François Mitterrand aurait indiqué à Alain Poher dans cette même conversation que le gouvernement ne demandait qu'à retenir les amendements que la Haute Assemblée pourrait adopter pour corriger ceux dont l'acceptation par Pierre Mauroy avait fait réagir si vivement les défenseurs du privé. De même ne se cachait-on guère, dans les avenues du pouvoir, de souhaiter que le Conseil constitutionnel donne, le moment venu, un dernier coup de pouce pour arranger les choses.

D'une telle méthode, qui manquait de grandeur, la République et son président n'auraient tiré aucun bénéfice. Un compromis scolaire acheté au rabais n'aurait satisfait personne. Le climat de quasi-guerre civile qui empoisonne la vie politique n'en aurait été en rien apaisé. D'où, finalement, la décision de François Mitterrand de retirer la loi scolaire, de consulter les citoyens sur l'opportunité de soumettre, le cas échéant, au référendum les lois relatives aux libertés publiques, et l'annonce du dépôt d'une nouvelle loi sur l'enseignement, dont on peut penser qu'elle sera allégée des dispositions les plus controversées du projet Savary.

En refusant pour le moment, quelles que soient les pressions de l'opposition, de s'engager à soumettre cette nouvelle loi au corps électoral, le chef de l'Etat alimente bien entendu les soupçons de ses adversaires. Maintenant qu'il mesure – enfin – à quel point il a mal réussi à faire passer son message dans ce domaine, il ne peut cependant ignorer qu'il n'aurait aucune chance d'arriver à ses fins s'il donnait l'impression qu'il ne cherche qu'à rouler les partisans de l'école privée.

### Pour une loi nette

Son intérêt devrait donc être que la nouvelle loi scolaire soit assez nette pour que personne ne puisse en mettre en cause de bonne foi les intentions libérales. Autrement dit, pour que l'épiscopat et les parents d'élèves du privé la jugent acceptable, même si certains leaders de l'opposition devaient mal digérer de ne voir ainsi privés d'un atout maître. Quant à ceux des champions de la laïcité qui refuseraient de comprendre qu'ils sont devenus aujourd'hui minoritaires, la menace d'un second référendum, qui conduirait selon toute probabilité au rejet de la loi, devrait suffire à neutraliser leur hostilité. En un mot, on couperait la droite de sa droite et la gauche de sa gauche. On dépolitiserait le débat.

Est-ce là le calcul du président de la République ? Certains, qui le connaissent bien, en sont convaincus, encore que personne ne puisse dire avec certitude où il veut en venir. Mais le fait est qu'après avoir, au début de son septennat, exécuté, y compris sous certains de leurs aspects les plus contestables, une grande partie des promesses électorales de la gauche, il a de moins en moins tendance à présent à se comporter comme le mandataire d'une majorité devenue minorité.

Ni la politique de rigueur, ni les restructurations industrielles, ni l'exaltation de l'esprit d'entreprise, ni le renforcement des liens avec Washington et avec Bonn, ni la collaboration avec la police espagnole contre le terrorisme basque, ni bien entendu la marginalisation croissante du PCF, au demeurant conforme à une intention proclamée, dès la signature du programme commun, au milieu du scepticisme général, ne vont dans le sens de ce *« totalitarisme marxiste »*, dont de députés bons esprits s'obstinent à accuser François Mitterrand. Les communistes ne s'y trompent pas. Ni le CERES : Didier Motchane écrit dans le dernier numéro d'*En Jeu* que *« la gauche donne l'impression de ne plus croire à ses propres valeurs »*.

Il serait dommage que le pouvoir ne trouve rien d'autre pour prouver sa fidélité à ces « valeurs » qu'une loi sur la presse qui perd beaucoup de sa crédibilité à n'être dirigée que contre un homme, parfaitement capable au demeurant d'en réduire considérablement, en ce qui le concerne, la douteuse efficacité. Après tout, cette loi-là aussi concerne une liberté fondamentale, et devrait donc pouvoir être soumise, une fois révisée la Constitution, à référendum.

### Dégager un consensus

L'essentiel, maintenant, si la nation veut éviter un déclin à la britannique, est qu'elle détourne sa combativité des querelles politiques vers la bataille économique. L'affaire Creusot-Loire ou les résultats catastrophiques de l'industrie automobile montrent assez en effet que cette bataille est loin d'être gagnée.

Entre le « peuple de gauche », maintenant réintroduit grâce à François Mitterrand dans le jeu politique, et le « peuple de droite », qui n'a pas de raison d'en être exclu, le déchirement n'est pas si profond que l'agitation des partis pourrait le laisser croire. Il arrive d'ailleurs qu'une loi soit votée à l'unanimité, comme tout récemment celle qui a réformé l'enseignement agricole public. Il arrive aussi qu'un ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing, en l'espèce Hélène Dorlhac, se donne les gants de louer l'action d'un ministre de François Mitterrand, et de l'un des plus attaqués, en l'espèce Robert Badinter, dans le domaine pénitentiaire dont elle eut la charge. En tout cas, sur l'indépendance nationale, sur les institutions, sur les droits de l'homme, sur la nécessité de se défendre et même sur la force de dissuasion, la plupart des Français, y compris bien des électeurs de Georges Marchais et de Jean-Marie Le Pen, sont au fond d'accord.

La tâche du chef de l'Etat est d'aider ce consensus à se dégager. Il n'est certes pas facile pour lui, dans la mesure où il n'est l'élu que d'une partie des Français, d'être en même temps le président de tous les Français. Mais il a encore répété le 12 juillet qu'il en avait l'ambition. *« Paris vaut bien une messe »*, disait Henri IV, le meilleur de nos rois, pour justifier une abjuration du protestantisme qui lui permit de mettre fin à ces guerres de religion où s'épuisait le sang français. A cette nuance près que personne ne demande au président de la République d'abjurer le socialisme, n'est-ce pas de mettre fin à une guerre de religion qu'il s'agit encore aujourd'hui ?

ANDRÉ FONTAINE.

(2) *Faits et arguments* n° 18, 15 juin-15 juillet.

## Un nouvel accroissement des pouvoirs présidentiels ?

par DANIEL AMSON (*)

C'EST un étrange paradoxe qui veut que la première – et peut-être la seule – révision constitutionnelle organisée à l'initiative d'un président socialiste conduise à augmenter encore les pouvoirs du chef de l'Etat.

De 1959 à 1981, la gauche a reproché, en effet, à la Constitution de la Ve République, telle qu'elle a été interprétée, d'accorder des pouvoirs trop importants au président de la République. C'est la raison pour laquelle le programme commun prévoyait la suppression d'un certain nombre de ces pouvoirs. Or non seulement aucun projet de révision constitutionnelle tendant à une telle réduction n'a été déposé depuis trois ans, mais encore le seul projet de révision qui va être discuté – et qui sera sans doute soumis aux Français – prévoit l'augmentation des pouvoirs du président. Aux termes de ce projet, le chef de l'Etat, saisi d'un projet de référendum par le gouvernement ou les deux Assemblées, disposera, seul, du droit d'y donner suite. Le gouvernement et le Parlement n'auront ainsi qu'un simple rôle de proposition. La décision appartiendra, sans contreseing au président de la République.

Certes, il est permis de penser – comme l'a soutenu avec brio Monsieur Debré – que le président de la République dispose, d'ores et déjà, en vertu de l'article 11, du droit d'organiser un référendum sur les libertés publiques. Mais il n'en reste pas moins que le caractère personnel de ce droit sera encore renforcé si la révision proposée par le chef de l'Etat est approuvée. Dans cette hypothèse, M. Mitterrand pourra, en effet, se prévaloir d'un vote récent de la nation, lui conférant, à titre personnel, le droit de dire si un projet de référendum, présenté par le gouvernement ou par les deux Assemblées, mérite d'être soumis aux électeurs.

Or nul ne conteste que le chef de l'Etat, élu au suffrage universel direct et disposant d'un certain nombre de pouvoirs qu'il peut utiliser sans contreseing, dispose, à l'heure actuelle, d'une autorité suffisante. Il n'est donc nul besoin d'accroître encore cette autorité par un référendum constitutionnel. Il faut souhaiter, dès lors, que la discussion parlementaire qui va s'ouvrir sur le projet de révision permette de l'amender dans un sens favorable aux Assemblées. Il serait, par exemple, possible de prévoir que, lorsqu'un projet de référendum lui aura été présenté par le gouvernement ou les deux Assemblées, le président soit tenu de le soumettre à la nation. Une telle modidification serait, à l'évidence, conforme au vœu qu'ont toujours émis les partis de gauche. Elle permettrait également au président de la République de montrer qu'il ne considère pas qu'il est la source unique du pouvoir, mais que ce pouvoir procède également du gouvernement et du Parlement.

La révision proposée par M. Mitterrand pourrait être dangereuse si elle conduisait à renforcer encore l'autorité du président de la République. Elle pourrait, par contre, être salutaire, si elle permettait aux autres pouvoirs constitutionnels de solliciter, par référendum, l'avis des Français sur les grandes questions nationales.

(*) Avocat à la cour.

## Cris et renoncements

par CLAUDE PROT (*)

L'ANNONCE d'un référendum et l'ajournement du projet Savary constituent un camouflet pour les forces laïques qui ont aidé M. Mitterrand à devenir le président des Français. Bientôt, plus personne ne se reconnaîtra en lui !

Sans l'amendement concernant la titularisation et la fonctionnarisation des enseignants, cette loi eût été un royal cadeau fait au privé.

La droite et de Gaulle n'ont pas eu les scrupules du président actuel. Aujourd'hui, on dit, à droite, que cette loi allait être votée dans la précipitation, qu'en temps de crise on pouvait se passer de relancer ce débat, que le peuple désavouait cette initiative (voir les résultats aux élections)...

En 1959, de Gaulle, en pleine crise – c'était la guerre d'Algérie, – donnait le feu vert à Debré pour faire voter sa loi de financement du privé en... quarante-huit heures !

Nous fîmes des pétitions, par millions ! Mais il n'y avait pas la télévision dans tous les foyers comme aujourd'hui. Il n'y a pas eu de référendum pour entériner cette loi qui divisait profondément la France d'alors.

M. Mitterrand en 1981 devait agir vite pour créer les bases d'une unification du système d'enseignement sans spoliation. Il a attendu que la droite se remette de son échec. De Gaulle n'a pas attendu. 1959, rappelez-vous Français !

L'article 3 de la Constitution dit que *« la souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum »*.

Une adoption de la loi Savary par les députés n'était absolument pas anticonstitutionnelle. Quant à la fronde du Sénat, il faut remettre les choses à leur place. La Haute Assemblée ne peut se prévaloir de la confiance du peuple, vu le mode de scrutin au second degré. Son rôle consiste à contrôler la régularité des débats et la formulation des textes de loi. Elle peut donner son avis, mais il n'a pas vocation à obstruer l'action des députés.

Au début de la Ve République, alors que le Sénat était en opposition avec de Gaulle, le président Gaston Monnerville s'exprimait ainsi en 1962 : *« Je demande qu'on me cite un seul cas – un seul – où le Conseil de la République d'hier, le Sénat aujourd'hui, ont empiété sur les prérogatives du suffrage universel ou sur celles de l'Assemblée nationale, représentation directe du suffrage universel au Parlement »* (1).

Les élections européennes et le faible score de la gauche constituent un faux alibi. Dans l'article cité, M. Duverger nous rappelait que la coalition gaulliste s'est retrouvée minoritaire en voix lors de plusieurs scrutins sans que la légalité gouvernementale fût remise en question.

Aujourd'hui, les laïques et les gens de gauche sentent bien qu'ils sont trahis. Ils éprouvent l'amertume que le pouvoir politique les lâche alors qu'à droite la cohésion règne au moins sur un point : faire progresser la puissance du secteur privé d'éducation.

Les laïques espèrent encore que le président possède des atouts pour rapprocher les deux secteurs d'éducation (?). Parce que le privé possède des appuis importants au sein des médias, du patronat et de la classe politique, le pouvoir socialiste a trop hésité, reniant ses convictions. Mitterrand voulant imiter de Gaulle, du haut de son piédestal, risque de se couper des forces de la laïcité. Ce recul n'est que le refus de la lutte.

La chute n'en sera que plus douloureuse. L'histoire ne retient que les nobles actions. Le combat laïque continue. Demain, face à la droite, quand il faudra se battre pour défendre nos acquis, la situation sera plus claire. Nous n'oublierons pas alors le thème des libertés !

(*) Militant laïque.

(1) Cité par Maurice Duverger, « Le temps du mensonge », *le Monde* du 11 juillet 1984.

MAITRISE de L'ENERGIE

Samedi 21 juillet dans "Le Monde" daté 22-23

■ Les moyens de l'AFME : des ressources stables s'imposent.
■ L'invité du mois : Michel Rodot du CNRS plaide pour les photopiles solaires.
■ Du côté des Dom-Tom : le modèle polynésien.
■ Devoir de Vacances : cinq questions pour vous distraire.

Pour vos vacances un tour de France insolite

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex: MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 350 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $ ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1983

*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois – 6 mois – 9 mois – 12 mois

FRANCE
341 F – 685 F – 859 F – 1080 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
661 F – 1 245 F – 1 819 F – 2 360 F

ÉTRANGER (par messageries)

I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
381 F – 685 F – 979 F – 1 240 F

II. – SUISSE, TUNISIE
454 F – 830 F – 1 197 F – 1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

| | FRANCE | ETRANGER (Voie normale) |
|---|---|---|
| 15 jours | 65 F | 119 F |
| 3 semaines | 95 F | 173 F |
| 1 mois | 120 F | 227 F |
| 1 mois 1/2 | 175 F | 335 F |
| 2 mois | 230 F | 444 F |

(Pour les tarifs d'abonnement à l'étranger par voie aérienne, veuillez nous consulter au 246-72-23 poste 2391.)

Pour recevoir régulièrement *le Monde* à votre adresse de vacances, retournez ce bulletin, rempli en majuscules, au moins DIX JOURS avant votre départ et adressez-le avec le règlement correspondant à :

*LE MONDE* – Service des Abonnements
5, rue des Italiens – 75427 PARIS CEDEX 09

Je m'abonne au *Monde* du ..... au .....
Nom ..... Prénom .....
N° ..... Rue .....
Code postal ..... Ville .....
Ci-joint mon versement ..... F

هكذا من الأصل



Le Monde

# étranger

## DIPLOMATIE

### LA PRÉPARATION DES POURPARLERS SUR LES ARMES SPATIALES

## La mise au point de la position américaine fait apparaître de sérieuses divergences au sein de l'administration

**Tandis que, à Washington, les experts tentent de mettre au point la position officielle des Etats-Unis dans la perspective des discussions futures avec Moscou sur les armes spatiales, le président Reagan a vivement critiqué, lundi 16 juillet, au cours d'une cérémonie à la Maison Blanche, l'*«expansionnisme de l'URSS»*, qu'il a accusée de *«s'être dressée contre Dieu»*.**

**Devant un auditoire composé en grande partie de personnes qui ont fui le communisme, le président américain a ajouté que les peuples du bloc soviétique *«ont été faits prisonniers par force, et demeurent captifs par force»*. *«Il n'y a pas de différence*, a-t-il dit, *entre les armes utilisées pour opprimer les peuples du Laos et de la Tchécoslovaquie et celles envoyées au Nicaragua pour terroriser sa propre population et menacer la paix et la prospérité de ses voisins.»*. M. Reagan a réitéré son appel au Kremlin pour que des observateurs extérieurs puissent se rendre compte par eux-mêmes de la situation présente de M. Sakharov et de sa femme.**

Correspondance

*Washington. — La mise au point* de la position américaine dans la discussion suggérée par les Soviétiques sur les armes spatiales se poursuit au sein d'un groupe d'étude interministériel. Mais cette gestation est laborieuse, étant données les divergences au sein de l'administration. *«Nous sommes prêts à discuter sur tout*, déclarait une personnalité du département d'Etat. *Le Pentagone ne veut discuter de rien...»* Cette citation du magazine *Time* est exagérée, mais il est vrai qu'une sourde lutte oppose diplomates et militaires, et plus particulièrement M. Burt, secrétaire d'Etat adjoint, et M. Perle, adjoint au secrétaire à la défense.

Les deux hommes, absents de la capitale au moment de la proposition du Kremlin, animent un débat rendu difficile par l'expression des points de vue très différents de leurs *administrations* respectives. Ils espèrent malgré tout arriver à définir rapidement une position, qui sera d'abord soumise au comité sur le désarmement présidé par M. McFarlane, conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité, puis discutée au Conseil national de sécurité, au début d'août.

*A la Maison Blanche*, les conseillers politiques du président n'ont pas eu de mal à convaincre ce dernier de l'avantage électoral qu'il tirerait d'une attitude positive en présentant à l'*opinion internationale ainsi* qu'au grand public américain l'image d'un homme de paix ouvert à toutes les initiatives. L'engagement, en septembre, à Vienne, de pourparlers sur les armes spatiales, deux mois avant le scrutin présidentiel, favoriserait, en effet, le président Reagan : celui-ci s'en trouverait justifié dans son argumentation selon laquelle, en dépit de sa rhétorique vigoureusement antisoviétique, le Kremlin est toujours prêt à discuter avec lui. Si la conférence n'a pas lieu, ou échoue, les Soviétiques en porteront la responsabilité, dit-on à la Maison Blanche, où l'on souligne que, dans sa lettre à M. Tchernenko par laquelle il acceptait la proposition du Kremlin, le président indiquait qu'il était prêt à reporter la discussion sur les armes spatiales après l'élection présidentielle de novembre.

Cependant, le président Reagan n'est pas insensible aux arguments du Pentagone, toujours hostile à la suggestion soviétique d'un moratoire sur les essais ou le déploiement de toutes les armes spatiales, et finalement à tout traité d'interdiction de ces armes. Cet accord serait, dit-on, invérifiable. Et, surtout, il empêcherait les Américains d'accomplir un bond en avant dans la technologie des armes *antisatellites*.

### Elargir la discussion

D'autre part, les représentants du Pentagone insistent pour que la discussion soit élargie. Pourquoi, *disent-ils, faudrait-il que les Etats-Unis* renoncent à un débat où leurs intérêts majeurs sont en jeu, étant donnée l'avance soviétique dans le domaine des engins balistiques stratégiques, et acceptent la négociation voulue par Moscou dans le secteur des armes spatiales, où les Américains sont en avance ? Les diplomates de Washington veulent faire admettre par les Soviétiques que la «militarisation de l'espace» et les capacités défensives ne peuvent être discutées séparément des systèmes offensifs nucléaires. L'inconvénient majeur du traité SALT-I, soulignent-ils, est que les Etats-Unis avaient accepté l'égalité des systèmes antibalistiques, tout en laissant aux Soviétiques leur avance dans le secteur des engins stratégiques offensifs. Certains même suggèrent de soumettre aux Soviétiques une sorte de marchandage par lequel le *désir du Kremlin de limiter* le développement des armes spatiales américaines serait compensé par les acceptations d'une réduction de leurs engins balistiques stratégiques.

Mais on se fait peu d'illusions sur *les chances que cette formule* a d'être acceptée par Moscou. Aussi les milieux officiels américains insistent-ils sur le caractère purement *«exploratoire»* d'éventuelles conversations. Jusqu'à nouvel ordre, les Soviétiques insistent pour que le gouvernement américain accepte publiquement que les entretiens de Vienne portent spécifiquement sur la militarisation de l'espace. Spécifiquement, dit-on ici, mais pas exclusivement...

HENRI PIERRE.

### LA CONTROVERSE ENTRE LA FÉDÉRATION DES VILLES JUMELÉES ET M. ALAIN VIVIEN (PS)

## *«Cités désunies ?»*

Rien ne va plus entre la Fédération mondiale des Villes jumelées (FMVJ) et l'Association française pour les Cités-Unies (AFCU), qui est en quelque sorte son comité de soutien, et que préside ou présidait — selon les points de vue — M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne. Le fondateur et animateur des Villes jumelées, M. Jean-Marie Bressand, a même annoncé lundi 16 juillet qu'il engageait une action en justice contre M. Vivien, après l'avoir fait « déséire » à la tête de l'AFCU au cours d'une récente réunion.

M. Vivien, de son côté, ne cachait pas depuis quelque temps son intention de porter sur la place publique un certain nombre de faits qu'il a, dit-il, découverts dans la gestion de la FMVJ. Et d'obtenir quelques explications sur le fonctionnement du compte bancaire suisse d'une des branches de l'organisation, ainsi que sur les mouvements de fonds dont il est l'objet. Autant de sujets sur lesquels, à la direction de la FMVJ, on assure pouvoir donner tous les éclaircissements nécessaires.

M. Bressand, dans cette course à l'action judiciaire, semble en tout cas avoir pris de vitesse M. Vivien, estimant en bon stratège que la meilleure défense est encore l'attaque. Il y a *en outre été* encouragé par une récente victoire qu'il vient de remporter devant les tribunaux, en faisant condamner la *« Lettre du maire »* de M. Guy Sorman, *qui avait* rapporté *au conditionnel* un propos attribué à M. Defferre, et le présentait comme une *« taupe soviétique »*.

*Il reste que cette affaire est* délicate pour les Villes jumelées en raison du moment où elle éclate. La révélation de ses liens avec la secte Ecoovie et avec *l'« Université de la paix »*, organisme d'incertaine existence administrative qui en est l'émanation ( *le Monde* daté 10-11 juin), avait déjà provoqué un malaise chez certains élus municipaux membres de la Fédération, en France et à l'étranger, malgré les apaisements prodigués par M. Bressand. En outre la FMVJ est maintenant en pleine préparation de son congrès de Montréal qui réunira, en septembre, sans doute des milliers de délégués, et au cours duquel M. Pierre Mauroy, qui fait déjà partie des instances dirigeantes du mouvement, pourrait être élu président lors du renouvellement statutaire, en remplacement de M. Henrique Tierno Galvan, maire de Madrid.

*Une brouille avec un élu* socialiste en vue, mais plus encore les risques de « grand déballage » qu'un tel procès comporte inévitablement, peuvent inciter le premier ministre — *qu'il soit, d'ici là*, redevenu ou non simple maire de Lille — à ne pas briguer cette présidence. Et, ce qui serait plus grave, à ne pas rendre en faveur de la FMVJ les arbitrages budgétaires espérés. Si M. Bressand en prend malgré tout le risque, c'est qu'il souhaite mettre un terme, avant le congrès de Montréal, à ce qu'*il appelle « la cabale contre les Villes jumelées »*. Et qu'il se dit très sûr de ses dossiers.

BERNARD BRIGOULEIX.

### LE GÉNOCIDE DE 1915

## Les déclarations de M. Manac'h en Turquie suscitent une vive émotion dans la communauté arménienne

Ancien ambassadeur, chargé par M. Mitterrand d'aller examiner en Turquie les moyens d'améliorer les relations entre Paris et Ankara, M. Etienne Manac'h a critiqué, dans différentes circonstances, depuis son arrivée à Istanbul, les déclarations de certains ministres français à propos du génocide arménien, notamment celles de M. Franceschi lorsqu'il avait, en tant que maire d'Alfortville, inauguré une stèle commémorative. M. Manac'h avait notamment estimé que le président de la République était *« opposé à la répétition de telles erreurs »*, et que de telles déclarations *« ne relèvent pas de la compétence »* des membres du gouvernement (*le Monde* du 12 juillet).

Ces propos soulèvent une vive émotion dans la communauté arménienne française, dont différentes organisations ont protesté, lundi 16 juillet, contre les attaques de l'envoyé spécial de M. Mitterrand. *« M. Manac'h pousse le cynisme jusqu'à mettre formellement en cause les déclarations du chef de l'Etat et du gouvernement français »*, estime le parti arménien Dachnak, social-démocrate, qui, comme le comité de défense de la *cause arménienne*, demande aux autorités françaises d'*« apporter un démenti formel »*.

### Une question écrite de M. Michel Noir

A l'Assemblée nationale, M. Michel Noir, député RPR du Rhône, a posé lundi une question écrite au premier ministre, lui demandant *s'il considère « acceptable qu'un diplomate français se croie autorisé à mettre en cause, à l'étranger, certains membres du gouvernement français »*. M. Noir demande en outre à M. Mauroy *s'il « approuve ou condamne »* la mise en cause du gouvernement par M. Manac'h, s'il considère toujours *« comme conforme à la vérité historique et au respect des droits de l'homme de faire mention du génocide arménien »* et s'il compte *« saisir le président de la République du comportement de cet envoyé, décidément très spécial »*.

### M. JACQUES LECLERC EST NOMMÉ AMBASSADEUR A MANILLE

Le *Journal officiel* daté de ce mardi 17 juillet annonce la nomination de M. Jacques Leclerc comme ambassadeur de France à Manille, en remplacement de M. Philippe Olivier.

[Né le 5 juin 1938, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'*Ecole nationale d'administration*, M. Jacques Leclerc a occupé différentes fonctions à l'administration centrale (Europe, Afrique du Nord, affaires économiques et financières), puis au cabinet du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale (1969-1971) et à la coopération (1972). Il a notamment *été en poste à Phnom-Penh* et à Abidjan, où il a dirigé la mission d'aide et de coopération, de 1973 à 1975, puis à Kigali, comme ambassadeur, de 1980 à 1983.]

● *M. Cheysson en Argentine et au Venezuela.* — Le ministre des relations extérieures se rendra en visite officielle en Argentine, du 26 au 28 juillet, et au Venezuela, du 29 au 31 juillet. M. Cheysson s'était rendu en Amérique centrale en 1981 et, en 1983, au Brésil, en Bolivie, en Colombie et à Cuba.

● *Le ministre des affaires étrangères chypriote au Quai d'Orsay.* — M. Claude Cheysson a reçu, lundi 16 juillet, la visite de son collègue chypriote, M. Georges Iacovou. Le ministre des relations extérieures a notamment déclaré : *« La France poursuivra les pressions dont elle est capable pour que disparaisse l'intolérable sécession »* créée par la proclamation unilatérale d'une République chypriote turque au nord de l'île, *« en violation flagrante du droit international »*. M. Cheysson a en outre estimé que les Nations unies avaient *« une responsabilité directe »* dans cette affaire.

## AMÉRIQUES

### Etats-Unis

### LA CONVENTION DE SAN-FRANCISCO

## La réconciliation entre les trois prétendants à l'investiture démocrate paraît en bonne voie

*De notre envoyé spécial*

San-Francisco. — Six mains croisées ensemble, lundi soir, — celles de MM. Mondale, Hart et Jackson — devaient faire, ce mardi 17 juillet, la « une » de la presse américaine. Pour la première fois depuis le début de la campagne des primaires, les trois candidats démocrates se sont, en effet, réunis dans un grand hôtel de San-Francisco, en marge de la convention, où ils ne se sont pas encore montrés.

Souriant tous trois, ils ont, en substance, expliqué à l'issue de leur entrevue que le meilleur gagnerait l'investiture mais qu'aucun d'eux ne pouvait être élu à la Maison Blanche sans le soutien des deux autres et qu'ils iraient donc unis à la bataille contre M. Reagan. Malgré l'elliptique brièveté de leur déclaration, il est clair que la réconciliation attendue est désormais en bonne voie.

Ni M. Mondale ni MM. Hart et Jackson n'avaient d'autre choix, car le premier a besoin de mobiliser tout le parti derrière lui pour espérer devenir président et les seconds s'interdiraient tout avenir politique s'ils apparaissaient demain responsables d'une éventuelle défaite démocrate. Le réalisme, ce n'est pas une surprise, est ainsi en train de l'emporter, tout comme l'émotion et l'enthousiasme, à la convention.

### Un homme qui monte

Quand M. Mario Cuomo, gouverneur de l'Etat de New-York depuis deux ans, un homme qui monte, prend la parole, lundi en fin d'après-midi, chacun sait qu'il a été chargé par M. Mondale de faire battre à l'unisson des cœurs des démocrates. C'est un homme de talent, qui a d'autant mieux préparé son intervention qu'elle lui donne une occasion exceptionnelle de renforcer son image de possible candidat à la Maison Blanche dans quatre ou huit ans.

Va-t-il réussir à la fois dans sa mission et dans cette ambition ? Les délégués, sans doute parce qu'ils sont curieux de le savoir, lui font la grâce rare de prêter attention à ses premier mots et en quelques minutes le pari est gagné. Quatrième enfant d'un petit épicier italien immigré en 1926, M. Cuomo dit, évoquant son père, que le parti a une légitimité profonde — celle d'avoir permis depuis cinquante ans aux parents américains d'espérer que le sort de leurs enfants serait meilleur que le leur.

Il assume et magnifie l'héritage *du New Deal, défend contre* M. Reagan le rôle de l'Etat comme protecteur des faibles, et en même temps demande de ne pas en attendre plus qu'il ne peut raisonnablement donner. Il chante la famille : celle de tous les Américains, que les *démocrates veulent unir dans la* compassion et la construction de la nation.

### Bataille des pancartes

Les mots sont simples, les périodes rythmées, la dénonciation du reaganisme calme et efficace. M. Hart pourrait avoir écrit certains paragraphes et peut signer le tout. M. Jackson a tout lieu de se réjouir

## *Des délégués pessimistes*

De notre envoyé spécial

San-Francisco. — Les délégués à la convention démocrate repartiront peut-être galvanisés de San-Francisco, mais ils n'y sont pas arrivés optimistes. Selon un sondage publié le lundi 16 juillet par le *New York Times*, seulement 35 % d'entre eux s'attendent à une victoire de M. Mondale en novembre dans leurs différents Etats. Ils sont aussi nombreux à donner l'avantage à M. Reagan et 26 % considèrent que les résultats sont imprévisibles.

*Effectué avant l'annonce du* choix de Mme Ferraro comme candidate à la vice-présidence, ce sondage ne reflète pas le regain de confiance qui s'en est ensuivi dans les rangs démocrates. Il n'en révèle pas moins la difficulté de la partie pour les adversaires de M. Reagan et aussi la diversité de leurs états d'esprit. Si la moitié des délégués de M. Mondale croit à son succès, seulement 15 % des partisans de M. Hart et 35 % de ceux de M. Jackson prennent le même parti.

Ce pessimisme — qui ne préjuge pas de l'issue d'une campagne qui commence à peine — est l'un des rares points communs entre les élus à la convention et les électeurs démocrates.

Pour le reste, comme le montre *une étude du Los Angeles Times*, presque tout les différencie, et d'abord leurs revenus. Alors que les familles américaines disposent en moyenne de 20 000 dollars par an, celles des délégués ont, en moyenne aussi, plus du double (43 840 dollars). De même, 71 % des délégués ont un diplôme universitaire contre 16 % seulement des électeurs démocrates. Les cols bleus comptent pour 45 % des électeurs et 3 % des délégués du parti.

Politiquement, les deux tiers des 3 944 hommes et femmes qui choisiront le futur candidat démocrate se définissent comme des libéraux, ce qui n'est le cas que d'un tiers de ses électeurs potentiels. 96 % des délégués soutiennent l'*Affirmative Action* (l'effort volontariste d'intégration des Noirs dans les universités et *le monde du travail*) contre 69 % des électeurs du parti. L'écart est encore plus marqué (84 % contre 52%) s'agissant des opinions favorables aux syndicats.

Le libéralisme général des délégués recouvre cependant des options politiques et des attitudes sociales différentes. Comme l'ensemble des démocrates, 65 % des délégués de M. Mondale sont partisans de mesures protectionnistes, ce qui n'est le cas que de 32 % de ceux de M. Hart, qui tiennent les syndicats en bien moindre estime que les amis de M. Mondale.

Au-dessous de quarante ans, la majorité des délégués préfèrent le sénateur du Colorado et, au-dessus, les voix iront à l'ancien vice-président de M. Carter. Plus jeunes et beaucoup mieux disposés à l'égard de la libre entreprise que ceux de M. Mondale, les partisans de M. Hart admettent également mieux la libéralisation des mœurs : les deux tiers d'entre eux ne sont pas choqués par l'homosexualité, tandis que la moitié des premiers le sont.

Malgré ce fossé des générations, les démocrates ont suivi une évolution commune depuis la convention de 1968 à Chicago. A l'époque où les amis actuels de M. Hart manifestaient contre la guerre du Vietnam, tandis que siégeaient ceux de M. Mondale, il n'y avait, parmi les délégués, que 16 % de femmes et 5 % de Noirs. Ces pourcentages sont aujourd'hui respectivement de 50 % et 18 %.

B. G.

les plus grandes. Ceux de M. Mondale doublent le nombre des leurs, mouvement immédiatement suivi d'une contre-offensive génératrice d'une escalade généralisée. C'est drôle ou puéril, *mais en tout cas plus* amusant que les discours entrecoupés des flonflons de l'orchestre aux cuivres brillants, et tous d'une rare pauvreté, sauf celui de M. Carter. L'ancien président est salué et applaudi lorsqu'il défend éloquemment son bilan présidentiel et appelle à lutter. Mais cet homme au visage *si terriblement marqué par la* dernière année de son mandat n'a au fond pas grand-chose à faire ici et son apparition est triste, comme celle d'un errant qui ne trouvera pas la paix de sitôt.

*Grave et contenu*, avec son visage brun et étrangement fixe, M. Cuomo, lui, attaque tout de suite M. Reagan. *« Du portique de la Maison Blanche et de la véranda de son ranch »*, il est normal que le président voit tout en rose, dit-il, en ajoutant : *« Il y a du désespoir, monsieur le Président, sur des visages que vous ne voyez jamais et dans des endroits que vous ne visitez jamais (...). Peut-être comprendriez-vous, monsieur le Président, si vous visitiez plus d'endroits (...). Peut-être, monsieur le Président... Mais je crains que non »*.

M. Cuomo le *craint*, parce que les républicains professent que l'Etat ne peut pas tout faire, qu'il faut que les riches s'enrichissent et que *« ce qui tombera de leurs tables sera suffisant pour la classe moyenne et ceux qui veulent y accéder »*.

### « Partage des avantages »

Mais si les républicains considèrent que tout le monde ne peut pas monter dans le train, les démocrates, eux, *« croient que nous pouvons faire toute la route avec toute la famille »*. *« Nous l'avons fait plus d'une fois »*, dit-il, en évoquant Franklin-Roosevelt et les progrès sociaux auxquels (allusion aux Noirs et à lui-même) *« certains d'entre nous doivent d'être aujourd'hui dans cette salle »*. *« Nous devons*, poursuit M. Cuomo, *nous unir afin que la nation puisse le faire, et éviter que les républicains fassent d'un côté des privilégiés et de l'autre, des laissés-pour-compte. »* Et il ajoute : *« Certes, la tâche n'est pas aisée car nous défendons beaucoup de causes en même temps, mais elles sont justes, c'est là notre richesse et notre fierté. »* Il faut maintenant penser à battre M. Reagan, affirme M. Cuomo, car cet enjeu est *« vital »*. Oui, reconnaît-il, l'inflation a baissé depuis 1980, mais à quel prix ? Celui de la *« pire récession depuis 1932 »*, marquée par cinquante-cinq mille faillites, le chômage et l'éviction de deux cent mille agriculteurs de leurs fermes, et celui d'un déficit budgétaire *« menaçant notre avenir »*.

La politique étrangère ? Non, le monde n'est pas *« plus sûr »* sous M. Reagan, car sa politique *« dérive, sans autre direction qu'un engagement hystérique dans une course aux armements qui ne mène nulle part... si nous avons de la chance »*.

*« C'est ça, le bilan républicain »*, dit M. Cuomo en demandant ce qui se passerait si était réélu pour quatre ans l' *« aimable »* M. Reagan, l'homme qui *« croit que les arbres polluent la nature, que les lois contre la discrimination vont trop loin et qui menace les retraites et la sécurité sociale »*.

*« Nous croyons, nous, comme démocrate*, conclut-il, *à une idée fondamentale, qui décrit mieux que beaucoup de manuels et de discours ce qu'un bon Etat devrait être. Cette idée est celle de la famille, de la communauté, du partage des avantages et des fardeaux pour le bien de tous, de la participation aux douleurs et aux joies des autres, raisonnablement, honnêtement, équitablement, sans considération de race, de sexe, d'origine géographique ou d'option politique. »*

L'ovation, dans une débauche de musique et de pancartes aux noms de MM. Mondale, Hart ou Jackson, sera formidable.

BERNARD GUETTA.

# AMÉRIQUES

## Nicaragua

### CINQ ANS APRÈS L'ARRIVÉE AU POUVOIR DES SANDINISTES

## M. Daniel Ortega sera le candidat officiel à la présidence de la République

**M. Daniel Ortega, coordonnateur de la junte de gouvernement, et M. Sergio Ramirez, membre de cette junte et stratège politique du régime sandiniste, seront les candidats officiels à la présidence et à la vice-présidence de la République lors des élections générales du 4 novembre. Leur candidature devait être annoncée officiellement ce mardi 17 juillet, à l'avant-veille du cinquième anniversaire de la prise du pouvoir par les sandinistes.**

Anniversaire morose, car la guerre enfonce inexorablement le pays dans une crise sans issue. *Depuis avril*, la priorité absolue est accordée à la défense, qui absorbe officiellement le quart du budget de l'Etat. La lutte contre les groupes de *contras* – sur les frontières mais aussi à l'intérieur du territoire – mobilise de plus en plus d'énergies. *Inflation, pénurie, restrictions*, marché noir, rationnement : les difficultés de la vie quotidienne provoquent le mécontentement de larges secteurs de la population. Et le service militaire patriotique – qui envoie les jeunes, parfois sans instruction *militaire suffisante, vers les* zones de combat – est un autre motif de grogne.

Les organisations armées antisandinistes n'ont pas été capables jusqu'à présent de s'emparer d'une ville importante ou de contrôler un territoire assez étendu pour y installer un gouvernement provisoire. Au sud, *la mise sur la touche d'Eden* Pastora a sans doute réduit la pression militaire. Au nord, la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), dont l'état-major militaire est dirigé par d'anciens gardes de Somoza, a été priée par les dirigeants honduriens d'être plus discrète. Enfin, le Sénat américain a voté contre les crédits spéciaux d'aide à la Contra réclamés par M. Reagan. Mais celui-ci n'a pas renoncé à revenir à la charge. La CIA *dispose de toute manière* d'autres voies, moins officielles. Les dirigeants de la FDN, qui affirment avoir assez de matériel militaire pour tenir jusqu'à l'automne, ne manifestent aucune inquiétude. Ils ont, en outre, commencé, avec succès, une collecte de fonds privés aux Etats-Unis.

*La paix n'est pas pour demain au* Nicaragua, et les dirigeants continuent d'affronter une situation préoccupante. Pour tenter d'écarter la montée des périls, ils préparent des élections générales qui doivent avoir lieu le 4 novembre. Mais le gouvernement n'a pas encore réussi à persuader ses opposants, de l'intérieur et de l'extérieur, que le scrutin sera vraiment libre et démocratique.

*Le temps presse. La campagne* électorale devrait normalement commencer le 4 août.

Les petites formations politiques de l'opposition interne, qui réservent encore leur participation, réclament la levée de l'état d'urgence, mais aussi la liberté complète de la presse et des garanties sérieuses permettant une vraie campagne.

### Tension avec l'Eglise

Or la tension entre le régime et l'Eglise catholique, la seule véritable force d'opposition, est de nouveau au plus haut après l'expulsion de dix prêtres étrangers accusés d'activités antisandinistes. Managua proteste de sa bonne foi et nomme un prêtre ministre de l'éducation, pour « *prouver qu'il ne persécute pas l'Eglise* ». Mais le nouveau ministre, M. Fernando Cardenal, est un sandiniste de la première heure.

Les prêtres chassés dénoncent, eux, l'« *appareil de répression totalitaire* ». Leur expulsion a été sévèrement condamnée par le Vatican, et aussi par Washington, qui ne manque pas une occasion de clouer au pilori un Nicaragua sandiniste accusé de continuer à envoyer des armes et des munitions à la guérilla salvadorienne.

MARCEL NIEDERGANG.

### La nomination du Père Cardenal

## « ON NE PEUT PAS ÊTRE JÉSUITE ET MINISTRE », ESTIME LE SUPÉRIEUR DE LA COMPAGNIE

*Cité du Vatican (AFP).* – Le Père Peter-Hans Kolvenbach, supérieur général de la Compagnie de Jésus, a fait savoir au Père Fernando Cardenal qu'il ne pouvait pas être en même temps ministre et jésuite, a annoncé, le lundi 16 juillet, un communiqué publié par Radio-Vatican.

Le Père Fernando Cardenal vient d'être nommé ministre de l'éducation au Nicaragua. Il est le troisième religieux appelé à faire partie du gouvernement sandiniste, après son frère Ernesto Cardenal, poète renommé et ministre de la culture, et le ministre de la justice, le Père Miguel d'Escoto.

« *Le Père Kolvenbach a chargé le supérieur provincial de tirer, avec le Père Cardenal lui-même, les conséquences, même les plus douloureuses, de cette incompatibilité* », précise le communiqué.


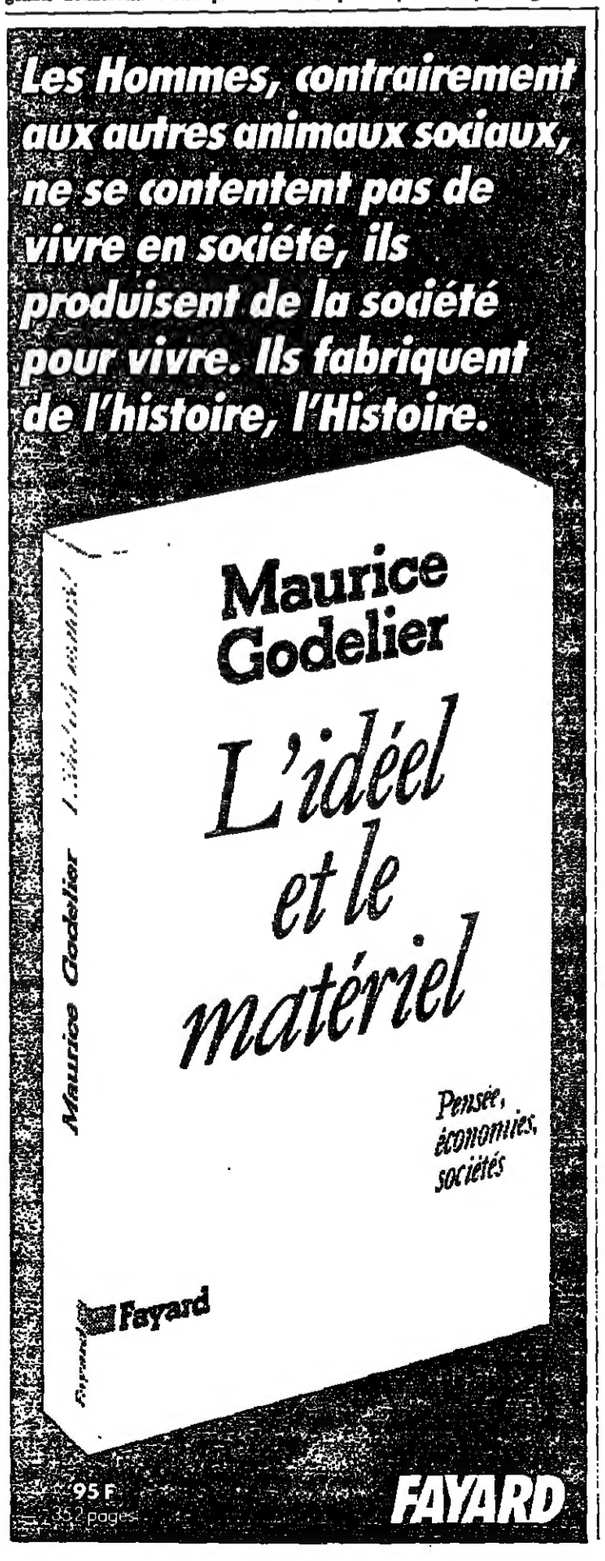



## Brésil

### L'HOMME FORT DE L'OPPOSITION FAVORI DANS LA COURSE A LA PRÉSIDENCE

Brasilia *(AFP)*. – M. Tancredo Neves, soixante-quatorze ans, gouverneur de l'Etat du Minas-Gerais, membre du PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien), la principale formation d'opposition, est devenu, en quelques semaines, le favori de la course à l'élection présidentielle, indirecte, de janvier 1985.

Chef de file de l'aile modérée du PMDB, M. Neves a su rallier rapidement les groupes les plus radicaux de son parti et les autres partis d'opposition devant le danger que constitue M. Paulo Maluf, ancien gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo, candidat le mieux placé à l'intérieur du Parti démocratique social (PDS, gouvernemental) et tenant de l'extrême droite. Les dissidents du PDS, constitués en front libéral sous la direction de M. Aureliano Chaves, vice-président de la République, lui ont également accordé leur appui. Un appui fondamental car, au sein du collège électoral (parlementaires fédéraux et régionaux), le PDS est légèrement majoritaire.

Ces atouts en main, M. Neves pourrait devenir le premier président civil depuis l'arrivée au pouvoir des militaires en 1964; qui plus est, le premier qui vienne de l'opposition.

M. Neves doit annoncer officiellement sa candidature le 14 août prochain. Il va négocier avec la gauche et les libéraux les conditions de leur appui : durée du mandat présidentiel (vraisemblablement quatre ans au lieu de six) avant le rétablissement du suffrage universel pour l'élection du chef de l'Etat ; convocation d'une assemblée constituante ; engagement sur un programme économique et social. Face à lui, un homme qui n'a pas dit son dernier mot : M. Paulo Maluf, en campagne depuis longtemps pour sortir vainqueur de la convention du PDS qui choisira le candidat du parti en septembre, et pour gagner les voix du collège électoral qui élira le successeur du général Joao Figueiredo.

Dans ce duel, les militaires au pouvoir ne sont pas intervenus. Une tentative du gouvernement pour unir à nouveau le parti gouvernemental autour d'un candidat militaire a échoué il y a quinze jours. Paradoxalement, il semble que le président Figueiredo ait plus de sympathie pour M. Tancredo Neves, représentant de l'opposition, que pour M. Paulo Maluf, membre du parti gouvernemental. L'élection de M. Neves aboutirait à ce qu'il avait lui-même proposé : l'élection présidentielle directe en 1988. Il avait dait cette proposition dans un projet d'amendement constitutionnel, qu'il a retiré le jour même où le texte devait être débattu au Congrès, à la suite de manœuvres de l'opposition pour le transformer en un amendement rétablissant l'élection directe dès novembre prochain.

# PROCHE-ORIENT

## Egypte

### LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL

- **La continuité de la politique étrangère est assurée**
- **Le ministre de l'intérieur est rétrogradé**

Correspondance

Le Caire. – Le chef de l'Etat égyptien, M. Hosni Moubarak a promulgué, dans la nuit de lundi 16 à mardi 17 juillet, un décret avalisant le cabinet formé par le général Kamal Hassan Ali quelques heures seulement après la présentation de la démission de l'ancien gouvernement. Cette équipe formée par M. Ali, premier ministre par intérim du cabinet sortant, comprend neuf nouveaux ministres et vingt et un membres de l'ancien gouvernement (dont trois ministres d'Etat). Huit ministres du cabinet sortant ont été exclus de la nouvelle formation.

Ce remaniement ministériel, le troisième depuis l'accession du président Moubarak au pouvoir, en octobre 1981, procède plus du réajustement que du réel changement. Un nouveau cabinet s'imposait depuis les élections législatives du 27 mai qui ont vu le succès du parti au pouvoir, et les consultations étaient fort avancées quand intervint, le 5 juin, le brusque décès du premier ministre, M. Fouad Mohieddine. Le rais, estimant qu'il n'y avait pas urgence, a donc respecté les formes en ne donnant son feu vert pour le nouveau cabinet qu'après la commémoration du « *quarantième* » (jour suivant la mort) du chef du gouvernement.

Si la nomination de M. Kamal Hassan Ali, ancien vice-premier ministre, chargé de la diplomatie, à la tête du cabinet et celle de M. Esmat Abdelméguid, ancien chef de la délégation égyptienne au Nations unies, aux affaires étrangères étaient prévues, en revanche le remplacement de M. Hassan Abou Bacha à l'intérieur a causé une vive surprise. Considéré, avec le maréchal Abdelhalim Abou Ghazala (qui conserve la défense), comme l'un des hommes forts du régime, le général Abou Bacha, qui était ministre de l'intérieur depuis janvier 1982, a été la principale victime de ce remaniement. En effet, il a été remisé sur la « *voie de garage* » des ministres de l'intérieur qui tombent en disgrâce. Comme son prédécesseur, le général Nabaoui Ismail, il a été nommé ministre de l'administration locale, portefeuille notoirement mineur en Egypte...

S'agissant des mouvements islamistes, le général Abou Bacha – un des spécialistes de la lutte contre les extrémistes musulmans, – qui avait enregistré certains succès en 1982 et 1983, a connu plusieurs revers cette année. Il n'a pas « vu venir » l'alliance électorale entre le Wafd (libéral) et les Frères musulmans. Or celle-ci a provoqué l'entrée de huit islamistes à l'Assemblée sous couvert du Wafd, alors que le gouvernement cherchait à les en écarter par le biais de la loi électorale de 1983, interdisant la candidature des indépendants et des partis religieux. L'absence de députés islamistes dans les rangs de l'opposition aurait permis au gouvernement d'enterrer plus facilement le projet d'application de la loi coranique.

Pour ce qui est de la sécurité proprement dite, la position de M. Abou Bacha avait été entamée par deux affaires liées au groupe Djihad (« guerre sainte »), dont 300 membres, accusés de la tuerie d'Assiout (assassinat de 64 policiers le 8 octobre 1981), attendent toujours le verdict du tribunal : le « *coup fourré* » de la découverte par le tribunal d'enregistrements « *illicites* », réalisés par des officiers de police, puis le vol des pièces à convictions (armes) du procès.

Le choix du successeur du général confirme cependant la volonté du gouvernement de poursuivre la lutte contre l'extrémisme musulman. En effet, le général Ahmed Rouchdi, jusqu'à présent premier adjoint du ministre de l'intérieur, est réputé pour sa grande fermeté et a, lui aussi, eu affaire aux mouvements islamistes au cours des dernières années.

Aux affaires étrangères, la nomination de M. Esmat Abdelméguid n'apporte pas de vrai changement mais orientera sans doute la politique du ministère de la place Tahrir vers une coopération accrue avec les pays non alignés. Ce vieux routier de la diplomatie égyptienne a représenté l'Egypte dans plusieurs conférences des non alignés. En ce qui concerne les relations égypto-israéliennes, si M. Abdelméguid n'a pas été l'un des artisans du traité de paix, il n'en a pas moins été un des pionniers du rapprochement avec l'Etat juif, puisqu'il présida la délégation égyptienne lors des premières négociations avec les Israéliens, en décembre 1977, au Caire.

Le maintien, comme numéro deux de la diplomatie égyptienne, de M. Boutros Boutros-Ghali (1), ministre d'Etat aux affaires étrangères depuis le voyage de Sadate à Jérusalem, en novembre 1977, garantit en outre la continuité de la politique extérieure du Caire. Enfin, ce remaniement qui garde en place, pour l'essentiel, l'équipe gérant les affaires du pays depuis l'automne 1982, confirme également la poursuite de la politique d'*infitah* (libéralisme économique), tracée par le président Sadate en 1974.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) Un autre ministre d'Etat copte, M. Albert Barsoum-Salama (émigration) continue d'appartenir au cabinet.

### Les deux principaux postes concernés

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES : M. Esmat Abdelméguid, un diplomate de carrière

M. Esmat Abdelméguid, contrairement à son prédécesseur le général Ali, est un diplomate de carrière, élève du « Talleyrand égyptien », M. Mahmoud Fawzi. Né à Alexandrie en 1923, il est licencié en droit de l'université du Caire en 1944. Il a poursuivi sa formation à l'Institut d'études politiques à Paris, puis a obtenu un doctorat en droit international en Sorbonne.

En 1954, il participe aux négociations pour le retrait des troupes britanniques d'Egypte. En 1957, il fait partie de la délégation qui négocie avec la France la reprise des relations diplomatiques (accord de Zurich) entre Le Caire et Paris rompues après l'affaire de Suez en 1956. De 1963 à 1967, il est ministre conseiller à l'ambassade d'Egypte à Paris. Il est alors fait commandeur de l'ordre du Mérite par le général de Gaulle. Il est ensuite directeur des affaires culturelles puis porte-parole officiel au Caire. En 1970 il revient en France en tant qu'ambassadeur. A partir de 1972, il fait partie de la délégation égyptienne à l'ONU puis en devient le chef. Récemment, il avait pris sa retraite et avait créé un centre régional pour l'arbitrage des litiges commerciaux.

## INTÉRIEUR : le général Ahmed Rouchdi, un officier du corps de police

M. Ahmed Rouchdi est âgé de soixante ans. Le nouveau ministre de l'intérieur est né en 1924 dans le delta du Nil. En 1946, il est diplômé de l'académie de police. Il sert dans divers postes de la police du Caire avant de rejoindre la Sécurité d'Etat (police politique), dont il est nommé, en 1975, directeur adjoint. De 1976 à 1978, il est directeur de la sécurité au Caire et est chargé par le président Sadate de « *rétablir l'ordre et le respect de la loi dans la rue* ». A partir de 1978, il est adjoint du ministre de l'intérieur, puis, sous le général Abou Bacha, son prédécesseur, il est promu premier adjoint du ministre de l'intérieur.

## Iran

### « Toutes les portes ne sont pas fermées avec la France », affirme l'hodjatoleslam Rafsanjani

L'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, président du Parlement iranien, estime que « *toutes les portes ne sont pas fermées avec la France* », dans un entretien publié, lundi 16 juillet, par le quotidien *République islamique* et recueilli récemment par un journaliste indépendant français.

Dans cet entretien, l'hodjatoleslam pose comme conditions à la reprise de bonnes relations entre les deux pays « *l'arrêt du soutien français à l'opposition iranienne* » et le remboursement des avoirs iraniens en France (1 milliard de dollars, plus les intérêts prêtés par le chah à la société Eurodif d'enrichissement de l'uranium).

M. Rafsanjani assure : « *La France ne veut pas avoir de bonnes relations avec l'Iran. Elle est l'ennemie de notre révolution et nous sommes donc opposés à un tel régime.* » Toutefois, il poursuit : « *Malgré tout, nous n'avons pas fermé toutes les portes à la France. Si elle mettait fin à son soutien à l'opposition et nous rendait notre argent, nous aurions de bonnes relations avec elle.* »

Cette déclaration a néanmoins été faite avant les récents détournements d'avions iraniens, dont un vers la France, le 26 juin dernier, et avant la condamnation à des peines modérées par la justice française de cinq Iraniens qui avaient détourné un avion d'Iran Air vers Paris l'an dernier.

D'autre part, l'hodjatoleslam Rafsanjani a fait savoir, lundi, qu'il ne se rendra pas en Arabie Saoudite pour participer au pèlerinage de La Mecque auquel l'avaient invité les autorités saoudiennes. On indique, par ailleurs, de source officielle koweïtienne, que l'Iran avait délégué, il y a quelques jours, un émissaire en Arabie Saoudite et au Qatar pour inviter une délégation du Conseil de coopération du Golfe (CCG : Arabie Saoudite, Bahrein, Emirats arabes unis, Qatar, Koweït et Oman) à se rendre à Téhéran pour des entretiens. Selon l'agence Reuter, l'émissaire iranien, M. Hussein Lavassani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, aurait proposé une conférence régionale destinée à mettre fin à l'escalade de la guerre irano-irakienne. L'agence Reuter affirme que cette proposition est actuellement examinée par les pays membres du CCG. – *(AFP, Reuter.)*

# A TRAVERS LE MONDE

## Angola

- UN ATTENTAT AURAIT FAIT VINGT-DEUX MORTS A CABINDA. – Dans un communiqué signé par M. Jonas Savimbi, l'UNITA a revendiqué, dimanche 15 juillet, l'attentat qui a été commis à la fin de la semaine dernière contre un oléoduc situé près de la ville de Cabinda (nord de l'Angola), qui aurait fait, selon le chef de l'UNITA, vingt-deux morts et cinquante blessés. (L'agence de presse angolaise ANGOP avait indiqué, samedi, que dix personnes avaient été tuées.)

## Inde

- LA SITUATION AU TEMPLE D'OR. – Une centaine de membres – en majorité des femmes – de « commandos-suicides » ont été arrêtés alors qu'ils s'apprêtaient à converger, lundi 16 juillet, vers le Temple d'or d'Amritsar, après l'échec des pourparlers sur le retrait des forces armées du sanctuaire. L'un des dirigeants du mouvement autonomiste sikh modéré a déclaré que les conversations avaient échoué en raison du refus du gouvernement de retirer tous les militaires du Temple d'or. – *(Reuter.)*

## République Sud-Africaine

- M. LUCAS MANGOPE, PRÉSIDENT DU BANTOUSTAN DU BOPHUTHATSWANA, a été reconduit dans ses fonctions, la semaine dernière, pour un nouveau mandat de sept ans. M. Mangope était le seul candidat et sa nomination a été annoncée par la Cour suprême. – *(Reuter.)*

## URSS

- PROCHAIN PROCÈS D'UN DISSIDENT. – Le procès d'un archiviste accusé de propagande antisoviétique, Alexandre Bogoslovski, doit s'ouvrir dans les prochains jours à Moscou. L'inculpation repose, selon des indications de source dissidente, sur la saisie à son domicile d'ouvrages considérés comme compromettants et antisoviétiques, dont un cahier d'écolier avec des notes manuscrites, un ouvrage de Berdiaev et *la Russie en 1839*, du marquis de Custine. Le prévenu risque une peine maximum de trois ans de camp. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# AFRIQUE

**Haute-Volta**

## LES EFFORTS DE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE

# L'art difficile de « mobiliser les masses »

De notre envoyé spécial

Ouagadougou. — Pour illustrer l'orientation de la politique économique du régime « révolutionnaire » qu'il préside, le capitaine Thomas Sankara aime à souligner que les ministres voltaïques voyagent en avion en classe touriste et circulent dans les rues de la capitale en R 5. Signe des temps : une partie des Mercedes qui constituaient le parc automobile de la présidence et du gouvernement ont servi de premiers prix à une tombola.

Ces exemples de l'« austérité révolutionnaire » répondent à un double souci : réduire les dépenses de l'Etat *et montrer au peuple voltaïque* que ses dirigeants, contrairement à leurs prédécesseurs, n'hésitent pas à faire eux-mêmes les sacrifices demandés à tous. « *Tous les Voltaïques*, souligne le chef de l'Etat, *doivent apprendre à vivre modestement.* »

Classée par les Nations unies parmi les trente pays du monde les « *moins avancés* » (PMA), la Haute-Volta est en effet victime de lourds handicaps : selon l'ONU, 75 % de la population vit « *dans la pauvreté absolue* » et plus de 50 % des enfants sont victimes de malnutrition. L'analphabétisme, qui touche plus de 90 % des Voltaïques (1), constitue une cause essentielle de non-développement. Ne disposant que de maigres ressources naturelles, la Haute-Volta vit essentiellement de l'agriculture, qui occupe près de 90 % de la population et représente 85 % des exportations. La production agricole est largement dépendante des aléas climatiques, les cultures pluviales l'emportant très nettement sur les cultures irriguées, ce qui provoque régulièrement d'importants déficits céréaliers.

Responsabilisation et décentralisation sont les deux grands axes d'une stratégie économique « à la chinoise », qui consiste à faire comprendre à la population que l'amélioration du niveau de vie individuel passe par une volonté collective d'entreprendre. En substance : si tel village souhaite bénéficier d'une école, d'un dispensaire, d'un canal d'irrigation ou d'une salle de cinéma, c'est aux habitants eux-mêmes de se mettre à l'ouvrage.

Dans cette optique, les comités de défense de la révolution (CDR) jouent un rôle essentiel pour mobiliser les « masses ». L'opération des « villas du 4 août » est, à cet égard, exemplaire : dans chacune des vingt-cinq provinces, les habitants ont reçu pour mission de construire une vingtaine de villas destinées à pallier, de façon temporaire, les problèmes urgents de logement. Ce que certains ont qualifié de « *projet futile* » et de « *travaux forcés* » (toute la population est « invitée » à participer aux travaux) constitue, selon le chef de l'Etat voltaïque, « *un test et une école : test de notre capacité à mobiliser les masses, école permettant aux CDR de s'exercer à conduire des chantiers* ».

Autre exemple : les militaires stationnés dans la capitale, explique le capitaine Blaise Compaoré, cultivent eux-mêmes leurs champs situés à 40 kilomètres de Ouagadougou. « *Nous avons l'ambition*, déclare le chef de l'Etat, *de créer, dans des conditions modestes, dans tous les départements, la réplique de Ouagadougou en ce qui concerne les infrastructures économiques et sociales* ». Afin d'atteindre ce très lointain objectif, il faut, ajoute le président Sankara, « *maintenir la population sous pression, pour créer cette volonté collective de se prendre en charge* ».

L'essentiel des efforts porte sur une amélioration du rendement des terres cultivées et sur une extension de la surface de celles-ci. Il a ainsi été décidé que l'aménagement de la plaine du Sourou et la mise en valeur de la haute vallée de la Volta noire (nord-est du pays) constituent un projet prioritaire. L'objectif est de parvenir à une production de 250 000 tonnes de céréales (soit 10 % des besoins alimentaires du pays). Le gouvernement n'a cependant pas tranché un débat essentiel relatif au mode de développement rural : propriété privée ou grandes unités collectives de production ? Plusieurs ministres se prononcent en faveur de l'extension du « *capitalisme privé dans les campagnes* » et se déclarent foncièrement hostiles à un modèle type sovkhoze ou kolkhoze, mais d'autres voient bien des avantages à l'organisation de fermes agro-pastorales collectives (celles-là mêmes qui, en Guinée, ont été un échec total...).

### Situation financière critique

Les responsables du gouvernement voltaïque reconnaissent que leur politique n'a pas encore amélioré, de façon significative, le niveau de vie de la population, surtout en milieu rural. Dans les villes, à Ouagadougou notamment, certaines mesures de caractère social ont été prises, comme la baisse autoritaire des loyers (la moyenne est tombée de 15 000 F CFA à 5 000 F CFA (2) pour la location d'un logement modeste), celle des actes médicaux (la consultation est passée de 1 000 à 300 F CFA), la prochaine mise en service de transports en commun (autobus), la multiplication des forages dans la nappe phréatique pour améliorer la distribution de l'eau dans les quartiers, ou l'équipement — partiel — en électricité. Le prix des denrées alimentaires de base n'a, en revanche, pas baissé, mais de stricts contrôles devraient avoir pour effet de limiter le nombre des intermédiaires et de freiner la spéculation.

Les autorités voltaïques fondent aussi leurs espoirs sur la réalisation de grands projets, comme l'exploitation du manganèse du gisement de Tambao (région du nord limitrophe avec le Mali et le Niger). Théoriquement, l'exploitation devrait permettre une production de 500 000 tonnes par an. Pratiquement, ce projet est assez irréaliste. D'abord, parce que le marché mondial du manganèse est largement saturé ; ensuite, parce qu'il nécessite le prolongement (sur 350 kilomètres) de la voie ferrée Abidjan-Ouagadougou, et que le déficit de la RAN (Régie du chemin de fer Abidjan-Niger) coûte 1 milliard de francs CFA par an à l'Etat voltaïque et 2 milliards à la Côte-d'Ivoire ; enfin, le budget prévisionnel est estimé à 1,8 milliard de francs français. Bref, une aide internationale massive est indispensable. La France, pour sa part, est extrêmement réservée.

Financièrement, la situation de la Haute-Volta est critique. Le service de la dette extérieure, qui était de 8,2 milliards de francs CFA en 1983, devrait atteindre environ 12,5 milliards cette année. Des négociations se poursuivent avec le Fonds monétaire international, la Haute-Volta souhaitant obtenir des accords de confirmation, qui seraient alors suivis par la procédure du « Club de Paris » et, éventuellement, d'un nouveau rééchelonnement. Ouagadougou demande également à la France un quasi-moratoire de sa dette bilatérale, ce qui, en égard aux engagements de Paris avec ses autres partenaires, n'est guère envisageable.

Les difficultés de trésorerie de l'Etat voltaïque se sont notamment accrues par une baisse importante des recettes douanières, un fléchissement de l'activité des secteurs commercial et para-public. Bref, le déficit budgétaire, qui a atteint 7,5 milliards de francs CFA en 1983, pourrait dépasser 10 milliards en 1984, soit légèrement plus que le budget d'investissement (9 milliards sur un budget total de 57 milliards).

La politique d'austérité qui a été adoptée passe notamment par la réduction (de 15 à 50 %) des indemnités des fonctionnaires (ce qui provoque de vives critiques des syndicats) et par un accroissement de la pression fiscale. Ces mesures seront sans doute jugées insuffisantes par le FMI, qui, en plus d'une contraction accrue des dépenses publiques (salaires, dépenses militaires), « suggère » une augmentation des taxes sur les produits de consommation courante et les produits pétroliers, ainsi que le démantèlement des sociétés déficitaires du secteur para-public.

La Haute-Volta a beau faire le pari de l'« *investissement humain* », elle reste dramatiquement dépendante de l'aide internationale qui, au total, a atteint 198 millions de dollars en 1982. A elle seule, l'aide publique française s'est élevée à 460 millions de francs en 1983, représentant près de 42 % du budget voltaïque. Cette situation de pays assisté oblige le gouvernement de Ouagadougou à mettre une sourdine à ses dénonciations de l'« *impérialisme* » et à maintenir des relations relativement harmonieuses avec des bailleurs de fonds tel que la France, la RFA, les États-Unis ou le Canada.

### Marxisme-léninisme et « double culture »

Certes, dans la capitale voltaïque, des forces politiques de tendance « marxiste-léniniste » militent activement pour un rapprochement avec les pays de l'Est (*le Monde* du 5 juillet), même si, aujourd'hui, elles n'ont plus un poids déterminant dans les orientations du Conseil national de la révolution (CNR). Il est vrai aussi que la Haute-Volta a contracté de nouvelles alliances avec des pays socialistes comme l'Algérie et Cuba. Des missions algériennes et cubaines se succèdent à Ouagadougou. Récemment, un important accord de coopération et d'assistance a été signé à La Havane ; il portait sur l'industrie sucrière, la santé, l'agriculture, l'éducation, les transports et le commerce.

Pourtant, ces tendances sont à peu près équilibrées par un souci de réalisme à la fois économique et diplomatique. Ainsi la méfiance réciproque qui domine les relations entre la Côte-d'Ivoire et la Haute-Volta (chacune étant suspectée de vouloir « déstabiliser » l'autre) est-elle contrebalancée par des impératifs d'ordre géopolitique : les Voltaïques savent que, sans le débouché que constitue le port d'Abidjan, leur pays est menacé d'asphyxie économique. Le cas de la France est atypique, dans la mesure où les rapports franco-voltaïques font une large place à l'irrationnel. En privé, les responsables voltaïques (à commencer par le capitaine Sankara) reconnaissent qu'ils sont nourris d'une « *double culture* », à fois voltaïque et française.

A Paris, on n'a sans doute pas suffisamment pris en considération les facteurs psychologiques et, notamment, ce nationalisme exacerbé qui explique les réactions contradictoires des dirigeants voltaïques. De ce point de vue, la révision des accords de coopération entre les deux pays, qui devrait être achevée, pour l'essentiel, le 4 août prochain, devrait décrisper les relations bilatérales.

Du côté français, on se déclare prêt à relancer sur de nouvelles bases cette coopération, pour peu que certains ministres cessent de dénoncer périodiquement les « *agissements de l'impérialisme français* » et, sous réserve que Ouagadougou montre, par des gestes *symboliques*, une volonté d'ouverture sur le plan intérieur. Par exemple, en permettant au journal indépendant « *l'Observateur* » de reparaître et en accordant une certaine amnistie aux personnes impliquées dans le « complot du 28 mai ». Dès lors, Paris pourrait, par exemple, cesser de faire la sourde oreille aux demandes répétées des Voltaïques à propos de la coopération militaire. La Haute-Volta peut *sans doute compter sur* une aide accrue de la communauté internationale. Encore faut-il que celle-ci soit rassurée sur la capacité du régime à canaliser les excès de sa « révolution ».

LAURENT ZECCHINI.

(1) Cette situation ne peut qu'être aggravée par le licenciement, en mars dernier, de 1400 instituteurs membres du SNEAHV (Syndicat national des enseignants africains de Haute-Volta), coupables d'attitude « contre-révolutionnaire ». Le capitaine Sankara a beau affirmer que ceux-ci ont été remplacés par des enseignants de même niveau, il suffit de sortir de Ouagadougou et de se rendre dans les villages pour constater qu'il n'en est rien : ces « nouveaux instituteurs » ont parfois reçu une « formation » de trois mois, voire d'une dizaine de jours. En outre, les critères de caractère « révolutionnaire » l'emportent largement sur la formation pédagogique.

(2) 1 franc CFA vaut 0,02 F.

**Tchad**

## M. HISSÈNE HABRÉ SE RÉAFFIRME PRÊT A SE DÉMETTRE DE SES FONCTIONS

Le président tchadien, M. Hissène Habré, a réaffirmé, mardi 17 juillet, lors d'une conférence de presse tenue au Caire, qu'il était prêt à se démettre de ses fonctions si cela était nécessaire pour sauver l'unité du pays (il avait fait une déclaration semblable en mai dernier (*le Monde* du 1er juin).

« *Je suis prêt à me retirer complètement de la scène politique si cela est nécessaire pour réaliser l'unité du Tchad* », a déclaré le chef de l'Etat tchadien à l'issue d'une visite de trois jours en Egypte. Il a néanmoins précisé que la décision finale appartenait au peuple tchadien.

Evoquant le projet de conférence de réconciliation nationale à Brazzaville, le président Habré a déclaré que la date de cette réunion n'avait encore fait l'objet d'*aucun accord*. Il a souligné que cette conférence nécessitait d'être soigneusement préparée à l'avance « *afin d'éviter son échec, comme ce fut le cas pour d'autres conférences analogues* ».

De son côté, le GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition) de M. Goukouni Oueddeï a rejeté, lundi 16 juillet, les conditions posées par le chef de l'Etat tchadien pour la tenue de cette conférence : organisation sous l'égide des autorités congolaises ; réunion préparatoire des « *experts* » ; pas de discussions d'« *égal à égal* », le « *président légitime* » du Tchad acceptant seulement de négocier avec son opposition.

Dans un communiqué publié à Bruxelles, le représentant en Europe du GUNT, M. Remat Alhamdou, estime que ces conditions constituent en fait « *un refus de négocier et prouvent que M. Hissène Habré voudrait régler la question tchadienne par la force* ».

INÉDIT
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde
LA FRANCE 3e SUPERPUISSANCE
Les Anglo-Saxons, les Russes et nous. Influence de la France dans le monde : culturelle, linguistique. Puissance financière et zone franc. Défense, sciences de pointe : les armes classiques et nucléaires. Etendue : 2e domaine territorial mondial (zone maritime). DOM-TOM, l'Afrique et les 40 pays d'expression française. 350 pages. 70 F. Franco chez l'auteur :
FRANÇOIS DE PREUIL
CHATEAU DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON

La plus belle galerie de monstres qu'ait enfanté l'Histoire

Un seul de ces empereurs mourut naturellement. Les autres furent empoisonnés, étranglés ou "suicidés"... Ils étaient pourtant les maîtres du monde. Suétone nous raconte leurs "Vies", grandioses et misérables...

Offre exceptionnelle au prix coûtant*

Les empereurs du crime et de la débauche

Suétone, archiviste sous Hadrien et fils d'un tribun militaire, est une sorte de Saint-Simon par la verve, le souci du détail et de l'anecdote piquante, l'exactitude de l'information toute gauchie soit-elle par les rancunes et les antipathies de l'auteur. Ses "Vies" qui furent un des best-sellers de notre Moyen Age et de notre Renaissance ont imprégné l'esprit de nos ancêtres qui le citent à tout bout de champ. La lecture de Suétone facilite donc, curieusement, la compréhension de notre passé.

* Cette offre particulièrement avantageuse est un aspect des relations amicales que Jean de Bonnot entretient traditionnellement avec ses lecteurs.

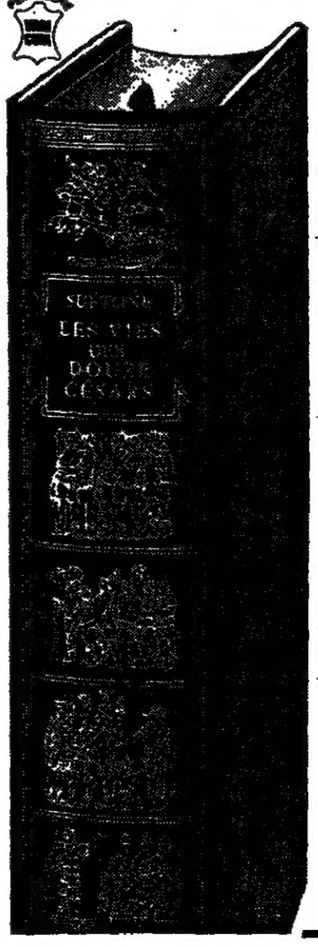

LES VIES DES 12 CÉSARS
par Caius Svetonius Tranquillus dit
SUETONE
avec 109 précieuses illustrations du XVIIIe siècle

Pourtant ces biographies minutieuses n'ont rien d'édifiant. Nous sommes là devant la plus belle galerie de monstres qu'ait enfanté l'Histoire. A côté de Jules, Auguste, Vespasien et Titus qui n'étaient pourtant pas des saints, les autres apparaissent comme d'innommables débauchés. Meurtriers, tortionnaires sadiques, joueurs, ivrognes, invertis, incestueux, voleurs... tous les vices et tous les travers de l'humanité stigmatisent ces empereurs dont les aventures évoquent irrésistiblement les trop fameuses "Cent vingt journées de Sodome" du marquis de Sade.

La différence, c'est que ces déments et ces pervers ne sont pas des personnages de fiction. Ils ont réellement existé. Les Néron, les Caligula, les Vitellius, les Domitien sont, vous le savez, des monstres historiques.

1 volume grand in-octavo 14 x 21 cm

Il faut lire ce livre plein de sang et de fureur. Comme nos anciens, puissions nous y apprendre l'horreur du crime et l'amour de la vertu. Rien n'est plus souhaitable, nous semble-t-il, en nos temps troublés.

La plus belle édition des "Vies" depuis longtemps

Elle l'est triplement. D'abord par la qualité de la reliure plein cuir de mouton taillé d'une pièce et orné d'un somptueux décor original poussé au dos sur or fin à 22 carats et repris sur les plats en "à-froid". Elle est belle aussi par la richesse de l'iconographie réunissant 109 précieuses illustrations hors texte du XVIIIe siècle, sans compter le frontispice, les culs-de-lampe et autres vignettes d'agrément. Enfin sa beauté tient également à l'élégante mise en page d'un texte de 576 pages in-octavo (14 x 21 cm) soigneusement imprimé sur un papier vergé chiffon filigrané "aux canons" et fabriqué à la forme ronde comme autrefois.

Autres raffinements

Tranche supérieure dorée à l'or véritable, signet et tranchefiles tressés, coins remplis main...

GARANTIE A VIE

Il vaut mieux avoir peu de livres, mais les choisir avec goût. Les beaux livres donnent à l'amateur éclairé des satisfactions inépuisables. Je ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails, qui prennent de la valeur chaque année, car l'or véritable et le cuir embellissent avec le temps. C'est pourquoi je m'engage à racheter mes ouvrages au souscripteur pour le même prix et à n'importe quel moment.

Jean de Bonnot

Le prix exceptionnel de cet ouvrage nous oblige à en limiter le tirage. Nous vous prions donc de nous excuser si nous ne pouvons pas honorer les demandes tardives.

BON OFFRE EXCEPTIONNELLE
(limitée à un seul livre par lecteur)
à envoyer à JEAN de BONNOT
7, Faubourg Saint-Honoré - 75392 Paris Cedex 08

Je souhaite profiter de votre offre exceptionnelle me proposant, au prix coûtant, "Les Vies des 12 Césars de Suétone" en un fort volume in-octavo, relié plein cuir, décoré à l'or fin 22 carats.
J'attendrai néanmoins le temps nécessaire pour qu'il puisse être relié (minimum 1 mois, maximum 4 mois). Néanmoins je le retiens dès maintenant afin d'être assuré de le recevoir étant donné son tirage limité.
Si ce livre ne me convient pas, je vous le renverrai, dans son emballage d'origine, sous dix jours sans rien vous devoir.
Si je décide de le garder, je vous règlerai le montant prix coûtant, soit 94,50 F (+ 12,10 F de frais d'envoi).

Nom ..... Prénoms .....
Adresse complète .....
Code postal ..... Commune .....
Signature ..... 1

Cette offre exceptionnelle pourra être suspendue à tout moment sans préavis.

# EUROPE

## Pologne

ACCUSÉS D'AVOIR BATTU A MORT UN JEUNE HOMME

### Deux policiers ont été acquittés

De notre envoyé spécial

Varsovie. – L'affaire Przemyk, *un événement qui a bouleversé* la Pologne en mai 1983, a connu lundi 16 juillet un épilogue attendu : la police a été blanchie de toute responsabilité dans la mort du jeune homme, un lycéen de dix-neuf ans qui avait succombé aux coups reçus *à la suite de son interpellation*. Seuls deux infirmiers ont été condamnés à des peines de deux ans et demi et deux ans de prison pour avoir « *participé à une rixe mettant en danger la vie d'un homme* », c'est-à-dire pour avoir malmené et jeté à terre la victime. Les deux médecins qui avaient négligé d'hospitaliser le blessé ont été condamnés pour faute professionnelle, mais sans que cela entraîne de conséquences pratiques pour eux.

Au cours du procès huit témoins avaient pourtant rapporté que la victime avait elle-même affirmé avant sa mort avoir été violemment battue dans le commissariat, et les experts avaient expliqué que tout portait à croire que les coups reçus à l'intérieur de ce commissariat étaient à l'origine de la mort (survenue à la suite d'un éclatement de l'intestin en de multiples endroits). Les infirmiers avaient, eux, affirmé que leurs déclarations faites pendant l'instruction et par lesquelles ils s'accusaient d'avoir battu la victime, avaient été obtenues sous l'effet de la menace.

Un ami de la victime interpellé en même temps qu'elle avait déclaré avoir entendu les *hurlements* de douleur de Grzegorz Przemyk, tandis qu'un policier criait : « *Frappez-le de manière qu'il ne reste pas de traces.* » Rien n'y a fait, et la preuve a *sans doute été apportée*, en particulier pour les quelque soixante mille personnes qui avaient assisté aux obsèques du jeune homme, que la police est, par nature, intouchable, surtout dans les affaires à caractère politique.

La mère du jeune Przemyk, Mme Barbara Sadowska, est connue pour ses liens avec l'opposition et elle-même avait été agressée et menacée par des inconnus peu avant la mort de son fils. Autre aspect « exemplaire » de l'affaire, elle a illustré les risques courus par les avocats qui osent mettre en cause certaines méthodes. Me Maciej Bednarkiewicz, avocat de Mme Sadowska, a été arrêté en janvier dernier (et remis en liberté peu avant le verdict). Il est accusé d'« *incitation à faux témoignage* » et aussi d'« *assistance à un déserteur de la Zomo* » (la police motorisée), un homme que l'avocat affirme avoir éconduit, flairant une machination, lorsqu'il s'était présenté à son domicile.

A la suite de cette arrestation, un autre avocat, Me Sila-Nowicki, défenseur de longue date des détenus politiques, avait écrit au général Jaruzelski une lettre ouverte où il dénonçait cette « *provocation montée de toutes pièces* » contre son collègue, en ajoutant que la manière dont était instruite l'affaire Przemyk « *ne pouvait qu'éveiller l'aversion de la société vis-à-vis de l'appareil policier tout entier* ». Cette lettre a valu à Me Sila-Nowicki une instruction judiciaire pour « *calomnie à l'encontre des organes supérieurs de l'Etat* », de nature à « *alimenter une campagne de propagande dirigée contre les intérêts de la Pologne populaire* ».

#### Premier indice officiel d'une amnistie

Dès le mois de mars dernier, la mère de la victime s'était retirée de la partie civile, écœurée par la tournure que prenait le procès. Le grand retentissement de l'affaire dans l'opinion, la large couverture que lui a *accordée la presse polonaise* avaient pourtant pu faire croire qu'on s'orienterait vers un verdict de nature à rassurer un peu l'opinion publique sur les limites de l'impunité des policiers. C'est tout le contraire qui s'est produit.

Un appel à une « large amnistie » pour les prisonniers politiques a été lancé lundi 16 juillet par le Mouvement patriotique pour la renaissance nationale (PRON), un organisme dont la fonction est d'exprimer le soutien de la « nation » au régime. C'est là le premier signe incontestable de l'imminence d'une amnistie, *mais il ne permet pas d'en déterminer* les dimensions exactes et donc la signification réelle des mesures attendues pour la fin de cette semaine. Le PRON, après avoir justifié sa démarche par la « *stabilisation* » de la situation dans le pays et par la nécessité pour le pouvoir de conforter la confiance que lui a exprimée « *la grande majorité du pays* » à l'occasion des élections locales de juin dernier, demande que « *ceux qui se sont engagés dans des activités contraires aux droits et aux intérêts de la nation et de l'Etat puissent reprendre une vie normale* ».

Plus précisément, le PRON demande que « *soit donnée une chance à ceux qui ont été condamnés ou qui sont l'objet d'une instruction judiciaire* ». Cette formulation pourrait être considérée comme un appel à une amnistie *totale, mais le texte* indique aussi que la mesure devra « *prendre en considération les intérêts vitaux du pays et la nécessité de préserver l'ordre et la tranquillité intérieurs* » ce qui laisse la porte ouverte à une interprétation beaucoup plus restrictive. *Les décisions définitives* devraient être prises, si elles ne l'ont pas déjà été, lors de la réunion du bureau politique du parti mardi 17 juillet et entérinées par le Parlement à la veille du quarantième anniversaire du régime le 22 juillet.

Cet anniversaire sera marqué par la présence à Varsovie des délégations des pays socialistes frères. Ce rassemblement sera cependant d'un niveau plus modeste que celui auquel on assiste habituellement en de pareilles circonstances. Seuls deux pays, l'URSS et la Hongrie, seront, en effet, représentés par leurs premiers secrétaires, MM. Tikhonov et Lazar, apprend-on de source officieuse. Les autres délégations seront d'un rang inférieur.

JAN KRAUZE.

## LA GRÈVE DES MINEURS BRITANNIQUES ET LA SITUATION EN GRANDE-BRETAGNE

### Nouvel échec pour Mme Thatcher

*(Suite de la première page.)*

La déclaration de guerre aux collectivités locales dirigées par les travaillistes et l'interdiction des syndicats à Cheltenham se ressemblent, de même que la sanction qu'elles ont provoquée dans les deux cas. Il s'agissait de deux projets chers à Mme Thatcher, parfaitement conformes à ses idées et à son sens particulier de l'autorité gouvernementale. Ils sont révélateurs de son « *autoritarisme* » intransigeant, disent ses adversaires, symptomatiques de son « *tempérament un peu excessif* », reconnaissent certains de ses partisans, aujourd'hui de plus en plus embarrassés.

Pour prendre ces décisions qu'elle prévoyait de longue date, mais qu'elle savait difficilement acceptables, Mme Thatcher a attendu les élections de juin 1983. Forte de l'écrasante majorité obtenue alors, elle a manifestement cru ensuite qu'elle pouvait se permettre d'imposer plus aisément ses vues, sans prendre trop de précautions. Elle a péché par excès de confiance. Dans l'affaire de Cheltenham, elle a même omis de prendre l'avis de l'ensemble des membres de son cabinet, en dehors du cercle restreint de ceux qui lui sont le plus fidèles. Certains s'en sont plaint amèrement et cela s'est su.

Ce fut le véritable point de départ d'un *mouvement de* « *grogne* » parmi les « *sans grade* » du Parti conservateur qui, cette fois et à plusieurs reprises depuis, ont déclaré plus nettement que Mme Thatcher se serait évité les déconvenues qui s'accumulent maintenant, si elle avait pris soin de prendre l'avis de ceux qui sont au contact de l'opinion publique. Plusieurs députés ont été jusqu'à lui dire récemment, en privé, qu'elle « *donnait l'impression de perdre le sens des réalités* ».

L'affaire de Cheltenham et les protestations auxquelles elle a donné lieu avaient marqué en quelque sorte le réveil des syndicats après de longs mois de prudence dus au choc qu'avait représenté le « *raz de marée* » conservateur aux élections de l'an dernier. Pour la première fois la Confédération nationale, le TUC, était sortie de sa réserve pour appeler à une grève générale d'une demi-journée dans la fonction publique.

A présent, les syndicats – quelles que soient les réticences de beaucoup à l'égard du mouvement déclenché par les mineurs et les dockers – ont retrouvé une confiance que la décision de la Haute Cour ne peut que renforcer, si bien que, de l'avis même de quelques députés conservateurs, le gouvernement « *ne peut plus se permettre aucune erreur avant longtemps* ».

FRANCIS CORNU.

### Douvres prend son mal en patience

De notre envoyé spécial

Douvres. – Des docks *déserts au* pied des falaises, des parkings vides éclairés au néon... La grève prend, à la nuit tombée, dans les deux ports qui délimitent la ville à l'est et à l'ouest, des allures d'interruption générale.

La vie portuaire sur les aires de fret a, en fait, cessé *lundi 16 juillet*, à 18 heures, après que les dockers, officiellement en grève depuis le matin, eurent achevé le chargement de tous les camions et des conteneurs qui attendaient encore un embarquement. Curieuse journée de grève, qui s'est soldée par une activité plus intense qu'un jour normal, les grévistes du TGWU, le syndicat des transports, ayant eu à cœur de préparer ce que l'un d'eux appelle une « *situation saine* ».

Aussi la grève des cinq cent vingt dockers de Douvres tranche-t-elle avec les images habituelles des débrayages sur les quais. Aucun piquet de grève n'est visible, aucun attroupement. Les dockers n'ont pas à interdire l'accès sur le port, puisque personne ne se présente aux postes de contrôle. Des transporteurs du Marché commun, français ou belges, qui n'avaient pas embarqué avant l'« heure butoir », ont été priés d'attendre la reprise sur des parkings de communes avoisinantes ou le long de la route de Londres. Les armateurs ont dérouté leurs cargos, et les transbordeurs encore à quai sont destinés au seul trafic des passagers.

Douvres, des ports à la ville, donne l'impression de prendre tranquillement son mal en patience. La grève des dockers est des plus discrètes, et personne ne croit vraiment qu'elle puisse durer. Pourquoi ? Parce que Douvres est un des symboles (et un poumon) de la vie économique de la Grande-Bretagne. La bonne marche de ses ports y est plus nécessaire qu'ailleurs pour la quiétude psychologique de l'île, pour combattre la sensation d'isolement. « *Douvres*, dit un fonctionnaire des docks, *ne se met pas en grève sans d'excellentes raisons. En cas de conflit social, c'est la fermeture de notre port qui inquiète d'abord le pays.* ».

Et, franchement, à Douvres, le conflit n'est pas parti pour être des plus durs. Après la décision, prise lundi matin, d'interrompre les activités sur les zones de marchandises, certains des cinq cent vingt dockers, pourtant adhérents du TGWU, ont clairement manifesté leur désapprobation de cet ordre de grève. Le soutien au mouvement des mineurs reste, sous les falaises blanches, une idée vague, et le risque de voir le gouvernement de Mme Thatcher dénoncer l'accord de 1947 paraît bien faible. D'autant que les dockers ont entendu toute la journée des membres du gouvernement et du patronat multiplier les assurances sur le maintien des garanties d'emploi des dockers.

Les grévistes réticents se rassurent en rendant grâce au syndicat local de n'avoir pas bloqué le trafic des passagers à destination du continent. La mesure, pour le coup, aurait paru tout à fait disproportionnée. Douvres évite ainsi les images des files d'attente des touristes sur les quais, la colère des vacanciers et la paralysie générale. Les rotations des car-ferries pour passagers et des hydroglisseurs restent normales, et, après quelques heures d'incertitude dimanche, les Anglais en partance ont compris qu'il n'était pas nécessaire de modifier leurs projets de vacances.

PHILIPPE BOGGIO.

### Dans la perspective de sa privatisation

### BRITISH AIRWAYS CÉDERAIT DES LIGNES AÉRIENNES A BRITISH CALEDONIAN

La direction de l'aviation civile britannique (CAA) propose, dans un rapport au gouvernement, de transférer à d'autres compagnies des lignes aériennes actuellement exploitées par la compagnie British Airways.

Selon le *Financial Times*, elle aurait ainsi recommandé de confier à la compagnie British Caledonian les vols à destination de l'Arabie Saoudite et du Zimbabwe. Ce transfert réduirait la part de British Airways dans le trafic *national de 83 %* à 75 %. Ses recettes diminueraient de 7 %.

La CAA s'est montrée plus prudente que certains partisans d'une concurrence renforcée entre compagnies ne le souhaitaient. Elle était prise dans un dilemme. D'un côté, la privatisation de British Airways, souhaitée par le gouvernement en 1984 ou 1985, rend nécessaire un allégement de la position dominante de cette compagnie ; de l'autre, une trop grande perte de lignes et donc de recettes – non indemnisée, précise le rapport – pourrait compliquer la vente de British Airways au secteur privé. La CAA a donc choisi de ne pas bouleverser le marché britannique du transport aérien.

### DE CHERBOURG A DUNKERQUE

### Des camions dans la souricière

De notre correspondant

Lille. – A Calais, Boulogne, Dunkerque, la grève des dockers britanniques n'a eu vraiment de répercussions fâcheuses qu'au début de l'après-midi du lundi 16 juillet. On craignait un blocus total. On a poussé un soupir de soulagement quand on a appris que les grévistes de Douvres laissaient passer les touristes vers le continent. A Calais surtout, premier port français de passagers, où 7 millions de personnes transitent chaque année, les compagnies Townsend et Sealink ont pu assurer les quelque 50 à 60 traversées des touristes et de leurs voitures en direction ou venant de Douvres.

On a d'autant plus apprécié ce feu vert accordé aux touristes que déjà la saison avait débuté sous de mauvais auspices avec les nouvelles exigences du gouvernement français, qui ne se contentait plus des *formulaires* des compagnies maritimes britanniques comme pièces d'identité. Cette disposition avait porté un coup sérieux aux journées *No Passeport* qui permettaient aux sujets de Sa Majesté britannique de passer vingt-quatre heures à Boulogne et à Calais pour le plaisir d'une traversée et de quelques emplettes. On avait trouvé depuis lors quelques accommodements avec les autorités britanniques. Tout allait donc bien de nouveau... Tout continue donc pour le mieux pour le moment.

C'est pour le fret que rien ne va plus. Le blocage des camions par des dockers provoque une véritable paralysie. On dit de ce côté de la Manche qu'à Douvres les autorités ont déjà prévu de banaliser une autoroute, ce qui permettra aux lourds camions de se garer. Rien de semblable à Calais, Boulogne et Dunkerque. Néanmoins, une réunion s'est tenue à la sous-préfecture de Calais pour prévoir des emplacements de parking pour les poids lourds qui vont venir « buter » sur le port sans possibilité, pour le moment, de traverser la Manche.

A Dunkerque, où l'on commence surtout avec Ramsgate et Felixstowe, on espérait quelques arrangements puisque, dans ces deux ports, les dockers sont des employés de compagnies privées. Ceux-ci, néanmoins, se sont déclarés solidaires de leurs camarades des autre ports, et la paralysie est intervenue pour les marchandises, à Dunkerque, au début de l'après-midi de lundi, comme à Boulogne et à Calais.

Pour les ports de Boulogne et de Calais où le trafic essentiel est celui des passagers et des véhicules légers, la grève des dockers de Grande-Bretagne n'est donc pas considérée, pour le moment, comme un inconvénient majeur. A Dunkerque, l'appréciation est différente. Dans les trois ports de la Manche et de la mer du Nord, on ne pense cependant pas dans les milieux économiques et maritimes que ce mouvement puisse se prolonger longtemps. La Grande-Bretagne ne peut plus se permettre d'être seulement une île. On pense que le gouvernement britannique devra, d'une manière ou d'une autre, prendre les solutions qui s'imposent.

Plus à l'ouest, Cherbourg exprime son inquiétude. La compagnie française Truckline est paralysée depuis le 13 juillet et a dû mettre en chômage technique deux cents salariés.

G. S.

### Au Danemark

### LES PORCS A LA DIÈTE

*(De notre correspondante.)*

Copenhague. – Les milieux agricoles danois suivent avec attention et inquiétude l'évolution de la situation en Grande-Bretagne, qui est leur principal acheteur de viande de porc (20 % de leur production totale) et de leur beurre (600 à 800 tonnes sont expédiées chaque semaine outre-Manche). Déjà, ce week-end, le porte-conteneurs *Dana-Maxima*, qui n'avait pu débarquer sa cargaison de denrées alimentaires à Grimsby, a dû rebrousser chemin et rentrer à Esbjerg.

Si toutes les ports du Royaume-Uni étaient paralysés au cours des jours prochains, les exportateurs danois devraient alors utiliser la voie des airs. Au moins pour une partie de leurs marchandises, car il ne serait pas imaginable de conserver par ce moyen un rythme hebdomadaire de livraisons, qui fait rentrer en général plus de 100 millions de couronnes (80 millions de francs) dans les caisses du Danemark.

Les représentants des organisations paysannes ont déjà commencé à envisager plusieurs solutions pour caser provisoirement des surplus qu'ils ne peuvent espérer écouler vers les autres pays d'Europe, sursaturés en ce domaine pour l'instant. Ils ont donc conseillé aux éleveurs de moins nourrir leurs porcs pour les empêcher de grossir trop vite et éviter de les laisser prendre quelques kilos de plus avant de les mener à l'abattoir. Mais surtout, ils ont déposé une demande auprès des instances communautaires afin de pouvoir, le cas échéant, emmagasiner leurs produits dans les chambres froides de la CEE (les frais de stockage à la charge du pays qui stocke).

CAMILLE OLSEN.

# ASIE

## Chine

### Une quarantaine de milliers de personnes seraient visées par la campagne de « rectification du travail du PC »

De notre correspondant

Pékin. – Alors que la chaleur s'installe dans la capitale, chassant une partie des dirigeants vers des climats plus cléments, la campagne de « *rectification du travail du parti communiste* » continue avec la célébration du soixante-troisième anniversaire du PCC, fondé dans une maison de Shanghaï le 1er juillet 1921 par une douzaine de jeunes révolutionnaires. Bien que la direction du pays fasse encore une large place aux « *anciens* », les membres fondateurs ne sont plus de ce monde.

Cet anniversaire sans fanfare n'a été célébré que par quelques réunions et articles, jalons dans un de ces mouvements de rectification dont le PCC a le secret et qui avait, un temps, dérapé en une « *campagne contre la pollution spirituelle* ». Devant l'inquiétude soulevée par cette initiative, la direction avait mis le hola (*le Monde* du 13 avril). Mais l'initiateur de la campagne, le chef de la propagande du PCC, M. Den Liqun, a conservé son poste et se montre très actif, effectuant des tournées en province ponctuées de discours qui sont autant de plaidoyers *pro domo*.

Le but de la rectification actuelle est, plus modestement, de « *purifier* » le PCC. Son secrétaire général, M. Hu Yaobang, a donné à l'ancien ministre japonais des affaires étrangères, M. Miyazama, le chiffre d'une quarantaine de milliers de personnes visées, dont trois mille auraient déjà été exclues. C'est peu sur un total de plus de quarante millions de membres, dont un peu plus de 10 % recrutés depuis cinq ans. Selon la circulaire nº 9 de la commission du Comité central sur la « *consolidation du parti* », il s'agit, dans l'ordre, des « *gauchistes* », des tenants d'un « *factionnalisme* » que l'on dit issu de la prétendue « *grande révolution culturelle* » et de ceux qui abusent de leur position.

Même si la « droite » et les tenants des vieilles traditions sont encore mentionnés parmi les déviationnistes, il demeure clair que « *nous ne devons jamais sous-estimer les effets néfastes de la « grande révolution culturelle »* (1) qui « *doit être totalement remise en cause* » (2). Pour cela et pour remettre au goût du jour des cadres qui se font parfois tirer l'oreille, bloquant les réformes, harcelant les promoteurs de celles-ci, ou de nouveaux industriels et commerçants individuels – la presse en parle souvent, – des « *réglementations sur l'éducation régulière des cadres dans la théorie du marxisme-léninisme* » ont été publiées. On apprend ainsi, selon l'agence Chine nouvelle, qu'« *un grand nombre de cadres n'ont aucune connaissance de base systématique du marxisme-léninisme* » et que certains « *ne comprenaient pas le sens des termes de capitalisme, socialisme et de « à chacun selon son travail* ».

#### Le respect des lois

Pour y remédier, le PCC s'efforce aussi d'attirer un maximum d'intellectuels. Des chiffres publiés dans *plusieurs provinces parlent d'un* pourcentage d'environ 20 % d'intellectuels parmi les nouvelles recrues. Pourtant, d'autres dirigeants semblent accorder bien moins d'importance à l'idéologie en tant que telle qu'à la poursuite de la politique de *modernisation* (dont le but avoué est de quadrupler la production avant l'An 2000). Tel M. Peng Zhen, président du comité permanent de l'Assemblée populaire nationale. Citant rapidement, comme pour la forme, au début et à la fin d'un discours prononcé à Tianjin, en juillet, le « *marxisme-léninisme et la pensée de Mao Zedong* », il s'est surtout étendu sur la discipline et le respect des lois, ainsi que sur la nécessité de l'ouverture vers l'étranger : « *Les procédés techniques n'ont pas de frontière... et peuvent servir tous les hommes.* »

M. Peng Zhen se fait actuellement l'apôtre du respect du droit et de la Constitution, y compris par les organes du PCC et par ses dirigeants, qui « *ne peuvent se placer au-dessus des lois* ». Chef en fait d'un Parlement qui ne se réunit qu'une fois par an, M. Peng a souvent mis l'accent sur le renforcement des pouvoirs du législatif et, il y a quelques jours, sur la nécessité, *dans le cadre d'une décentralisation*, de renforcer ceux des assemblées provinciales. Il faut dire que certaines provinces sont plus peuplées que bien des Etats européens. Le Comité permanent vient d'ailleurs d'adopter de nouvelles mesures pénales. Curieusement, certains organes de presse chinois ont mis l'accent sur leur aspect répressif – prolongeant dans certains cas la garde à vue de « *criminels* » de deux à trois mois – et d'autres sur leur aspect libéral : ainsi, la libération, sous condition sera-t-elle plus facile.

Ces différences de perspectives peuvent surprendre dans un Etat fondé sur le centralisme démocratique. Elles indiquent que le débat n'est pas clos. Même si les « *gauchistes* » en sont tenus à l'écart. Mais tout donne à penser que la remise en ordre sera achevée pour le 1er octobre, fête nationale et trente-cinquième anniversaire du régime. Les dirigeants entendent donner à ces célébrations une ampleur exceptionnelle. Pour la première fois depuis la chute de Lin Biao, un défilé militaire traversera la place Tiananmen. Les soldats étrenneront leur nouvel uniforme, et les officiers leurs grades, supprimés lors de la révolution culturelle. Les préparatifs vont bon train dans la capitale. Un grand échangeur routier devrait être achevé à temps près de ce temple à l'ouverture vers l'étranger qu'est le gigantesque et ruineux Hôtel Grande-Muraille. La place Tiananmen est livrée aux peintres qui badigeonnent de vermillon l'entrée de la cité interdite. Le portrait de Mao Zedong, qui en avait été décroché en *mars pour travaux, attend sans* doute dans une remise de connaître son sort.

Propos recueillis par
PATRICE DE BEER.

(1) Discours prononcé fin juin par le général Yang Shangkun, vice-président de la commission militaire du PCC, devant des responsables de l'armée.

(2) Editorial du *Quotidien du peuple* du 1er juillet.

## Yougoslavie

● CONDAMNATION DE NATIONALISTES ALBANAIS. – Sept nationalistes albanais accusés d'appartenir à une organisation clandestine ont été condamnés lundi 16 juillet à Bitolj (Macédoine) à des peines allant de trois à douze ans de prison. Environ quatre-vingts personnes ont ainsi été condamnées au cours des derniers trois mois pour appartenance à des organisations nationalistes albanaises prônant la création d'une République fédérée du Kosovo. (*AFP.*)

هكذا من الأصل



Le Monde

# politique

## LE PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

### Le Sénat en première ligne

**Le projet de modification de l'article 2 de la constitution visant à élargir aux libertés publiques le champ d'application du référendum devrait être approuvé mercredi 18 juillet par le conseil des ministres. Il serait soumis à la commission des lois de l'Assemblée nationale le 25 juillet puis débattu en séance publique, au Palais-Bourbon, le 26.**

***Le projet de révision,* dont l'initiative, dans le cas présent, appartient au président de la République — *« sur proposition du premier ministre »*, selon les termes de l'article 89 de la Constitution, — doit être adopté en termes identiques par l'Assemblée nationale et le Sénat avant d'être soumis au référendum au mois de septembre.**

Le Sénat, s'il modifie un tant soit peu le projet sans obtenir l'accord de l'Assemblée nationale, peut bloquer — ou au moins ralentir — la procédure et, en dernière extrémité, empêcher l'organisation du référendum. Son attitude sera donc déterminante. Elle dépend, pour partie, de la rédaction du projet qui lui sera soumis. Ceux qui, autour de M. François Mitterrand, élaboreint ce texte le font sur la base d'une phrase de l'article 34 de la Constitution selon laquelle la loi définit les règles concernant *« les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques »*. C'est sur cette définition que s'appuie le projet dont le but est d'ouvrir droit à l'organisation de référendums sur les libertés publiques.

Le Sénat, qui s'est fait une spécialité de la défense sourcilleuse des libertés — c'est ainsi, du moins que ses membres aiment à se présenter — peut être tenté d'en rajouter. D'autant que les dirigeants de l'opposition s'efforcent, depuis les élections européennes du 17 juin, d'accréditer l'idée suivant laquelle le Sénat est, par sa composition politique, devenu le véritable représentant de la volonté nationale.

Contrairement à ce qu'avaient imaginé les pères de la Constitution de 1958 — M. Debré pensait que le Sénat serait le plus fidèle soutien du chef de l'Etat, — la deuxième Assemblée a été, sous le général de Gaulle, le lieu de résistance à l'exécutif. *« Forfaiture »*, s'était écrié son président, M. Gaston Monnerville, en 1962, lorsque le général de Gaulle avait soumis à référendum, passant outre à la procédure prévue par la Constitution, le projet d'élection du président de la République au suffrage universel. Un grave contentieux était ouvert et, riposte quelque peu mesquine, le général de Gaulle avait alors donné consigne de n'envoyer au Sénat, pour défendre les projets gouvernementaux, que des secrétaires d'Etat.

#### Traîner les pieds

Après une période de normalisation sous le septennat de Georges Pompidou, le Sénat est revenu bien en cour sous le mandat de M. Valéry Giscard d'Estaing. Il est vrai que, de 1976 à 1981, la majorité de l'Assemblée nationale, rendue fragile par la contestation du RPR, incitait le président de la République à faire les yeux doux aux sénateurs. C'est ainsi que M. Raymond Barre, premier ministre, demanda au Sénat — initiative sans précédent sous la Ve République — d'approuver une déclaration de politique générale du gouvernement, le 28 mars 1977.

L'arrivée de la gauche au pouvoir a conféré au Sénat, dominé par l'opposition qui en a fait son bastion, un poids politique nouveau. Le Sénat n'a pas de moyens d'action déterminants — il ne peut pas renverser le gouvernement, et l'Assemblée nationale a toujours le dernier mot dans le travail législatif — mais ses méthodes de travail, le peu de prise que l'exécutif a sur lui, permettent à cette assemblée de traîner les pieds jusqu'à pratiquer l'obstruction systématique. *(Lire page 8 le dossier établi par Anne Chaussebourg.)*

Depuis 1981, il était tentant pour les dirigeants de l'opposition de rendre au Sénat un dynamisme perdu. Ils s'y sont efforcés. Et de faire miroiter à ses membres un accroissement de leurs pouvoirs. M. Valéry Giscard d'Estaing d'abord, puis M. Jacques Chirac se sont engagés dans cette voie. En suggérant que les projets de lois portant sur les *« libertés essentielles »* (nationalisations, liberté de l'enseignement, régime électoral notamment) ne puissent être adoptés qu'en termes identiques par les deux Assemblées, le président du RPR n'a fait que reprendre une idée émise par M. Valéry Giscard d'Estaing dans son livre *Deux Français sur trois*.

Outre que cette démarche est contradictoire avec celle adoptée — en vain — par le général de Gaulle qui voulait réduire les pouvoirs de la Haute Assemblée, MM. Giscard d'Estaing et Chirac se proposent — le second pour des raisons d'opportunité tactique — de renforcer le rôle d'une assemblée de notables élus au suffrage indirect. *« C'est la IVe République plus Boulanger »*, estime M. Lionel Jospin, en jugeant la procédure suggérée par M. Chirac.

Quoi qu'il advienne de l'initiative référendaire lancée par M. Mitterrand, les propositions de M. Chirac resteront. Elles sont pour le moins originales en termes constitutionnels et ouvrent la voie à un autre débat sur l'équilibre des pouvoirs, le bicamérisme, le mode d'élection des sénateurs.

JEAN-YVES LHOMEAU.

### M. Pinton, président des adhérents directs de l'UDF, souhaite que l'opposition appelle à voter « non »

M. Michel Pinton, président des adhérents directs de l'UDF, a annoncé, mardi 17 juillet, à l'AFP, qu'il souhaite que l'opposition *« appelle à voter non, aussi bien au Parlement qu'au référendum »*, à propos de la révision constitutionnelle souhaitée par M. Mitterrand. M. Pinton indique qu'il défendra cette position, jeudi, devant le bureau politique de l'UDF.

*« Toute cette affaire est en trompe-l'œil*, estime-t-il. *Le prétexte, c'est l'élargissement des libertés, mais la réalité c'est le maintien au pouvoir et si possible le rétablissement de ce pouvoir branlant grâce à une formule astucieuse. »* L'opposition, selon lui, *« ne doit pas s'arrêter à l'apparence mais aller à la réalité. La réalité est que nous ne voulons pas que le pouvoir se maintienne. Par conséquent, il faut voter non à François Mitterrand (...) Ce serait une victoire considérable si M. Mitterrand était pris à son propre piège et perdait le référendum. Le régime marxiste qui nous gouverne ne se remettrait pas de cet échec. »*

Cette prise de position qui n'exprime apparemment que le point de vue personnel de M. Pinton est le contre-pied de toutes celles qui se sont exprimées jusqu'à présent au sein de l'UDF. On se souvient notamment que M. Raymond Barre s'est félicité, sous réserve de connaître le texte précis du projet, de l'initiative prise par M. Mitterrand. L'ancien premier ministre souhaite que le président de la République, sa première consultation réussie, soumette aux Français, par référendum, la question de la liberté de l'enseignement et engage, à cette occasion, son mandat comme l'avait fait le général de Gaulle en 1969. Pour sa part, M. Bernard Stasi (CDS) estime même que le référendum doit être *« noyé sous les oui »*, afin de le banaliser de telle sorte qu'il ne permette pas à M. Mitterrand d'en tirer un argument de légitimité. Quant à M. Valéry Giscard d'Estaing, il s'est réservé le temps de la réflexion avant de déterminer sa position.

Les parlementaires UDF, eux aussi, *se donnent du temps*. Le bureau du groupe de l'Assemblée nationale s'est réuni mardi matin, avant l'ensemble du groupe l'après-midi. Son président, M. Jean-Claude Gaudin, a déclaré : *« Une fois de plus, Pinton fait du mal à l'UDF. Il n'est pas possible de répondre « non » à un texte qu'on ne connaît même pas. »* Les parlementaires UDF occuperont la semaine qui vient en concertation avec les députés RPR et les sénateurs.

L'initiative prise par M. Pinton qui veut créer un *« comité national du « non » à François Mitterrand »* et réunir la semaine prochaine une convention nationale des adhérents directs de l'UDF ne préjuge en rien les décisions des instances qu'il anime. C'est ainsi que l'entend M. Paul Girod, sénateur de l'Aisne, qui préside avec M. Pinton l'Amicale des parlementaires adhérents directs de l'UDF, laquelle rassemble une dizaine de députés et une vingtaine de sénateurs.

### « L'Humanité » : pas de palliatif

Sous le titre « Réponse à l'attente », Charles Silvestre, qui signe l'éditorial de *l'Humanité* du 17 juillet, écrit : *« Si le climat politique devait rester tel qu'il est dépeint par les grands moyens d'information, après l'annonce par le président de la République d'un projet de référendum pour l'automne, ce n'est pas 43 % d'abstentionnistes que l'on compterait au soir du prochain scrutin comme au soir du 17 juin, c'est sans aucun doute nettement plus. »*

Après avoir relevé que, aux européennes, *« des millions d'électeurs ont bel et bien sanctionné la politique gouvernementale »*, il conteste que le PC ait inventé *« l'exigence d'une politique économique et sociale plus juste et plus efficace »*, exigence qui, dit-il, *« n'a nul besoin d'être inventée »*, car *« elle existe »*. Il ajoute : *« Une véritable initiative gouvernementale serait, sans aucun doute, la plus appropriée, mais, à défaut, l'actualité offre elle-même l'occasion de répondre à l'attente.*

*» Dans le budget en préparation, l'impôt devrait être corrigé en faveur des foyers modestes et des entreprises qui investissent, qui embauchent. En revanche, il devrait être plus sévère concernant les profits non investis, les gâchis, les spéculations qui alimentent l'inflation. »*

Recommandant que *« toute la fiscalité, directe et indirecte »*, soit prise en compte, il évoque *« les affaires Creusot-Loire et Citroën »*, qui, dit-il, *« désignent de manière caricaturale le mal »*. En conclusion il note : *« Voilà ce qu'il est urgent de modifier. Aucun palliatif ne saurait s'y substituer. »*

● *M. Jean-Claude Groshens*, ancien recteur, a été nommé par M. Jacques Chirac secrétaire national du RPR aux affaires culturelles. Jusqu'alors chargé de mission aux affaires culturelles, M. Groshens se consacrera désormais entièrement à ses nouvelles fonctions. Il est en effet remplacé comme directeur du cabinet de M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, par M. Yves Fromion, jusqu'alors chargé de mission à ce cabinet.

SOCIETE ITALIENNE LEADER DANS LE SECTEUR DE L'EMBALLAGE

Pour le renforcement de son organisation de vente recherche pour la France du centre-nord

DES AGENTS

même multimandataires

On demande expérience et connaissance du marché des calandrés rigides et plastifiés.

Merci d'adresser votre candidature à: Casella Postale 10527 - 20100 MILAN, ITALIE

*Point de vue*

### Référendum et libertés

par JEAN FOYER (*)

VOILA trente-neuf ans que le *référendum est entré* dans les textes et dans la pratique constitutionnels par l'action et la volonté du général de Gaulle. A l'été de 1945, il était impossible de réunir les Assemblées instituées par les lois de 1875 ; force était de remonter à la source du pouvoir, le suffrage universel. Mais, pour l'avenir, la loi du 2 novembre 1945 introduisait, en matière constitutionnelle, un référendum de ratification, maintenu en 1946 et en 1958.

Selon l'article 3 de la Constitution du 4 octobre 1958, le peuple exerce sa souveraineté par ses représentants et par la voie de référendum. Cette procédure est étendue au domaine législatif ordinaire, sous la forme d'un référendum de décision directe, par l'article 11 ; mais, pour des raisons qui tiennent aux conditions d'élaboration du texte, il l'est *d'une manière étriquée. Deux sortes* de lois seulement peuvent être soumises à la procédure référendaire et ne le sont jamais de plein droit.

La décision, discrétionnaire et prise sans contreseing, appartient au seul président de la République, sur la proposition du gouvernement ou la proposition conjointe des deux Assemblées. Il ne s'agit donc point là d'une procédure législative normale, mais d'une issue permettant de sortir d'une situation de blocage, de l'un des moyens d'exercer la fonction présidentielle d'arbitrage.

Telle est la lettre de l'article 11. La pratique du général de Gaulle a sensiblement transformé le référendum prévu par cet article. Non seulement, elle l'a étendu au domaine constitutionnel, en 1962 et en 1969, ce qui demeure discuté en droit, mais encore l'initiative a-t-elle passé dans la réalité du gouvernement ou des Assemblées au chef de l'Etat désireux de soumettre au corps électoral lui-même des décisions fondamentales — le destin de l'Algérie, notamment, — en engageant devant le pays sa responsabilité politique. Selon la pratique gaullienne, le référendum était indivisiblement lié à une question de confiance posée par le président de la République.

Pour avoir voulu revenir à la lettre de l'article 11 et s'être abstenu de mettre son mandat en jeu, le président Pompidou n'obtint qu'un médiocre succès lorsque, en avril 1972, il soumit au référendum le projet de loi autorisant la ratification du premier traité d'élargissement des Communautés européennes.

Qu'en annonçant un référendum sur une modification de l'article 11, *qui ferait entrer le droit* des libertés publiques dans le domaine référendaire, le président de la République ait cherché, pour lui-même et pour les socialistes, une confirmation de leur légitimité, voilà qui ne saurait faire de doute. M. Mitterrand était visiblement inquiet des jugements portés par un nombre grandissant de Français sur l'attitude du pouvoir qu'il incarne à l'égard des libertés : des pans entiers de la propagande socialiste s'effondraient sous ses yeux. Mais il n'est point sûr que l'opération présidentielle, à laquelle son auteur a voulu donner un style gaullien — n'imite pas cependant le général de Gaulle qui veut, — soit promise au succès espéré.

#### Le dernier mot au peuple

Certains retournements sont mal perçus par l'opinion : le président avait proclamé que le vote définitif du projet Savary serait poursuivi ; il vient d'annoncer maintenant le retrait du projet. Le président a fait combattre par son gouvernement et repousser par sa majorité à l'Assemblée nationale la proposition du Sénat tendant à soumettre le projet Savary au référendum ; il propose maintenant une révision constitutionnelle afin de soumettre, en partie du moins, la même question au référendum. Comment l'opinion pourrait-elle s'y reconnaître ? La très grande, l'excessive habileté manœuvrière du chef de l'Etat l'a longtemps servi ; désormais elle le dessert. D'évidence, sa dernière initiative inquiète plus qu'elle ne rassure. Enfin, le type de référendum, celui de l'article 89 et plus celui de l'article 11, ne se prête pas bien à l'engagement de la responsabilité du président.

En effet, le texte qui sera soumis au vote populaire ne sera pas un projet gouvernemental, mais un texte voté en termes identiques par les deux Assemblées.

En ficant à l'avance l'époque du référendum et en montrant par là combien il est pressé, M. Mitterrand s'est placé lui-même dans la situation de devoir passer par les conditions du Sénat. Si un texte est soumis au référendum, il sera celui *qu'aura voulu la Haute Assemblée.*

Sans doute le chef de l'Etat envisage-t-il simplement d'ajouter à l'énumération de l'article 11 les lois relatives au régime des libertés publiques. Je l'ai proposé moi-même en novembre dernier, car cette proposition de révision me semblait être, dans une perspective très optimiste, le maximum de ce dont je pouvais rêver. Maintenant, le président de la République a ouvert le jeu. Il est possible au Sénat d'aller bien plus loin et de faire beaucoup mieux dans la protection des libertés. Les vues exprimées tant par le président Poher que par Jacques Chirac font espérer que l'opposition s'engage dans cette voie.

Pour la garantie des libertés, il ne suffit plus de laisser au chef de l'Etat la décision discrétionnaire du référendum. Il n'est pas souhaitable non plus de soumettre à un vote unique des dispositions difficiles et complexes qui n'auraient pas été éclaircies au préalable par des débats dans les deux Assemblées. Le référendum, enfin, est une procédure nécessaire, mais dont l'usage ne peut être que rare. Toutes ces considérations convergent et commandent de transférer au peuple, en matière de libertés publiques, le droit de dernier mot, qui, dans les autres matières législatives, appartient à l'Assemblée nationale. Les libertés sont choses assez graves pour que, au cas de désaccord fondamental entre les deux Assemblées, ce ne soit pas une Assemblée mais le peuple souverain qui tranche.

A mon sens, la réforme qui instituerait, en matière de libertés publiques, un référendum de dernier mot, devrait être complétée par l'institution d'une consultation, préalable et obligatoire, du Conseil constitutionnel. Cette haute autorité serait appelée à dire que le projet ou la proposition de loi a bien trait à une liberté publique et que les dispositions soumises au référendum sont compatibles avec le préambule de la Constitution et avec les textes auxquels le préambule renvoie.

A ces conditions, les libertés des Français seront à l'abri des fanatismes, des idéologies et des intolérances. La France sera pleinement un Etat de droit. En vérité, elle le devra au Sénat, c'est-à-dire à l'opposition nationale.

(*) Ancien garde des sceaux, député RPR de Maine-et-Loire.

### Dix listes en présence pour l'élection à l'Assemblée de Corse

De notre correspondant

Bastia. — Dix listes de soixante et un noms chacune au lieu de dix-sept en août 1982 brigueront, le 12 août prochain, les suffrages des 203 000 électeurs insulaires appelés à élire la seconde Assemblée de Corse. Le relèvement du seuil d'éligibilité à 5 % des suffrages exprimés et la courte précampagne qui a réduit le temps des tractations, surtout dans les milieux politiques dissidents des grandes formations, expliquent la réduction sensible du nombre de listes. Cependant, celles-ci, par leur diversité, rendent mieux compte du paysage politique insulaire, qui va désormais du Front national aux indépendantistes légaux, en passant par les partis traditionnels de droite ou de gauche.

A droite, après de multiples péripéties, l'union s'est faite entre le RPR, l'UDF et les bonapartistes, qui ont intégré en position d'éligibilité MM. Jean Colonna, Philippe Ceccaldi et Paul Patriarche, tous trois membres de l'intergroupe, qui ont permis par leur vote de faire basculer la majorité dans le camp de l'opposition, rendant impossible la survie de l'exécutif de gauche. Ils recueillent là le bénéfice de leur ralliement.

Cette *« Liste de l'opposition nationale pour la Corse »*, conduite par M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR et maire de Porto-Vecchio, n'a pas évité cependant d'engendrer une liste dissidente menée par M. Joseph Chiarelli. Conseiller municipal (CNI) de Bastia, élu en 1982 à l'Assemblée de Corse sur la liste de Jean-Paul de Rocca-Serra, M. Chiarelli affiche pourtant un certain conformisme, malgré son attachement au clan Gavini, vieille famille politique corse de droite. Il est allié, dans ces élections, avec des hommes qui contestent le leadership du député-maire de Porto-Vecchio ou qui n'ont pas trouvé place sur sa liste, comme M. François-Marie Geronimi, ancien député européen et maire de Calacuccia.

Enfin, à droite, *« La liste pour un renouveau économique, fiscal et social de la Corse française »*, présentée par le Front national et conduite par Pascal Arrighi, va tenter de transformer son essai des dernières élections européennes (13 % des suffrages exprimés). Mais le parti de Jean-Marie Le Pen, qui ne possède pas dans l'île de véritable implantation, risque de pâtir de la « régionalisation » de l'enjeu. Il peut cependant bénéficier de l'« effet CFR » (Association pour la Corse française et républicaine), bien que ce ne soit pas la seule liste à pouvoir prétendre capitaliser *« le refus du terrorisme »* et à affirmer, comme l'indique son slogan : « Corses d'abord, Français toujours ». M. Charles Zanettacci, le maire de Cargèse, berceau de la CFR, a choisi, lui, la Liste de l'union de l'opposition nationale sur laquelle il figure en trente-cinquième position.

A gauche aussi, la *« Liste régionale pour une Corse démocratique dans l'unité nationale »*, conduite par M. François Giacobbi, sénateur MRG et président du conseil général de Haute-Corse, met en avant dans sa campagne un préalable : *« l'arrêt du terrorisme »*. La liste radicale de gauche, la seule à bénéficier de l'investiture nationale du MRG, a réussi, par le choix de ses candidats, à mordre en Corse-du-Sud jusqu'à intégrer en quatrième position M. Xavier Serfino, maire de Bonifacio, jusque-là élu de l'opposition nationale et affichant l'étiquette bonapartiste.

La liste de M. François Giacobbi trouve son concurrent le plus direct dans la liste conduite par M. Nicolas Alfonsi, député MRG d'Ajaccio, qui a fait alliance avec les deux fédérations du parti socialiste. M. Prosper Alfonsi, président sortant MRG de l'Assemblée de Corse, un moment sur la réserve, a rejoint, pour occuper la seconde place, le bloc mitterrandiste. L'engagement de M. Prosper Alfonsi, qui bénéficie en Corse d'un capital de sympathie difficilement contestable, renforce le camp des défenseurs du statut particulier, sans supprimer les divergences d'appréciation qui existent au sein de la liste PS-MRG du Sud, à propos de la lutte contre la violence.

Le Parti communiste maintient le cap avec une liste intitulée *« Pour la Corse »* et qui vise à populariser les choix de développement définis depuis 1983 par l'exécutif de gauche, notamment à travers les opérations du contrat de plan État-régions qui n'a pas encore été signé.

#### Trois détenus nationalistes candidats

A côté de la *« Liste de l'Union de peuple corse,* conduite par M. Max Siméoni, la liste *« Populu corsu »* est menée par M. Charles Santoni (Mouvement corse pour le socialisme), suivi de MM. Dominique Alfonsi (Parti du peuple corse), et Jean-François Ferrandi (Sud Diaspora, dissident de l'UPC). Les trois membres de l'intergroupe se retrouvent donc sur une liste elle-même politiquement à mi-chemin entre celle de l'UPC et celle du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA), dont le principal mot d'ordre est *« le droit à l'autodétermination par un processus de décolonisation »*.

C'est la première fois que les nationalistes indépendantistes affrontent l'élection régionale. Conduite par M. Pierre Poggioli, cette liste compte trois détenus nationalistes : MM. Jean-Michel Rossi, Alain Orsoni et Léo Battisti.

Un peu à part, enfin, la seule liste qui fasse vraiment figure de « petite liste », celle du Rassemblement démocratique pour l'avenir de la Corse (RDAC) avec à sa tête M. Denis de Rocco-Serra, vice-président de la précédente assemblée, qui avait rallié la gauche. Le leader du RDAC refuse de se voir classer dans la majorité présidentielle mais entend défendre le statut particulier, en lui donnant sa pleine mesure.

Simplifié mais complété à ses deux extrêmes, l'échiquier politique corse diffère, à travers ces élections, de ce qu'il était en août 1982. La brièveté de la campagne, le passif de la précédente assemblée, l'enjeu régional et national du scrutin du 12 août, concourent à durcir le débat. En 1982, chacun en était au stade de l'expérimentation par rapport à un mode de scrutin unique en France — la proportionnelle intégrale, — par rapport aussi aux nouvelles institutions en rodage. Deux ans plus tard, c'est l'efficacité qui prime. A preuve : l'engagement de tous les parlementaires, sauf un, M. Jean Zuccarelli, député (MRG) et maire de Bastia, remplacé par son fils sur la liste Giacobbi.

La première Assemblée de Corse a été élue sous l'état de grâce, la seconde n'échappera plus à une certaine « glaciation ». Des oppositions qui préludent à la lutte pour le pouvoir régional.

DOMINIQUE ANTONI.

● **Liste d'union socialiste et radicale pour les institutions régionales (PS, MRG du Sud), conduite par Nicolas Alfonsi.**

● **Liste régionale du MRG pour une Corse démocratique dans l'unité nationale (MRG du Nord), conduite par François Giacobbi.**

● **Liste « pour la Corse » (PCF), conduite par Dominique Bacchini.**

● **Liste du Rassemblement démocratique pour l'avenir de la Corse (RDAC), conduite par Denis de Rocca-Serra.**

● **Liste de l'opposition nationale pour la Corse (RPR, UDF, Comité central bonapartiste, indépendants) conduite par Jean-Paul de Rocca-Serra.**

● **Liste d'union régionale d'action corse dans l'opposition nationale (CNI, RPR dissidents), conduite par Joseph Chiarelli.**

● **Liste du Front national pour un renouveau économique, fiscal et social de la Corse française (Front national), conduite par Pascal Arrighi.**

● **Liste présentée par Unione di u popolu corsu (UPC), conduite par Max Simeoni.**

● **Liste Popolu corsu (Mouvement corse pour le socialisme, Parti populaire corse, Sud diaspora), conduite par Charles Santoni.**

● **Liste Unita nazionalista (Mouvement corse pour l'autodétermination), conduite par Pierre Poggioli.**

# dossier

LE POINT SUR...

## LE SÉNAT

**Bien que bénéficiant de l'appellation flatteuse de Haute Assemblée, le Sénat n'a jamais eu, sous la Ve République, des pouvoirs comparables à ceux de l'Assemblée nationale. La Loi suprême approuvée par le suffrage universel à la demande du général de Gaulle en 1958 confirmait sur ce point la méfiance que la IVe République avait nourrie envers le Sénat de la IIIe, en n'accordant au « Conseil de la République » que des pouvoirs restreints.**

**Bicamériste, certes, l'institution parlementaire l'est, mais elle est plutôt caractérisée par un bicamérisme boiteux.**

**Il a fallu attendre près d'un quart de siècle de pratique de la Ve République pour que le Sénat exploite à fond les possibilités de blocage de la procédure législative que lui offrent les institutions, et attire ainsi sur lui l'attention des autres pouvoirs et surtout de l'opinion.**

**Quel est le rôle du Sénat ? S'il dispose de pouvoirs non négligeables, le Sénat n'a pas les moyens juridiques qui lui permettraient de faire prévaloir à tout coup son point de vue. Il ne peut imposer à l'Assemblée nationale des dispositions auxquelles la majorité de cette dernière serait hostile. S'il n'a pas de moyens juridiques, le Sénat dispose d'un règlement intérieur qui lui assure une large autonomie dans la conduite de ses travaux. En décidant de prendre son temps pour l'examen des textes inscrits à l'ordre du jour de la session extraordinaire ouverte le 2 juillet, la majorité sénatoriale — favorable aux deux tiers à l'opposition — s'est placée en situation d'affrontement avec l'exécutif. Si les circonstances actuelles (échec de la gauche aux élections européennes, manifestation sur l'école) justifient à ses yeux qu'elle se radicalise, elle ne peut pour autant, en raison du régime électoral sénatorial (élection au second degré et renouvellement par tiers tous les trois ans), prétendre incarner la légitimité démocratique.**

**Depuis 1981, tout en se gardant de tomber dans une opposition systématique, le Sénat s'est forgé une attitude proprement politique qui s'inscrit dans le système majoritaire mais qui s'est révélée, au plan législatif, assez stérile.**

## Cent neuf ans d'histoire

Du principe de deux Chambres, condition mise par les monarchistes à leur acceptation des lois constitutionnelles de 1875, est résulté un bicaméralisme effectif sous trois Républiques et auquel les Français ont manifesté leur attachement à deux reprises : en 1946 (refus des institutions, sans Sénat, dans un premier référendum ; puis acceptation, avec Sénat, lors d'un second référendum) et en 1969 (« non » au référendum du général de Gaulle qui souhaitait diminuer les pouvoirs du Sénat).

Le mode d'élection et d'organisation du Sénat de la IIIe République avait été choisi pour en faire le contrepoids d'une Chambre des députés issue directement du suffrage universel. Socialement conservateur, il s'est révélé politiquement républicain. Doté de pouvoirs identiques à ceux de la Chambre des députés — sauf en matière financière, domaine dans lequel il n'avait pas la priorité, et pour l'élection du président de la République, où, en raison de son infériorité numérique, il pesait d'un moindre poids, — le Sénat de la IIIe République vit son autorité renforcée en 1884 par une modification des règles de son recrutement (notamment la suppression progressive des sénateurs inamovibles) voulue par Jules Ferry. Il manifesta son souci de maintenir l'équilibre du régime en se montrant insensible aux tendances révisionnistes, lors de l'épisode du boulangisme, et en étant réfractaire aux mouvements d'opinion, au moment de la crise de Panama et de l'affaire Dreyfus.

Si l'égalité avec la Chambre des députés, en ce qui concerne le contrôle gouvernemental, lui a été contestée, il a administré la preuve qu'il pouvait contraindre à se retirer un gouvernement qu'il avait mis en minorité.

La mécanique bicamérale commença de s'enrayer après la première guerre mondiale. La Haute Assemblée avait seulement renversé, en 1896 le radical Léon Bourgeois et, en 1913, le socialiste Aristide Briand, mais, de 1919 à 1939, elle fit tomber cinq cabinets. En s'opposant à Edouard Herriot, en 1925, et à deux reprises à Léon Blum, en 1937 et 1938, le Sénat manifesta son hostilité à des mesures un tant soit peu progressistes. Ses désaccords avec André Tardieu en 1930 et avec Pierre Laval en 1932 illustrent la difficulté que le Sénat avait à accepter la personnalité du premier, considéré comme un obstacle à la réalisation d'un gouvernement d'union au centre élargi (sans l'extrême gauche et sans l'extrême droite), et une réforme électorale du second dans laquelle il voyait le risque d'un retour aux candidatures officielles.

La longueur du mandat (neuf ans), combinée avec un recrutement qui ne tenait pas compte de l'évolution démographique, a abouti à déconnecter les sénateurs d'avec la réalité économique et sociale du pays. S'il a continué à jouer un rôle satisfaisant de législateur, en revanche il n'assumait plus sa fonction de « stabilisateur » dans les institutions. Il n'est que de rappeler son opposition, en 1931, à l'institution des congés payés (voulue par les députés, souhaitée par l'opinion), ou ses conceptions monétaires et financières particulièrement rétrogrades.

### Le Conseil de la République

Communistes, socialistes et républicains populaires, qui dominaient la Constituante de 1945, avaient de bonnes raisons de ne pas prévoir, dans les institutions de la IVe République, une deuxième Chambre qui en était venue à se doter d'une autorité politique décisionnelle qui, démocratiquement, ne pouvait se justifier.

C'était sans compter avec le sentiment des Français qui rejetèrent, le 5 mai 1946, le texte constitutionnel en partie parce que monocamériste. Du coup, la Constitution du 27 octobre de la même année crée un Conseil de la République doté de pouvoirs législatifs, politiques et financiers mais bien moindres que ceux dévolus à l'Assemblée nationale et qui n'en faisaient qu'une « Chambre de réflexion ».

Le Conseil de la République ne contrôlait pas l'action gouvernementale et ne pouvait mettre en cause la responsabilité politique d'un ministère. Ses membres étaient élus selon un système indirect qui, comme pour le Sénat de la IIIe République, en faisait l'émanation des collectivités locales. Son rôle était purement consultatif : il n'examinait les textes qu'après l'Assemblée nationale qui, elle, pouvait ou non, et à son gré, prendre en compte les modifications décidées par l'autre Chambre. Seule limite : si le Conseil de la République s'était prononcé à la majorité absolue de ses membres, il fallait qu'à l'Assemblée se dégage une majorité identique pour faire valoir son point de vue.

La révision constitutionnelle de 1954 desserra les contraintes en supprimant l'interdiction qui était faite aux sénateurs de débattre de leurs propres propositions, en permettant au gouvernement de déposer indifféremment sur le bureau de l'une ou l'autre Chambre les projets de loi (à l'exception de ceux portant ratification de traités internationaux et des textes budgétaires pour lesquels les députés avaient la priorité ; enfin, en rétablissant un système de « navette »).

Certes l'Assemblée gardait le dernier mot, mais les sénateurs se voyaient reconnaître un droit de dialogue législatif avec les députés.

Si les rédacteurs de la Constitution de la Ve République avaient voulu faire du Sénat une sorte d'auxiliaire du gouvernement — n'est-ce pas M. Michel Debré, garde des sceaux mais encore sénateur, qui expliquait devant le Conseil d'Etat, en août 1958, que le rôle principal du Sénat serait de « soutenir, le cas échéant, un gouvernement contre une Assemblée trop envahissante parce que trop divisée », — les événements en décidèrent autrement.

Le décalage politique s'est accru entre une Assemblée où très vite une majorité s'est affirmée et un Sénat qui a accueilli — parfois après leur échec à la députation — nombre de leaders de l'opposition, du centre et de la gauche. Ainsi, le Sénat repoussa les deux premiers budgets de la Ve République, sans compter d'autres textes importants. La réforme constitutionnelle de 1962 fit entrer le Sénat dans « l'adversité » (1). La procédure choisie (recours au référendum et non voie parlementaire), l'objet de la modification (élection du président de la République au suffrage universel, ce qui excluait les sénateurs de la participation au choix du chef de l'Etat), ont ouvert une crise dont les résultats (2) ont été des désaccords croissants entre lui et l'exécutif.

De 1963 à 1968, sur soixante-douze textes soumis à la procédure de la commission mixte paritaire, quarante seulement ont reçu l'aval du Sénat, les trente-deux autres étant votés par l'Assemblée nationale, statuant définitivement. A soixante et onze reprises, dont cinquante-six ont abouti à un rejet, le gouvernement a demandé à la Haute Assemblée de se prononcer par vote bloqué. En 1968 et 1969, aucune proposition des sénateurs ne devint une loi, alors que vingt et une lois étaient issues de propositions de députés.

Le coup de grâce que le référendum de 1969 ne réussit pas à lui donner ouvrit pour le Sénat une nouvelle période, qui allait précéder son entrée en 1974 dans la majorité présidentielle. Jusqu'en 1981, le gouvernement a pu compter sur l'appui de la deuxième Chambre pour écarter certains textes votés par les députés, mais il a dû compter aussi avec la résistance du Sénat qui, renforcé, n'a pas accepté, au moins à deux reprises, le calendrier souhaité par l'exécutif.

Depuis l'alternance, le Sénat, quasiment aux deux tiers favorable à l'opposition, se trouve confronté à un double choix : participer à l'élaboration des lois, ce qui implique de sa part de se contenter de la place que lui donnent les institutions, en conservant un rôle de réflexion, voire d'inflexion ; ou prendre le chemin de la radicalisation, en empruntant des méthodes qui, à terme, conduiraient à un blocage institutionnel.

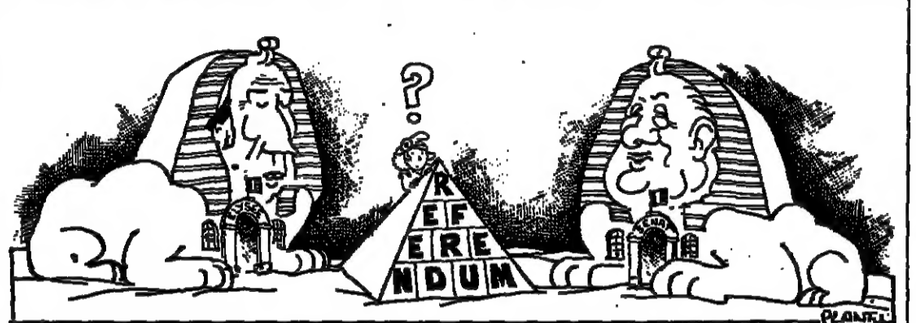


*Dessin de PLANTU.*

(1) *Le Sénat dans l'adversité*, par Jacques Georgel (éditions Cujas), retrace l'activité de la Haute Assemblée de 1962 à 1966.

(2) La *Revue française de science politique* a publié, dans son numéro de février 1981, consacré au « Parlement français sous trois présidents, 1958-1980 », un article de M. Jean Grangé intitulé « Attitudes et vicissitudes du Sénat ».

## Les activités depuis 1981

● **SÉANCES PUBLIQUES.** — De 1981 à 1983, le Sénat a siégé pendant 662 séances publiques, soit 1 847 heures et 45 minutes. Pendant les six premiers mois de 1984, le Sénat a tenu 98 séances publiques, pour un total de 265 heures et 45 minutes. Bilan global depuis le début du septennat de M. Mitterrand : 2 113 heures et 30 minutes.

● **PROJETS ET PROPOSITIONS DE LOI.** — De 1981 à 1983, le Parlement (Assemblée nationale et Sénat) a adopté 289 textes de loi, dont 274 projets de loi (d'origine gouvernementale) et 15 propositions de loi (d'origine parlementaire) acceptées par le gouvernement. Neuf de ces propositions de loi provenaient du Palais du Luxembourg.

Parmi les 274 projets de loi adoptés pendant ces trois ans, 108 avaient été déposés par le gouvernement sur le bureau du Sénat pour leur première lecture devant une assemblée parlementaire (aux termes de l'article 39 de la Constitution, le gouvernement peut, au choix, saisir en premier l'Assemblée nationale ou le Sénat, sauf pour les projets de loi de finances).

Pendant cette période, le Sénat a examiné 11 952 amendements (1). 6 092 ont été adoptés par la Haute Assemblée ; 5 066 ont été retirés ou sont devenus sans objet ; 794 ont été rejetés, déclarés irrecevables ou exclus par un vote bloqué.

Parmi les 289 textes législatifs adoptés par le Parlement, 100 ont nécessité, à la demande du gouvernement, la réunion d'une commission mixte paritaire (CMP) Assemblée nationale - Sénat (2). Seules 30 de ces CMP ont abouti à un accord ratifié par les deux assemblées.

Le nombre de textes de loi adoptés dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat sans qu'il soit nécessaire de réunir une CMP s'explique par la multitude de sujets techniques ou d'ampleur parfois très limitée qui relèvent du domaine législatif et par l'intervention obligatoire du Parlement pour ratifier ou approuver certains traités ou conventions internationaux (article 53 de la Constitution).

Certains textes à la fois techniques et politiques ont pu finalement faire l'objet d'un accord entre les deux assemblées, après des désaccord de prime abord importants. C'est le cas, notamment, de la loi sur la réforme bancaire, pour laquelle, à partir de deux textes assez différents, la CMP est parvenue à rédiger un texte accepté par les députés et les sénateurs.

Quelques-unes des grandes lois des trois premières années du septennat ont pu faire l'objet d'un accord en CMP (loi Quilliot, suppression des tribunaux permanents des forces armées...).

Pendant les premiers mois de 1984, le Parlement a adopté 65 textes de loi, dont 60 projets de loi et 5 propositions de loi (dont 3 d'origine sénatoriale) ; 29 des projets adoptés avaient d'abord été déposés au Sénat. L'adoption de 21 textes de loi a nécessité la réunion d'une CMP ; 8 de ces CMP ont abouti à un accord ratifié (après amendement pour l'un des textes), par les deux assemblées.

● **QUESTIONS.** — De 1981 à 1983, les sénateurs ont reçu 14 122 réponses à des questions écrites. 128 questions orales avec débat ont été discutées. 276 questions orales sans débat ont reçu une réponse, ainsi que 192 questions d'actualité.

Pour les six premiers mois de 1984, 2 654 questions écrites ont reçu une réponse. 58 questions orales avec débat ont été discutées. 60 questions orales sans débat ont reçu une réponse, ainsi que 50 questions d'actualité.

● **ACTIVITÉS DES COMMISSIONS.** — De 1981 à 1983, les commissions (permanentes, spéciales, d'enquête et de contrôle), ont tenu 1 434 réunions, d'une durée totale de 2 380 heures et 40 minutes, et rédigé 667 rapports et 230 avis. En 1981 a été créée une commission d'enquête sur les problèmes du textile. En 1982 ont été créées deux commissions de contrôle sur la sécurité publique et sur le fonctionnement des établissements chargés d'accueillir des personnes âgées. En 1983 ont été créées deux commissions de contrôle, sur les déchets industriels toxiques et sur la lutte contre le terrorisme, et une commission d'enquête sur l'endettement de la France.

(1) L'année 1982, année d'intense activité après 1981, perturbée, sur le plan du temps consacré au travail législatif, par les élections présidentielles et législatives, a vu 4 857 amendements examinés, chiffre « *jamais atteint dans l'activité législative du Sénat* », selon les services d'information du Sénat.

(2) L'article 45 de la Constitution dispose que « *tout projet ou proposition de loi est examiné successivement dans les deux assemblées du Parlement en vue de l'adoption d'un texte identique. Lorsque, par suite d'un désaccord entre les deux assemblées, un projet ou une proposition de loi n'a pu être adopté après deux lectures par chaque assemblée, ou si le gouvernement a déclaré l'urgence, après une seule lecture par chacune d'entre elles, le premier ministre a la faculté de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion* ». En cas d'échec de cette procédure, après une nouvelle lecture par chaque assemblée, l'Assemblée nationale peut être appelée à statuer définitivement.

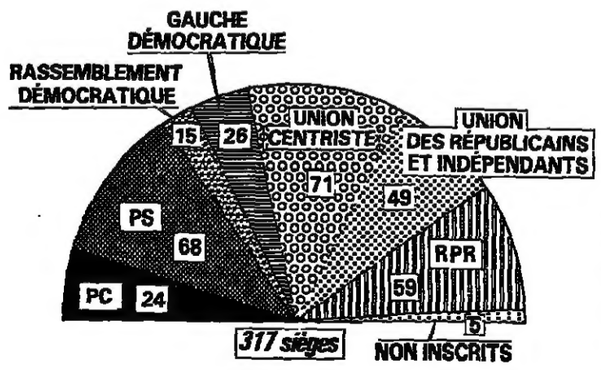


**L'effectif actuel du Sénat est de 318 sièges (dont celui, non pourvu, de l'ancien territoire des Afars-et-des-Issas, devenu indépendant, et dont la suppression ne peut intervenir que par le vote d'une loi organique).**

**Il tient compte de la loi organique de 1976, qui a adapté la représentation sénatoriale aux résultats du recensement de 1975.**

**Il tient aussi compte de celle de 1983, qui a doublé le nombre des sénateurs représentant les Français établis hors de France. Compte tenu de cette augmentation progressive, le Sénat comptera 322 membres en 1989.**

## L'arsenal de la procédure

« *Le Parlement comprend l'Assemblée nationale et le Sénat.*

» *Les députés à l'Assemblée nationale sont élus au suffrage direct.*

» *Le Sénat est élu au suffrage universel indirect. Il assure la représentation des collectivités territoriales de la République. Les Français établis hors de France sont représentés au Sénat.* »

L'article 24 de la Constitution place sur un pied d'égalité les deux Chambres du Parlement. La spécificité du suffrage indirect prévu par l'article 3 de la Constitution (« *le suffrage peut être direct ou indirect (...), il est toujours universel, égal et secret* ») est destinée à assurer la représentation spécifique des collectivités territoriales.

A égalité de pouvoirs avec l'Assemblée nationale dans le processus de révision constitutionnelle, dans le contrôle du gouvernement au moyen des questions écrites ou orales, des commissions d'enquête et de contrôle, des missions d'information et des pouvoirs d'investigation reconnus aux rapporteurs spéciaux du budget et dans l'initiative des lois et des amendements, le Sénat est défavorisé sur deux points. En effet, l'Assemblée nationale a le dernier mot dans la procédure législative, et peut ainsi voter des dispositions qu'a rejetées le Sénat. Ce dernier, s'il peut approuver une déclaration de politique générale du gouvernement, n'a pas, en revanche, la possibilité de mettre en cause la responsabilité politique d'un gouvernement, possibilité reconnue aux députés, qui disposent, eux, du droit de censure. Contrepartie : le président de la République ne peut prononcer la dissolution du Sénat.

La primauté de l'Assemblée nationale peut néanmoins connaître l'obstacle du Conseil constitutionnel : depuis la réforme de 1974, soixante sénateurs ou soixante députés peuvent saisir le Conseil constitutionnel pour qu'il tranche de la conformité à la Constitution du texte qui lui est soumis.

Les moyens du Sénat pour être efficace — et l'actualité le rappelle — résident dans l'utilisation qu'il fait du temps. Sa lenteur, la « patience » et la minutie dont font preuve ses membres lui permettent parfois de gagner le gouvernement et l'Assemblée à sa cause. En fin de session, la tactique de retardement est une forme de droit de veto qui peut se révéler imparable.

Le Sénat peut toutefois utiliser quatre procédures pour manifester brutalement son opposition, sans conséquence irrémédiable. Ces procédures sont prévues par l'article 44 du règlement. Elles consistent en : l'« *exception d'irrecevabilité* », qui revient à faire apparaître un texte proposé comme contraire à une disposition constitutionnelle, légale ou réglementaire ; la « *question préalable* », qui permet, avant toute discussion d'un texte, de mettre en question son opportunité ; la « *motion préjudicielle ou incidente* », qui a pour objet de subordonner un débat à une ou plusieurs conditions en rapport avec le texte en discussion ; enfin, la « *motion de renvoi* », qui suspend le débat jusqu'à présentation d'un nouveau rapport par la commission compétente.

Les deux premières procédures peuvent s'appliquer à tous les textes discutés, même s'ils sont inscrits en priorité par le gouvernement. Leur adoption entraîne le rejet pur et simple du texte. Les deux dernières procédures, en revanche, ne peuvent s'appliquer qu'aux textes inscrits à l'ordre du jour complémentaire ; elles ont pour effet d'ajourner, pour un temps plus ou moins long, la discussion et le vote. Les deux premières procédures et la quatrième sont également utilisables par l'Assemblée nationale.

DOSSIER ÉTABLI PAR ANNE CHAUSSEBOURG

مكتبة من الأصل

هكذا من الأصل



## L'ÉNERGIE DOUCE DES ÉCOLOGISTES

RASSEMBLEMENT EN AOUT A CREYS-MALVILLE

### Les « marcheurs pour la vie » contre Super-Phénix

**Super-Phénix, la centrale nucléaire surgénératrice construite à Creys-Malville, sur les bords du Rhône, focalise toujours l'opposition des militants antinucléaires et pacifistes. Sept ans presque jour pour jour après la grande manifestation de l'été 1977, qui s'était soldée par la mort d'un militant, un nouveau rassemblement international aura lieu à proximité du réacteur, les 4 et 5 août prochain. Les organisateurs attendent entre 10 000 et 15 000 personnes, parmi lesquelles des groupes suisses, italiens et allemands. La centrale, qui avait été attaquée à la roquette en janvier 1982, est en train de recevoir son liquide de refroidissement : 5 000 tonnes de sodium. Puis elle sera chargée en uranium et en plutonium. C'est l'interruption de ce chargement que veulent obtenir les antinucléaires.**

**Immédiatement après le rassemblement, une centaine de militants pacifistes prendront, à pied, la route de Paris où ils devraient rejoindre le 1er septembre d'autres « *marcheurs pour la vie* », partis de différents points de France, notamment de Toulouse, de Bordeaux, de Bretagne et de la Côte d'Azur.**

De notre correspondant régional

Lyon. — Les opposants à Super-Phénix ne se découragent donc pas. Le mot d'ordre de leur rassemblement reste classique, dans la tradition de la contestation écologiste : « *arrêt immédiat de Malville et de la filière surégénératrice* ». Pourtant, le drame de l'été 1977 a entraîné un changement de stratégie.

Pas question de marcher sur les barrières électrifiées de la centrale. Les manifestants sont invités à rejoindre leur objectif à partir de six villes : Feurs (Loire), Bourg-en-Bresse, Genève, Thonon, Chambéry et Avignon. Ce dernier itinéraire, parcouru par des militants cyclistes, est le plus symbolique : ses étapes sont balisées par un chapelet de centrales nucléaires « classiques » le long de la vallée du Rhône, « *la zone la plus nucléarisée du monde* », selon les organisateurs.

D'autres haltes sont programmées : au Mont-Verdun, une des bases de la force française de dissuasion nucléaire, devant la mairie de Villeurbanne, la cité du ministre de la défense, M. Charles Hernu.

Le rassemblement est prévu en dehors de la zone de sécurité de la centrale, et de l'autre côté du Rhône, sur la route départementale 19, entre les villages de Flévieu et de Rix. Huit forums doivent avoir lieu le samedi 4 août. Parmi les plus attendus : *Malville agent double. Liens entre le nucléaire civil et militaire* » ; *Mouvements à l'Est et à l'Ouest contre le nucléaire*. Le lendemain, cinq ateliers aborderont notamment les questions de stratégie à long terme. Les actions futures prendront en compte des données économiques — la filière surégénératrice est-elle encore justifiable en période de surplus énergétique ? — juridiques et internationales. Les *organisateurs français semblent* prêts à porter le débat — par l'entreprise des Grünen, les écologistes allemands élus au Parlement de Strasbourg — devant les instances politiques européennes. En s'interrogeant notamment sur l'accès à la production de plutonium de deux puissances démucléarisées : la RFA et l'Italie. Ces *deux nations* interviennent, en effet, dans le capital de la société centrale nucléaire européenne à neutrons rapides (NERSA), une multinationale qui gère le projet de Creys-Malville.

Super-Phénix, qui développera une puissance totale de 1200 MW, sera raccordé au réseau EDF au début de l'année 1986. C'est alors que devra être prise la décision très politique de mise en chantier d'un deuxième surégénérateur.

CLAUDE RÉGENT.

### Le Conseil d'État rejette les recours contre la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine

Le Conseil d'État, a rejeté la requête que la Fédération française des sociétés de protection de la nature, l'association Nature et progrès *et plusieurs autres groupements écologistes* avaient présentée contre le décret du 28 mars 1980, déclarant d'utilité publique les travaux de construction de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine (Aube). Il a également confirmé le jugement du tribunal administratif rejetant la demande de plusieurs associations, parmi lesquelles les Amis de la Terre, contre le permis de construire la centrale, accordé à EDF le 10 septembre 1980 par le préfet de l'Aube.

Les associations requérantes reprochaient au gouvernement d'avoir déclaré d'utilité publique les travaux sans avoir procédé à une enquête régulière ni recueilli les avis nécessaires. Elles contestaient aussi l'utilité publique du projet, en invoquant, d'une part, la surproduction d'énergie d'origine nucléaire en France, et l'existence d'une centrale nucléaire à Chooz, apte à satisfaire les besoins en énergie de la région Champagne-Ardenne, en soulignant, d'autre part, les dangers pour l'environnement et pour la sécurité que représentent l'édification d'une centrale à proximité de Paris et le rejet de ses effluents dans les eaux de la Seine.

Le Conseil d'État n'a retenu aucune de ces critiques. Il a notamment considéré sur le dernier point que la construction de la centrale était justifiée par le déséquilibre entre les besoins en énergie et les ressources disponibles sur le territoire national. Il a relevé que « *des précautions ont été prises, compte tenu de la proximité de grandes agglomérations et de la nécessité d'éviter une pollution des eaux de la Seine* », et estimé que « *le coût de démantèlement de la centrale n'est pas de nature à retirer au projet son caractère d'utilité publique* ».

En ce qui concerne le permis de construire, le Conseil d'État a jugé qu'il avait été délivré à l'issue d'une *procédure régulière*, et que le préfet, en estimant que la construction de la centrale n'était pas de nature à porter atteinte à la salubrité et à la sécurité publiques, n'avait pas commis d'erreur manifeste d'appréciation.

### « Papillons blancs » dans un champ de tir

De notre envoyé spécial

Tilly-*sur-Eure*, près de Vernon, doit être la commune de France où les prières pour la réussite des vols de la fusée Ariane sont les plus ferventes. En effet, à chaque accroc, Tilly est rebaptisée Mururoa, les vahinés en moins. L'Enola Gay, responsable de ce cataclysme, c'est la SEP (Société européenne de propulsion), qui passe au banc d'essai les moteurs d'Ariane.

Non loin de là, installé depuis 1970 *dans un château, juste* dans l'alignement des tuyères, les Papillons blancs, un institut médico-éducatif (IME) qui reçoit dans ses murs une centaine de jeunes handicapés mentaux profonds. Une proximité aux vertus curatives discutables. Selon M. Monroux, technicien à la SEP, « *le bruit infernal des moteurs donne l'impression d'imploser* ». *Les rapports évoluant* favorablement avec la SEP, les essais de *nuit ont été supprimés*, les pensionnaires de l'institut ne se réveillent plus en sursaut pendant leur sommeil. De jour, ils se bouchent les oreilles et regardent trembler les vitres de l'établissement. Depuis 1982, un nouveau projet — la création d'un champ de manœuvre militaire, encore plus de bruit — provoque la révolte le long de l'unique rue du *village, désormais divisé en deux* camps : les contre, ceux du château, *opposés à la création d'un* champ de manœuvre militaire, les pour, regroupés autour du maire.

#### Me Séniquette contre M. Boitte

*Figure de proue des opposants*, Me Josette Séniquette, le *pourpre aux joues*, directrice des Papillons blancs, retranchée derrière les murs de la bâtisse, s'indigne : « *Pas question d'être encerclés par les militaires, le SEP nous suffit ; 190 hectares de terrain de manœuvre à 50 mètres de nos grilles, pas question : des tirs jour et nuit cinq jours sur sept et trois cents jours par an ! En un mot, ce sera Verdun.* » Même *son de cloche pour M. Mabire*, éducateur aux Papillons blancs et délégué CFDT du personnel : « *Impossible de tenter toute pédagogie sur fond de mitrailleuse et de grenadage.* ».

Me Séniquette estime que les Papillons blancs sont victimes d'une persécution : « *A l'origine*, dit-elle, *le conseil municipal était opposé au projet des militaires, maintenant il est pour ; il y a eu des pressions* », assure-t-elle. Tapi à l'autre extrémité du village, dans son imposante ferme, loin du futur théâtre des opérations et de ses nuisances, M. Boitte, le maire de Tilly, ne comprend pas l'opposition des gens du château. « *En avril 1984, l'armée a organisé une simulation de manœuvres, cela a été un succès.* » Le général Lucien Béal, commandant de la 23e division militaire territoriale, maître d'œuvre du projet, écarte d'emblée toute contestation : « *La pollution sonore n'est pas pire que celle provoquée par les camions qui passent sur la route à 30 mètres de l'institut.* » Partagés entre la résistance menée *par le comité de sauvegarde* du site de Tilly et de Panilleuse, une *autre commune menacée*, et la légalité des décisions du conseil municipal, les habitants de Tilly préfèrent, eux, s'occuper de leurs rosiers pour gagner un nouveau prix au prochain concours des villages fleuris. Pour ce Parisien en villégiature à Tilly, un seul souci, le vent : « *S'il souffle à l'ouest, c'est sûr que l'on va être dérangés par le bruit.* »

A la Sauleuse, la demeure la plus proche des Papillons blancs et donc du camp militaire, l'étranger est invité à passer son chemin. « *Maison piégée* » proclame une pancarte véhémente. Sa propriétaire, à l'abri de lourdes grilles, se réjouit de l'arrivée des militaires — une protection. Aux Papillons blancs, on veut vaincre l'apathie des villageois. Première victoire du comité de sauvegarde, une mission conjointe des ministères de la défense et de la solidarité nationale sera prochainement organisée. Proposition du général Béal : « *Une zone tampon entre l'institut et le terrain de manœuvre, pas d'installation de bâtiments en dur et préservation du site.* » Le maire, M. Boitte, préfère, lui, attendre et juger sur pièces.

Aux Papillons blancs, une petite guerre de tranchées est donc commencée. On attend des troupes fraîches pour septembre : une soixantaine de jeunes handicapés qui, à leur tour, prendront position en première ligne.

GUY DUTHEIL.

### Les fleurs du nucléaire

De notre correspondant régional

Lyon. — Des fleurs nourries par l'eau chaude d'une centrale nucléaire... Cette innovation technique a un parfum de « gadget EDF ». Pourtant, la création — *à quelques* hectomètres des quatre tours de la centrale *nucléaire du Bugey (Ain)* — *d'un* centre horticole de dix hectares *va au-delà de la simple allégorie* du mariage de la nature et de la technique. Il s'agit en fait de la rencontre de huit horticulteurs régionaux et d'une opportunité : l'utilisation, par l'industrie agricole, d'une source de chaleur gratuite, en l'occurrence l'eau chaude produite par le refroidissement des réacteurs.

Les cinq premiers hectares de serres sont en cours d'aménagement. Au total, près de vingt pourront se développer sur un site qui fut, il y a une quinzaine d'années, l'un des premiers lieux de rassemblement des militants antinucléaires. Aujourd'hui, réalisme économique oblige, les agriculteurs fondateurs d'une « association pour l'utilisation des eaux chaudes du Bugey » paraissent tout à fait satisfaits de leur collaboration avec EDF. Les premiers utilisateurs de « l'eau *nucléaire* » *ont constitué un* groupement de producteurs, puis une coopérative chargée de la commercialisation.

Les investissements sont lourds : 60 millions de francs pour la première tranche de huit parcelles. Les subventions de l'Etat n'ont pas atteint les plafonds : l'économie d'énergie du projet — estimée à 1 700 tonnes *équivalent pétrole — n'est certes* pas considérable. L'horticulture *n'absorbera que 2 % des rejets* d'eau chaude, mais la facture énergétique des pionniers sera sensiblement allégée car l'eau chaude devrait fournir les trois quarts de l'énergie nécessaire au fonctionnement des serres douze mois sur douze.

Les premières pousses de plantes en pots sont prévues pour la fin du mois de décembre. Dès le printemps, le centre horticole du Bugey tentera de tenir l'objectif des trois millions de plantes en pots chaque année. *Sur ce marché*, le déficit commercial de la France est important. Les bégonias et les géraniums « nucléaires » du Bugey concurrenceront bientôt les productions danoises ou hollandaises. En attendant l'inauguration des premiers... chrysanthèmes atomiques !

CLAUDE RÉGENT.

### RENCONTRES SOLAIRES DANS LES HAUTES-ALPES

La ville de Veynes (Hautes-Alpes) organise, du 31 juillet au 5 août, les deuxièmes Rencontres solaires internationales. Cette année, elles déborderont le cadre strict du développement des énergies renouvelables pour mettre l'accent sur l'exploitation des ressources locales et la notion de codéveloppement.

Les organisateurs estiment en effet que la situation géographique *et économique de certaines régions* françaises « défavorisées », et en particulier des Alpes du Sud, offrent des analogies avec des pays en voie de développement, notamment avec les pays du pourtour méditerranéen. Ces Rencontres rassembleront donc de nombreux élus des pays de la CEE et du pourtour méditerranéen dans le but de favoriser les échanges d'expériences internationales et les transferts de technologies, sur des thèmes tels que « Chauffage et climatisation de locaux publics », « Habitat social et habitat groupé », « Équipements énergétiques des *sites isolés* ».

Ces manifestations, qui prévoient des visites de sites ou d'entreprises, des exposés techniques et des ateliers de travail, devraient déboucher sur une charte Europe-Méditerranée pour le développement des énergies renouvelables et sur la création d'une banque de données spécialisée *dans ce même domaine*. Renseignements et inscriptions : BP 24, 05400 Veynes.

F. Re.

## EN BREF

### Action directe signe ses attentats

L'organisation Action directe a revendiqué, le 16 juillet, dans un communiqué adressé à l'Agence France-Presse, les deux attentats commis les 13 et 14 juillet à Paris contre une annexe du ministère de la défense, rue Sextius-Michel (15e), et contre un bâtiment du ministère de l'industrie, rue Crillon (4e). Ces deux attentats avaient déjà été revendiqués à l'occasion d'appels téléphoniques par l'organisation clandestine.

Dans son communiqué, Action directe indique que sa première cible était le service informatique du *Bureau de recherche et programmation* du ministère de la défense, dans les locaux de la SIAR (Surveillance industrielle de l'armement, organisme chargé de la surveillance technique et de la liquidation financière des commandes de matériels d'armement passées à l'industrie), et la seconde cible, l'annexe du ministère de l'industrie, responsable de la régulation des oléoducs interalliés, précisément pourvoyeurs de carburant auprès des bases européennes de l'OTAN. Le texte d'Action directe conclut : « *Guerre de classe contre guerre impérialiste. Détruire le projet impérialiste et son articulation OTAN.* »

### Un gardien de la paix inculpé pour avoir tué un jeune homme

Claude Monfouga, le gardien de la paix membre de la brigade anti-criminalité (BAC) des Hauts-de-Seine, responsable de la mort d'un automobiliste de vingt ans, Eric Hégedus, lundi 16 juillet à Montrouge (Hauts-de-Seine), a été inculpé dans la soirée, par le parquet du Val-de-Marne, de « *coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner* » et laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Les deux collègues de Claude Monfouga ont été remis aussitôt en liberté après avoir été interrogés par l'IGS (inspection générale des services).

Dans leurs déclarations à l'IGS, les trois policiers ont affirmé qu'Eric Hégedus, circulait tous feux éteints à bord d'une Simca 1100 volée. Un des policiers s'est alors placé devant le véhicule pour relever l'identité du conducteur. C'est au moment où Eric Hégedus aurait redémarré pour prendre la fuite que Claude Monfouga, resté au volant de la voiture de police, en serait sorti précipitamment et aurait tiré une seule fois en direction de la lunette arrière de la Simca, avec son pistolet de service, un Manurhin 38 spécial, atteignant le fuyard à la tête et le blessant mortellement.

### Un procès pour le « droit de savoir »

M. Peter Holton, un Britannique âgé de quarante-huit ans, a décidé d'intenter un procès au médecin qui lui avait caché qu'il était atteint d'un cancer incurable. Cet ancien directeur d'une maison d'édition avait subi une opération pour un « ulcère » gastrique : ce n'est qu'après l'intervention que M. Holton apprit la véritable nature de sa maladie.

Il reproche au corps médical de n'avoir pu, faute d'information sur son état, prendre des décisions importantes. « *Si l'on m'avait expliqué la gravité de ma situation*, a-t-il dit, *j'aurais peut-être refusé de subir l'opération.* » Par ce procès, M. Holton entend établir le « *droit de savoir* » pour les patients atteints de maladies incurables.

● *Un nouveau directeur général à l'Assistance publique de Marseille.* — M. Georges Merlhe, quarante-six ans, directeur d'hôpital, vient d'être nommé directeur général de l'administration de l'Assistance publique de Marseille à compter du 15 septembre. Conseiller technique au cabinet de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, il était plus spécialement chargé des problèmes hospitaliers ; à ce titre, il s'était occupé de toutes les réformes hospitalières en cours. M. Merlhe était auparavant chef de cabinet de M. Jack Ralite, lorsque celui-ci était ministre de la santé.

### Condamnation du patron d'un atelier clandestin

M. Tecnar Kiraz, « patron » d'un atelier de confection clandestin de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) a été condamné à deux ans de prison ferme par le tribunal de Bobigny (*le Monde* du 6 juillet). Son épouse est condamnée à un an de prison, dont six mois avec sursis. En outre, les époux Kiraz devront verser au total 350 000 francs d'amende. L'Office national d'immigration et le syndicat CFDT HACUITEX, partie civile, ont obtenu 80 000 francs et 5 000 francs de dommages-intérêts. Quarante-quatre salariés, également partie civile, reçoivent chacun 100 francs de dommages-intérêts.

● *Un estivant tué par la chute d'un rocher à l'île du Levant.* — Un glissement de terrain a entraîné, lundi 16 juillet en début d'après-midi, la chute d'un rocher sur une plage de l'île du Levant, provoquant la mort d'un naturiste belge, M. Guy-Charles Delaruwier, soixante-cinq ans, et blessant deux autres touristes de nationalité suisse.

### Trois passagers clandestins meurent asphyxiés dans la cale d'un cargo

Trois Marocains, qui avaient tenté d'immigrer clandestinement *en se cachant dans la cale d'un na*vire grec battant pavillon panaméen et *transportant une cargaison* de phosphate, sont morts asphyxiés et brûlés. Les dockers du port de Rouen, qui déchargeaient le cargo, lundi 16 juillet, ont dégagé un corps à demi momifié et les pompiers, appelés sur les lieux, ont retiré peu après de la cargaison deux autres corps. Les trois hommes se sont probablement glissés dans la cale au moment où le navire quittait le port de Casablanca, le 7 juillet.

● *Le Journal du Dimanche est condamné pour diffamation.* — La 17e chambre correctionnelle de Paris a condamné l'hebdomadaire le *Journal du Dimanche* à 2 000 F d'amende et 2 000 F de dommages-intérêts pour injures, et à 3 000 F d'amende et 5 000 F de dommages-intérêts pour diffamation, à la suite de la publication de deux articles parus les 11 et 18 mars 1984 consacrés à l'affaire Lebovici.

M. Guy Debord, écrivain et cinéaste, théoricien du « situationnisme », défendu par Me Thierry Lévy, avait été présenté par l'hebdomadaire comme le « *mauvais ange* » du producteur assassiné et comme un « *Méphisto de pacotille* ». Il était affirmé, d'autre part, que, « *pour beaucoup de policiers, la piste la plus sérieuse s'arrête dans l'entourage de Guy Debord* ».

### M. Mauroy affirme que le travail des femmes est une nécessité économique

Le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dernier maillon de la loi du même nom adoptée le 13 juillet 1983, s'est réuni pour la première fois lundi 16 juillet à Matignon. L'importance que le gouvernement accorde à cette législation était soulignée par la présence du premier ministre, M. Pierre Mauroy, du ministre délégué auprès du ministère des affaires sociales et de la solidarité, chargé de l'emploi, M. Jack Ralite et du ministre des *droits de la femme*, Me Yvette Roudy.

La loi, *incitatrice avant d'être* répressive, oblige les chefs d'entreprise de plus de trois cents employés en 1984, de plus de cinquante en 1985, à présenter au comité d'entreprise ou aux délégués du personnel un rapport écrit sur la situation comparée des conditions générales d'emploi et de promotion des *femmes et des hommes dans l'entreprise*. Elle invite les employeurs à mettre en place des mesures de rattrapage pour pallier les inégalités par l'embauche, la formation ou des augmentations de salaires...

Le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle, composé de représentants syndicalistes (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC), mais aussi du patronat (CNPF), des *entreprises publiques*, des petites et moyennes entreprises, des professions agricoles, des artisans et de membres d'associations, se charge de veiller à l'application de la loi. Il a déjà formé trois commissions : sur l'orientation professionnelle, la formation initiale et l'ensemble des dispositions protectrices comme pour le travail de nuit.

« *La situation des femmes n'est pas encore conforme à leur souhait*, a déclaré M. Mauroy. *Trop de handicaps, trop d'obstacles, subsistent. C'est vrai pour la formation initiale encore mal adaptée, c'est vrai pour l'insertion des femmes dans la vie professionnelle, c'est vrai pour la carrière, où elles sont exclues du jeu de promotion. Il en résulte ce que je serais tenté d'appeler une sorte de double marché du travail : un pour les hommes, un autre de seconde zone pour les femmes. Il s'agit d'une forme d'injustice sociale et d'un gaspillage de ressources et de capacités. Tendre vers cet objectif d'égalité n'est pas seulement un acte de justice sociale. C'est aussi un acte de rationalisation économique.* »

Le travail des femmes, nécessité économique ? L'affirmation est neuve et correspond à ce que pensent de nombreuses représentantes du sexe dit faible. Malgré la crise économique, elles continuent à se présenter massivement sur le marché du travail.

Ch. Ch.

### RATIONALISATION ÉCONOMIQUE

« *Non seulement l'inégalité entre les hommes et les femmes représente une injustice sociale, mais c'est aussi un gaspillage de ressources et de capacités* », a affirmé M. Mauroy, lundi 16 juillet, en ouvrant la première séance du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes.

Le discours sur la volonté des femmes à occuper le marché du travail, celui sur leurs capacités à égaler leurs confrères, n'avaient pas jusqu'à présent vraiment *convaincu. Espérons que cette* nouvelle notion de rationalisation économique *séduira sinon le* cœur du moins la raison des employeurs.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(Publicité)

**SUPERPHENIX**

« *De quoi produire une bombe à neutrons par semaine* »

Louis Puiseux
ancien directeur
économique d'EDF

**MALVILLE 4 & 5 AOÛT 84**

Programme du rassemblement dans l'édition du vendredi 20 juillet

# ÉDUCATION

## Inscriptions à l'arraché dans les universités parisiennes

Les inscriptions en premier cycle des universités, qui ont commencé début juillet, continuent dans les soixante-treize universités et centres universitaires. En province, les délais offerts aux bacheliers se prolongent souvent jusqu'au mois de septembre, mais dans la région parisienne, les inscriptions, closes en principe à la fin de ce mois, provoquent une course des lycéens, qui souhaitent en majorité poursuivre leurs études dans les univrsités proches des bâtiments de l'ancienne Sorbonne. Files d'attente, bousculades, désespoir, les bacheliers de l'Ile-de-France découvent un monde nouveau, loin du calme et de la sécurité de leur lycée. Une situation qui, comme chaque année, provoque l'angoisse des jeunes qui craignent de ne pas pouvoir étudier dans l'établissement et la discipline de leur choix.

*« C'est terrible, on risque d'être étouffé dans une telle bousculade. »* Angoissée, la mère d'un futur étudiant de Paris-VII explose : *« C'est une honte, il faut faire quelque chose. »* Que peuvent répondre les personnels de Jussieu, habitués depuis des années à ces longues files de parents inquiets? Leur conseiller de se présenter à l'aube pour avoir une chance d'arriver au guichet avant la fermeture. Ainsi ce père présent, à 5 heures du matin rue d'Assas devant l'université Paris-II, dès la réussite au baccalauréat de sa fille. Quatre heures et demie plus tard, son enfant sera inscrite en droit, mais *« quelle épreuve »* avoue-t-il.

Ils étaient plus de cinq cents dans les couloirs de la vénérable Sorbonne à tenter d'approcher du bureau des inscriptions de Paris-IV. Pour Muriel, c'est la faute de l'alphabet : *« Je voulais m'inscrire en anglais,* explique-t-elle, *et me voilà orientée vers des études d'espagnol, évidemment quand on s'appelle Weil, avec W ».* Une de ses amies la rassure : *« Mon nom commence par un C et je n'ai pas été prise non plus. »*

Recours des bacheliers désemparés : les petits écrans des minitels installés dans les établissements par l'UNEF-Indépendante et démocratique avec le concours de la société Bull et du groupe des banques populaires. Grâce à un réseau informatique qui relie les treize universités parisiennes, les futurs étudiants peuvent consulter la liste des places disponibles dans chaque établissement. *« Je veux m'inscrire en histoire »,* déclare Jean, dix-huit ans, la coiffure iroquoise. Efficace, Daniel, le pupitreur-militant de l'UNEF, pianote sur le clavier. *« Cent places à Jussieu »,* affiche l'écran. Regard de Jean vers la foule, avant de laisser tomber : *« Si c'est comme ici, ce n'est pas la peine, je vais m'inscrire en géographie ».* L'iroquois repart prendre sa place dans la file.

Dépit pour Jean, espoir pour Véronique dont la mère vient d'apprendre qu'il reste encore quelques places en sciences à Paris-XII. *« Mais où se trouve cette université ? »,* demande-t-elle au militant de l'UNEF. *« A Villetaneuse, en Seine-Saint-Denis »,* répond Daniel. *« En banlieue... »,* s'inquiète la mère.

Les treize universités de la région parisienne offrent des capacités globales d'accueil suffisantes. Mais la liberté laissée à chaque étudiant de choisir, et à chaque établissement autonome de clore sans préavis ses registres d'inscription, comporte des contraintes. Comme chaque année, une fois éliminées les doubles, voire les triples inscriptions, chaque bachelier, passée la fièvre de juillet, devrait pouvoir devenir étudiant.

SERGE BOLLOCH.

★ Des renseignements sur les capacités d'accueil des treize universités de la région parisienne sont communiqués par le rectorat de Paris, aux numéros d'appel suivants : 354-14-01 pour les formations juridiques, économiques et scientifiques ; 354-30-72 pour les formations littéraires et artistiques ; 354-30-81 pour les formations linguistiques ; 354-30-82 et 354-30-89 pour les formations nouvelles ou rénovées.

### ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

(par ordre alphabétique)

● ESSEC
(École supérieure des sciences économiques et commerciales)

M^lles et MM. :
Valérie Accary, 148 ; Marie-Hélène Ahrweiler, 134 ; Thierry Alary, 197 ; Georges André, 76 ; Marc Angotti, 71 ; Jad Arisi, 31 ; Coralie Auguet, 218 ; Marie-Christine Auzillon, 56 ; Benjamin Bach, 45 ; Claire Baconnet, 93 ; Frédéric Bagarry, 66 ; Simon Bailland, 122 ; Frédéric Bancel, 185 ; Eric Bayle, 203 ; Karen Benhamou, 18 ; Juliette Bercovici, 16 ; Yves Bergougnoux, 121 ; Christophe Bernard, 167 ; Antoine Bernard-de-Saint-Affrique, 92 ; Laurent Bernes de Longvilliers, 9 ; Pascal Bilger, 173 ; Jean Blascos, 200 ; Guillaume Bonpun, 30 ; Anne Bordeaux-Montrieux, 85 ; Laurent Boudoin, 32 ; Florence Bouet, 168 ; Thierry Bourdel, 149 ; Stéphane Bout de Marnhac, 216 ; Nadine Brami, 52 ; Gilles Brechet, 107 ; Frédéric Brisson, 36 ; Richard Broche, 88 ; Henri Bruxelles, 191 ; Patrick Buffard, 44 ; Didier Campa, 159 ; Olivier Cantet, 174 ; Anne Carcanague, 46 ; Isabelle Cattin, 69 ; Christophe Cau, 156 ; Patrick Cavanna, 119 ; Michèle Ceresoli, 220 ; Eric Chalvin, 34 ; Jean-Christophe Chamoutou, 209 ; Virginie Champion, 199 ; Nathalie Chanteclair, 53 ; Isabelle Chaperon, 153 ; Anne Chefson, 22 ; Eve Chiapello, 83 ; Francis Cholle, 213 ; Emmanuelle Cholet, 142 ; Roland Claverie, 161 ; Hélène Coeuillet, 103 ; Nicolas Coppermann, 179 ; Nathalie Corneau, 205 ; Arnaud Cosserat, 165 ; Alcime-François Croset, 67 ; Jean-Louis Daligaux, 23 ; Christophe Dange, 105 ; Marianne Daros, 110 ; Jacques Darrigade, 201 ; Jean-Bernard Daste, 10 ; Stanislas Debreu, 55 ; Pierre Decre, 133 ; Bertrand Dedryver, 128 ; Catherine Delaye, 58 ; Olivier Delrieu, 79 ; François Deneux, 108 ; Laurent Derivery, 150 ; Olivier Descazeaux, 112 ; Bozidar Djelic, 64 ; Isabelle Domeroq, 8 ; Nathalie Doury, 125 ; Joëlle Drut, 180 ; Frédéric Dubois, 82 ; Patricia Dubois, 33 ; Xavier Dubois, 90 ; Jean-Pierre Dulac, 198 ; Laurence Dumas, 40 ; Guillaume Dupuy d'Angeac, 154 ; Thierry Dusonchet, 113 ; Jean-Marc Eichner, 5 ; Arielle Elmaleh, 137 ; Corinne Farlat, 178 ; Bertrand Faure Beaulieu, 202 ; Sandrine Filippi, 152 ; Philippe Finck, 91 ; Anne-Carole Forestier, 194 ; Philippe Fouet, 104 ; Anne Frisch, 135 ; Anne Gabrot, 145 ; Evelyne Gancher, 25 ; Valérie Gauphichon, 126 ; Laurent Gazet, 116 ; Antoine Gelain, 6 ; Angélique Genes, 109 ; Laurence Gericot, 172 ; Edgard Girard, 57 ; Frédéric Girard, 78 ; Sami Gotrane, 207 ; Pierre Gouiffes, 114 ; Béatrice Gouyet, 26 ; Alain Guignard, 106 ; Jean-Benoît Guilliot, 151 ; Philippe Guyetant, 147 ; Amyne Hassanismail, 49 ; Eric Haucbecorse, 43 ; Catherine Hay, 7 ; Pascal Hobadam, 86 ; Gilles Huline, 61 ; Christophe Hureaux, 11 ; Iliane Iannarilli, 59 ; Isabelle Inzerilli, 117 ; Olivier Jamey, 20 ; Anne-Marie Jean, 1 ; Frédéric Junqua, 132 ; Michèle Katz, 29 ; Pierre Kauffmann, 171 ; Patrice Kefalas, 3 ; Jérôme Kinas, 73 ; Etienne Krieger, 80 ; Brice Lambert, 100 ; Dominique Lamy, 38 ; Bruno Larivière, 77 ; Laure-Anne Lassus Saint-Genies, 70 ; Christine Lebreton, 210 ; Cécile Lecuyer, 215 ; Jérôme Léger, 176 ; Nathalie Lemaire, 183 ; Edouard Lemaréchal, 214 ; Pascale Léon, 50 ; Pascale Lepoivre, 96 ; Gilles Lequinio, 155 ; Philippe Letronbion, 192 ; Anne Lévêque, 162 ; Florence Lévêque, 13 ; Catherine Lévy, 84 ; Pierre Lignot, 94 ; Muriel Lipszyc, 15 ; Christian Ludvig, 101 ; Ariane Malher, 42 ; Didier Malnoury, 124 ; Florence Marais, 60 ; Philippe Marc, 196 ; Norbert Marche, 141 ; Laurent Marguet, 27 ; Anne Martel, 21 ; Sylvie Masera, 97 ; Philippe Maupas, 14 ; Olivier Maupate, 127 ; Cécile Mayer, 28 ; Thierry Mellet, 75 ; Jean-Pierre Meunier, 115 ; Pascale Merveille, 130 ; Valérie Metrich, 129 ; Nicolas Metro, 169 ; Ludovic Monroe, 184 ; Béatrice Montlivault-Guyon, 98 ; François Morize, 143 ; Jean-Paul Moulin, 158 ; Vincent Mulliez, 102 ; Marc Nahum, 177 ; Victor Ndiaye, 89 ; Olivier Nespo, 48 ; Carine Nevejans, 131 ; Lan Nguyen, 95 ; Pierre Nosmas, 193 ; Nicolas Oberlin, 204 ; Guillaume Oreckin, 160 ; Rémy Osmann, 157 ; Emmanuel Osti, 37 ; José Paez, 47 ; Dominique Paon, 87 ; Etienne Parlier, 187 ; Diane Pellettier, 39 ; Emmanuelle Pennecot, 4 ; Marc Perussat, 123 ; Christian Petit, 138 ; Jean-Rock Piat, 74 ; Isabelle Pichambert, 63 ; Jean-Marc Picon, 175 ; Nathalie Pistre, 65 ; Philippe Poux, 189 ; Giacomo Ribbi-Halm, 35 ; Pierre Ricordeau, 164 ; Amaury Riverieulx de Varax, 72 ; Hugues Robert, 51 ; Catherine Romensky, 41 ; Olivier Rudigoz, 119 ; Cyrille Salle de Chou, 212 ; Marie-Laure Salles, 144 ; Joëlle Samama, 217 ; Anne Schaetzel, 163 ; Eric Schmitt, 188 ; Bertrand Schwab, 186 ; Hélène Scialom, 146 ; Valérie Sebet, 190 ; Marie-Pierre Seigneur, 206 ; Dan Serfaty, 54 ; Elsa Soler, 219 ; Emmanuel Steinlin, 139 ; Nicolas Sterckx, 2 ; Guillaume Sueur, 99 ; Florence Tantot, 194 ; Anne-Sophie Thiesse, 62 ; Eric Thoreux, 208 ; Isabelle Toinet, 111 ; Stéphane Toledo, 140 ; Denis Toulouse, 166 ; Eric Tran Minh Kien, 136 ; Sabine Turkieltaub, 118 ; Marie-José Vachier, 181 ; Romain Verzier, 19 ; Emmanuelle Viallard, 17 ; Christophe Victor, 182 ; Pascale Vidalie, 211 ; François Vienne, 24 ; Pierre Vigna, 80 ; Géry Wurmser, 68 ; Muriel Zingraff, 170 ; Alain Zurcher, 12.

## ESTIMANT QU'UN ACCORD « EST POSSIBLE » SUR L'ÉCOLE PRIVÉE

## M. Pierre Daniel (UNAPEL) rend hommage à M. Savary

*« Un travail honnête »,* des rapports *« toujours extrêmement corrects et marqués d'un respect réciproque ».* C'est en ces termes que M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), rend hommage à M. Alain Savary, dans une déclaration à *la Croix.* Selon lui, M. Savary n'est pas responsable des *« amendements de dernière heure »* qui ont déclenché la manifestation du 24 juin.

M. Daniel espère que *« le travail effectué depuis deux ans et demi n'est pas totalement perdu »,* et que le gouvernement appellera les différentes parties à discuter encore. Pour lui, qui s'est toujours rangé dans le camp des modérés – ce qui a failli lui coûter sa réélection à la tête de l'UNAPEL, – un *« accord est possible »* avec des *« personnes raisonnables (...) et en faisant abstraction de ceux qui ne cherchent que la rupture ».* Le gouvernement devrait même, selon M. Daniel, attendre cet accord avant de proposer un nouveau projet de loi. Accord possible sur les règles budgétaires, mais pas sur la *« fonctionnarisation »* des maîtres. A moins que ceux-ci puissent bénéficier d'une *« mise à disposition »* avec l'accord du chef d'établissement. *Cette procédure* présente pour l'enseignement privé l'avantage de donner un statut individuel aux maîtres sans rien changer aux règles de recrutement et d'affectation.

Toutefois, M. Daniel n'est d'accord que sur un point, pour le moment, avec M. Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL) : ni l'un ni l'autre ne semblent voir – pour des raisons différentes – l'utilité d'un référendum sur l'école.

M. Bouchareissas rappelle qu'il refuse tout privilège pour l'école privée (obligation financière des communes et suppression des contrats simples). Il n'est surtout pas question selon lui que *« disparaisse du paysage »* la titularisation des maîtres : *« Le texte redeviendrait totalement inéquitable et ce serait la guerre ».*

Entre responsables de l'enseignement catholique et du mouvement laïque, le compromis ne semble guère possible actuellement.

Le gouvernement, qui, après deux ans et demi de travail minutieux, n'a pas réussi dans sa recherche du *« point d'équilibre »,* peut-il choisir la voie d'un compromis à sens unique ? Les récentes déclarations du premier ministre expliquant que la gauche a changé et rompu avec son combat passé sont peut-être une première indication. *Mais, prévient* M. Bouchareissas, *« nous ne renoncerons jamais ».*

C. A.

### LE PAPE A SKIS

Jean-Paul II, accompagné par le président de la République italienne, M. Sandro Pertini, a décidé de passer, lundi 16 juillet, une journée de ski sur un glacier des Alpes du nord-est de l'Italie.

Le pape, qu'un chasse-neige a remonté à trois reprises jusqu'au sommet du glacier, est redescendu trois fois *« avec beaucoup d'aisance »,* selon un témoin. Jean-Paul II, dont le bulletin de santé doit être excellent, se rendra au Canada du 9 au 20 septembre, où il rencontrera la communauté eskimo.

UNE CARTE
UN TÉLÉPHONE
EQUITATION A VOLONTÉ
608.19.19
Tennis Express - le Sport à la carte


# SPORTS

## LA DIX-SEPTIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE CYCLISTE

## *Fignon, maillot blond*

**Première victoire sud-américaine dans le Tour de France : l'amateur colombien Luis Herrera a gagné, lundi 16 juillet, la dix-septième étape, Grenoble-l'Alpe-d'Huez, devant Laurent Fignon, qui a ravi le maillot jaune à son équipier Vincent Barteau.**

**Celui-ci a perdu 11 mn 40 sec., mais il conserve la deuxième place du classement général.**

De notre envoyé spécial

L'Alpe-d'Huez. – Le Colombien Luis Herrera a pris le relais des grimpeurs néerlandais dans les lacets de l'Alpe-d'Huez. Sa victoire est spectaculaire et l'événement « historique ». On ne saurait toutefois parler de surprise : cet amateur de vingt-quatre ans, vainqueur au printemps de deux épreuves par étapes open en Colombie, possède une redoutable réputation d'escaladeur, depuis qu'il a battu Laurent Fignon, Greg Lemond et Pascal Simon sur les routes des Andes.

Qui peut le plus peut le moins. Le spécialiste de la Cordillère se devait de faire un festival dans le massif de l'Oisans. Or rien n'était moins certain. Le Tour de Colombie ne ressemble pas au Tour de France, et les performances sont difficilement comparables à 10 000 kilomètres de distance. Mais Herrera avait promis *d'attaquer* et il a tenu parole.

Un premier démarrage lui a *permis de franchir en tête* la sévère côte de Laffrey, où l'on a vu un homme comme Phil Anderson mettre pied à terre. Une seconde accélération l'a propulsé vers les hauteurs de l'Alpe-d'Huez, où il a précédé Fignon de quarante-neuf secondes et Hinault de trois minutes quarante-quatre secondes. Ses compatriotes ne se sont pas mal comportés non plus. On en dénombre cinq dans les vingt premiers : Acevedo, Florès, l'ancien lauréat du Tour de l'Avenir, Agudelo et Cabrera.

L'exploit individuel de Luis Herrera et la performance collective de ses homologues méritent une grande considération. Toutefois le véritable vainqueur s'appelle, bien entendu, Laurent Fignon. Il s'était déjà emparé du maillot jaune ici même l'an passé, en bénéficiant de l'abandon, consécutif à une chute, de Pascal Simon. Cette fois,la prise du pouvoir par cet athlète apparemment sans faille traduit une supériorité indiscutable, qui se manifeste dans tous les domaines.

### Efforts désespérés

Bernard Hinault, avec ses quatre victoires dans le Tour de France et son titre de champion du monde, est désormais le seul à contester cette domination. Vaincu et sans doute un peu humilié la veille dans l'étape contre la montre de La Ruchère, il s'est rebiffé, ainsi qu'on pouvait le prévoir. Il a frappé fort dans la côte de Laffrey, puis dans la vallée de la Romanche. Echappé, rejoint, débordé, il a rassemblé toutes les ressources de son savoir et de sa volonté pour tenter de renverser la situation. Grâce à une dernière offensive, alors qu'on le croyait à bout de souffle, il a pu aborder la montée de l'Alpe-d'Huez seul en tête avec une avance d'une vingtaine de secondes tout à fait dérisoire. Il a ensuite payé ses efforts désespérés. Dépassé par Arroyo, par Millar, par Acevedo et par Lemond, il n'a pris que la septième place.

*Froid, lucide et sûr de lui,* Laurent Figon n'a sans doute jamais cru que son *rival le mettrait en difficulté. « Hinault m'a fait rigoler quand il a voulu me piéger »,* a-t-il confié aux journalistes. Mais, hier, *Hinault a surtout* forcé l'admiration.

JACQUES AUGENDRE.

*PROPOS D'UN SUIVEUR*

## Les miracles de l'« Alpe »

De notre envoyé spécial

L'Alpe-d'Huez. – Cette étape-là dans le Tour de France, c'est le fin du fin, le *nec plus ultra.* On se bouscule pour en être. Sur le calendrier d'un homme qui entend être à la page, ce jour-là vaut une finale des Internationaux de tennis à Roland-Garros ou une invitation à la réception du président de la *République un jour de 14 juillet.*

C'est bien pourquoi les organisateurs y drainent chaque année le plus grand nombre d'invités de toutes qualités, de tous milieux. Le public lui aussi, tout au long de cette rampe de 15 kilomètres marquée de vingt et un virages y est le plus dense, le plus ardent, pour ne pas dire le plus fou. La superbe montagne de l'Oisans retentit de toutes ces clameurs, les hélicoptères vrombissent à qui mieux mieux... Voilà pour le climat.

Il y a maintenant trente-deux ans que la course fixe ce rendez-vous. Il était moins fréquenté lorsque, en 1952, s'opéra la première escalade. Cette année-là, l'Italien Fausto Coppi y avait affirmé sa supériorité. Ce *campionissimo* qui grimpait en faisant voir des dents de rongeur y avait battu Jean Robic, un Breton rocailleux qui ne rechignait pas devant les belles bagarres cyclistes.

En ce temps-là, l'Alpe-d'Huez – l'« Alpe », comme disent ses habitués – n'avait pas encore pris ses galons de station huppée. Le Tour lui non plus, qui n'était pas l'organisation, l'entreprise qu'il est devenu.

### Féroce moment

Et pourtant le miracle de l'Alpe-d'Huez, c'est justement que, ce jour-là, il y a trente ans comme aujourd'hui, lorsque les champions s'empoignent à la sortie de Bourg-d'Oisans, conscients d'engager leur prestige dans une escalade qui, bien souvent, décide de la victoire finale, il n'est plus question de tactique, de grandes manœuvres, d'alliances avouées ou occultes.

C'est le féroce moment du chacun pour soi. Même l'information distillée à chaque instant pendant cette rude demi-heure oublie de mentionner, comme dans l'ordinaire des jours, le nom des équipes et des firmes qui les subventionnent. Elle ne connaît plus que celui des hommes qui pédalent. *« Herrera lâche Fignon ! Fignon rejoint Hinault ! Fignon passe Hinault ! Arroyo revient sur Hinault ! »* Et Millar, l'Ecossais, est lui aussi revenu sur Hinault, et encore Acevedo, le Colombien, et même Lemond, l'Américain, pour tous le dépasser. Cris de joie des uns, déconfiture, pour ne pas dire désespoir, des autres. Là-bas, sur un podium, Laurent Fignon endosse le maillot jaune. Ce blond jeune homme à lunettes n'en paraît pas autrement surpris. Il laisse le lyrisme à ses chantres. Hinault, lui, connaît le sort des vaincus et *ne se montre pas.*

Ce n'est pas la peine d'essayer de faire le malin dans ces moments-là. Personne ne résiste à cette ambiance. Les plus blasés participent aux péripéties de ces joutes d'un jour. Ceux qui les découvrent pour la première fois en demeurent comme éberlués. La grandiloquence des héraults qui relatent l'événement, ses exploits comme ses drames, n'exclut pas la simplicité des choses rapportées. Ces écarts proclamés, qui commencent par des secondes et se terminent par des minutes quelques kilomètres plus tard, provoquent le même frémissement que le récitant antique dans sa relation des abominations de la famille des Atrides.

L'acte est maintenant joué. La pièce continue, dont il est vrai que personne ne sait le texte. Dans la salle de presse installée – et c'est encore une espièglerie de cette singulière équipée – dans l'église Notre-Dame-des-Neiges, avec la bénédiction de son curé hollandais qui vit triompher ici plusieurs de ses compatriotes, quatre cents journalistes font crépiter autant de machines à écrire ou de télescripteurs. Demain, le silence regagnera les hauteurs. Il n'y aura plus que le bruit du vent, un vent frisquet du nord et bien digne d'une étape elle aussi dans le vent.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

### LES CLASSEMENTS

*Dix-septième étape*

GRENOBLE - L'ALPE D'HUEZ

1. Herrera (Col.), les 151 km en 4 h 39 mn 24 s (moyenne 32,426 km/h) ; 2. Fignon (Fr.), 4 h 40 mn 13 s ; 3. Arroyo (Esp.), 4 h 41 mn 51 s ; 4. Millar (G-B), 4 h 42 mn 29 s ; 5. Acevedo (Col.), 4 h 42 mn 33 s ; 6. Lemond (E-U), 4 h 42 mn 54 s ; 7. Hinault (Fr.), 4 h 43 mn 8 s ; 8. Simon (Fr.), 4 h 43 mn 22 s ; 9. Wilches (Col.), 4 h 43 mn 34 s ; 10. Munoz (Esp.), 4 h 43 mn 36 s.

*Classement général.* – 1. Fignon (Fr.), 99 h 24 mn 56 s ; 2. Barteau (Fr.), à 4 mn 22 s ; 3. Hinault (Fr.), à 5 mn 41 s ; 4. Millar (G-B), à 8 mn 25 s ; 5. Lemond (E-U), à 8 mn 45 s ; 6. Veldscholten (P-B), à 9 mn 3 s ; 7. Arroyo (Esp.), à 9 mn 40 s ; 8. Anderson (Aust.), à 11 mn 9 s ; 9. Herrera (Col.), à 11 mn 12 s ; 10. Delgado (Esp.), à 13 mn 13 s ; 11. Simon (Fr.), à 13 mn 33 s ; 12. Kelly (Irl.), à 13 mn 51 s.

VOILE : *La première étape de la course en solitaire du « Figaro ».* – Capitaine dans la marine marchande, Damien Savatier a gagné, le 16 juillet, la première étape Granville-Kinsale (Irlande) de la course en solitaire du *Figaro.* Son monocoque a pris 1 h 21 mn 7 s d'avance sur Poughon et 1 h 22 mn 57 s sur Dréo au terme de cette étape de 370 miles disputée par vent debout de force 6.

VOL LIBRE : *Coupe du monde.* – Le Britannique Johny Carr a gagné, le 15 juillet, la première Coupe du monde de vol libre qui s'est disputée à Ager (nord-est de l'Espagne).

Deux pilotes ont réussi, à partir d'Ager, des vols de plus de 100 kilomètres sur leur Deltaplane : le Belge Philippe Frateur, qui a atterri à Bourg-Madame (Pyrénées-Orientales), à 109 kilomètres de la cité catalane, et le Britannique Keit Colcroft, qui a couvert 118 kilomètres jusqu'à Saillagousse (Pyrénées-Orientales).


(Publicité)

3e CYCLE DROIT DES AFFAIRES

*LES ENTREPRISES ONT BESOIN DE JURISTES D'AFFAIRES DE HAUT NIVEAU*

NOUS LES FORMONS A PARIS-V (Malakoff)

Outre les formations classiques du 3e cycle :
– DEA de droit privé,
– DEA de droit public,
la Faculté de droit de Paris-V (Malakoff) a conçu, en liaison avec les milieux professionnels les plus réputés, trois diplômes d'études supérieures préparant à la vie des affaires :
– DESS JURISTE D'AFFAIRES INTERNES ;
– DESS JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONALES ;
– DESS FISCALITÉ APPLIQUÉE ;
– DESS BANQUES ET FINANCES.

L'enseignement est assuré par un corps professoral composé de praticiens de haut niveau et de professeurs d'université.

Admission sur dossier.
Renseignements et inscriptions avant le 21 septembre 1984.

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS-V
10, avenue Pierre-Larousse, 92241 MALAKOFF CEDEX
(Métro : Porte-de-Vanves)

HIDDEN VALLEY RANCH
Santa Barbara, CA
SOCIÉTÉ/PARTS FAMILIALES DÉTENUES
A partir de $ 327 500
Jack Smiley, Président
(805) 967-5410

« AU CARRÉ D'AGNEAU »
CHEZ ALBERT
122, av. du Maine 320-21-69 (F. lundi) 320-05-19
TERRASSE PLEIN AIR – PARKING
SA CUISINE
DE LA TRADITIONNELLE A LA NOUVELLE
Sa cave : l'une des meilleures de Paris



Le Monde
STIVALS
Les myste
Itir
Du ve



مكتبة من الأصل

هكذا من الأصل



Le Monde

# culture

## FESTIVALS

### DANSE

## Les mystères de Châteauvallon

L'itinéraire des festivals de danse suppose une lente dérive d'Avignon à Aix, Carpentras, Arles ou Montpellier, citées engluées dans l'écouffante chaleur d'été. Châteauvallon, c'est la transhumance, la montée en altitude, *l'air de la pinède, mais on n'y accède* pas facilement. Lieu excentré, il se retranche derrière le *mirage d'un parcours* fléché plutôt dissuasif. Au bout de dix ans, les Toulonnais semblent toujours aussi réticents pour prendre *le chemin de la colline où Gérard* Paquet et Henri Komatis transposent leurs fantasmes en un rêve de pierre voué à on ne sait quel culte initiatique.

Châteauvallon n'est pas populaire. La soirée du 14 juillet, avec un concours de smurf — remporté par Coco, huit ans — et le groupe antillais de Dédé Saint Prix, manquait d'ambiance et de punch. A 50 francs la place, les jeunes ne risquaient guère de s'y précipiter.

*Cette question de fréquentation* ne semble pas préoccuper outre mesure Gérard Paquet. Pour son festival de danse, il part d'un principe simple : se faire plaisir et faire goûter à un public concerné les curiosités de son cabinet d'amateur d'art. Cette année encore, la programmation très étoffée mêle, dans un savant désordre, la comédie musicale américaine, les ballets gitans, les jeunes chorégraphes français, la danse japonaise et l'avant-garde new-yorkaise.

Mario Maya, qui a ouvert ce cinquième Festival, a eu de la chance. La pleine lune s'est levée sur le théâtre en plein air, telle que l'aurait aimée Federico Garcia Lorca, qui avait placé *Amargo*, prétexte de ce ballet, sous le halo magique de l'astre blafard. Amargo, héros marqué par le destin, condamné à une vie brève, est interprété par Mario Maya, qui tente d'utiliser la technique du flamenco comme une langue naturelle et spontanée. Son drame, chorégraphiquement bien articulé, rayonne d'une poésie naïve et sincère.

Première des jeunes compagnies invitées, le groupe Lolita a présenté une création très attendue : *les Indolents Délires de Dolores Dollar*, à qui on accordera le bénéfice du doute, en attendant le retour d'un des danseurs, Santiago Sempere, malade. Pour l'instant, le spectacle paraît peu structuré. Même si son thème — l'errance — implique la négation du temps, il a besoin d'un rythme, d'une ouverture où puisse se glisser le public. La troupe est composée de danseurs plasticiens, musiciens, professionnellement forts et inventifs. L'environnement scénique, les costumes, sont délirants à souhait, mais à la longue la formule de collectif risque d'être un handicap pour la progression du groupe, chez qui la nécessité d'une pensée coordonnée, mise en forme par un chorégraphe, se fait sentir.

La la la human steps, jeune compagnie canadienne, propose un style de danse original, dynamique, inspiré à la fois des breakers et de la danse acrobatique, avec une gestuelle explosée en tous sens qui tranforme les danseurs en personnages de BD. Ici, l'énergie n'est pas mise au service de la violence comme chez Karole Armitage, elle se décharge dans une sorte de comédie musicale gentille et gaie, une histoire de chiens un peu longuette, qui ferait un excellent spectacle pour jeune public.

Yoshiko Chuma, Japonaise installée depuis sept ans à New-York, présente une remarquable performance où elle se glisse, se love dans les diapositives peintes de Jeffrey Isaac, avec un humour ravageur et une mobilité allègre. *A Night at the Millionaires club*, seconde partie du programme, utilise toute la compagnie dans un show un peu criard, placé dans un décor à mansions, comme au Moyen Age, où Yoshiko Chuma installe un climat d'hystérie par sa manière de casser sans cesse le jeu, comme une petite fille capricieuse et surdouée. C'est piquant, farfelu et assez difficile à supporter, surtout lorsqu'on sort de la représentation donnée par Yano et Tania, où le danseur, guidé par la voix médiumnique de la chanteuse, semble remonter comme un nageur de l'espace jusqu'à l'essence de la vie et de la mort.

MARCELLE MICHEL.

## Itinéraire flamenco

En 1983, le Festival de Châteauvallon avait programmé une mémorable semaine de danses et de chants flamencos. Il récidive en accueillant le Ballet-Théâtre de Mario Maya, spécialiste du *jondo*, flamenco le plus pur. Depuis son premier spectacle, *Camelamos naquerar* (nous voulons parler), et plus récemment *Ay! Jondo*, bien des stéréotypes se sont dissipés. Rien à voir ici avec le style sec, elliptique, d'un Antonio Gadès. Mario Maya, qui est gitan, a su retrouver à travers la dépouillement du geste et le rythme du corps la mémoire d'un peuple, marginal, opprimé, pour qui le flamenco est « une manière de se plaindre sans s'humilier ». De plus en plus concerné par ses origines, Mario Maya revient aux sources. Il a quitté Madrid pour s'installer à Séville, non loin de sa Grenade natale.

On imagine naïvement en arrivant à Séville que le flamenco va vous sauter au visage comme une émanation de la ville. Mais il se masque, se dérobe aux curieux. La première approche qu'on peut en avoir est celle des *tablaos*, cabarets où le bon côtoie le pire. A La Trocha, l'ambiance est populaire ; on boit de la sangria sur des nappes à petits carreaux tandis que sur la scène étroite se succèdent une chanteuse anjoupnée qui beugle dans un micro, une troupe de carmencitas bon chic bon genre, qui récitent leur cours de danse. Sur les trois heures du matin, surgit un adolescent inspiré et fougueux, un poulain de Mario Maya pas encore dressé, puis une grosse jeune femme qui chante avec ses tripes, tandis que son gitan de mari l'accompagne de claquements de mains.

Los Gallos, établissement plus chic, est assailli par les touristes, en particulier les Japonais, actuellement saisis par la fièvre du flamenco. Sur la mini-scène, de superbes créatures aux robes somptueuses (dessinées par un couturier) font assaut de coups de reins, de trépignements et de roulades de castagnettes. La jupe, souvent, remonte plus haut qu'il ne sied. Tout cela demeure épidermique, jusqu'au moment où Carmen Vargas, venue en spectatrice, saute sur la scène et se consume comme une flammèche.

La fraîcheur matinale incite à une exploration du quartier gitan dans le faubourg de Triana. Les cours sont ombreux car, à Séville, le flamenco est enseigné aux enfants de tous les milieux. On le danse pour les fêtes de famille. Chaque école, en fin d'année, donne son spectacle d'où sortira peut-être une nouvelle Carmen Vargas ou une Isabelle Bayon (jeune espoir de treize ans), l'objectif étant de participer aux Festivals de Séville et de Cordoue, où se retrouvent les grandes dynasties gitanes.

Célèbre en son temps, Matilde Coral se consacre à la pédagogie. Ce jour-là, c'est relâche, mais la signora Coral montre avec fierté ses studios clairs, tout neufs, ouvrant sur le Guadalquivir. Elle parle avec passion de son enseignement — flamenco, mais aussi danse classique espagnole importée au dix-huitième siècle et très proche de la danse française traditionnelle.

Changement d'atmosphère chez Manuelo Marin ; une maison minuscule ornée de géraniums, une antichambre où d'opulentes mamans jouent de l'éventail, des enfants dans les couloirs et, au fond, une petite pièce où s'entassent deux guitaristes et une dizaine d'élèves. Il y en a des grands, des petits, tous emportés au rythme d'une « *bulería* », dans un bruit assourdissant. Manuelo Marin a l'œil partout, il redresse un bras, casse une taille, fait passer le fluide. Un petit Lord Fauntleroy blond s'applique à son jeu de pieds en tirant la langue. D'attendrissantes Carmen de onze ans, graves, arrondissent un bras à la courbe enfantine.

Manuelo Marin parle français ; il a séjourné à Paris au temps où la danse espagnole s'exportait bien et montre fièrement les dédicaces de Papillon et de Simone de Beauvoir, unies dans le même cadre.

De l'autre côté du fleuve, par une succession de rues étroites ponctuées de belles places, on arrive dans un quartier d'entrepôts où Maria Maya vient d'installer son studio. Sous une chaleur plombée, la compagnie répète *Amargo*, un drame inspiré de Federico Garcia Lorca, relatant la vie brève d'un garçon marqué par la mort. Mario Maya, effiangué comme un loup, s'est identifié à son personnage jusqu'à l'obsession. Le mouvement est si ancré en lui qu'on fait difficilement le départ entre le geste quotidien et le geste théâtral :

« On a longtemps considéré le flamenco comme une danse folklorique, dit-il, alors qu'elle est un langage, le langage des Gitans et de tout le peuple andalou étouffé par la reconquête d'Isabelle la Catholique, comme la civilisation occitane le fut en France. Le jondo est imprégné de ce destin tragique. Son vocabulaire est constitué par un fond de danses précises, émotionnellement très typées et qui s'exécutent sur un petit espace. Le problème est d'intégrer ces figures à une action sans qu'elles perdent de leur pureté. Pour cela j'utilise la danse classique qui permet des enchaînements logiques, neutres. J'ai aussi le support de la musique et les textes de poètes andalous comme José Heredia Maya ou Federico Garcia Lorca ; ils m'aident à développer une forme chorégraphique... »

*Amargo* est la synthèse parfaite des trois clés de la pensée de Lorca, le temps, l'amour et la mort. Le temps comme recherche permanente du bonheur, perdu aussitôt qu'entrevu, l'amour comme rêve impossible à atteindre et la mort aboutissement inévitable de tout sentiment humain. C'est un thème universel que chaque civilisation traite à sa manière. Le *jondo* permet de l'exprimer sous une forme spécifiquement andalouse.

M. M.

## La « Finta Giardiniera » à Aix-en-Provence

*(Suite de la première page.)*

Mais il semble que, tout à coup, Mozart, par une intuition fulgurante, ait découvert son génie dramatique, inventé *le « dramma giocoso »*, décelé dans ces fantoches que lui assignait son librettiste des êtres humains qui aiment et qui souffrent, qui ont une véritable existence.

Alors, dès le grand-final du premier acte, le ton change. De magnifiques récitatifs accompagnés s'enchaînent avec des dialogues dramatiques, les airs palpitants de colère, d'amour ou de mélancolie, s'entrelacent avec les airs comiques, et la *furia* mozartienne nous emporte de merveille en merveille à travers le deuxième acte (dont le final au clair de lune, qui annonce directement celui des *Noces*, ne dure pas moins d'une demi-heure) et le troisième, où le ton bouffe est débordé de toutes parts. Surtout quand les héros subissent l'épreuve de la folie et du sommeil, une sorte de catharsis qui les rendra enfin l'un à l'autre et qui est comme l'annonce des épreuves initiatiques de *la Flûte enchantée*.

Cette beauté d'une œuvre de jeunesse complètement négligée, il faut l'entendre pour y croire et la voir, telle que l'ont transcrite les metteurs en scène, car ce spectacle est de la plus pure essence mozartienne. Sous ce péristyle de marbres et d'escaliers qui s'ouvre sur d'admirables paysages de nuages changeants selon l'heure et les tonalités dramatiques, dans les costumes pleins d'imagination, exquis et délicats, de Françoise Chevalier, les personnages ont exactement les dimensions, l'ingénuité, le comique, le charme, la profondeur que leur donne la musique, avec mille jeux impondérables qui naissent comme un dessin de flûte ou de hautbois.

Quel art ne fallait-il pas à ces « néophytes » en matière lyrique pour illustrer avec tant de naturel une action qui, souvent, frise l'absurde ! Mille images se pressent dont on ne retiendra que l'une des dernières, celle où Belfiore et Sandrina se réveillent de leur délire, mus par des fils, descendus des cintres comme des marionnettes, refaisant peu à peu les gestes de l'amour naissant et du dépit amoureux pour, enfin, se rejoindre, délicieuses silhouettes blanches sur un ciel bleu d'où s'enfuient les derniers nuages.

On ne saurait dissocier les sept chanteurs qui nous ont donné l'image de cette fraîcheur mozartienne : Roberta Alexander, une Sandrina petite sœur de Fiordiligi au timbre d'une eau pure avec mille résonances intimes ; la flamboyante et impérieuse Amanda de Christine Weidinger ; Joan Rodgers en soubrette délurée, mais dont les airs rappellent qu'elle fut, ici même, une tendre Pamina ; Anne-Sofie von Otter, Ramiro à la ravissante étoffe malicieuse et mélancolique tour à tour. Et, côte hommes, John Aler, Belfiore léger comme un elfe, à la voix de dentelle et de satin, Gilles Cachemaille, un Nardo qui annonce Masetto et Figaro ; enfin, Antony Rolfe-Johnson, podestat à la Bartolo, dont chaque mot, chaque geste, est pétri de musique, fût-ce la plus inénarrablement comique.

Mais la fête n'aurait pas été complète sans la présence de Semyon Bychkov, qui a insufflé la vie dans l'œuvre de Mozart, modelé le chant de ces personnages, éveillé toutes les possibilités expressives du bel Orchestre philharmonique de Radio-France, orienté le travail des metteurs en scène vers cette perfection de style. Une telle recréation tient du prodige, comme celles des *Boréades* de Rameau. Il y a deux ans, au même Festival d'Aix-en-Provence.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 20, 23, 26 et 28 juillet.

## NOTE

### Théâtre

« LE ROI CERF »
à La Potinière

### *De toutes les couleurs*

L'histoire que l'on va vous conter est une fable où l'amour et la féerie se tiennent par la main. Derame est un roi malheureux. Il ne peut trouver l'épouse idéale. Le mage Durandart lui a offert une statue qui ricane à chaque mensonge proféré par une nouvelle fiancée. Elles sont toutes fourbes, sottes et intéressées, mais nullement amoureuses du monarque. Le jour où commence cette histoire, Derame va avoir trente-cinq ans. La coutume veut que, s'il ne se marie pas à cet âge, il doit abdiquer. Il lui reste trois prétendantes à rencontrer. Clarisse, qui aime Léandre, Smeraldine et Angela. C'est sur cette dernière que se porte le choix royal, provoquant la fureur du premier ministre qui voit sa fille évincée. Sa vengeance, il le jure, sera terrible. Mais, sous l'apparence d'un perroquet, Durandart, le magicien, veille au destin de chacun.

*Cette histoire* est tirée d'une fable de Carlo Gozzi, présentée pour la première fois à Venise en 1762. Jean-Marie Lecoq n'a conservé de l'œuvre originale que le nom des personnages et la trame de l'histoire. Tout le reste est dû à son imagination et à son talent. Le texte est drôle, truculent, poétique aussi, naïf souvent. Un mélange de vers de mirliton, d'associations de mots et de sons, de phrases rapides, d'apartés saugrenus. Ça rime, ça se chante et ça se danse sur une musique de Louis Dunoyer de Segonzac, écrite spécialement pour la circonstance. Quatorze morceaux joués au piano, à la trompette, au trombone et au hautbois par des musiciens qui occupent le côté droit de la scène, ombragée par des arbres.

Ici, on ne sépare pas la fosse d'orchestre du plateau comme il n'existe aucune différence entre les interventions chantées et la partie purement théâtrale du spectacle. L'intégration se fait sans douleur grâce au talent de tous les Musicomédiens : Jocelyne Sand, Nelly-Anne Rabas, Pierre Jacquemont, Pierre Tarbouriech, Gilles Butin, Jean-Marie Lecoq et Maurice Jacquemont, à qui l'on doit la direction artistique de l'ensemble.

« *J'aime les couleurs, elles font mon bonheur* », dit-il à plusieurs reprises durant la représentation. Et, des couleurs, il y en a partout. Les costumes ont dans leur coupe un petit quelque chose d'oriental avec un rien de médiéval et beaucoup de fantaisie. Quant aux masques, ils évitent les discours superflus. Le roi est royal, le fourbe est grimaçant, le poète a une plume sur le nez.

*Le Roi cerf*, féerie bouffe, est un spectacle qui bouge comme un diable dans une boîte, trépidant, tressautant, tourbillonnant. Mais il y a également dans la mise en scène des instants où l'on retient son souffle, simplement parce que c'est beau, sans tour ni détour.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ *Théâtre de La Potinière*

■ LE COMPOSITEUR ET CHEF D'ORCHESTRE PIERRE BOULEZ a reçu le prix musical *damois* Leonie-Sonning pour l'ensemble de son œuvre. Ce prix avait été décerné pour la première fois en 1959 au compositeur Igor Stravinski.

## EXPOSITIONS

### A BOURGES

## Les cartes utopiques des ingénieurs-artistes

Le pont des Arts relie de nouveau l'Institut au Louvre. De cette passerelle, on sait assez communément qu'elle fut en 1806 la première architecture métallique construite en France.

Ce que l'on connaît moins, c'est le nom de son constructeur : Louis-Alexandre de Cessart, ingénieur à l'Ecole royale des ponts et chaussées, lequel conçut ce projet, futuriste à l'époque, à l'âge respectable de quatre-vingt-deux ans. Louis-Alexandre de Cessart est l'une des vedettes de l'étonnante exposition présentée par les musées de Bourges : « L'ingénieur-artiste » ; sous-titre : « Dessins anciens de l'Ecole nationale des ponts et chaussées » : 62 documents du dix-huitième siècle et des deux premières décennies du dix-neuvième, puisés dans des archives (3 000 documents au total, paraît-il) jusqu'ici pratiquement inexplorées.

En 1744, à l'aube de la première révolution industrielle, Daniel Trudaine, intendant des finances, crée le Bureau des dessinateurs du Roy, qui allait bientôt devenir à l'initiative de Turgot, l'Ecole des ponts et chaussées, une école tour à tour royale, républicaine et impériale. Il s'agissait, dans une France désormais gouvernée par un pouvoir fortement centralisé, d'unifier les techniques capables d'assurer les moyens de cette centralisation : routes, ponts, canaux, fortifications, monuments publics, etc.

Les « dessinateurs du Roy » se forment alors à la cartographie, une science toute neuve, dont ils inventent les signes et le langage ; puis ils travaillent à des concours d'architecture et d'urbanisme civil ou militaire. Des projets parfois audacieux qui bousculent en tout cas quelques idées reçues. Celle, par exemple, selon laquelle Claude Nicolas Ledoux (le constructeur des salines d'Arc-et-Senans) aurait été dans son siècle une sorte de météore unique. C'est un esprit semblable qui inspire la plupart des dessins et des projets présentés à Bourges : à la fois la pure joie de la prouesse technique et l'esprit des Lumières et de l'*Encyclopédie* : projets de coupoles, de colisées, de villes idéales, de grands travaux, parmi lesquels la route du Simplon, qui fut effectivement réalisée à travers les Alpes de 1800 à 1807 : cinquante ponts jetés sur des précipices et six tunnels). Le premier directeur du Bureau, Jean-Rodolphe Perronet, collabora d'ailleurs à l'entreprise de Diderot et d'Alembert.

Très significatif est le jeu de la « carte utopique » : une œuvre dessinée et peinte dans laquelle l'ingénieur invente un territoire imaginaire. Il regroupe tous ses sujets de préoccupation : la terre, les villes, la mer, l'ordonnancement de la nature elle-même ; des exercices d'école mais aussi des dessins de virtuose, où certains rajoutent, avec une science du trompe-l'œil très maîtrisée, des calembours plastiques : cartes à jouer (*Trompe-l'œil aux vallées de cœur*, 1786), sceaux et cachets officiels, répliques méticuleuses de documents officiels. L'exposition de Bourges présente une belle série de ces « cartes utopiques », qui relèvent en effet d'une démarche d'artiste autant que du travail d'ingénieur.

GEORGES CHATAIN.

★ Musée du Berry, Bourges, entrée libre. Jusqu'au 23 juillet, sauf mardi.

## AVIGNON

## Du vent dans l'écriture

Du 24 au 30 novembre à Saint-Etienne a lieu le Festival de créations contemporaines organisé par Théâtrales, qui dirige Jean-Pierre Engelbach, en collaboration avec le Centre dramatique, que dirige Daniel Benoin. Il y aura un stage d'écriture, des colloques, des lectures publiques, et seront présentées, chacune trois fois, six pièces écrites récemment : *le Baiser de la veuve*, d'Israël Horowitz, par la compagnie Granier-Rauth ; *Assis tout simplement*, de, par et avec Philippe Ripoll ; *Centre de rencontres 47*, de Michel Viala, par Pierre-Olivier Scotto ; *la Mariée*, de et par Philippe Faure ; *Elle pourrait s'appeler Antigone*, de et par Yves Pluvian ; *le Rôdeur*, d'Enzo Corman, par Philippe Goyard.

A première vue, ça paraît un peu trop tôt pour annoncer la manifestation, mais puisque aussi bien toute la presse théâtrale est à Avignon, les conférences de presse se succèdent et celle-ci profitait de la présence de Robert Abirached, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture, dont il a rappelé la politique (sans visée politicienne) d'aides accrues aux auteurs. Il a annoncé que Gabriel Garran, quittant le Centre dramatique d'Aubervilliers, était chargé de former une sorte de foyer de créations pour le théâtre francophone. Il a également rappelé que les décrets, les lois, les subventions, ne suffisaient pas et il a précisé qu'il ne fallait pas jouer l'auteur contre le metteur en scène et vice versa.

Il semble bien pourtant que leur plus grande difficulté aux uns comme aux autres soit de s'adapter les uns aux autres. Il y a actuellement à la Chartreuse un exemple extrême de cette incommunicabilité. C'est *l'Enclave du pape* ou *la Nouvelle Villégiature*, spectacle pour lequel se sont associées deux troupes, le Campagnol et la Carriera. Elles se sont rencontrées l'an dernier et se sont découvert des points communs dans leur conception du théâtre et leurs méthodes de travail, travail collectif qui a si bien réussi au Campagnol avec *le Bal*. Jean-Claude Penchenat a pris en charge la mise en scène et a demandé à un romancier italien, Vincenzo Cerami, d'assister à la préparation et d'écrire le texte définitif à partir des improvisations communes sur *la Villégiature*, de Goldoni.

Le résultat est un salmigondis interminable (le mistral, il est vrai, n'arrange rien), l'histoire simplette d'intellectuels branchés réunis avec un député de droite et sa femme pharmacienne chez un éditeur. Ils attendent le ministre — un copain. Le maire du village veut préparer une fête. En définitive, une troupe régionale jouera *la Tempête* en occitan (ou en provençal). Choc des cultures, des milieux, des égoïsmes, des ridicules. Mais il n'y a pas de chocs. Seulement la juxtaposition de sketches fragmentaires dans lesquels les comédiens n'ont aucune possibilité de poser des personnages. Il n'y a pas d'action, seulement des enchaînements qui semblent juste destinés à ne pas défavoriser une troupe par rapport à l'autre, un comédien par rapport à l'autre... Il y a des moments où on se demande si le théâtre, ce n'est pas le contraire de l'égalitarisme démocratique.

COLETTE GODARD.

## Deux disparitions

### JO BOUILLON, CHEF D'ORCHESTRE

Le chef d'orchestre de variétés Jo Bouillon est mort à Buenos-Aires, lundi 16 juillet. Il était âgé de soixante-seize ans.

[Né en 1908 à Montpellier, Jo Bouillon avait dirigé, à la fin des années 30 et au début des années 40, un orchestre de variétés qui utilisait avec succès la formule alors en vogue, déjà exploitée par Ray Ventura et ses collégiens et la formation de Fred Adison : chansons et sketches musicaux.

L'orchestre de Jo Bouillon, qui compta dans ses rangs Georges Guétary, Jacques Hélian et Raymond Legrand, créa une chanson qui fit un triomphe à l'époque : *le Lycée Papillon*.

Marié à Joséphine Baker, dont il devint l'accompagnateur, Jo Bouillon avait adopté avec sa femme douze enfants de toutes nationalités et fondé pour eux le domaine des Milandes. Au début des années 60, après avoir divorcé de Joséphine Baker, Jo Bouillon s'était exilé à Buenos-Aires, où, jusqu'à ces dernières années, il dirigeait un restaurant.]

ORCHESTRE NATIONAL DE LYON
CONCOURS DE RECRUTEMENT
LES 24 / 25 / 26 ET 27 SEPTEMBRE 1984
1 poste de première clarinette co-soliste,
1 poste de deuxième, quatrième trompette jouant le cornet,
2 postes alti du rang,
2 postes de contrebasse du rang.
PRISE DE FONCTION : LE 1er OCTOBRE OU POUR TOUT RENSEIGNEMENT
ORCHESTRE NATIONAL DE LYON
AUDITORIUM MAURICE RAVEL
Parc de la Tête d'Or 69006 LYON

### L'ÉCRIVAIN EST-ALLEMAND FRANZ FÜHMANN

L'écrivain est-allemand Franz Führmann vient de mourir à l'âge de soixante-deux ans.

[Né en 1922 dans la région des Sudètes, Franz Führmann avait fait partie des Jeunesses hitlériennes et avait été membre des SA. Fait prisonnier par les Russes en 1945, il avait été envoyé dans un camp en Lettonie conçu pour rééduquer les anciens de la Wehrmacht. C'est là qu'il a la révélation de l'horreur d'Auschwitz, qui tiendra un grand rôle dans son œuvre, et qu'il devient communiste. De retour en RDA, il publie plusieurs recueils de poèmes, en particulier *L'Oeillet Nikos* (1953), puis, en 1962, son roman le plus connu, *l'Auto des juifs*, où il retrace son itinéraire (il sera traduit en français en 1975 aux Editeurs français réunis). Très choqué par l'invasion russe en Tchécoslovaquie, il deviendra dans les années 70 beaucoup plus critique à l'égard des régimes communistes. Un recueil de nouvelles, accompagné d'une longue interview de lui, intitulé *Une bagatelle en tous points positive*, vient de paraître aux éditions Alinea d'Aix-en-Provence (le « Monde des livres » du 8 juin 1984).]

# SPECTACLES

## théâtre

### Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Werther.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Soirée Stockhausen.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : le Misanthrope.

### Les autres salles

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau ; 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
CHAPITEAU-PELOUSE DE REUILLY (296-87-86), 21 h : Dialogues des Carmélites.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.
ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Treize à table.
EGLISE SAINT-MERRI (822-95-06), 21 h : Pour Simone Weil.
ELDORADO (208-13-50), 20 h 30 : L'Arlésienne.
ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : la Mouche et le Pantin.
ESSAION (278-46-42), I, 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. – II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h 15 : Rimbophélie.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I, 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II, 18 h 30 : la Voix humaine. – Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Patatis et patatas.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II, 21 h : le Plaisir de l'amour.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I, 20 h 30 : l'Écume des jours.
TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h 45 : la Revanche de Nana ; 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TOURTOUR (887-82-48), 22 h : Arlequin poli par l'amour.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

### Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

### La danse

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Grand Ballet de Budapest.
GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30 : Compagnie de danse populaire française.

### Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Ruy-Cerf.

### Le music-hall

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : A. Tome.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Frénésie des mers du Sud.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : le Feu à la tête.

### Les concerts

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Haendel).
Radio France Auditorium 104, 20 h 30 : voir église Saint-Germain-des-Prés, le 16.


**CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS**

PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Du 18 juillet au 12 août 1984 en soirée
Rens. : Opéra de Monte-Carlo
Tél. : 93/50-76-54 (p.a. Mondial Musique)

**CONCERTS DU PALAIS PRINCIER**
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MONTE-CARLO
Palais princier - Cour d'honneur
18/7 : DIR. Lawrence FOSTER
CHŒUR DE DUSSELDORF
Teresa Zylis GARA (soprano)
Nadine DENIZE (mezzo-soprano)
22/7 : DIR. I. Fruebeck de BURGOS
Sol. : Dimitri SGOUROS (piano)
25/7 : DIR. Lawrence FOSTER
Sol. : Jean-Bernard POMMIER (piano)
29/7 : DIR. Marek JANOWSKI
Sol. : Pierre AMOYAL (violon)
8/8 : DIR. Giuseppe SINOPOLI
Sol. : Lucia POPP (soprano)
12/8 : DIR. Christoph ESCHENBACH
Sol. : Justus FRANTZ (piano)


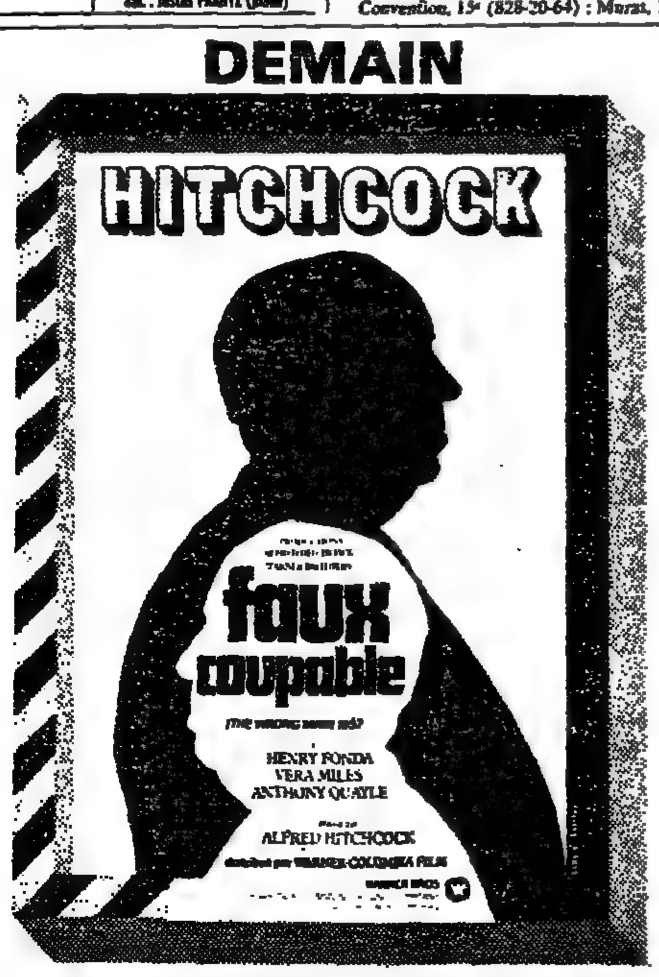



**Le Monde Informations Spectacles**
**281 26 20**
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club


## Mardi 17 juillet

### Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Whopee Makers, B. Lonsdale.
FORUM (297-53-47), 21 h : Dédé Saint-Prix, Avan Van.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Bongo Santamaria.
PETIT-JOURNAL (326-28-59), 21 h : J.C.-J.B. 6 Old Finest Stompers.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : H. Sellin Trio.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : S. Guerault, R. Vasseur.

### Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE

Cave de l'Hôtel de Beauvais, 20 h 30 : L'enfant de la haute mer.

### Festival estival de Paris

(549-14-83)

Mairie du Vᵉ, 18 h 30 : J.-P. Sevilla.

## cinéma

### La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, l'Attaque de San-Cristobal, de J. Gilling ; 19 h, Divers aspects du cinéma japonais - Y. Ozu : les Frères et Sœurs Toda ; 21 h, le Miserie del signor Travet, de M. Soldati.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

### Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52)
BEAT STREET (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
BOUNTY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : Rex, 2e (236-83-93).
BUSH MAMA (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
CANNON BALL II (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA CLÉ (**) (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).
LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04).
FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).
FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FRAULEIN S.S. (It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LADY LIBERTINE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LOOKER (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
MES CHERS AMIS Nº 2 (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).
MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES MOISSONS DU PRINTEMPS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
NEW YORK NIGHTS (A., v.f.) (**) : Miramar, 14e (329-89-52).
NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, (h. sp.), 1er (260-43-99).
PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES PIRATES DE L'ILE SAUVAGE (Aus., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).
UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
UTU (Néo-Zél., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).
YENTL (A.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12), UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

### LES FILMS NOUVEAUX

DENT POUR DENT, film américain de Steve Carver ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 14e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 9e (241-77-99).
L'HOMME A FEMMES, film américain de Blake Edwards ; v.o. : Forum (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e, (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
SCHLOCK (LE TUEUR A LA BANANE), film américain de John Landis ; v.o. : Forum Orient, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
TANK, film américain de Marvin J. Chomsky ; v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TONNERRE, film américain de Larry Ludman ; v.o. : Forum Orient, 1er (233-42-26) ; Marignan, 2e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler, 14e (522-46-01) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).
VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) : film américain de Joseph Zito ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

### Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
A NOS AMOURS (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
ANTONIO DAS MORTES (Brés., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
CORRESPONDANT-17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).
EL (Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (236-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'EXTRAVAGANT DR. DOOLITTLE (A., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
FAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).
FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V. F. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Lumière, 9e (246-49-07).
FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflets Quartier Latin, 5e (326-84-65).
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
LE FLEUVE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE GRAND PARDON (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).
PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
PIQUE-NIQUE A HANGING ROCK (Aus.) : Movies, 1er (260-43-99).
POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
RAMBO (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).
RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
SALUT L'AMI, ADIEU LE TRÉSOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (523-47-94).
SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
SEX O CLOCK USA (A., v.f.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27).
THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).
LES VITELLONI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10). – V.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17).

### Les festivals

BUNUEL AU MEXIQUE : Marais, 4e (278-47-86) : la Vie d'Archibald de la Cruz ; Don Quintin l'Amer ; le Grand Noceur.
MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), la Soupe au canard.
LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA RKO (v.o.) : Olympic Petite salle, 14e (545-35-38), Vandou.
HITCHCOCK : Action rive gauche, 5e (329-44-40), les Oiseaux ; (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), Mr and Mrs Smith.
BERNADETTE LAFONT, VAGABONDAGES. Studio 43, 43, rue du Fg-Montmartre (770-63-40) : 22 h : Trop jolies pour être honnêtes ; 18 h : Gwendoline ; 20 h : Une belle fille comme moi.

هكذا من الأصل



# COMMUNICATION

## APRÈS LE RACHAT DU « DAILY MIRROR »

# Grandes manœuvres à Fleet Street

De notre correspondant

Londres. – Depuis le début de l'année, Fleet Street, où sont concentrées la plupart des rédactions et qui symbolise le pouvoir de la presse britannique, aura connu deux événements majeurs : la cotation en bourse de la très prospère agence Reuter et, tout récemment, le rachat du *Daily Mirror*. Cette dernière opération a confirmé que Fleet Street venait d'entrer dans une nouvelle période de grandes manœuvres qui ne manquent pas d'avoir des aspects politiques, dont certains sont troublants.

A soixante et un ans, après quinze années de multiples tentatives déçues, M. Robert Maxwell a enfin pu s'offrir, au prix fort, la réalisation d'un vieux rêve, celui de posséder un grand quotidien. Mieux, il se trouve maintenant à la tête d'un groupe dont le tirage global est d'environ 30 millions d'exemplaires chaque semaine (1). Il devient ainsi un rival de M. Rupert Murdoch – tout au moins en Grande-Bretagne, car ce dernier s'est taillé un empire international dans l'industrie des médias, depuis l'Australie (son pays d'origine) jusqu'aux Etats-Unis. A Londres, outre le vénérable *Times*, M. Murdoch possède notamment le quotidien *Sun* (plus de 4 millions d'exemplaires) et deux journaux du dimanche, *Sunday Times* et *News of the World* (respectivement 1,3 et 4,5 millions d'exemplaires).

### Un défi

M. Maxwell a clairement manifesté son ambition de redonner au *Daily Mirror* la place qui était encore la sienne au milieu des années 70, celle de premier quotidien britannique, et que le *Sun* lui a ravie. De la part de ce fils de paysan tchécoslovaque, qui est devenu député – travailliste – à la Chambre des communes (de 1964 à 1970) et qui a fait fortune dans l'imprimerie, il s'agit d'un nouveau défi. M. Murdoch ne s'y est pas trompé. La menace est sérieuse. Au point que le *Times* n'a pas hésité, le 14 juillet, à lui consacrer son gros titre : *« Maxwell déclare la guerre du tirage contre le* Sun. »

Cela ne va-t-il pas obliger M. Murdoch à concentrer ses efforts et à se séparer du *Times* ? La question se pose d'autant plus que la rumeur d'un tel abandon a souvent couru à Fleet Street au cours des mois passés. *Certes, c'est pour le* prestige que M. Murdoch a acheté en 1981 ce journal bicentenaire mais, alors que son concurrent direct, le *Guardian*, connaît actuellement *un succès remarquable*, le *Times* continue à perdre beaucoup d'argent, une situation que cet homme d'affaires avisé peut estimer trop coûteuse. On a eu, le mois dernier, la mesure des *difficultés* du *Times* quand celui-ci, faisant fi de la fierté outragée de certains de ses lecteurs, a décidé de suivre l'exemple des journaux « populaires » en organisant *dans ses colonnes* une loterie (2)...

La rivalité qui oppose maintenant MM. Maxwell et Murdoch prend un tour politique, surtout au moment où le Parti travailliste paraît combler son retard tandis que le cabinet de Mme Thatcher semble ébranlé. Alors que les journaux du groupe Murdoch sont de tendance nettement conservatrice – mais l'on a noté récemment qu'il se sont mis à critiquer quelque peu le gouvernement, – le *Daily Mirror* a été, en 1983, le seul quotidien national à soutenir ouvertement les travaillistes pendant la campagne électorale. Resté fidèle à la formation qu'il a autrefois représentée à Westminster, M. Maxwell compte bien maintenir cette ligne, et même la renforcer, puisqu'il a tenu à préciser qu'il donnait pour instruction aux collaborateurs du *Daily Mirror* d'*« appuyer largement »* le Parti travailliste et de faire en sorte que celui-ci revienne au pouvoir lors des prochaines élections.

Cependant, les dirigeants du Labour ont manifesté bien peu d'enthousiasme à l'annonce de l'acquisition du *Mirror* par l'un des leurs. Ils ont même paru assez embarrassés. Ne dit-on pas dans Fleet Street qu'il aurait fallu retenir le leader du *parti, M. Neil Kinnock*, de dénoncer publiquement la prise de contrôle du journal par un seul homme ? La majorité des travaillistes auraient préféré, par principe, que l'ancien propriétaire, Reed International, tienne sa promesse de vendre les actions du groupe à la Bourse, de manière à ce qu'elles soient réparties entre plusieurs personnes ou sociétés, afin de mieux préserver l'indépendance des journalistes.

De surcroît, la direction actuelle du parti, plutôt « centriste », se méfie de M. Maxwell, parce qu'il est notoirement lié à l'aile droite. L'intéressé n'a pas cherché à dissiper ces craintes en écrivant que le *Daily Mirror* sera *« la voix d'une gauche sensée »*. Beaucoup ont vu dans cette précision un avertissement. M. Maxwell n'entend pas être un allié docile. D'aucuns disent même qu'il pourrait être encore plus « gênant » qu'il ne l'est déjà. Or M. Maxwell a toujours professé des idées très personnelles fort déroutantes. Ainsi n'a-t-il pas caché son admiration pour la personnalité de Mme Thatcher, et lorsqu'il tentait, voici quelques mois, de racheter l'*Observer*, il a vivement condamné la campagne menée par cet hebdomadaire contre la « dame de fer » à propos des agissements de son fils. Dans un message intitulé « De l'avant avec la Grande-Bretagne », s'étalant sur toute la une du *Daily Mirror* le 14 juillet, M. Maxwell a développé le thème « la Grande-Bretagne d'abord », sur un ton qui rappelait étrangement celui du premier ministre.

### Fermeté à l'égard des syndicats

D'autre part, ce travailliste très singulier a la réputation d'être d'une extrême fermeté à l'égard des syndicats. Il l'a prouvé en prenant, en 1981, le contrôle de la British Printing Corporation, le géant de l'imprimerie au Royaume-Uni. En quelques mois, M. Maxwell a fermé dix usines et supprimé le quart des dix mille emplois. Il a imposé ce régime draconien aux syndicats les plus combatifs du pays, ceux-là mêmes qui depuis des années freinent la modernisation des ateliers de Fleet Street et ont encore à ce sujet empêché la parution du *Guardian* pendant deux jours la semaine dernière. Pis, M. Maxwell y est parvenu en ayant recours aux nouvelles lois qui ont été élaborées par le gouvernement de Mme Thatcher pour restreindre l'action syndicale et qui, pour cette raison, sont dénoncées comme *« scélérates »* par l'opposition travailliste. Les mineurs en grève – qui veulent ignorer cette *législation* – sont prévenus : ils ne doivent s'attendre à aucune complaisance de la part du nouveau *Mirror*. D'ailleurs, dans son premier message, M. Maxwell a souligné que l'industrie et les syndicats devaient *« faire face aux dures réalités de la survie dans les années 80 »*.

Les dernières étapes de la longue quête de M. Maxwell pour prendre possession d'un grand organe de presse ont révélé la possibilité d'autres changements importants à Fleet Street, à plus ou moins brève échéance. Au printemps, M. Maxwell avait échoué de peu quand il avait essayé de reprendre l'*Observer* au groupe Lonrho (*le Monde* du 27 avril). M. Roland Rowland, président de Lonrho, est toujours en conflit larvé avec la rédaction et les ouvriers d'imprimerie. Si le déficit de l'entreprise devait s'aggraver, il pourrait ne pas résister la prochaine fois à l'offre d'un nouvel acquéreur. Le mois dernier, M. Maxwell a pris 10 % de participation dans le capital du groupe du *Daily Express*, encore une décision surprenante venant de ce travailliste, car le *Daily Express* est depuis des décennies le plus fervent défenseur du Parti conservateur. A cette occasion, on a appris qu'un homme d'affaires australien était sur les rangs pour acheter la majorité des parts de cette entreprise, dont le quotidien accumule depuis longtemps les pertes.

Enfin, Fleet Street devrait voir naître à l'automne un nouveau journal du soir pour concurrencer le seul existant aujourd'hui à Londres, le *Standard*. Alors que la plupart des quotidiens nationaux, malgré leurs tirages considérablement élevés, ont du mal à vivre par eux-mêmes, un *tel projet ne peut que retenir l'attention*, d'autant que son promoteur n'est autre que... M. Maxwell.

FRANCIS CORNU.

(1) Voir *le Monde* du 14 juillet.

(2) Elle a beau se présenter différemment puisque fondée sur des chiffres indiquant les fluctuations des cours de la Bourse – caractéristique que souligne avec insistance la publicité, – ce sont toujours les règles fort simples du loto (« bingo »), un jeu de hasard que les habitués du *Times* croyaient réservé à un autre public.

## A « FRANCE-SOIR »

# Le comité d'entreprise rejette le nouveau plan de 48 licenciements

Le comité d'entreprise de *France-Soir*, réuni le lundi 16 juillet, a rejeté le nouveau plan de licenciements présenté par la direction portant sur 48 personnes et s'ajoutant aux 102 départs déjà obtenus (sur les 142 demandés en février dernier) M. Jacques Hersant, PDG de Presse-Alliance, la société éditrice, a souligné que, après les pertes estimées à 40 millions de francs en 1983, le journal avait subi une nouvelle hémorragie d'environ 18,5 millions de francs pour les cinq premiers mois de 1984.

Le comité d'entreprise a réaffirmé qu'il *« rejetait tout plan conduisant à une réduction des capacités rédactionnelles, administratives et techniques du journal, s'opposait aux licenciements sauvages, et réclamait des mesures de relance »*. Il rappelle que, *« parallèlement à l'annonce de cette restructuration, la direction avait donné des assurances sur des éléments de relance et de maintien des forces vives à l'intérieur de Presse-Alliance »*. Le CE *« rejette catégoriquement une telle initiative et s'oppose à la diminution du potentiel humain du journal »*, méthode qui engage *« vers la solution de déclin et de dépendance »* du journal.

Précisons que les 48 départs envisagés aujourd'hui par la direction toucheraient des personnes de moins de cinquante ans.

[Si l'on comptabilise à part les ouvriers du Livre travaillant à l'imprimerie de La Plaine-Saint-Denis, commune à *France-Soir* et au *Figaro*, les effectifs proprement dits de *France-Soir* (rédaction, photocomposition, photogravure et correcteurs) s'élèvent à 550 personnes.]

● *« Femme », nouveau magazine de la rentrée.* – M. Daniel Filipacchi – vice-président d'Hachette et du groupe de presse qui porte son nom – lancera à la rentrée, sous le titre *Femme*, un magazine né de la fusion de l'actuel *F* (ancien *F-Magazine*) et de *Femme*, publication reprise aux Éditions Rusconi. Ainsi disparaîtrait l'hebdomadaire *F-Magazine*, lancé en 1978 par Mme Claude Servan-Schreiber et Benoîte Groult. Cette dernière s'était toutefois effacée dès 1982, à la suite d'un changement de formule, considérant que l'abandon du projet initial aboutirait pour le nouveau *F* à se *« désengager socialement et politiquement pour ne devenir qu'un magazine féminin traditionnel comme tant d'autres »*.

(Publicité)

LANGUES ÉTRANGÈRES pour la vie professionnelle

*formations efficaces accessibles à tous*

L'étude ou le perfectionnement d'au moins une langue étrangère est aujourd'hui indispensable si l'on veut élargir sa compétence et assurer son emploi. Quels que soient vos occupations et votre niveau actuel, vous avez intérêt à compléter votre formation sur ce plan. Et surtout à la concrétiser en préparant un des examens suivants, très appréciés dans le monde du travail : Chambres de commerce étrangères, Universités de Cambridge, B.T.S. traducteur commercial... Ces examens ont lieu chaque année dans toute la France.

Langues et affaires en assure la préparation complète par correspondance et permet ainsi à chacun de prendre en charge sa formation, selon sa disponibilité, quel que soit son domicile. Cours tous niveaux, supports audio-oraux, cours oraux complémentaires facultatifs. Formation continue. Inscriptions toute l'année. Docum. gratuite à L. et A., service 4209, 35, rue Collange, 92303 Paris-Levallois, ou en téléphonant au 270-81-88 (établ. privé).

FEMME SECRETAIRE Tél: 551 20 28

BTS Secretariat de Direction ou trilingue (en 2 ans)

Sécurité sociale étudiants. Anglais, Allemand, Espagnol, Italien.

Section préparatoire pour non bacheliers & élèves ayant échoué à l'examen d'entrée.

Examens - Chambres de Commerce

Sténographie anglaise, espagnole, allemande.

Secretariat en 1 an Programme complet pour bac + 2

L'association des anciennes élèves ASSURE LE PLACEMENT.

# RADIO-TÉLÉVISION

## Mardi 17 juillet

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Les Mardis de l'information : Derrière les murs.**
Magazine de la rédaction de TF1 proposé par A. Denvers. Reportage de H. Chambon et J.-C. Fontan. (Rediffusion.)
*Formidable témoignage sur la vie quotidienne d'un grand hôpital psychiatrique, celui du Vinatier, à Bron (tout près de Lyon), un de ces grands complexes appelés à disparaître : quinze cents malades, deux mille personnes pour s'en occuper. Henri Chambon a eu carte blanche pour filmer ce qu'il voulait. Un document dur, parfois à la limite du soutenable, mais une prise en compte de la souffrance, avec le respect qu'elle impose. Rediffusion de l'émission diffusée en novembre 1983.*

**21 h 30 Série documentaire : Dialogue avec le sacré.**
La société des masques. Réal. S. Karc.
*Les masques, images des ancêtres et des êtres surnaturels : leur fonction religieuse et juridique chez les Dans et les Guerés, peuples du Libéria, en Afrique.*

**21 h 55 Journal.**

**22 h 10 Cinéma : le Pré.**
Film italien de P. et V. Taviani (1979), avec M. Placido, I. Rossellini, S. Marconi, G. Brogi, A. Goodwin (v.o. sous-titrée).
*Un Milanais, licencié en droit, venu à San Gimignano, en Toscane, pour régler une affaire de famille, s'éprend d'une jeune fille animant un atelier théâtral pour enfants et déjà liée à un agronome en chômage, qui veut créer une communauté agricole. Un grand film romantique sur les difficultés de l'amour, l'échec des utopies, des vocations d'une jeunesse vivant dans une société bloquée. Tourné en hommage à Rossellini avec la simplicité fondamentale de son humanisme.*

**22 h 30 Série : Peintres contemporains.**
Jean Le Gac et le peintre L..., de J. Le Gac, réal. M. Pamart.
*Un professeur de dessin, peintre du dimanche : diverses expositions consacrent son style qui utilise le texte et la photographie. Jean Le Gac, filmé chez lui, se raconte, travaille, parle de lui à la troisième personne. Une approche concrète de la peinture.*

**22 h 50 Journal.**

**23 h 15 Bonsoir les clips.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Cinéma : Du rififi chez les hommes.**
Film français de J. Dassin (1955), avec J. Servais, C. Mohner, R. Manuel, J. Darcey, P. Vita, M. Lupovici, R. Hossein (N. rediffusion).
*Un caïd vieilli et tuberculeux monte, avec trois hommes, l'audacieux cambriolage d'une bijouterie, rue de la Paix. Une bande rivale cherche à s'emparer du butin. D'après un roman d'Auguste Le Breton, Dassin, exilé en France (à cause du maccarthysme) cherchait à retrouver l'atmosphère lyrique de ses films noirs américains. Aujourd'hui, ce film date mais la mise en scène du « casse » est restée un beau morceau de pur cinéma.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Cinéma : The Painted Hills.**
Film américain de H. F. Kress (1951), avec Lassie, P. Kelly, B. Cowling, G. Gray, A. Smith, A. Doran.
*Un chercheur d'or donne son chien, qui lui a sauvé la vie, à un petit garçon, orphelin de père. La bête dépérit loin de son maître. Septième et dernière aventure de Lassie, vedette canine. Cet inédit-là, présenté en version française, aurait pu le rester. On n'y aurait rien perdu.*

**21 h 45 Journal.**

**22 h 5 Bleu outre-mer :**
Saint-Pierre-et-Miquelon.
*Rencontre avec des Saint-Pierrais qui ont fait carrière au Québec. Portrait du professeur Le Gall installé à Saint-Jean de Terre-Neuve depuis trente ans.*

**23 h 5 Parole de régions.**
FR3 Aquitaine : l'Europe à nu.

**23 h 15 Prélude à la nuit.**
*Gabriel Bacquier chante Paris :* Mélodies, *de Berthomieux.*

### FRANCE CULTURE

20 h 30 Dialogues : Une France de toutes les couleurs, avec Françoise Gaspard et Tahar Ben Jelloun.
21 h 45 Lectures : textes de Paul Fort.
21 h 50 Musique : les tournois du royaume de la musique (les jeunes musiciens français).
22 h 30 Nuits magnétiques : des pauvres dans la rue.

### FRANCE MUSIQUE

FM à Aix-en-Provence

20 h Musiques à danser : œuvres de Schubert, Ravel, Dukas, Brahms...
21 h 30 *Concert : « Le Messie »*, de Haendel, par le Chœur Monteverdi et l'ensemble English Baroque Solists ; dir. : J.E. Gardiner ; sol. : J. Nelson, C. Denley, M. Chance, W. Evans, J. Tomlinson.
23 h 30 Les soirées de France-Musique ; à 23 h 35, Jazz-club (en direct du Hot Brass).

## Mercredi 18 juillet

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**11 h 30 TF 1 Vision plus.**

**11 h 55 Quarante ans déjà.**

**12 h Bonjour, bon appétit.**
*Gâteau au chocolat.*

**12 h 30 Cocktail maison.**

**13 h Journal.**

**13 h 35 Série : Aux frontières du possible.**

**15 h 40 Monte-Carlo show.**
Avec Anthony Newley et la marionnette Ploom.

**16 h 30 Croque-vacances.**
Dessins animés ; variétés ; info-magazine et feuilleton.

**17 h 55 Dessin animé : Dog father.**

**18 h 5 Votre auto a cent ans.**
Ceux de la voie sacrée.

**18 h 15 Une autre vie.**
*Papak malavate (cinquième film inédit) s'articule autour d'une cérémonie de levée de deuil, à laquelle participent des Indiens de la tribu wayana.*

**19 h 15 Emissions régionales.**

**19 h 40 Tour de France (résumé).**

**19 h 53 Loterie nationale.**

**20 h Journal.**

**20 h 30 Tirage du Loto.**

**20 h 35 Série : Dallas.**
L'Enfer des Ewing.

**21 h 25 Nuit d'été de l'INA.**
*Deux video-flashs, petits tableaux humoristiques, ouvrent le rideau de cette longue soirée INA.*

**21 h 35 Alice Transit.**
Magazine-fiction préparé par S. Blum, F. Dumas, D. Deleskiewicz.
« Stations », de B. Wilson ; Souvenirs de Printemps dans le Lio Ning : séjour en province chinoise avec le musicien Steve Reich ; Raoul Ruiz, etc.
*Léger petit court sautillant triste ou gai mirage lunaire ou miracle technique, un mini feuilleton vidéo du metteur en scène américain. Un enchaînement de tableaux impossibles à raconter mais qui se suffisent à eux-mêmes qui suivent une même logique : celle du rêve onirique.*

**22 h 36 Carlotta Ikeda, danseuse de buto.**
Emission d'A. Kendall.
*Les dernières répétitions d'Utt, spectacle de danse-solo de Carlotta Ikeda, fondatrice de la compagnie Ariadone.*

**23 h 5 Journal.**

**23 h 20 Leçon de musique : le shakuhachi.**
Emission de Mildred Clary.
*Leçon de shakuhachi, flûte à cinq trous taillée dans le bambou, introduite au Japon au treizième siècle.*

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 Antiope.**

**12 h Journal.**

**12 h 5 Série : Les enquêteurs associés.**

**12 h 30 Cyclisme : Tour de France.**

**12 h 45 Journal.**

**13 h 35 Série : Des agents très spéciaux.**
L'affaire des récupérateurs.

**14 h 25 Aujourd'hui, la vie.**
De la Lune à la Terre.

**15 h 25 Sports été.**
Cyclisme : Tour de France. Boxe : les meilleurs moments de trois combats à Monte-Carlo. Badminton, tournoi All England à Londres.

**18 h Récré A 2.**
Les merveilleuses cités d'or.

**18 h 30 C'est la vie.**

**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**

**19 h 15 Emissions régionales.**

**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**

**20 h Journal.**

**20 h 35 Téléfilm : Les fils des alligators.**
De F. Ryck, réal. A. Farwagi.
*Dans les années 74-80 en Italie, période « faste » pour les Brigades rouges, un joueur de tennis finaliste en Coupe Davis adhère au mouvement extrémiste. Ce film tiré du roman de Francis Ryck condamne l'horreur de cette lutte armée mais démontre que la société, pour en venir à bout, utilise les mêmes armes.*

**22 h 10 Série : Cent ans d'automobile.**
Du teuf-teuf au turbo. Nº 3 : La course en bleu, blanc, rouge.
*Les somptueuses limousines : la Bugatti. Les grands circuits : Le Mans, Indianapolis.*

**22 h 40 Sport : catch, à Gonesse.**
Les Maniaks contre Gordon el Bordes.

**23 h 10 Journal.**

**23 h 30 Bonsoir les clips.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**19 h 3 Jeu littéraire : les mots en tête.**

**19 h 15 Emissions régionales.**

**19 h 40 Fête de la musique à Valence.**

**19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.**

**20 h 5 Les jeux.**

**20 h 35 US Festival 83 : Hard rock.**
*Avec les groupes : Berlin, Quarter Flash, Missing Persons, U2, Pretenders, Joe Walsh, Stevie Nicks.*

**21 h 35 Journal.**

**21 h 55 Parole de régions.**
Ce soir FR 3 Aquitaine : voyage en gastronomie.

**22 h 5 Cinéma : Deux lions au soleil.**
Film français de Claude Faraldo (1980), avec J.-P. Sentier, J.-F. Stevenin, C. Lachens, J.-P. Tailhade, M. Sarcey, M. Robin, V. Kling.
*Deux prolos, quadragénaires qui entretiennent une relation homosexuelle, décident de quitter l'usine et cherchent à profiter de la vie en pratiquant le vol et le chantage. Si Faraldo reste, ici, le cinéaste du « ras-le-bol », il a remplacé la contestation provocante par une sorte d'humour noir, une attitude pessimiste. Ses marginaux, extravagants et amis pour le meilleur et le pire, font un curieux voyage au bout de l'échec.*

**0 h Prélude à la nuit.**
Métamorphoses, *de Wazercha, interprétées par Elisabeth Chojnacka au clavecin.*

### FRANCE-CULTURE

13 h 30 Instantané, magazine musical : les hommes de théâtre et la musique (en direct d'Avignon).
14 h 30 Le Syndrome de César, de V. Pennington-Ferguson. Avec C. Nicot, H. Labussière, Y. Clech...
15 h 30 *En remontant le Saint-Laurent* : la poésie québécoise d'aujourd'hui.
18 h Le cri du homard.
18 h 10 L'école des parents et des éducateurs : la troupe Les montre-petits.
18 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : le fantôme de la femme, de Roger Grenier, lu par Maurice Teynac.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : la sociologie de la connaissance (les pères fondateurs).
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Musique : Thomas Mann, la musique et la germanité (le chant de douleur du docteur Mann).
22 h 30 Nuits magnétiques : Laurie Anderson.

### FRANCE-MUSIQUE

FM A AIX-EN-PROVENCE

13 h 5 *Le jazz au Sud.*
14 h Chasses aux trésors : la France ; œuvres de Mozart, Stravinski, Schubert, Copland, Chopin.
17 h *L'impréva* (en direct des Deux Garçons), et à 19 h 5.
18 h Une heure avec... l'Orient : Ahmed Latis Kahn (Inde) et la musique traditionnelle d'Irak.
19 h 30 Jazz (en direct de la « Grande parade du jazz » à Nice).
20 h *Musiques à danser* : œuvres d'Adam, Delibes, Lalo.
21 h 30 Concert (en direct du théâtre de l'Archevêché) : *La Passion selon saint Jean*, de Bach, par l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dir. M. Corboz, sol. B. Schlick, J. Tomlinson, A. Rolfe-Johnson, P. Esswood, K. Equiluz, P. Brodard.
23 h 30 Les soirées de France-Musique.

CHARTERS ÉTÉ 84

U.S.A.
NEW-YORK à partir de 2800 F A.R.

CANADA
MONTRÉAL-QUÉBEC à partir de 3550 F A.R.
TORONTO à partir de 3850 F A.R.

Lic. 175001

AIRCOM 58, rue de Monceau 75008 Paris 522-98-58

TENNIS A PARIS CET ÉTÉ

TENNIS ACTION FOREST HILL

Ptes d'Orléans, Ivry
Aubervilliers, la Défense
Fontenay-s/Bois, Meudon

STAGES INTENSIFS
2 h 30 par jour durant 1 semaine

734-35-35

REPRODUCTION INTERDITE

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 83,00 | 98,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 25,00 | 29,65 |
| IMMOBILIER | 56,00 | 66,42 |
| AUTOMOBILES | 56,00 | 66,42 |
| AGENDA | 56,00 | 66,42 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 164,00 | 194,50 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | La mm/col.* | La mm/col T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 47,00 | 55,74 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,60 |
| IMMOBILIER | 36,00 | 42,70 |
| AUTOMOBILES | 36,00 | 42,70 |
| AGENDA | 36,00 | 42,70 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

## OFFRES D'EMPLOIS

**SOCIÉTÉ INFORMATIQUE BATIMENT T.P.**

QUARTIER ÉTOILE

recherche

**INGÉNIEUR**

pour son département CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Écr. avec c.v. photo et prét. à M. Courvoisier. CACT Service du personnel 8/14, r. La Pérouse, 75116 PARIS.

---

Bté de conseil en publicité recherche son

**RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT**

De formation sup. ciale, 5 ans d'exp. souhaitée de préf. de la publ., look jeune, battant, BCBG. Le profil du poste est de développer la clientèle tant agences qu'annonceur. Env. c.v. manuscrit + photo + prétent. à M. Vincent DOR 42, rue Eugène-Carrière 75018 PARIS

---

Revue communication rech.

**JOURNALISTE**

Secrétaire de rédaction à plein temps pour reportage, rewriting. Poste d'avenir. Tél. : (1) 874-71-34.

---

Notre société offre des garanties d'emploi et de promotion avantageuses

**AUX CANDIDATS (ES)**

ayant une **connaissance du monde judiciaire complétée par un esprit vendeur et imaginatif.**

*Si vous pensez correspondre à ce profil* contactez-moi au 247-57-15 - Guy SEBAG.

---

**BANQUE PRIVÉE PARIS 8e**

recherche

**CADRE, ADJOINT CHEF COMPTABLE**

Dynamisme et aptitude à la conduite d'une équipe nécessaires. Poste évolutif.

Connaissances exigées : plan comptable, fiscalité et réglementation bancaire, établissement des situations C.C.B.

Adresser lettre manuscrite + photo + C.V. et prétentions à Delorme n° 3890, 88, rue de la Victoire, Paris 9e, qui transmet.

---

**MERLIN GERIN**

*Spécialiste mondial des matériels électriques et électroniques de commande et de protection, est l'un des plus importants constructeurs européens pour l'appareillage haute et basse tension et pour les ensembles électriques «clés en mains».*
*15 000 personnes - 43 filiales et participations en France et dans le monde - 6 milliards de chiffre d'affaires en 1983 dont 50 % à l'exportation,*
*recherche pour une de ses principales filiales comprenant plusieurs unités industrielles et commerciales en France, un*

**contrôleur de gestion attaché à la direction générale**

Situé à Paris, il devra, en liaison avec de nombreuses unités du groupe à l'étranger :
- assurer le contrôle de gestion des activités qui lui sont rattachées
- étudier et réaliser les consolidations économiques et commerciales par activité
- animer le cycle de planification en liaison avec les principaux responsables opérationnels
- construire le système d'informations économiques
- effectuer des missions d'audit.

Quelques années d'expérience professionnelle sont souhaitées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec prétentions en précisant la référence 233 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres 38050 GRENOBLE CEDEX.

## emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

**Arabic speaking cabin crew**

**مضيف يتكلم اللغة الانكليزية**

**Vous avez compris ? bravo.**

British Airways recherche pour ses vols à destination du Moyen-Orient des STEWARDS OU HOTESSES NAVIGANTS PARLANT ARABE ET ANGLAIS.
Les candidats(es) remplissant cette première condition essentielle demanderont un dossier de candidature (sous réf. ASCC), à l'adresse suivante : British Airways, Direction du Personnel, Cedex 18, 92085 Paris-La Défense.

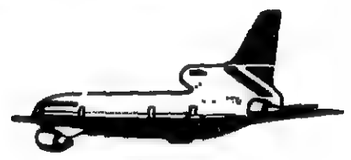

Le monde entier aime British airways

---

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS D'INGENIERIE ET DE CONSEIL EN TELECOMMUNICATIONS ET TELEMATIQUE recherche pour faire face à son expansion

**2 INGENIEURS COMMERCIAUX expérimentés**

*ayant une bonne maîtrise du marché des réseaux privés d'entreprise et/ou des réseaux publics.*

Les candidats retenus, basés à Paris, seront disponibles pour de courtes mais fréquentes missions en France et à l'étranger, et être rompus aux contacts commerciaux au plus haut niveau.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence n° 7155 à

Emplois et Entreprises
15, RUE VOLNEY 75002 PARIS

---

SOCIETE D'ETUDES

recherche

**2 CONSEILLERS DE TRES HAUT NIVEAU**

- 35 ans *minimum*
- Diplômés études supérieures
- Maîtrise parfaite du français
- Expérience africaine appréciée

Résidence grande métropole Afrique de l'Ouest.

1 - **SPECIALISTE EN ORGANISATION ET METHODES**
10 ans expérience structures de développement

2 - **SPECIALISTE EN FINANCEMENT ET CREDIT SECTEUR AGRICOLE**
*Connaissances mécanismes bancaires* et monétaires, longue pratique organismes aide bi. et multilatérale.

Envoyer lettre et c.v. sous réf. 7559 à Axial Publicité - 27, rue Taitbout - 75009 Paris, qui transmettra.

---

**TAX MANAGER (Designate)**

**LONDON** **£16/20,000**

*Multinational clients in the oil sector seek an imaginative and energetic* individual (Accountant/Lawyer/Graduate), aged 26/30, capable of further rapid advancement into senior financial management in the UK or overseas.
Training and motivating a small staff, initially the postholder will assist the Tax Manager with regard to both corporate compliance and planning work in the context of the Company's extensive overseas operations. Liaison and advice form a large part of the role and will require the person appointed to travel overseas approximately 25% of his/her time. Promotion prospects for the successful candidate are considerable.
Some exposure to international tax planning gained in either the profession or industry is desirable, as are sound interpersonal skills and developed analytical abilities. Some facility in French would be useful.
**Write or telephone Nicolas Mabin BA HONS MECI, quoting reference: LG1023 (or out of hours 0702 555432).**

Management Personnel
Recruitment Selection & Search
67/68 New Bond Street, London W1Y 9DF
Telephone: 01 408 1694

---

PARIS **200 / 240.000 Frs.**

**GRANDE BANQUE FRANCAISE PRIVEE**

recherche dans le cadre d'une nouvelle structure de son Inspection Générale, un nouveau collaborateur

**INFORMATICIEN niveau CHEF DE PROJET**

qui apportera à l'équipe d'auditeurs internes généralistes sa compétence de technicien des ordinateurs (langages évolués, applications diverses, éventuellement système, réseaux...).

Ingénieur de formation (ou Ecole de Commerce + MIAGE), il aura déjà acquis une expérience d'au moins 5 ans des études et applications, de préférence au sein d'une Banque ou d'une Compagnie d'Assurances utilisant un matériel évolué.

Ce pourra être aussi un auditeur interne ayant une très solide formation informatique pour pouvoir être crédible auprès d'ingénieurs de haut niveau.

**L'AUDIT INFORMATIQUE**

est en effet un élément essentiel du contrôle du développement d'un outil déjà très performant (2 IBM 3081 sous IMS - DL1/TSO, 1000 terminaux en T.P.).

Le collaborateur que nous recherchons sera en particulier RESPONSABLE du suivi de l'activité du Département Organisation - Informatique sous tous ses aspects.

Il apportera de plus son expertise dans l'élaboration de nouveaux outils propres à l'inspection, et assurera la formation à l'informatique des autres auditeurs.

Les perspectives d'évolution sont particulièrement intéressantes et ouvertes.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature + CV détaillé (sous réf. BAI/RB) à notre Conseil, R. BATIFOULIER, qui vous garantit le plus totale discrétion.

R. BATIFOULIER, 39, Avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS

---

**DIRECTIONS**

**200.000 F** par an minimum
**VOTRE PLACE AU SOLEIL**
Si vous êtes ambitieux, dynamique, performant ; Si vous êtes un meneur d'hommes et pouvez justifier de votre réussite dans la vente : Vous serez ...
**LE DIRECTEUR COMMERCIAL D'UN CONSTRUCTEUR MAISONS INDIVIDUELLES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON**
Ecrire avec C.V. et photo
à **PUBLICAL 19, rue Alfred BRUYAS 34000 MONTPELLIER**

---

IMPORTANT ETABLISSEMENT BANCAIRE CAMEROUNAIS recherche

**CADRES débutants ou confirmés**

désireux de faire carrière dans ses services d'exploitation.

Les candidats devront :

– être de nationalité camerounaise ;
– avoir une formation supérieure au minimum de niveau Maîtrise, Sciences Economiques, DEA, DESS ou grandes écoles commerciales ou de gestion.

Des options orientées vers l'économie monétaire et bancaire, la finance et la comptabilité, seront recherchées.

Il leur sera proposé un stage de formation débouchant ensuite sur des postes de responsabilité.

*Envoyer d'urgence dossiers complets avec CV et photocopie des diplômes au*

BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

---

**Ingénieur Chimiste et Commercial**

Vous avez acquis une formation d'Ingénieur Chimiste et une bonne pratique des contacts commerciaux.
Au sein d'une petite équipe, vous devrez apporter, outre vos qualités commerciales, le support de vos connaissances techniques pour promouvoir et vendre des polyuréthanes appliqués à l'industrie automobile.
**La dimension internationale de notre groupe pétrochimique** exige une excellente connaissance de la langue anglaise.
Déplacements fréquents en France et de courte durée.
*Poste basé à Paris.*

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manus. + C.V.) sous Réf. 592 à CURRICULUM - 26, rue du 4 Septembre 75002 PARIS - qui transmettra en toute confidentialité.

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

# LA PLUS GRANDE RÉUSSITE AMÉRICAINE DE L'ANNÉE ARRIVE EN FRANCE. PROFITEZ-EN.

Nous savons que nous avons des produits hors-pair.
Maintenant, nous recherchons des collaborateurs hors-pair dont les capacités, les connaissances, l'initiative et la motivation contribueront au rapide essor de la société en France.
La rémunération sera également hors-pair et tiendra compte de l'expérience. Si vous êtes convaincu(e) que l'un des postes ci-dessous est pour vous, adressez votre candidature à notre conseiller en précisant la fonction pour laquelle vous postulez.

COMPAQ™

En 1982, est née à Houston, Texas, la Société Compaq Computer Corporation.
Dès 1983, sa 1re année d'activité, COMPAQ battit le record de croissance jamais enregistré dans l'histoire économique américaine.
En un an seulement, COMPAQ a atteint un chiffre d'affaires de 111 millions de dollars. Et 1984 promet d'être encore plus remarquable : 63 millions de dollars de chiffre d'affaires, 3 millions de dollars de bénéfice net au premier trimestre 1984.
COMPAQ a bâti son succès, aux U.S.A., sur le micro-ordinateur professionnel portable dont les premiers modèles ont été commercialisés en janvier 1983. Mais qu'est-ce qui fait que le COMPAQ PORTABLE et le COMPAQ PLUS connaissent un tel succès ? C'est tout simplement qu'ils sont meilleurs que les autres. Dans une machine si petite qu'elle se transporte comme une valise légère, vous avez le micro-ordinateur le plus compatible avec le standard du marché, tant au niveau du hardware que du software et pouvant être équipé d'un disque dur de 10 méga-octets.
Mais ce n'est pas tout. COMPAQ vient de lancer aux U.S.A., le DESKPRO, un micro-ordinateur de bureau qui combine les meilleures caractéristiques de ses concurrents et en ajoute d'autres qui lui sont propres. Voici donc réunis tous les éléments d'un grand succès. Après les U.S.A., COMPAQ s'ouvre vers l'Europe. C'est pourquoi nous voilà en France.

## Ceux qui vont réussir avec nous.

**Responsables des ventes régionaux**

Descriptif :
Pour établir et développer à Paris et dans les principales régions (Lille, Lyon, Toulouse, Rennes) le réseau des distributeurs agréés COMPAQ spécialisés dans le domaine des micro-ordinateurs professionnels.
Les candidats devront montrer une grande capacité en terme de prospection et d'assistance auprès des revendeurs.

Profil :
25-35 ans. Bonne formation. Expérience prouvée, de préférence dans le domaine des micro-ordinateurs.

**Chef de produits**

Descriptif :
Pour établir les plans Marketing et les stratégies de communication, réaliser les analyses du marché et de la concurrence et participer à l'élaboration de nouveaux produits. Le chef de produits sera en contact régulier avec la force de vente, le réseau et la presse, à qui il fournira les éléments Marketing nécessaires.

Profil :
25 - 30 ans. Diplômé d'Ecole de Commerce. Expérience recommandée de 2 ou 3 ans minimum dans un secteur de haute technologie.

**Support technique-revendeurs**

Descriptif :
Responsable du service après-vente et de la formation, il doit également pouvoir répondre aux questions des revendeurs.

Profil :
25 - 35 ans. Minimum de 3/4 ans d'expérience technique dans le domaine des micro-ordinateurs.

**Responsable Logiciel**

Descriptif :
Chargé d'identifier, d'établir et de développer une liste complète des logiciels disponibles pour le matériel Compaq, il développera une collaboration étroite avec toutes les sociétés françaises de logiciels. Responsable à la fois des programmes actuels et futurs, il doit s'assurer que les sociétés de logiciels sont pleinement informées de tous les développements actuels et futurs de matériel Compaq.

Profil :
25 - 35 ans. Diplômé et ayant une expérience de 3 ans dans le domaine du software d'application pour micro-ordinateurs.

**Gestionnaire**

Descriptif :
Chargé de tous les aspects de finance, contrôle de gestion, comptabilité et personnel ainsi que du suivi des commandes et de la gestion administrative du réseau revendeurs.

Profil :
30 ans minimum. Diplômé d'une Ecole de Gestion (+ D.E.C.S. souhaité). Expérience de 3 ans minimum dans le service financier d'une filiale française de multinationale américaine, de préférence dans un domaine de haute technologie.

Merci d'adresser votre candidature (Lettre + CV + photo) à :
CCE, Christiane CHAFFANJON, 5 rue Lincoln, 75008 PARIS.
Si vous souhaitez de plus amples informations, veuillez téléphoner au (1) 256.25.68.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

# IBM IBM IBM IBM IBM

POUR SON CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SITUÉ À LA GAUDE PRÈS DE NICE
(Développement de produits de télécommunication)
**RECHERCHE POUR SON BUREAU D'ÉTUDES**

## DES JEUNES INGÉNIEURS MÉCANICIENS

- ENSAM - ENSM ou équivalent, débutants ou ayant une courte expérience en C.A.O.
- Ces postes nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise. Ils impliquent des stages ou missions de longue durée en France ou à l'étranger, notamment aux Etats-Unis.

Les personnalités de valeur pourront accéder à des responsabilités techniques et humaines à haut niveau au sein de la Compagnie IBM.

Envoyez candidature détaillée et C.V. à : Louis SAHUC - Service du Personnel - IBM FRANCE - 06610 LA GAUDE.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

## ingénieur commercial électronicien

200.000 +

**Rhône - Alpes.** Un important constructeur français de matériel électrique et électronique occupant une place prépondérante dans sa branche recherche un technico-commercial de haut niveau pour la région Rhône-Alpes.

Rattaché au Directeur Commercial et dans le cadre d'une large autonomie, il aura pour mission de renforcer les liens avec la clientèle existante et de développer la commercialisation de produits nouveaux intéressant les domaines de l'électronique et des télécommunications. Il contribuera en outre à la conception d'autres produits en liaison avec le Siège situé dans le Sud Ouest

Ce poste convient à un ingénieur électronicien âgé d'au moins 30 ans et ayant une expérience commerciale de 3 à 5 ans. La connaissance de l'anglais et de bonnes introductions dans les milieux industriels de la région Rhône-Alpes sont un atout supplémentaire. De réelles aptitudes techniques et commerciales permettront au candidat d'évoluer très vite vers la Direction de l'agence commerciale.

*Ecrire avec CV. sous la réf. B782/M à P Audhuy, Sema-Sélection: 54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE.*

AU MEILLEUR DE SYNTEC

sema selection Paris Lyon Marseille Toulouse

Centre régional d'informatique hospitalière de Limoges
recherche
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
- SYSTÈME
- APPLICATION
- MATÉRIEL BULL DPS7, ETC.

Écrire avec c.v., photo au Directeur du CRIH, hôpital du Cluzeau, 51, avenue Dominique-Larrey, 87043 LIMOGES Cedex.

Ville de MARTIGUES (Bouches-du-Rhône), 43.000 habitants, recrute de toute urgence UN ou UNE SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE, titulaire du Certificat d'Aptitude aux fonctions de bibliothécaire, option discothèque.
Adr. cand., c.v. et copie des diplômes à M. le Maire, B.P. 101, 13694 MARTIGUES CEDEX.

URGENT
LABORATOIRE DE RECH. UNIVERSITÉ DE POITIERS
offre poste
D'INGÉNIEUR
ÉLECTRON.-INFORMAT.
Tél. : (49) 58-37-50
ou écrire à C.E.A.T.
43, RUE DE L'AÉRODROME
86000 POITIERS.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

## benson

Société du groupe Schlumberger,
leader international de l'informatique graphique
recherche pour sa Direction Industrielle, **Bretagne Sud** un

## Chef de projet informatique

**lancez notre gestion de production en temps réel**

Dans le cadre de la décentralisation de notre informatique, vous mettrez en place avec une équipe mixte (production et informatique) notre nouveau système de gestion de production et son intégration au système commercial, comptable et financier
Puis vous prendrez la responsabilité du service informatique sur le site
Vous avez un rôle moteur d'organisation et de conseil des utilisateurs nécessitant une formation supérieure en informatique et une solide expérience de la gestion de production et des applications techniques sur VAX 780
De larges possibilités d'évolution sont offertes à un candidat de valeur au sein d'un groupe à vocation internationale
Envoyez CV manuscrit et prétentions à la Direction du Personnel de BENSON, sous référence M/177, 1 rue Jean Lemoine
ZI des Petites Haies 94015 Créteil

benson

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

## Développer un outil industriel déjà performant dans un Groupe international

**BDF tesa**, filiale française du Groupe **BEIERSDORF**, est le 1er fabricant français de rubans adhésifs. Son usine de GIVET, dans les Ardennes (300 personnes) est une unité moderne, automatisée. L'équipement machine est en constante évolution (5 MF d'investissements annuels en moyenne).

Pour diriger les Services Entretien et Energie, Etude et Développement des Travaux Neufs (25 personnes), nous recherchons un **Ingénieur de haut niveau** imaginatif et réalisateur, connaissant les automates programmables, et aimant les contacts sur le terrain. Sa connaissance de l'allemand et/ou de l'anglais facilitera ses échanges techniques avec les usines sœurs à l'étranger et sera un atout pour son évolution de carrière ultérieure.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire souhaité), sous la référence H/JPB/LM, à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

ARCOREM — Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

## DELSI INSTRUMENTS

POUR RENFORCER SON POTENTIEL RECRUTE

● POUR SURESNES :

### INGENIEUR-ELECTRONICIEN

— 4-5 ans d'expérience
— il prendra en charge un S.A.V. de haut niveau
— connaissance des micro-processeurs indispensable
— anglais courant.

### TECHNICIEN DE MAINTENANCE

— BTS électromécanique ou équivalent
— débutant accepté
— bonne présentation
— nombreux contacts clients, quelques déplacements à l'étranger.

● POUR LYON :

### TECHNICIEN SAV

— BTS électromécanique ou équivalent
— déplacements sud-est fréquents

### AGENT TECHNICO CIAL

— DUT mesure physique ou équivalent
— débutant ou première expérience.
— quelques déplacements en France.

Envoyer C.V. et prétentions à :
DELSI INSTRUMENTS, 51, rue de Verdun
92150 SURESNES

Publicités Réunies

emplois régionaux

*Pour le démarrage de sa nouvelle usine située à Quimper*

8 000 M² — 120 personnes

laboratoires pharmaceutiques en plein essor

recherchent leur

## PHARMACIEN directeur de production

Il aura la charge de la fabrication composée exclusivement de formes sèches et de leur conditionnement.

Il animera un service de 50 personnes et sera rattaché à la direction générale.

Une expérience réussie de 5 ans minimum en production est exigée.

Le poste est à pourvoir le plus rapidement possible.

***Salaire « ouvert », larges perspectives d'évolution de carrière.***

Envoyez C.V. + photo + prétentions à :
M.C. ESTANOVE - 584, rue Fourny
78530 BUC.

Société expertise comptable Paris 9e, recherche ASSISTANT(E) confirmé(e) NIVEAU BTS - DECS, 3 ans expérience cabinet. Ecrire France Expertise Comptable 30, rue Le Peletier, 75009 Paris.

Etablissement public recherche pour service personnel Paris

**AGENT ADMINISTRATIF RÉDACTEUR H/F**

Possédant DEUG droit, DUT gestion administrative ou diplôme équivalent. Ecr. : ORSTOM, 24, r. Bayard, 75008 Paris.

**INFORMATIS**

**INGÉNIEURS SYSTÈME**

PROCESSUS INDUSTRIELS MITRA-125, PDP 11, SOLAR 28, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

Pour faire face à l'important surcroît d'activité

**LA DIRECTION DU PERSONNEL**

d'UNE GRANDE ENTREPRISE FRANÇAISE quartier OPÉRA

Cherche

**HOMME OU FEMME CHARGÉ DU RECRUTEMENT**

Sous contrat à durée déterminée de **5 MOIS environ** (1er AOUT 84 ou dès le 1er SEPTEMBRE 84 jusqu'en décembre)

Le poste, sédentaire et à plein temps, conviendrait bien à tout candidat possédant une formation supérieure et une expérience du recrutement d'Employés et d'Ouvriers en Entreprise.

Le salaire sera fonction de l'expérience professionnelle ainsi que des compétences et assorti de nombreux avantages sociaux propres à une grande société.

Adresser rapidement lettre de candidature manuscrite, c.v. complet, photo et prétent. N° 97.384 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris CEDEX 01, qui transmettra.

**SIPAV**
C.A. 40 Millions FF
Usine de préfabrication située à SANTENY (94)
filiale d'un grand groupe français du bâtiment, recherche son (sa)

**chef comptable**
EXPÉRIENCE CONFIRMÉE

Niveau DECS ou équivalent, connaissance du nouveau plan comptable, expérience informatique indispensable (NIXDORF 8870), comptabilité générale et analytique, paye, trésorerie, déclarations sociales, et fiscales, disponibilité immédiate.

*Envoyer C.V., prétentions et photo sous réf. 78040 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX*

IBM IBM IBM IBM IBM IBM

Recherche

## DES TRADUCTEURS TECHNIQUES CADRES

### d'anglais en français

Il leur est demandé une très bonne rédaction en français. Les candidats, de **Formation Ingénieur**, peuvent être débutants ou posséder cinq années d'expérience professionnelle au plus.

Ils disposeront d'outils modernes de traduction. Une évolution de carrière est prévue au sein de la Compagnie.

Lieu de travail : PARIS.

Merci d'adresser votre lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé à IBM France - M. MARCUS DORNBUSCH - Service 34 24 - Tour Septentrion CEDEX 92081 PARIS LA DÉFENSE en mentionnant la référence TTC. M-18/7

NASH

IBM IBM IBM IBM IBM IBM

SORETEX — SOCIETE D'ASCENSEURS SIEGE et USINE à ANGERS
1 600 personnes
C.A. : 400 millions
recherche pour son unité de production

### UN CHEF DE FABRICATION ELECTRIQUE

*Rattaché au directeur des fabrications, il assurera la direction de l'atelier de production des armoires de commandes à logique câblée ou programmée (effectif 50 personnes).*
*Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une Ecole Supérieure d'Electricité et Electronique, justifiant d'une première expérience industrielle dans un service de fabrication.*
*Capacités relationnelles et aptitude à l'organisation conditionnent la réussite à ce poste qui offre à un candidat de valeur de réelles perspectives d'évolution dans l'entreprise.*
*ALLEMAND et ou ANGLAIS seraient des atouts supplémentaires.*
*Merci d'adresser votre candidature à notre conseil : E. ROUAUD*

ainf Personnes Ressources — 57, rue Charles Monselet 44000 NANTES

Bordeaux - Dijon - Dunkerque - Lille
Lyon - Marseille - Metz - Nantes - Paris - Strasbourg
Valenciennes

**SOCIÉTÉ BONNET**
Filiale du Groupe THOMSON
Leader dans son domaine de fabrication et commercialisation d'équipements frigorifiques grandes et moyennes surfaces.

recherche pour son unité située à **HENDAYE**

### UN INGÉNIEUR

qui sera responsable du bureau d'études-dessin

- le candidat aura **un minimum de 3 à 5 ans d'expérience** qui lui permettront d'animer un bureau d'études de projeteurs et dessinateurs.
- **Réfrigération ou thermique sont des connaissances nécessaires**
C.A.O. - G.P.A.O.
- Métaux en feuilles font partie des connaissances souhaitables.

*Envoyer C.V. et prétentions à :*
**Société BONNET,**
**Service du Personnel**
Béhobie - 64700 HENDAYE

olivetti

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
nous recrutons un jeune

## Responsable Recouvrement
### Réseau concessionnaires

- de formation supérieure (E.S.C. ou équivalent+DECS).
- ayant 2 à 3 ans d'expérience réussie dans le domaine du contrôle ou de la comptabilité client.

Nous donnerons notre préférence à un cadre à fort potentiel capable d'élargir rapidement ses responsabilités dans le secteur administratif et financier de l'entreprise.
Vous avez de l'ambition, une forte motivation pour vous développer dans le cadre d'une société leader sur son marché.

Envoyer votre dossier de candidature à Monsieur Basan,

OLIVETTI FRANCE - D.P.R.H. — 89 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris.

FOURCAU

FRANCE CABLES & RADIO

PARIS - Nous sommes une importante société de télécommunications intervenant pour le conseil, l'audit et l'ingénierie de réseaux et systèmes de commutation, de télématique et de bureautique.

Pour nos activités **PRODUITS ET SERVICES NOUVEAUX**, s'exerçant tant en France qu'à l'étranger, nous recherchons un

## *Analyste système*

Nous lui confierons l'analyse et la programmation de nouveaux systèmes de messagerie.
Vous avez une bonne connaissance du matériel **DIGITAL EQUIPMENT** et plus précisément du **PDP 11/70 RSX 11 M+.**
Nous prévoyons, pour votre intégration, une période de formation à nos méthodes et systèmes.
Bertrand REVOL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature en mentionnant la référence MRE/FC/AS.

MEDIA 84

Ordis — Conseil en Recrutement
10, rue Auber - 75009 PARIS

**Etablissement Privé de notoriété internationale dans la recherche et le traitement des cancers.**
**PARIS**

## Marketing direct HF

Responsable des opérations, le (la) candidat (e) aura pour mission de mettre en place et d'appliquer une politique de marketing direct pour répondre aux besoins de financement des activités collectives qui vivent par dons, souscriptions, etc.... (actions de relations publiques, mailing, marketing direct...).

Expérience marketing de 2 à 3 ans impérative. Une bonne connaissance de l'informatique appliquée aux techniques de mailing et de fund raising serait un plus.

Formation supérieure (Ecoles de commerce, option marketing), ainsi que de bonnes connaissances en anglais seraient souhaitables.

De personnalité affirmée le candidat (e) doit être rompu (e) aux problèmes de communication à tous niveaux et faire preuve de créativité dans cette nouvelle fonction.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 24013 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis
92522 Neuilly.
*(Interviews Juillet/Août selon convenance).*

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

# OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

## GROUPE SG2

*Jeune diplômé, vous avez choisi un secteur d'activité dynamique de pointe : l'informatique. Pourquoi pas vous réaliser dans une SSII ?*
*Des postes formateurs et évolutifs vous y attendent.*

*SG2, groupe puissant de 4500 personnes, poursuit sa rapide expansion et vous propose d'acquérir son savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : - Conception et réalisation de systèmes de gestion - Plan informatique, - Méthodologie d'analyse et de gestion de projets, - Architecture de systèmes, - Génie logiciel, - Conception et utilisation de réseaux, - Réseaux locaux, - Bases de données réparties, - Monétique et bureautique.*

*Nous vous offrons une formation complète et adaptée. Vous pourrez ainsi, bien intégré au sein de nos équipes opérationnelles, aux structures souples, à la hiérarchie courte, donner toute votre mesure dans nos réalisations d'envergure et assumer la responsabilité de votre évolution personnelle.*
*Les postes sont à pourvoir à Paris.*

**Ingénieurs et universitaires option informatique,**
**SG2 mieux qu'une carte de visite : un vrai métier passionnant.**

*Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 33 M, à SG2, Direction Recrutement, 12-14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris.*

*SG2 : La maîtrise de l'informatique.*

média-system

## Finance et Trésorerie internationales chez Valeo

A la tête d'une équipe de 6 personnes, vous serez chargé d'assurer le développement du financement de la société mère, ainsi que la trésorerie francs et devises du groupe sur le plan international.

*Une formation de type HEC complétée par une expérience similaire de 10 ans au sein d'une multinationale ou d'une banque à vocation mondiale vous ont permis de maîtriser la parfaite connaissance des différents modes de financement du marché international.*

Bilingue anglais, vos connaissances en espagnol ou en portugais vous seront nécessaires pour assurer la coordination et le suivi financier de Valeo en Amérique du Sud.

Nous offrons pour ce poste de haut niveau une rémunération très élevée ainsi que de réelles perspectives d'évolution.

Jacqueline LAIRE attend votre candidature adressée *sous référence xxxx à Valeo Recrutement I et C* 43, rue Bayen - 75017 PARIS.

**Valeo**
1er fabricant français d'équipements pour l'automobile
CA : 9 Milliards F dont 44 % à l'export Bénéfice 83 : 86 MF

## INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

La filiale d'un important groupe industriel

recherche pour le département « Composants céramiques » de l'une de ses unités de production (200 personnes)

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour seconder le responsable du service commercial et marketing.

Il devra avoir le sens des contacts humains et il devra *apprécier le travail en équipe.*

Ce poste nécessite de fréquents déplacements en France et dans les pays de la C.E.E.
Il devra donc être très disponible.

Ce poste sera confié à un diplômé E.N.S.A.M., I.C.A.M., E.C.A.M. ayant déjà occupé un poste similaire.

L'anglais est indispensable, l'allemand est souhaité.

Lieu de travail : la proche banlieue de Paris.

Si vous estimez avoir le profil correspondant à ce poste voulez-vous transmettre votre dossier de candidature (C.V. et photo) sous nº T 066.887 M, RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

*GRANDE BANQUE PRIVEE*

Le développement important des activités de notre Direction Financière nous amène à réorganiser la structure de notre cellule

## GESTION ADMIN-COMPTABLE des SICAV + FCP

C'est pourquoi nous pouvons offrir à plusieurs collaborateurs ayant

- *UNE FORMATION de BAC G2 ou BP Banque à* DUT Gestion - BTS Comptabilité - ITB en cours
- UNE EXPERIENCE pratique d'au moins 1 - 2 ans de la gestion adm-compt. des SICAV-FCP,

l'opportunité de rejoindre une équipe jeune, efficace et bien *encadrée assurant la gestion d'un très important* portefeuille (plusieurs dizaines de SICAV et FCP).

Les postes concernés s'adressent à des collaborateurs dont la responsabilité sera réelle, de niveau Cl. II à Cl. IV, avec une rémunération annuelle

**100.000 à 150.000 Frs / an.**

Ecrire avec C.V. détaillé + tél. à notre Conseil, R. BATIFOULIER.
Il vous garantit une totale discrétion.
**R. BATIFOULIER,**
39, Avenue des Champs Elysées 75008 PARIS.

ORGANISME DE FORMATION recrute

**PROFESSEURS**
EXPÉRIMENTÉS ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN

Env. c.v. + photo à ILSA, 28, bd Poissonnière, 75009 Paris.

Société d'expertise comptable Paris 17e, recherche

**RESPONSABLES DE DOSSIERS ASSISTANTS CONFIRMÉS**

Ecrire avec prétentions et C.V. s/réf. 8886 à P. Lichau S. A., B. P. 220 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

Ass. rech. formateurs (trices) expérimentés pour stage insertion jeunes septembre. Env. C.V. et prétent. avt 31/7. U PRO MI 77 711, quartier Camus, 77190 DAMMARIE-LES-LYS

### secrétaires

EXPERT-COMPTABLE recherche

**SECRÉTAIRE COMPTABLE**
Notions de droit des sociétés

**ASSISTANTE**
Un an d'expérience minimum *Maîtrise de gestion et DECS*

Possibilité de temps partiel. *Env. C.V. dét., photo, prét. à :* M. Guy Bourgade 67, rue de Rome, Paris 8e

# DEMANDES D'EMPLOIS

**COMPTABILITÉ**
J. H. 25 ans Titulaire CAP, niveau BEP, stage C.E.F.A.B.E.F., sur nouveau plan comptable. 6 ans expérience de comptabilité générale, cherche emploi stable.
Ecr. s/nº 6.844 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 28 ans, doctorat analyse numérique, étudie ttes prop. d'emploi Paris, rég. parisienne.
Ecrire sous le nº 66899 M
*RÉGIE-PRESSE*
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

**CADRE DIRECTION**
47 ans, format. administrative juridique, financière, compt. commerciale, utilisateur informatique rompu direction sect. bât. neuf et rénové, étud. ttes propos., rég. indifférente même pays voie de développement.
Ecrire sous le nº 66.896 M
*RÉGIE-PRESSE*
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

GRADE cl. IV, responsable serv. port. étr. Crédoc, cherche poste similaire région Ouest Paris. Faire offre par écrit.
Ecr. s/nº 3.746 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

51 ans, bonne éducation, *bonne présentation*, permis de conduire, je cherche place dame de compagnie monsieur ou dame.
*Ecr. s/nº 8.189. le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

*H., 31 ans, comptable + sociologue*, expérience de mise en place comptable et administrative en institution médico-sociale ch. poste encadrement administratif à partir octobre en région parisienne. T. 033-12-67 (soir).

J. F. 9 a. expérience recrutement-formation-taxe ap. dans gde entreprise, rech. situation stable. Salaire à déb. Ecr. ss réf. 97.345. Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

J.L., 27 ANS, TYPOGRAPHE QUALIFIÉE cherche emploi stable. Téléphone : 243-51-82.

J. F. DOCUMENTALISTE, licenciée anglais, formation informatique, rech. emploi : secteur économique, banque, presse.
Ecr. s/nº 6.643 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. D.U.T. chimie niv. licence, cherche place laboratoire. Téléphone : (76) 75-26-97.

Etudiant anglais, 18 ans, qui parle couramment le français, voudrait enseigner allemand ou anglais aux enfants/étudiants en famille. Endroit peu important, qualifications excellentes. Entre juillet et octobre ou à Noël. Nigel Goodman, Wayside, 15 Green Lane, Middlesbrough, County Cleveland, Angleterre. Téléphone : 642 818406.

**DIRECTEUR PERSONNEL**
50 ans, recherche travail À TEMPS PARTIEL dans P.M.E., P.M.I. audit et contentieux social conférencier lois Auroux.
Ecr. s/nº 3.712 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. BT tourisme ch. emploi de AGV ou organismes touristiques. Ecrire Rolland COUNINE, Jonquery 51700 DORMANS.

### propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16). B.P. – 09 PARIS.

Les possibilités d'emploi à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291 – 09 PARIS.

Prof. titulaire agrégée sciences nat. Paris, ch. collègue ex-Marseille pour échange poste. Ecrire sous le nº T 086.853 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

### villégiature

83 STE-MAXIME VILLA 6/8 pers. 12/20/25.000 F par mois de suite. Tél. : (94) 96-43-13

### automobiles

### ventes

*de 5 à 7 C.V.*

A VENDRE
VOLVO 345 DL, *gris métallisé*, 30.000 km. Année 83. Autoradio.
Parfait état. Argus : 40.000 F. *Prix de vente : 39.000 F*
Tél. après 20 h : 281-55-50.

### divers

**BMW SÉRIE 3-5-7**
83/84 peu roulé, garantie. Auto Paris XV, 533-69-65 63, r. Desnouettes, Paris-15e

## INGENIEUR L'AVENIR DEVANT SOI

Malgré une conjoncture morose, les perspectives de recrutement pour les ingénieurs demeurent favorables en ce début d'année 1984.

Face à une stabilisation du nombre d'ingénieurs diplomés par les Grandes Ecoles, qui plafonne depuis 2 ans à 10.500 par an, de nouveaux modes de recrutement ne vont-ils pas apparaître ? Quelle est la part prise par l'approche directe ?

Quels sont les postes de direction d'entreprises industrielles détenus par les ingénieurs ?

Les entreprises du "tertiaire" s'ouvrent aujourd'hui davantage aux ingénieurs, mais quelles autres structures et autres fonctions vont s'offrir plus largement à eux ?

Une enquête réalisée par Régie-Presse le Monde apporte un éclairage nouveau sur l'ensemble de ces questions. Destinée aux Ingénieurs, Responsables d'entreprises, Responsables du Personnel et de Recrutement elle fait le point sur ce métier et son avenir.

régie presse
**Le Monde**

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite, de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse Ing. 7, rue Monttessuy, Codex 75382 PARIS Cedex 07.

# L'immobilier

### appartements ventes

*4e arrdt*

SULLY-MORLAND 2 pièces à aménager. 40 m², balcon. 272-40-19.

*6e arrdt*

**14, RUE MAYET**
Dans imm. rénovation, asc. plateaux à aménager 86 m², 145 m², en duplex s/jardin. ISORE S.A. de jr. 14 17 h.

**Prox. Seine. 170 m²**
Terrasse, asc. 703-32-31.

**VANEAU**
Dans imm. rénovation, asc., 70 m². 850.000 F, parfait état, 85 m² s/jardin. 1.000.000 F trav., duplex, 145 m². 1.650.000 F. ISORE S.A. 562-17-17.

RUE DE SEVRES 130 m² A RENOVER 3e ET DERNIER ETAGE dans imm. ravalé. 567-22-86.

*7e arrdt*

42, RUE BARBET-DE-JOUY 3 p., conft, 2e ét., imm. pierre, chf. indiv. 850.000 F. Visites mercredi, jeudi, vendredi 12 h-15 h et 18 h-20 h. Tél. 660-83-67 matin soir.

*8e arrdt*

**S/PARC MONCEAU**
Récent, gd liv., 2 chbres, box, studio, balc. 4e. SOLEIL, VUE IMPRENABLE, refait à neuf, vis. le 17, 18, 19 de 11 h à 13 h., 15 h à 17 h ou 766-33-00, 33, BD DE COURCELLES (8e).

*9e arrdt*

SQUARE LA BRUYÈRE, r.-de-ch., gd 3 P., cft, serv. poss. prof. 1.250.000 F. 354-01-55.

*13e arrdt*

TOLBIAC 2 P., entrée, cuis., bains, refait neuf, imm. pierre. 260.000 F. 526-99-04.

**GOBELINS**
Près faculté et hôpitaux 3 P. loyer libre. 425.000 F. 2 P., libre parfait état. 320.000 F. ISORE. S.A. 562-17-17.

*15e arrdt*

DANS IMMEUBLE NEUF
**329, RUE LECOURBE**
*RESTE A VENDRE*
**UN APPT : 3 P.**
Au 1er ét. (possib. prof. libérale) Px : 948.000 F CECOGI 575-62-78.

*16e arrdt*

DIVERS 16e
Pptaire vd dans imm. pierre de t., 2/3 p. libres 2, 3, 4, 5 p occupés et dernier étage à aménager. Diverses réalisations de réf. RCI, 758-12-21.

*17e arrdt*

TERNES, 250 m² autour patio
**TERRASSE 200 m²**
Belle rénovation. 703-32-44.

PORTE MAILLOT 3-4 PCES. Cuis., sal. bains, w.c., ascens. Pierre de T. mardi, mercredi 16 h-18 h : 48, RUE BRUNEL.

**AV. DE VILLIERS**
VUE DÉGAGÉE S/VERDURE. IMM. PIERRE DE TAILLE. ASC. 4 P. SPACIEUX, CONFORTABLE. 1.150.000 F. VERNEL 526-01-50.

*18e arrdt*

Résidence « MAIRIE du 18e »
**53, R. DU SIMPLON**
IMM. NEUF de STANDING
Prêts conventionnés possibles
Studio à partir ...... 354.100 F
2 pièces à partir .. 395.900 F
3 Pièces à partir .. 617.000 F
Bureau de vente ouvert mardi, mercredi, vendredi samedi, de 14 à 19 h.
Tél. : (1) 258-44-98 ou CECOGI (1) 575-62-78.

18e ATELIER LOFT 2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. Direct propriétaire. S/pl. mercr., jeudi, vendredi 11 h à 13 h, 6, r. Coustou ou 329-58-65.

*19e arrdt*

PARIS 19e, à vendre, dans site pavillonnaire, très calme, maison indépendante de 6/7 pièces, tout confort, avec courette et sous-sol complet. Prix 1.150.000 F. 787-46-41.

### appartements achats

Recherche 2 à 4 P., PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

### locations non meublées offres

*Région parisienne*

92 COLOMBES, particulier loue studio 32 m² environ, comprenant une grande pièce, entrée, cuisine, cabinet de toilette, douche, w.-c., 2.150 F cc. Tél. de 10 à 12 h et de 15 h à 16 h. M. Vallet, 563-86-65.

### locations non meublées demandes

*Paris*

Collaboratrice du monde cherche appartement Paris 4 p. Tél. : 952-66-85 après 18 h.

**504-56-29** 24 heures s/24 heures CHAQUE JOUR l'Association française des propriétaires Paris - Ile-de-France, 3, r. de Montévidéo, 16e, diffuse des offres de location APPTS de 2 à 6 PIÈCES et VILLAS. Prix intéressant.

*Région parisienne*

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66. 283-57-02.

### locations meublées demandes

*Paris*

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

### locations non meublées offres

*Paris*

PROX. Mo ST-MAUR 12, RUE DES BLUETS
**APPARTEMENTS NEUFS 2-3-4 PIÈCES STANDING**
Visites sur place mardi jeudi, vendredi 15 à 19 h samedi 11 à 18 h
GFF Group. Foncier Français.

*ILE ST-LOUIS studio 30 m²* tout confort au 1er-9-84 Ecrire sous le nº 66.892 M
RÉGIE-PRESSE
*7, rue de Monttessuy, Paris-7e.*

### bureaux

*Locations*

**VOTRE SIÈGE SOCIAL 92**
Bureaux meublés, domiciliation, secrét., télex. Boulogne. ACTE 92. 603-38-32.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
**355-17-50.**

Votre adresse commerciale
**ou SIÈGE SOCIAL**
*Locat. bureaux, secrét. Télex*
**CONSTITUTION STÉS**
*et CRÉATION TTES ENTREPRISES*
**ASPAC SA. 293-60-50.**

**CHAMPS-ÉLYSÉES**
Bureaux équipés avec services ou votre siège social, Tél., Télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
**ACTE, 562-66-00.**

*PARIS-ÉTOILE*
**BUREAUX**
MEUBLES
Secrétariat, télex.
Téléphone : (1) 727-15-59.

ARTISAN 100 F R. C., 180 F Constitution SARL 2.000 F S.D.M. 21, rue Fécamp (12e) Téléphone : 340-24-54, 8, r. du Fg-Poissonnière, 9e-10e.

VOTRE SIÈGE SOCIAL R C. 180 F, SARL, 180 F Constitution rapide de Société G.S.M.P., 54, rue Crimée, 19e *et 4, rue des 2-Avenues, 13e.* Téléphone : 607-62-00.

**MADELEINE**
162 m² stand. refait à neuf 3e ét. avec ascenseur 210.000 F F/an + charges EXCLUSIVITÉ JM LEVET S.A. 225-87-02.

### locaux commerciaux

*Ventes*

18e. ATELIER LOFT 2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. Direct propriétaire. S/place, jeudi vendredi, 11 h à 13 h - 6, rue Coustou, ou 329-58-65.

*Achats*

*Sté EXPERTISE COMPTABLE* RECH. LOCAL 200 à 250 m² ACHAT OU LOCATION, 9e, 8e ou 17e arrdt. 523-52-20.

### pavillons

GENNEVILLIERS 92
A 3 mn du Métro (à 10 mn de St-Lazare), dans quartier calme, pavillon 2 pièces, cuisine, salle de bain, w.-c., débarras, grand sous-sol sur jardinet de 150 m².
Prix : 380.000 F.
Tél. : 721-03-55,
après 18 h pour rendez-vous.

### propriétés

66 km Bordeaux, propriété. 30.000 m², maison récente. 172 m², chff cent., 750.000 F. (93) 89-78-87 (93) 55-81-55.

A vendre libre de petite ville de Touraine 20 km de Bourgueil, belle maison neuve, sur parc 5 500 m². R-de-ch. : entrée, gd séjour carrelé, cheminée, escalier chêne, cuisine équipée, bureau, salle de bains, w-c.
1er ét. : 5 chambres, s. de bns w.-c., cave gd garage (2 voit.) chaufferie. Proche d'un lac, planche à voile, tennis.
Px : 750 000 F. Me Lecornec, notaire à Savigné-s/Lathan. 37340
Téléphone : (47) 24-60-03.

Vds bâtiments ruraux isolés, en partie restaurés, vieilles pierres + 7 ha., très beau pays. *Source du Trieux, 20 km de* GUINGAMP (22) 300.000 F. Tél. (16-96) 24-32-88.

### viagers

**F. CRUZ 266-19-00**
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris 11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience discrétion, conseils.

**DOHEM** Le Constructeur Partenaire

vous propose de réaliser ensemble votre résidence *dans une des plus belles région de France* (Le Luberon)

Renseignements, documentation gratuite
*DOHEM - Le Louvier - Sainte Croix à Lauze*
04110 REILLANNE - Tél. : (92) 76.46.16

# ÉTÉ

## *Histoire d'Amour* par konyk

**Résumé :** De brefs instants la jalousie laissait la place à d'autres égarements, et notre héros ne comprenait pas combien dans ce genre d'affaire on prend facilement des vessies pour des lanternes..

# INFORMATIONS

## VIE ASSOCIATIVE

### En Isère, la FRAPNA ratisse large

La plus grosse fédération régionale de défenseurs de la nature, en France, est sans aucun doute la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature). Et sa section la plus active, car la plus nombreuse, est celle de l'Isère. Sans doute parce que Grenoble rassemble à la fois les pêcheurs de truite et les amateurs de glisse, les ingénieurs et les alpinistes, les techniciens du nucléaire, les concepteurs de barrages et les savants botanistes. Un mélange riche de conflits, où les écologistes, adossés à leurs chères montagnes, se heurtent à forte partie.

La FRAPNA-Isère regroupe environ soixante-dix mille membres, dont la moitié de pêcheurs à la ligne et un petit millier d'adhérents individuels. L'autre moitié est constituée par les comités de défense locaux, les associations de tourisme populaire (Grimpeurs des Alpes, Vercors-Nature, Peuple et Culture), le Club alpin français, les groupes pour l'agriculture biologique, les défenseurs des transports en commun... et les chasseurs (*« Nous avons beaucoup de chasseurs à la FRAPNA »*).

Perché au quatrième étage d'un immeuble ancien du centre-ville, en face du palais des gouverneurs, le siège de la FRAPNA-Isère est un repaire de dispositives, de tracts et d'affiches en tout genre. On y vante les mérites des fleurs d'altitude rares, on y réclame une station d'épuration pour Grenoble, et on y appelle à manifester les 4 et 5 août prochain contre le surrégénérateur de Creys-Malville.

Une dizaine de personnes — toutes jeunes — travaillent ou ont leur base dans cet appartement prêté par la ville : les trois permanents, dont Jean-François Noblet, toujours par monts et par vaux pour assurer l'animation et les relations publiques de la section, deux secrétaires à mi-temps et plusieurs objecteurs de conscience, qui se relayent en fonction de leur temps de service.

Les autres sont tous bénévoles, à commencer par le nouveau président, Jacques Puiou, un jeune informaticien (barbu !) originaire de Toulouse. On trouve autour de lui des gens de tout âge et de toute condition : Juliette Boucherie, l'ancienne présidente, une pharmacienne, mère de famille nombreuse, aujourd'hui responsable de la publication du bulletin de la section, *le Courrier du bénévole*, un journal ronéoté tiré à un millier d'exemplaires ; Robert Javellas, chef de service technico-commercial dans une fabrique de machines à papier (*« Je suis pollueur ! »*), venu à la FRAPNA par la pêche et l'escalade ; Robert Beck, agent technique chez Merlin-Gerin ; Marcel Macaire, dessinateur dans un bureau d'étude, *« celui qui connaît les POS mieux que les conseillers municipaux »* ; mais aussi un juriste retraité, un inspecteur des PTT, un jeune ingénieur des télécommunications, un antinucléaire quasi professionnel, etc.

Cette diversité de recrutement et de centres d'intérêt rend la FRAPNA-Isère active sur tous les fronts. Elle se bat aussi bien contre la pollution des hôpitaux de Grenoble que pour la défense de la Vanoise, avec ses collègues de la Savoie. Elle recueille les dents de lait dans les écoles pour faire la preuve qu'on y retrouve le plomb de l'essence. Elle fait campagne pour la création d'une réserve naturelle dans le Vercors — c'est fait.

Sa plus belle réussite : avoir obtenu d'EDF, grâce à un épais rapport scientifiquement documenté, une rallonge de 1 milliard de centimes pour l'aménagement du cours de l'Isère dans le Grésivaudan. Des hectares de précieuse forêt alluviale ont été sauvés et une zone humide achetée en compensation. La FRAPNA-Isère ? Des écolos qui peuvent être sérieux.

ROGER CANS.

★ FRAPNA-Isère, 4, rue Hector-Berlioz, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 42-64-08. CCP 445.15.11 Grenoble.

**ASSOCIATIONS ET FISCALITÉ.** — Plus de 600 000 associations ou syndicats, environ vingt millions d'adhérents, quelque 800 000 salariés, des millions de bénévoles, des milliards de fonds gérés. Voilà ce que représente actuellement la vie associative. Quelles sont les obligations fiscales, de la création à la liquidation ? A quels impôts sont assujettis les organismes ? Quelles sont les dispositions fiscales applicables à leurs ressources ? C'est à ces questions que répond le petit (96 pages) ouvrage édité par les Nouvelles Editions fiduciaires.

L'auteur, Paul Puyraveau, conseil juridique et fiscal, définit en six chapitres (la notion d'organisme non lucratif en droit fiscal ; constitutions-apports-libéralités ; droits d'enregistrement ; dispositions fiscales générales ; imposition des activités économiques ; liquidation des associations et déductibilité des dons et libéralités) les principes généraux, sans examiner les multiples cas particuliers.

★ « Associations et fiscalité » de Paul Puyraveau. 96 p., 89 F. Nouvelles Editions fiduciaires, 2 bis, rue de Villiers, 92309 Levallois-Perret Cedex. Tél. : 758-13-20.

**L'AIDE AUX VICTIMES.** — Il y a eu un an, le 8 juillet, un projet de loi renforçant la protection des victimes d'infraction était adopté par le Parlement.

A cette occasion, la chancellerie rappelle que les associations d'aide aux victimes d'infraction pénale, agréées et subventionnées par le Bureau des victimes du ministère de la justice, apportent une aide immédiate aux victimes, au niveau de leurs droits, des procédures, du soutien moral et matériel. Il existe d'ores et déjà au moins une association par région et de nombreuses créations nouvelles sont à l'étude. Leur liste est disponible au service de presse du ministère de la justice, 13, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : 261-80-22.

**SAVOIR FAIRE ET FAIRE SAVOIR.** — Après *Comment créer votre association* et *Comment gérer les comptes de votre association*, le Crédit mutuel vient d'éditer un troisième guide pratique « associations » intitulé *Comment faire connaître votre association* pour aider les responsables d'associations à préciser leurs objectifs, bien formuler leur message, utiliser les supports d'information (presse et moyens audiovisuels) et s'organiser. Ce guide est disponible gratuitement dans les trois mille caisses de Crédit mutuel. Le Crédit mutuel édite également chaque mois un *Bulletin d'actualité juridique*, « associations » ; et une équipe de spécialistes de la vie associative s'emploient à résoudre les divers problèmes qui se posent aux associations dans les domaines administratif, juridique, financier ou fiscal.

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3755**

**HORIZONTALEMENT**

I. Lui-même peut être mignon à croquer ! — II. Ne sera donc jamais au creux de la vague. Une occasion de se « fendre la pêche ». — III. C'est vraiment dommage cette fracture ! Elle est vraiment pleine de trous. — IV. Ancien aveu. Pronom. En Suisse. Leur nom est sur toutes les lèvres. — V. Nous fait prendre de la bouteille. A l'ouest de Mayenne. Adverbe. — VI. Deux parmi trois. L'homme à tout faire de Charles VIII. Note. Quelque chose de bizarre. — VII. Agite les Hongrois. Quelle barbe quand il était poilu ! — VIII. De l'eau chaude. A eu chaud. Pigeon aux lentilles. — IX. Les marteaux et les enclumes. — X. Attire l'attention. Dure à avaler. Peuplent la mer de Célèbes. — XI. Son homme est n'importe qui. Pronom. Là, ça coule à flots. — XII. Se manifeste par le plus grand des hasards. — XIII. Sage comme une image. Ont l'habitude de s'entendre dire : « Vous pouvez disposer ! ». — XIV. Le mal de l'air. Il avait pourtant toute sa tête quand il perdit le Nord. Roulé. — XV. Pronom. N'hésite pas à laisser tout en plants.

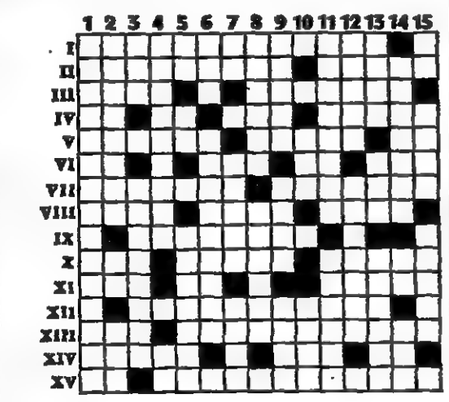

**VERTICALEMENT**

1. Apportent la preuve qu'il peut tout de même être rentable de travailler pour des prunes. — 2. Un garçon réfléchi. Adverbe. Avait quelque chose d'attrayant pour Mansart et bien d'autres. — 3. Donne lieu à de nombreuses séparations. Une chute sans grande gravité. — 4. Les « morpions » en sont de grands amateurs. En pente. — 5. Se touchent en versant. N'est pas sans suite. Gargantua n'en est jamais arrivé là. — 6. N'occasionne pas de profondes blessures. Une perte de contrôle. — 7. Grecque. Est peut-être dans un trou. Cité en Amérique du Sud. — 8. Ubac. Entassement. — 9. S'en aller Dieu sait où ! En piquant, par exemple. Un Catalan de talent. — 10. Prête pour la douche. N'hésite pas à se jeter à l'eau. — 11. Ne fait pas éclater. Sa disparition a causé celle de nombreuses baleines. — 12. Sa chanson n'a plus de fans. De grands amateurs d'huîtres. — 13. Que n'a-t-on pas fait pour ses beaux yeux ! Peut donner envie de prendre la plume. Se trouvent dans un « lieu » bien précis. — 14. On le pousse à aller à droite et à gauche. Un morceau de gigot. Trouva une poire. — 15. Article. Très approchable. Peu amusantes.

**Solution du problème n° 3754**

*Horizontalement*

I. Centrales. — II. Oc. Eau. Ne. — III. Quotidien. — IV. Ursulines. — V. Eim. Ste. — VI. Leon. Irma. — VII. Motel. — VIII. Crépine. — IX. Hé. Ut. Sas. — X. Eiders. Im. — XI. Noémoog.

*Verticalement*

1. Coqueluche. — 2. Ecurie. Rein. — 3. Osmose. Do. — 4. Têtu. Pues. — 5. Rails. Mitre. — 6. Audition. Sm. — 7. Inertes. — 8. Enée. Me. Ais. — 9. Sensualisme.

GUY BROUTY.

(Publicité)

**Comment acquérir en neuf mois l'essentiel de cette expérience professionnelle qui vous fait encore défaut**

**Toutes les entreprises qui ont pu embaucher un diplômé de l'ECADE le disent: les neuf mois de formation du programme Administration de l'Entreprise valent largement un premier emploi.**

Pourquoi une telle unanimité? Parce que le programme Administration de l'Entreprise de l'ECADE vous fera travailler comme si vous étiez déjà dans l'entreprise.

**IMPORTANT** – Administration de l'Entreprise est un programme de formation polyvalente en gestion d'entreprise, d'une durée de neuf mois à plein temps, donnant accès à un «Diplôme de formation de base en gestion d'entreprise». L'ECADE est une institution indépendante d'enseignement privé fondée en 1960.

Vous y occuperez tous les postes: simple collaborateur, «petit» cadre avec deux ou trois personnes à diriger, chef de groupe, directeur de travail, avec 39 autres personnes sous votre responsabilité.

Dans le programme Administration de l'Entreprise, vous apprendrez à être le collaborateur efficace de votre «patron» de quelques jours ou semaines (ou de vos camarades) et vous apprendrez aussi à faire travailler les autres.

Vous devrez les diriger, les motiver, contrôler leur travail et prendre les mêmes décisions que n'importe quel chef d'entreprise. Vous jugerez vos collaborateurs – et ils vous jugeront – comme dans n'importe quelle entreprise. Que vous soyez excellent ou moins bon, vous porterez la responsabilité de vos décisions et vous serez critiqué ou applaudi. Comme dans n'importe quelle entreprise.

**Vous serez «dans le bain» jusqu'au cou**

C'est cela, la force du programme Administration de l'Entreprise de l'ECADE. Il est conçu de telle manière que vous y appreniez l'essentiel de ce qu'il faut aujourd'hui savoir de la gestion en le mettant immédiatement en pratique, dans un contexte d'entreprise.

Lorsque vous en sortirez, vous aurez acquis l'essentiel des règles et expériences nécessaires à la vie d'entreprise. Vous ne serez pas seulement une «grosse tête» pleine de marketing, de DPO, de PERT et autres tableaux de bord, vous serez d'abord un jeune manager réellement opérationnel.

Vous comprenez maintenant pourquoi les diplômés de l'ECADE trouvent sans peine des emplois plus intéressants. Parce qu'ils ont quelque chose de plus que les autres: l'expérience concrète de la vie d'entreprise.

**Saisissez maintenant votre chance d'être admis**

Chaque année, l'ECADE accueille 40 stagiaires dans le programme Administration de l'Entreprise. En prouvant votre détermination et votre envie réelle d'acquérir l'étoffe d'un manager, vous pouvez encore obtenir une place pour la session 1984/1985 (octobre à juin).

Il vous suffit de nous adresser quelques lignes justifiant votre désir d'être admis, accompagnées d'une brève présentation de vous-même (vos diplômes nous intéressent, vos motivations nous passionnent). Sachez nous convaincre: vous recevrez en retour, sans engagement, un dossier d'information et une formule d'admission.

Adressez vos messages à
Mme F. Henry
Direction administrative
Ecole d'Administration et de Direction des Entreprises
ECADE
Rue du Bugnon 4
CH-1005 Lausanne (Suisse)
Tél. (021) 221511.

# « SERVIC

## MÉTÉOROLOGIE

## JOURNAL OFFICIEL

هكذا من الأصل



# « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE

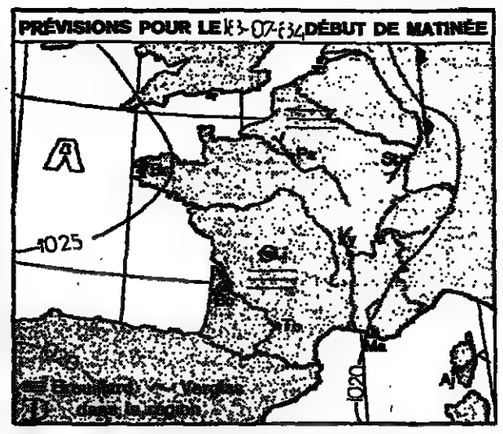


**Evolution du temps en France entre le mardi 17 juillet à 0 heure et le mercredi 18 juillet à 24 heures.**

Les hautes pressions du proche Atlantique s'étendent progressivement sur l'ouest de la France. Mais le courant perturbé de nord-ouest de la Grande-Bretagne à l'Allemagne débordera encore sur nos régions à l'est de la Seine.

*Mercredi* : des nuages donnant des petites pluies éparses, le matin sur les régions au nord et à l'est de la Seine, gagneront en cours de journée la Normandie, l'Orléanais, le Morvan, la Franche-Comté et le nord des Alpes. Le matin 10 degrés, l'après-midi 19 à 21 degrés.

Sur les régions méditerranéennes, les Pyrénées, le sud du Massif Central, la *vallée du Rhône* et les *Alpes du Sud* beau temps ensoleillé; 8 à 10 degrés le matin dans l'intérieur, 16 à 18 degrés sur la côte, l'après-midi 26 à 28 degrés.

Sur toutes les autres régions : de la Bretagne au Pays basque et sur l'ouest du Massif Central seulement, de courts passages nuageux, les périodes de soleil prédomineront; 6 à 8 degrés le matin au nord de la Loire, 8 à 10 degrés dans le *Sud-Ouest*, l'après-midi de 21 à 26 degrés des côtes nord de la Bretagne aux Landes.

**Sens d'évolution pour la fin de la semaine** : des hautes pressions centrées à l'ouest de l'Europe maintiendront un faible courant de nord nord-ouest sur la France, assez humide et frais sur la moitié nord. De l'air plus chaud et instable remontant d'Espagne pourra intéresser, dès vendredi soir, nos régions méridionales.

**Prévisions jeudi et vendredi** : temps très nuageux le matin près de la Manche. En cours de journée, nuages et éclaircies sur la moitié nord du pays, belles éclaircies sur la moitié sud. Nuages élevés près des *Pyrénées et sur le Sud-Est* vendredi après-midi. Températures sans changement ou en légère hausse sur la moitié sud. Le vent restera faible.

**Samedi** : temps nuageux et orageux de l'Aquitaine à la Méditerranée. Eclaircies puis ciel nuageux sur l'Ouest. Sur les autres régions, belles éclaircies et passages nuageux. Températures en légère hausse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 17 juillet à 8 heures, de 1 023,5 millibars, soit 767,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juillet ; le second le minimum de la nuit du 16 au 17 juillet) : Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 21 et 13; Bordeaux, 23 et 10; Bourges, 9 (mini.) ; Brest, 20 et 10; Caen, 20 et 11; Cherbourg, 17 et 12; Clermont-Ferrand, 20 et 8; Dijon, 20 (maxi.) ; Grenoble-St-M.-H., 25 (maxi.) ; Grenoble-St-Geoirs, 21 (maxi.) ; Lille, 18 et 11; Lyon, 21 et 10; Marseille-Marignane, 25 et 16; Nancy, 19 et 10; Nantes, 22 et 12; Nice-Côte d'Azur, 28 et 19; Paris-Montsouris, 12 (mini.) ; Paris-Orly, 21 et 12; Pau, 23 et 11; Perpignan, 27 et 18; Rennes, 21 et 10; Strasbourg, 19 et 12; Tours, 22 et 9; Toulouse, 24 et 10.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 19 degrés; Amsterdam, 17 et 12; Athènes, 34 et 20; Berlin, 17 et 13; Bonn, 18 et 12; Bruxelles, 17 et 10; Le Caire, 34 et 22; îles Canaries, 27 et 20; Copenhague, 20 et 15; Dakar, 31 et 25; Djerba, 38 et 23; Genève, 21 et 8; Istanbul, 32 et 22; Jérusalem, 27 et 19; Lisbonne, 29 et 16; Londres, 21 et 10; Luxembourg, 17 et 9; Madrid, 16 (mini.) ; Moscou, 25 et 14; Nairobi, 24 et 11; Palma-de-Majorque, 30 et 18; Rome, 27 et 17; Stockholm, 21 et 14; Tozeur, 42 et 29; Tunis, 34 et 22.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

**PRÉVISIONS POUR LE 18 JUILLET A 0 HEURE (GMT)**

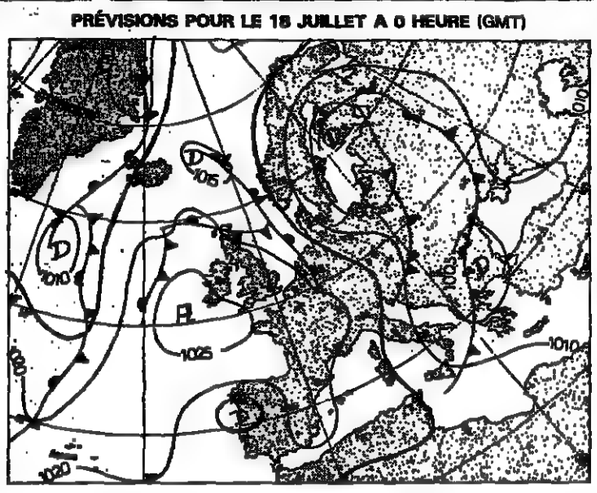


## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des dimanche 15, lundi 16 et mardi 17 juillet :

DES LOIS

● Relative à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

● Relative à l'usage vétérinaire de substances anabolisantes et à l'interdiction de diverses autres substances.

● Relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

UN DÉCRET

● Modifiant le titre V du livre IX du code du travail (deuxième partie) et relatif aux engagements de développement de la formation.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux conditions d'admission dans le cycle d'orientation et de formation de base des écoles d'architecture.

UNE LISTE

● Des candidats admis aux concours de commissaire de police.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la présentation des règlements et documents graphiques des plans d'occupation des sols et à la légende des différentes servitudes d'utilité publique figurant sur la liste annexée à l'article *R. 126-1* du code de l'urbanisme.

**LES ATELIERS DU FUTUR.** — Quatre organismes (l'Association sportive et récréative d'éducation populaire de Saint-Max — ASREP, — la direction départementale du temps libre, l'Institut national d'éducation populaire et l'université de Nancy II) s'unissent pour proposer aux adolescents des séjours d'un type nouveau : les Ateliers du futur donnent évidemment une place de choix à l'informatique (29 juillet au 11 août) et à l'informatique et la vidéo (12 au 25 août). On respire lors des activités de plein air : bicyclette, camping, voile.

★ ASREP, 11 *bis*, rue de Lorraine, BP 55, 54130 Saint-Max. Tél. : (8) 354-67-75.

## PARIS EN VISITES

**JEUDI 19 JUILLET**

« Jardins et cours de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités de Paris).

« L'hôtel des ventes de Drouot », *15 heures, sous l'horloge* (Marion Ragueneau).

« Autour du Palais-Royal », *15 heures*, 1, rue de Richelieu (B. Czarny).

« De l'hôtel de Sens à la place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Les salons de l'Hôtel de Ville : histoire de la ville de Paris, d'Etienne Marcel à la Commune », *14 h 15, devant la poste.*

« Trésors de l'ancien Nigeria », 17 h 40, entrée de l'exposition, au Grand Palais.

« Les hôtels du Marais illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Pierre-Yves Jaslet).

« L'Hôtel-Dieu autrefois », *15 heures*, parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« Aux jardins des *Champs-Elysées* », 15 heures, 2, rue de Ponthieu (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Lauzun », *15 heures*, 17, quai d'Anjou (Mme Romann).

« Cours et jardins du quartier Mouffetard », *15 heures*, métro Monge (M.-C. Lasnier).

# HISTOIRE

## Mort du général SS Karl Wolff ancien aide de camp d'Heinrich Himmler

**Ancien aide de camp du reichsführer SS Heinrich Himmler, puis chef de son état-major personnel chargé de la liaison avec Adolf Hitler, l'ancien général SS Karl Wolff est mort dimanche 15 juillet, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à Rosenheim (Bavière).**

Karl Wolff avait rejoint le parti nazi en 1931 et c'est en 1936 qu'il devint le bras droit d'Heinrich Himmler, chef de la Gestapo et organisateur méthodique des camps d'extermination avant d'être nommé ministre de l'intérieur en 1943. En 1939, Karl Wolff est chargé de liaison entre l'état-major SS et le chancelier Adolf Hitler. Chef de la police en Italie en 1943, il lui sera demandé, selon son propre témoignage, par Adolf Hitler d'enlever le pape Pie XII à Rome, mais il renoncera à ce projet. En 1944, Karl Wolff, comprenant que la guerre est perdue pour les nazis, entre en contact avec les services secrets américains, et c'est probablement pour cette raison qu'il comparaîtra, simplement, comme témoin devant le tribunal de Nuremberg qui eut à juger les criminels de guerre nazis.

Arrêté en 1962 dans le cours d'une enquête ouverte pour rechercher les auteurs de crimes de guerre contre les juifs, l'ancien général SS est accusé de complicité de génocide dans le massacre de 300 000 juifs polonais. Il est alors condamné, en 1964, à quinze ans de travaux forcés par un tribunal de Munich, mais sa santé précaire lui permet d'être libéré après six années de détention. Il entre alors dans les affaires. Le nom du général Wolff avait été avancé, en 1983, à l'occasion de la publication, par l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern*, de « carnets » secrets de Hitler, qui se révélèrent être des faux. Le journaliste incriminé fut mis en relation avec Karl Wolff, qui l'accompagna en Amérique latine, dans le milieu d'anciens dignitaires nazis, à la recherche d'archives.

PHOTOCOPIE COULEUR
SUR PAPIER ORDINAIRE / PAPIER PHOTO - REDUCTION / AGRANDISSEMENT
DIABOLO 75, RUE BAYEN 75017 PARIS - TÉL. 572.41.46+

# LE CARNET DU Monde

### Naissances

— Le docteur et Mme Giovanni MILITO-GUIZARD sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

**François-Georges,**

*le 25 juin 1984.*

Via Reno 22,
Rome 00198.
3, boulevard Alexandre-Ducros,
Bernis 30620 Uchaud.

### Décès

— Mme Marguerite Chevrel,
son épouse,
Yves et Andrée Chevrel,
Alain et Anne-Marie Chevrel,
Françoise Chevrel,
ses enfants,
Eric, Anne, Marc, Guillaume, Marion, Delphine,
ses petits-enfants,
M. Marcel Chevrel,
son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 9 juillet 1984, de

**M. Raymond CHEVREL,**
**âgé de soixante-quatorze ans.**

*Les obsèques ont eu lieu le 11 juillet* à la cathédrale Saint-Fulcran de Lodève.

Route de Mayres,
Grézac-le-Haut,
34700 Lodève.

— M. et Mme Cochard
et leur famille,
M. Jean-François Legoff
et sa famille,
Nadja et Céline,
Ses amis et collègues,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Françoise COCHARD,**

le 12 juillet 1984.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 juillet, à 10 heures, au nouveau cimetière de Noisy-le-Sec, *rue de la Fontaine.*

— M. et Mme François Chazelas
et leurs enfants,
Mme Marie Merzouga
et ses enfants,
Mme Raymonde Mafarand,
Les familles Corbillé, Edel et Michon,
*font part du décès de*

**Mme veuve Similien CORBILLÉ,**
**née Marie-Louise Thevenin,**

survenu à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), le 16 juillet 1984, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie sera célébrée le mercredi 18 juillet, en la chapelle de la Maison Saint-Vincent-de-Paul, 6, *rue* du Repos à Stains (Seine-Saint-Denis), où l'on se réunira à 14 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Chaprais à Besançon (Doubs), le jeudi 19 juillet, à 16 h 15.

*Cet avis tient lieu de faire-part.*

106, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.
2, rue Carrier-Belleuse,
75015 Paris.

— Le docteur Bertrand A. Dedina,
M. et Mme Michel Dedina
et leurs enfants,
Mme *Roland* Dedina
et ses enfants,
Leur famille et amis,
ont la *tristesse* de faire part du décès de

**M. Daniel V. DEDINA,**
agent de voyages,
conseil en tourisme,
fondateur des Editions touristiques DVD International,
*président fondateur* WATA,

et de

**Mme Viviane DEDINA,**
son épouse,
survenu accidentellement le 11 juillet 1984.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Courteron (Aube).

— Tours. Saint-Martin-le-Beau.

Germaine Dolbeau,
Claire et Jean-Jacques Anthonioz
et leurs enfants,
Chantal et Jacques Dochtermann
et leurs enfants,
Catherine et Michel Lucon
et leurs enfants,
Elisabeth Dolbeau,
Jean-François et Claudie Dolbeau
et leurs enfants,
Christine Dolbeau
et sa fille,
son époux,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Albert DOLBEAU,**

survenu le 15 juillet 1984 dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le mercredi 18 juillet*, à 15 h 30, en l'église Saint-François-de-Paul à Tours.

Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
13, mail David-d'Angers,
37000 Tours.
Moulin de Nitray, Saint-Martin-le-Beau,
37270 Mont-Louis.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Bernard JONDET,**
ingénieur des arts et manufactures,
ingénieur chargé d'affaires au Crédit national,

survenu le 14 juillet 1984, à l'âge de trente-sept ans.

La levée du corps aura lieu le jeudi 19 juillet, à 9 h 45, à l'hôpital Laennec, à Paris-7e.

Le service religieux sera célébré le même jour, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame à Vierzon (Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Antoine-Richard,
78000 Versailles.

— *M. Paul Koch à Paris,*
M. et Mme Jean-Alain Koch
et leurs enfants Jean-Philippe, Anne-Françoise et Marie-Hélène à Pully,
M. et Mme Frédérick Elles
et leur fille Sophie-Lara à Paris,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Paul KOCH,**
**née Renée Bloch,**

survenu après une longue maladie, le 9 juillet 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus *stricte intimité.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

63, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.
5, avenue des Deserres,
CH-1009 Pully (Suisse).

— *Rolle (Suisse). Paris. Grenoble.* Billat.

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son serviteur,

**Auguste MATRINGE,**

décédé à Rolle (Suisse), le 13 juillet 1984, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

De la part de
Mme Auguste Matringe,
son épouse,
M. et Mme Emile Matringe,
M. et Mme Emmemond Prenat,
M. et Mme Jacques Matringe,
M. et Mme Marc Sibille,
M. l'abbé Michel *Matringe*,
Mme Françoise Matringe,
ses enfants,
Ses trente-trois petits-enfants,
Ses quarante arrière-petits-enfants,
Mme Edouard Nicolas,
Mme Charles Chinet,
ses sœurs,
Mme Robert Billieux,
sa belle-sœur,
leurs enfants et petits-enfants.

La messe des obsèques a eu lieu le lundi 16 juillet, en l'église de Rolle (Vaud).

— Mme Adèle Mizrahi,
Mme Vicky Mizrahi, Robert, Odile,
Mme Gracia Hazan,
Mme Celly Mizrahi, Alain,
M. Joseph Mizrahi, Simon, Robert,
Mme Liserte Sasdia,
Marc, Sammy, Dany,
Mme Liliane Tarab, David, Robert,
Mme Rina Mizrahi, Michelle, Roby,
Mme Odette Mizrahi, Sobhi, Aline,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur fils, époux, père, frère et oncle,

**M. Raoul MIZRAHI**
**BEN SOUBHI,**

lâchement assassiné le 12 juillet 1984, dans sa cinquante-deuxième année, *quelques jours après son enlèvement* à Beyrouth.

— Henriette Mottier,
Yves Bordet,
Jean, Dominique, Christian et Françoise Guyot de la Hardrouyère,
Clio, Jean-Baptiste et Pierre,
font part du décès de

**Christiane MOTTIER,**

le 14 juillet 1984.

*« En entendant la voix de ton âme*
*En écoutant l'écho de ta pensée*
*Nous poursuivrons à tout jamais les chemins que tu nous a tracés.*
*Nous t'aimons tant,*
*Tu ne peux qu'exister. »*

— Blanca et René Zazzo
et leurs enfants,
Colette et Georges Zimeray
et leurs enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Christiane MOTTIER,**

leur amie.

— Mme Edouard Raud,
M. et Mme Laurent Deseuzes
et leurs filles,
M. et Mme Bernard Mion,
M. et Mme Marc Malone,
*ses enfants et petites-filles,*
font part du décès de

**M. Edouard RAUD,**

survenu le 11 juillet 1984, à l'âge de soixante-huit ans, à Saint-Cloud.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Cloud, le vendredi 13 juillet, dans la plus stricte intimité.

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

— M. Léonard Schricke,
son époux,
Ses frères,
Et toute leur famille,
ont la tristesse d'annoncer la mort accidentelle de

**Mme SCHRICKE,**
**née Jean-Ann Peters,**

dont l'incinération aura lieu le vendredi 20 juillet 1984, à 13 h 30 (et non le mercredi 18 juillet, à 13 h 30), au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e.

Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

37, rue Rousselet,
75007 Paris.

— Mme Robert Vrinat,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Robert VRINAT,**
*critique d'art,*

survenu le 10 juillet 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Beaugency (Loiret).

*Cet avis tient lieu de faire-part.*

30, rue Jean-Baptiste-Potin,
92130 Issy-les-Moulineaux.

### Anniversaires

— Le 18 juillet 1980 décédait le poète

**Gilbert TROLLIET,**
*écrivain, journaliste.*

Merci à ses lecteurs fidèles, à ses confrères, à ses amis.
Sa veuve, Nicole Trolliet.

### Avis de recherche

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :

**SIR WILLIAM MICHAEL MARSH THOMAS BARONET.**

Toute personne sachant où se trouve le susnommé est priée de contacter Peter Heims, 293, Kingston Road, Leatherhead, Surrey KT 22 7NJ England. Telephone (0372) 374505.

## LÉGION D'HONNEUR

**Nous terminons la publication des promotions et nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur. (*Le monde* du 17 juillet.)**

### COMMERCE EXTÉRIEUR ET TOURISME

Est promu *officier* :

M. Joseph Maternati, représentant général d'une banque pour les Etats-Unis et le Canada.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Henri Blanc, directeur d'entreprise ; Jean-Jacques Bouffard, président des exportateurs de vins et spiritueux ; Michel Brasier, PDG d'une société ; Roger Cornelis, chef des services d'*expansion économique en RDA* ; Alain Fuida, directeur dans une compagnie grainière ; Fred Ullmo, administrateur et PDG de sociétés.

### URBANISME ET LOGEMENT

Est promu *officier* :

M. Pierre Point, directeur de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Melun-Sénart.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel Cardon, sous-directeur à la caisse d'allocations familiales de la région parisienne ; Roland Girardot, PDG d'une entreprise de travaux publics ; Jean Heiser, ingénieur dans une société de travaux publics ; Benjamin Kaplan, directeur d'une société d'HLM ; André Label, président de la commission mixte HLM usagers, vice-président du tribunal d'Arras ; Gabriel Pontevia, directeur de sociétés de travaux publics.

### COMMERCE ET ARTISANAT

Est promu *officier* :

M. Marcel Delcourt, président de la chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Alain Arro, administrateur de société ; Philippe Lesage, PDG de société ; Jules Rault, ancien président de la chambre de métiers de Saint-Brieuc ; Antoine Torre, PDG de société.

### FORMATION PROFESSIONNELLE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Henri Courtadon, instituteur puis conseiller pédagogique auprès des écoles normales ; Fernand Hostalier, professeur de l'enseignement technique public.

### AFFAIRES EUROPÉENNES

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Roger Chevallier, professeur d'université ; Philippe Peltier, conseiller des affaires étrangères ; Gabriel Pochon, vice-président de la maison de l'Europe de Douai.

### TEMPS LIBRE, JEUNESSE ET SPORTS

Est promu *officier* :

M. François Didelin, président d'une société de secours en montagne.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Rolland Boitelle, président de la Fédération internationale d'escrime ; Henri Garland, ancien président d'un comité régional de la Fédération française de culture physique, athlétique et sportive ; Michel Marmion, président de la Fédération française d'athlétisme.

Le Monde

# économie

## SOCIAL

### M. Bérégovoy : « J'ai proposé que la contribution de 1 % soit supprimée »

M. Pierre Bérégovoy a confirmé le 17 juillet, au lendemain de la publication des comptes équilibrés de la Sécurité sociale pour 1983 et 1984 (*le Monde* du 17 juillet), qu'il avait demandé la suppression de la contribution de 1 %. *« J'ai en effet proposé*, a déclaré le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale *sur France-Inter, compte tenu de la situation de la Sécurité sociale, que cette contribution exceptionnelle soit supprimée. La décision appartient au gouvernement. La suppression du 1 %, si elle était décidée, contribuerait à la baisse de l'impôt sur le revenu annoncée par le président de la République. »* M. Bérégovoy a ajouté : *« Je souhaite être entendu, car l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale qui est réalisé pour la première fois dans de très bonnes conditions en 1983 et 1984 n'est pas dû seulement à l'action du gouvernement et du ministre, il est dû au concours des gestionnaires des hôpitaux, des professionnels de la santé et la compréhension des Français. »*

#### La CFDT : une « régression »

Dans une lettre en date du 11 juillet adressée à M. Bérégovoy, M. Robert Bono, secrétaire national de la CFDT, estime que la marge disponible pour la Sécurité sociale devrait permettre *« en priorité »* de financer la réalisation des promesses encore non tenues et de revaloriser les prestations familiales et les retraites. Pour M. Bono, la suppression du 1 % serait un choix *« critiquable »*. *« En effet*, écrit-il au ministre, *nous avons salué comme un progrès dans le financement l'instauration du 1 % sur les revenus pour des raisons d'efficacité et de solidarité. Efficacité, car cette technique permettait d'élargir le financement au-delà des revenus professionnels ; solidarité, parce qu'enfin il était possible d'entrevoir une égalisation progressive de l'effort contributif de l'ensemble des catégories sociales. Or, aujourd'hui, l'ensemble de la population bénéficie de la Sécurité sociale alors que le financement est au principal assuré par les revenus professionnels. Cette suppression, de ce point de vue, serait une régression. Diminution pour diminution, il vaudrait mieux dans ce cas baisser d'un point la cotisation d'assurance-maladie des salariés. »*

## MARCHÉ COMMUN

### M. Michel Rocard dénonce le danger des « renationalisations » des politiques agricoles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, s'est livré le lundi 16 juillet, au cours de la première journée des travaux des Dix, à un véritable réquisitoire contre les *Etats membres* qui refusent d'accorder les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses du Fonds européen agricole en 1984. Evoquant les travaux préparatoires à la session des ministres du budget des 18 et 19 juillet, M. Rocard a dénoncé *« les réticences, voire l'hostilité, de certaines délégations à accorder à la Commission [européenne] les crédits dont elle a besoin sur le FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole) pour éviter la cessation de paiement d'ici à la fin de l'année »*.

Le *fonctionnement* normal de la politique agricole commune (PAC) pour l'exercice en cours nécessite 2 milliards d'ECU supplémentaires (14 milliards de francs). Pour la France, il n'est pas question de demander de nouveaux sacrifices aux agriculteurs européens, qui ont déjà très mal accueilli les mesures décidées le 31 mars dernier à l'occasion de la fixation des prix pour la campagne en cours.

Evitant de prendre position sur la manière de boucler le budget 1984, M. Rocard a toutefois souligné *« la nécessaire cohérence entre les décisions économiques de la Communauté et sa politique budgétaire »*. Le ministre a dans la foulée évoqué *« l'esprit de Fontainebleau »* qui doit continuer *« à souffler pour éviter (...) à la Communauté de retomber dans une crise dont nous l'espérons tous la sortie »*.

M. Rocard a également rappelé *« les concessions qui ont été accordées à certains Etats membres »*. Il s'agit évidemment de la Grande-Bretagne pour l'allégement de sa contribution au budget communautaire et de l'Allemagne fédérale pour les dégrèvements fiscaux consentis à *ses agriculteurs. Ce sont ces deux* pays que M. Rocard visait également lorsqu'il a déclaré lundi : *« Chose curieuse, ce sont précisément les pays qui à Bruxelles se montraient les plus exigeants sur le plan budgétaire qui ont été rapidement amenés aux plus grandes dépenses nationales supplémentaires pour calmer leurs opinions »* (1).

Le danger d'une *« renationalisation de la PAC, qui a déjà, hélas ! été engagée »* a enfin été mis en exergue par le ministre. *La RFA a encore* donné le 16 juillet un exemple de l'orientation qu'elle souhaite prendre. Bonn a demandé aux autres capitales européennes l'autorisation de financer sur des fonds nationaux la distillation de vins de Moselle. Le refus qui lui a été opposé a été catégorique.

Il n'empêche qu'aujourd'hui l'assainissement du Marché commun des vins est très aléatoire. La production cette année va atteindre un niveau record (20 % de plus qu'en 1983). La France et l'Italie ne sont pas seules en cause. L'Allemagne a triplé sa production depuis 1970. Ces trois pays ont besoin d'une campagne de distillation à un prix rémunérateur (82 % du prix d'orientation). La Commission, faute d'argent, se refuse à toute décision. Elle temporise aussi sur l'octroi d'aides prévues par la législation communautaire pour le « reliogement » des vins de table, afin de libérer les chais devant accueillir les prochaines vendanges. Bruxelles a la même attitude pour la distillation (*à un prix égal à 91,5 %* du prix d'orientation pour les vins rouges) *qui doit être accordée aux viticulteurs ayant souscrit en début de campagne des contrats de stockage* à long terme (neuf mois).

*De leur côté, le Comité des organisations professionnelles agricoles de la CEE (COPA) et celui de la coopération attachent une « importance capitale »* à l'adoption par les ministres des Dix de mesures permettant de financer les dépenses supplémentaires pour 1984. Si tel n'était pas le cas, *ils « n'hésiteraient pas à mobiliser les agriculteurs »*.

M. S.

(1) Londres a octroyé *50 millions de* livres (environ 575 millions de francs) à *ses trente mille producteurs de lait, affectés par l'instauration des quotas. La France devrait dépenser 975 millions de* francs pour ses quatre cent quinze mille producteurs.

AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE 1984

### Plus de vingt mille licenciements économiques ont été autorisés en Ile-de-France

**Plus de vingt mille licenciements économiques ont été autorisés au cours du premier semestre de 1984 dans la seule région d'Ile-de-France (cinq millions d'actifs) contre seize mille l'année dernière pour la même période, vient de révéler le comité économique et social de la région.**

S'appuyant sur les premières estimations du groupement des ASSEDIC (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) de la région parisienne, le comité souligne qu'entre fin mars 1983 et fin mars 1984, l'Ile-de-France a perdu environ quarante mille emplois et que le nombre des jeunes demandeurs d'un premier emploi a augmenté de 32 % en un an.

La baisse des effectifs salariés s'est particulièrement accentuée dans le bâtiment et les travaux publics (moins 6,8 % en un an au lieu de 4 % en moyenne) et dans l'industrie (moins 3,2 %, soit 1 % de plus sur une année). Elle a été de 1,3 % dans la construction automobile au dernier trimestre 1983, avant même la comptabilisation des suppressions d'emplois plus récentes chez Talbot et Citroën. Et cette crise, qui a touché de plein fouet les sous-traitants, gagne à présent les concessionnaires et les garagistes. Le comité économique et social note encore que, du fait que le secteur tertiaire – prédominant en Ile-de-France – ne progresse plus, les apports d'emplois de bureau ne seront pas suffisants pour compenser les baisses d'effectifs dans l'industrie et le bâtiment.

Analysant les raisons des fermetures d'entreprises, le comité indique que dans 10 % des cas, il s'agit d'un problème de transmission mal résolu, notamment lors d'une succession : la moitié des chefs d'entreprises ont plus de soixante ans, et trop souvent les établissements mis en vente étaient *« structurés autour d'un seul homme »*.

La situation est particulièrement grave dans le Val-d'Oise, qui détient le triste record des licenciements économiques en Ile-de-France, comme l'avait révélé le rapport du comité d'expansion du département, rédigé à la demande du conseil général : le nombre de ces licenciements s'est accru de près de 18 % en 1983 par rapport à 1982.

Beaucoup de licenciements aussi dans le Val-de-Marne – notamment ces derniers jours à la Société d'embouteillage et de négoce de vins Agap-Damoy, installée à Thiais et à Vincennes (121 salariés remerciés, sur 395).

La liste des suppressions d'emplois et des licenciements s'accroît aussi en province, sans qu'aucune région soit plus particulièrement touchée pour l'instant.

● *Loiret :* 257 suppressions d'emplois à la Compagnie européenne pour l'électroménager, la plus grosse entreprise d'Orléans (2 000 salariés), filiale de Thomson.

● *Cher :* une centaine de licenciements annoncés dans trois usines de la Compagnie nationale de porcelaine, dont le siège se trouve à Vierzon (279 salariés).

● *Maine-et-Loire :* 130 licenciements annoncés à Laval à l'entreprise d'abattage de poulets Sacpéa-Avimaine (350 salariés), reprise en location-gérance par une nouvelle société constituée de Sanders, du Crédit agricole et des Grands Moulins de Paris.

● *Deux-Sèvres :* 59 licenciements à l'entreprise Equipement et construction électrique à Niort (600 salariés).

● *Loire :* 207 licenciements annoncés aux Fonderies et aciéries électriques de Feurs (624 salariés).

● *Vendée :* 74 licenciements, soit la totalité de l'effectif, après la cessation d'activité de la Société fontenaisienne d'entreprise (bâtiment, travaux publics) à Fontenay-le-Comte.

● *Côtes-du-Nord :* 147 licenciements, soit l'ensemble de l'effectif, à la Société métallurgique de Bretagne à Châtelet-en-Ploufragan près de Saint-Brieuc, dépendant du groupe Chaffoteaux et Maury.

● *Somme :* 137 licenciements, soit la totalité de l'effectif, à la Société Albert machines-outils (AMO) à Albert.

● *Allier :* 105 licenciements sur 228 salariés à l'usine d'Abrest de la société Ligier, travaillant pour Citroën.

● *Manche :* 32 licenciements sur 57 salariés à l'usine de chaux de Ham près de Cherbourg, dépendant des Ciments français.

● *Haute-Saône :* 26 licenciements demandés sur 126 salariés à l'entreprise Samas (matériel agricole) de Vesoul-les-Reps.

● *Isère :* 126 licenciements sur 670 salariés à la société Montaleu (montage d'unités industrielles) à Voreppe près de Grenoble.

● *Bas-Rhin :* 302 salariés menacés de licenciement après la prochaine fermeture, fin août, de la raffinerie de pétrole de Strasbourg-Herrlisheim contrôlée par Elf-Aquitaine, BP et Total.

● *Haut-Rhin :* 108 salariés menacés de licenciement après la liquidation totale des biens de la société Papeumeier-France (mécanique) à Dannemarie. Une soixantaine d'emplois menacés (sur 104 salariés) à la société Sagita, dans le même secteur industriel, à Tagolsheim, filiale de Mannrhin, après un projet de reprise par les établissements Beyeler de Lamsanne.

● *Meurthe-et-Moselle :* menaces de licenciements à la faïencerie de Radouvilier (200 salariés), laquelle mettrait un terme à son activité d'ici trois mois.

● *Hautes-Pyrénées :* 157 lettres de licenciement ont été envoyées par la direction de Hugnes Tool France (filiale du groupe américain, la plus grande société produisant du matériel de recherches pétrolière) le 16 juillet des employés de l'usine du groupe à Tarbes, nous indique notre correspondant. Il avait été envisagé 270 licenciements sur un personnel de 350 personnes et une restructuration autour de l'usine plus moderne de Mirande (Gers) avec un transfert de 90 employés administratifs et techniciens.

En autorisant 150 licenciements, la direction du travail des Hautes-Pyrénées s'est efforcée de laisser en place une unité de production réduite à l'usine de Tarbes. On espère ainsi que la direction s'efforcera de maintenir le fonctionnement de l'usine (vendue en 1970 par le groupe Creusot-Loire) si le volume des commandes recommençait à être encourageant. Le maire PC de Tarbes, M. Raymond Erraçaret, avait demandé sans succès à MM. Mauroy et Fabius la nationalisation immédiate de l'usine de Tarbes et la production des instruments de forage au bénéfice des seules sociétés de recherche pétrolière françaises.

● **Précision sur la retraite des cadres.** – Comme nous l'avons indiqué dans notre édition du 10 juillet, le conseil d'administration de l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres) a décidé de fixer à 1,736 F la valeur du point de retraite des cadres. *« La valeur moyenne du point*, indique le communiqué de l'AGIRC, *est égale à 1,728 F en augmentation de 7 % par rapport à celle de l'année précédente. »* Un de nos lecteurs nous indique qu'entre le 1er juillet 1983 et le 1er juillet 1984 cette retraite *« n'a pas été relevée de 7 % comme indiqué, mais de 4,57 % (valeurs du point à ces deux dates : 1,66 F et 1,736 F) »*. L'AGIRC confirme cette évolution de 4,57 %, mais en précisant qu'il s'agit d'une évolution en niveau et en ajoutant que l'*« augmentation en masse de la valeur moyenne du point 1984 sur la valeur moyenne du point 1983 est bien de 7 % »*.

● **Grève de quarante-huit heures de la restauration dans les trains.** – L'intersyndicale CFDT, CGT, FO, CGC et FMC (Fédération maîtrise et cadres) a lancé un appel aux personnels de la restauration ferroviaire et des voitures-lits, roulants et sédentaires, cadres et employés, pour qu'ils participent à une grève générale de quarante-huit heures, mardi 17 et mercredi 18 juillet sur les réseaux TGV, Sud-Est, Sud-Ouest, Nord et Est.

Le réseau Ouest (Saint-Lazare et Montparnasse), exploité par une sous-filiale d'Air France, n'est pas touché par cet appel.

Dans un communiqué, l'intersyndicale affirme qu'*« aucune restauration ne sera assurée dans les trains »* pendant ces deux journées. Environ 3 000 salariés sont concernés par le mouvement.

Cet appel à la grève est motivé par *« une restructuration de la restauration ferroviaire et de l'exploitation des voitures-lits, voulue par la SNCF et cautionnée par les employeurs, qui remettrait en cause le statut social de la profession, appliqué depuis 1936 »*, indique l'intersyndicale.

## TRANSPORTS

### Le mini-métro Aramis sera expérimenté dans le quinzième arrondissement de Paris

Le mini-métro Aramis, totalement automatisé, sera expérimenté sur une boucle de 1 kilomètre entre la place Balard et le boulevard Victor, dans le quinzième arrondissement parisien. Un protocole d'accord a été signé à ce sujet, le 16 juillet, par MM. Charles Fiterman, ministre des transports, Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, Claude Quin, président de la RATP, et Jean-Luc Lagardère, PDG de la société Matra qui a développé le projet depuis 1970 (*le Monde* daté 24-25 avril 1983).

Le système Aramis se compose de véhicules d'une capacité de dix passagers, à traction électrique. Ces véhicules forment des rames par un procédé d'accouplement électronique qui leur permet de se séparer ou de se regrouper en marche, selon le programme de chaque unité. Aramis présente beaucoup d'avantages : aucun conducteur n'est nécessaire ; les unités se séparent des trains automatiquement, et les correspondances sont supprimées ; la fréquence des véhicules est élevée ; enfin, le coût des infrastructures est inférieur à celles du métro classique. Aramis acheminerait dix mille voyageurs par heure à la vitesse de 27 kilomètres à l'heure.

Depuis 1970, la société Matra a testé un prototype sur une piste construite à Orly (Val-de-Marne). Epaulée par la RATP, elle espérait que l'Exposition universelle de 1989 *lui donnerait l'occasion* de construire une première ligne commerciale à Paris sur la ligne SNCF désaffectée de la petite ceinture sud, entre le boulevard Victor et le boulevard Masséna.

Depuis que l'Exposition universelle a été annulée, le projet de développement d'Aramis semblait, une fois de plus, enterré. Il ressort aujourd'hui sous une forme plus modeste. Un centre d'expérimentation technique sera construit le long du boulevard Victor, en dix-huit mois. Il se composera d'une boucle de 1 kilomètre complétée par une voie de dérivation de 600 mètres. Jusqu'en 1988, les techniciens y feront circuler dix cabines afin de tester les processus de séparation et de regroupement des véhicules.

L'expérience coûtera 149 millions de francs répartis entre l'Etat (34 %), la région Ile-de-France (20 %), la RATP (23 %) et Matra (23 %). En cas d'essais concluants, une partie importante du centre pourrait s'intégrer à une future ligne commerciale sur la petite ceinture sud de Paris, qui disposerait, selon certaines études, d'un trafic potentiel de quatre-vingts millions de voyageurs par an.

A. F.

## ÉTRANGER

#### Aux Etats-Unis

### LÉGER TASSEMENT DE L'EXPANSION

Washington (*AFP*). – L'économie américaine continue à connaître un rythme de croissance important, quoique moindre par rapport au début de l'année, comme l'indiquait déjà le ralentissement de la hausse de la production industrielle et des ventes au détail pour le mois de juin. Ainsi les stocks des entreprises américaines (qui ont atteint 546 milliards de dollars) ont progressé de 0,9 % en mai, soit moins fortement que lors du mois précédent (1,6 %). Ce résultat, même s'il s'agit de la onzième progression mensuelle consécutive, confirme le tassement de l'expansion économique, après la vive croissance des premiers mois de 1984.

Toutefois, les industries américaines ont tourné à 81,7 % de leurs capacités de production en juin, soit le taux le plus élevé depuis juillet 1981. En outre, les crédits à la consommation ont augmenté du montant record de 10,23 milliards de dollars en mai contre 6,41 milliards le mois précédent.

Cette progression, particulièrement sensible pour les crédits à l'achat d'automobiles, indique que la hausse des taux d'intérêt ne semble pas avoir ralenti la consommation américaine, principal moteur de l'activité économique.

#### GRANDE-BRETAGNE

● **Reprise des ventes au détail en juin.** – L'indice du commerce de détail a enregistré une reprise en juin, ayant augmenté de 1,2 % par rapport à mai. Se situant à 112 (base 1980 = 100), le commerce de détail se retrouve pratiquement à son niveau d'avril dernier (112,2), après la baisse de 1,3 % enregistrée en mai.

## CONJONCTURE

### La progression de l'endettement extérieur de la France semble se ralentir

Selon le ministère de l'économie, des finances et du budget, la France a réduit le rythme de progression de son endettement extérieur, qui atteignait 55,6 milliards de dollars au 30 juin 1984 (466,4 milliards de francs à cette date), en augmentation de 1,9 milliard de dollars (15 milliards de francs) en six mois. Rue de Rivoli, on estime que l'accroissement de la dette extérieure devrait être limité à moins de 10 % pour l'ensemble de l'année, soit environ 5 milliards de dollars.

L'évaluation officielle de cette augmentation de 1,9 milliard de dollars en six mois correspond à l'endettement brut à plus d'un an, diminué des remboursements effectués (1,3 milliard de dollars) depuis le 1er janvier 1984 et compte non tenu des emprunts extérieurs contractés par les banques françaises pour leurs activités à l'étranger (et les crédits à l'exportation). L'OCDE, qui n'effectue pas ces déductions (remboursements et emprunts des banques), obtient un accroissement de 4,8 milliards de dollars. Notre collaborateur Christopher Hughes, dans sa chronique hebdomadaire du 15-16 juillet, arrivait à 6,8 milliards de dollars au 14 juillet, ajoutant aux chiffres de l'OCDE 1 milliard de dollars pour EDF et 1 milliard de dollars d'emprunts divers levés après le 30 juin 1984.

Outre cette divergence sur la date d'arrêté des comptes, notre collaborateur, suivant les usages de la place de Londres, retient les engagements « bruts » de la maison France, y compris ceux des banques pour leurs activités offshore. A l'étranger, en effet, on considère que ces activités comportent des risques et que les prêts des établissements financiers sur ressources empruntées ne constituent pas obligatoirement des créances certaines.

Le meilleur exemple en est l'Amérique latine, dont l'énorme dette vis-à-vis des Etats et des banques est en cours de rééchelonnement, ce qui implique le report du remboursement du capital à des échéances souvent très éloignées. Il n'en reste pas moins que la diminution du déficit de la balance des paiements de la France et de son déficit commercial lui permettent d'emprunter moins pour combler ses déficits.

F. R.

### MAINTIEN A UN NIVEAU ÉLEVÉ DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES EN JUIN

Après correction des variations saisonnières, 1 941 entreprises défaillantes ont été enregistrées en juin contre 2 251 en mai, 1 929 en avril, 2 246 en mars et 2 471 en juin 1983 (mais à cette époque l'on rattrapait un retard d'inscription des règlements judiciaires et des liquidations de biens au BODACC). *« Après la croissance enregistrée fin 1983, début 1984*, souligne l'INSEE, qui publie le 16 juillet ces statistiques, *cette série semble se stabiliser ces derniers mois autour d'un niveau élevé. »*

Cet infléchissement de la tendance vers une certaine stabilisation semble se dessiner dans plusieurs secteurs : l'industrie, le commerce de détail non alimentaire, les hôtels-cafés-restaurants. En revanche, dans les services rendus aux particuliers, le commerce de gros non alimentaire et le bâtiment, le nombre des défaillances reste orienté à la hausse.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $E.-U. | 8,7200 | 8,7225 | – | 25 | – | 65 | – | 250 |
| $ can. | 6,5796 | 6,5855 | + | 1 | + | 38 | – | 4 | – | 616 | – | 494 |
| Yen (100) | 3,6983 | 3,6836 | + | 163 | + | 180 | + | 314 | + | 340 | + | 978 | + | 1045 |
| DM | 3,6683 | 3,6702 | + | 154 | + | 166 | + | 292 | + | 311 | + | 845 | + | 901 |
| Florin | 2,7191 | 2,7207 | + | 117 | + | 123 | + | 228 | + | 241 | + | 679 | + | 728 |
| F.B. (100) | 15,1441 | 15,1538 | – | 43 | + | 49 | – | 68 | + | 62 | – | 28 | + | 366 |
| F.S. | 3,6296 | 3,6321 | + | 218 | + | 227 | + | 411 | + | 435 | + | 1254 | + | 1324 |
| L (1 000) | 4,9863 | 4,9891 | – | 286 | – | 178 | – | 401 | – | 357 | – | 1194 | – | 1081 |
| £ | 11,5453 | 11,5573 | – | 95 | – | 26 | – | 121 | – | 33 | + | 88 | + | 304 |

### TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $E.-U. | 11 | 1/4 | 11 | 5/8 | 11 | 7/16 | 11 | 13/16 | 11 | 5/8 | 12 | | 12 | 1/2 | 12 | 7/8 |
| DM | 5 | 1/8 | 5 | 1/2 | 5 | 3/8 | 5 | 3/4 | 5 | 1/2 | 5 | 7/8 | 6 | 1/16 | 6 | 7/16 |
| Florin | 6 | | 6 | 1/2 | 6 | 1/16 | 6 | 7/16 | 6 | 3/16 | 6 | 9/16 | 6 | 9/16 | 6 | 15/16 |
| F.B. (100) | 11 | 1/8 | 11 | 5/8 | 11 | 1/8 | 11 | 7/8 | 11 | 1/4 | 12 | | 11 | 3/8 | 12 | 1/8 |
| F.S. | 2 | 1/4 | 3 | | 4 | 7/16 | 4 | 13/16 | 4 | 1/2 | 4 | 7/8 | 4 | 11/16 | 5 | 1/16 |
| L (1 000) | 14 | 1/2 | 15 | 1/2 | 15 | 3/8 | 16 | 3/8 | 15 | 5/8 | 16 | 5/8 | 16 | 1/2 | 17 | 1/2 |
| £ | 12 | | 12 | 1/2 | 12 | 1/16 | 12 | 7/16 | 11 | 7/8 | 12 | 1/4 | 11 | 9/16 | 11 | 15/16 |
| E. Unc. | 11 | 1/8 | 11 | 5/8 | 11 | 3/16 | 11 | 5/8 | 11 | 11/16 | 11 | 7/8 | 12 | 11/16 | 13 | 1/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

### REMONTÉE DU DOLLAR : 8,72 F

**Les cours du dollar se sont nettement raffermis, mardi 17 juillet, après leur net repli de la veille. A Paris, la monnaie américaine, cotée 8,72 F à la veille du week-end, puis 8,66 F lundi 16 juillet, s'est retrouvée à 8,72 F mardi, tandis qu'à Francfort elle valait 2,94 DM contre 2,9229 DM.**

INTERNATIONAL GEMMOLOGICAL INSTITUTE
Certificats acceptés et reconnus dans le monde entier
ANTWERP NEW YORK
IGI
COURS INTENSIFS D'UNE SEMAINE DE DIAMANTS ET PIERRES DE COULEUR
Pour toutes informations :
Schupstraat 1/7 - 2018 Antwerp
Tél. : 03/232.07.58 - Belgium

L'ORDINATEUR PERSONNEL
Au sommaire du N° 7
• Coupe 84, huit bancs d'essai comparatifs :
IBM / Hewlett Packard-Epson / Leanord Digital / Zenith - Goupil / Tandy
• Les micro-ordinateurs s'infiltrent dans les grandes sociétés.
Chez votre marchand de journaux

هكذا من الأصل



# AFFAIRES

## AUTODAFÉ POUR DES FAUX CARTIER A BANGKOK

**Environ un millier de portefeuilles, porte-documents et sacs à main en cuir, imitations des fameux Must, qui ont fait la célébrité mondiale de la maison Cartier, ont été détruits par les flammes le 13 juillet dans une décharge publique de la banlieue de Bangkok.**

**La destruction de ces faux Must entrait dans le cadre de la campagne lancée par la société Cartier à travers le monde pour lutter contre la multiplication des contrefaçons.**

**Selon M. Geoffrey de Dromas, représentant de Cartier pour l'Asie, le célèbre fabricant parisien perd 4,5 millions de dollars par an en raison de cette prolifération des imitations, qui a débuté il y a trois ans. L'Asie constitue le second marché de Cartier après l'Europe, a-t-il précisé. — (AFP.)**

## L'État reconduit et complète les subventions aux mines de fer lorraines

L'État va prendre à sa charge une partie des conséquences financières de la révision du plan acier sur l'exploitation des mines de fer lorraines. L'arrêt de hauts fourneaux à Longwy et Neuves-Maisons, où l'on coulera la fonte à partir de ferrailles fondues dans des fours électriques, et la fermeture de différents outils qui fera baisser l'activité de l'aciérie de Gandrange vont provoquer une diminution de besoins en minerai. Par rapport à la production de l'an passé (14,9 millions de tonnes dont 5,3 millions pour la société luxembourgeoise ARBED et 9,6 pour USINOR et SACILOR), la perte sera au minimum de 2 millions de tonnes.

Le 12 juillet, le ministère de l'industrie a décidé que ce coût de transport supplémentaire doit faire l'objet d'une «*subvention d'équipement*» versée par l'Etat aux groupes nationalisés. Le montant, qui n'est pas encore fixé, dépendra des détails du plan sidérurgique, en particulier du sort de l'aciérie de Gandrange, qui ne sera pas connu avant l'automne.

Par ailleurs, les pouvoirs publics vont prendre à leur charge les coûts d'exhaure (pompage de l'eau qui s'écoule dans les mines) au-delà du niveau atteint en 1983, entre 5 F et 6 F par tonne. La plupart des mines communiquent et il faut, en effet, pomper l'eau dans celles que l'on ferme sous peine de noyer les autres.

Enfin, la convention sociale, qui met à la charge de l'Etat le surcroît des retraites des mineurs, lié à une pyramide des âges déséquilibrée, est reconduite.

## EDF va prendre 10 % du capital de l'IDI

Electricité de France va entrer dans le capital de l'Institut de développement industriel (IDI) à hauteur de 10 % environ. Cette prise de participation se fera à l'occasion d'une prochaine augmentation du capital de l'IDI (actuellement de 1,029 milliard de francs). Conséquence, M. Bernard Favez, directeur général adjoint d'EDF, a été appelé au conseil d'administration de l'IDI en remplacement de M. Jacques Lallement (1). Les deux organismes collaborent déjà depuis 1981 dans Finovelec, société financière d'innovation active dans les domaines liés à l'électricité et à la construction électrique.

Pour EDF, il s'agit, selon un communiqué de l'IDI, d'avoir une structure qui, «*s'appuyant sur son expertise industrielle, accentuera les actions en faveur du développement d'une offre française performante de matériel électrique, capable de mobiliser pleinement l'atout que représente, sur le plan national et international, le bas prix relatif de l'électricité française*». Au moment où EDF incite les industriels à se tourner vers l'électricité, il s'agit d'éviter que ce choix ne provoque un appel à des matériels étrangers.

Pour l'IDI, chargé principalement de renforcer la structure financière des entreprises moyennes performantes, qui souffrent d'un manque de fonds propres pour continuer leur développement (mais aussi, chargée depuis 1981, de sauver des entreprises en difficulté comme Boussac ou la Société des mâchines françaises lourdes), c'est l'occasion d'obtenir un peu d'argent frais.

Une augmentation de capital de l'ordre de 180 millions de francs était prévue au budget de 1983 et n'avait pu être réalisée faute d'accord des pouvoirs publics. De l'argent frais utile, puisque, en 1983, l'IDI a perdu 90 millions de francs (après avoir provisionné les sociétés en difficulté pour 1984 et 1985).

(1) Actuellement, l'Etat détient 49,95 % du capital de l'IDI, le reste étant aux mains d'organismes financiers, aux premiers rangs desquels le Crédit agricole (14,22 %) et le Crédit national (un peu plus de 10 %).

# ÉNERGIE

## Une société de services dénonce la flambée des prix de l'électricité dans les entreprises

A l'heure où EDF, chargée par le gouvernement d'accroître la part de l'électricité dans la consommation énergétique, notamment dans l'industrie, s'efforce de convaincre ses clients des avantages du courant sur les autres sources (gaz, fuel, etc.), la société National Utility Service (NUS), qui assure gérer le poste énergie de plus de quatre mille sociétés françaises, lance un cri d'alarme.

Sous le titre «Flambée des prix de l'électricité dans les entreprises», NUS explique, dans un communiqué, que la hausse moyenne de 5 % des tarifs annoncée par EDF en février 1984 «*correspond à un chiffre théorique et certainement pas à la réalité*». Assurant avoir reçu depuis le mois de mars «*un nombre important de lettres de clients, certains affolés par les augmentations enregistrées sur leurs factures*», NUS cite un certain nombre d'exemples concrets : un important comptoir de viandes se plaint d'avoir vu sa facture subir une hausse de près de 40 % par rapport à mars 1983, une fabrique d'articles de classement dit constater une augmentation de 38,21 % sur sa prime fixe, de 32,21 % sur les heures pleines et de 25,29 % sur les heures creuses d'hiver par rapport à l'année précédente.

Comment expliquer ce dérapage? Par la modification du système de tarification d'EDF, estime NUS. La hausse de 5 % est une moyenne, qui recouvre pour les longues utilisations (cas des industriels) une baisse pour les tarifs d'été (– 6,4 % en heure pleine et – 12,5 % en heure creuse) et une augmentation pour les tarifs d'hiver (+ 15,4 % en heures pleines et + 10,9 % en heures creuses). Résultat : depuis deux ans les tarifs de pointe en hiver ont augmenté de 55,3 %! Sans doute, pour minimiser l'effet de ces modifications, l'établissement public a-t-il allongé la période d'été de six à sept mois et réduit la période «*de pointe*» de quatre à trois mois (de décembre à février inclus). Mais, estime NUS, ces modifications n'ont pas empêché un certain nombre d'entreprises de voir leurs factures augmenter de 10 % à 40 % d'une année sur l'autre. Outre l'accroissement des différences de tarifs en fonction des heures d'utilisation, EDF a, en effet, introduit un certain nombre de changements dans sa structure tarifaire, qui engendrent d'autres augmentations : modification de la formule de calcul de la prime fixe – amenant une «*augmentation de 30 % en un an pour le tarif général*» – et des coefficients de dépassement ; suppression des relais de dégressivité d'une puissance souscrite supérieure à 100 kilowatts.

«*Pour bénéficier de tarifs vraiment avantageux, il faudrait travailler l'été et la nuit, ce qui est, on le conçoit, assez difficile, voire impossible, à réaliser pour une entreprise normale*», conclut NUS, non sans faire remarquer perfidement que «*EDF a envoyé une notice explicative (...) à ses clients, qui, étonnés, voire scandalisés, lui ont demandé des éclaircissements (...). C'est la première fois que l'établissement public envoie une circulaire pour justifier ses augmentations*».

### En dépit de la baisse des cours sur le marché

## LA COMPAGNIE DES PÉTROLES BRITANNIQUES A L'INTENTION DE MAINTENIR LE NIVEAU DE SES PRIX

La Compagnie nationale des pétroles britanniques (BNOC) a confirmé qu'elle voulait maintenir inchangés, au troisième trimestre, les tarifs de ses pétroles bruts, basés sur un prix de référence de 30 dollars par baril, cohérent avec la structure des prix officiels de l'OPEP, en dépit de la baisse des cours observée en juin sur le marché libre du pétrole. La BNOC, qui achète et commercialise environ la moitié du brut extrait en mer du Nord britannique, en a informé ses fournisseurs.

Le mois dernier, elle avait déjà proposé à ses clients le maintien des tarifs, à l'exception de deux bruts spécifiques, Maureen et Ninian, dont les prix seraient légèrement relevés. Les négociations avaient toutefois été suspendues en attendant les résultats de la conférence de l'OPEP qui s'est tenue à Vienne les 10 et 11 juillet. Les propositions doivent, pour devenir applicables, être acceptées par les fournisseurs et les clients de la BNOC, mais il semble peu probable que ceux-ci, malgré la faiblesse persistante du marché, se battent pour arracher à la Compagnie britannique une diminution de prix qui aurait pour effet de déstabiliser la structure des prix du brut, préservée tant bien que mal depuis plus d'un an.

### Après une «envolée» au premier trimestre

## LES LIVRAISONS DE CARBURANT SE SONT RALENTIES EN FRANCE DEPUIS LE PRINTEMPS

Après une «envolée» au début de l'année, les livraisons d'essence ont retrouvé un rythme plus normal depuis le printemps. Selon le comité professionnel du pétrole, la hausse des livraisons de carburants en France n'a atteint que 1,7 % au cours du premier semestre, alors qu'elle s'était élevée à 3,6 % au cours des trois premiers mois de l'année. Le «relâchement» observé dans le comportement des consommateurs, qui a justifié, selon les pouvoirs publics, le relèvement massif, début juillet des tarifs du super et de l'essence ordinaire, n'a donc été que de courte durée. Les livraisons de gazole ont suivi le même cours, augmentant de 3,1 % au cours du premier semestre, après une pointe de 5,7 % au premier trimestre.

En revanche, les autres produits pétroliers ont vu leurs livraisons continuer de diminuer : de 1,6 % au semestre pour le fuel domestique et de 16,7 % pour le fuel lourd.


LA BAGAGERIE®
SOLDE
SACS • ARTICLES DE VOYAGE
MAROQUINERIE DE POCHE • CEINTURES
Paris : 12, rue Tronchet • 41, rue du Four • 74, rue de Passy • Tour Montparnasse


## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS


GARANTI PAR L'ÉTAT

EMPRUNT
FONDS SPÉCIAL DE GRANDS TRAVAUX
POUR QUE LA FRANCE S'ACTIVE

RECONVERSION DES RÉGIONS MINIÈRES ET SIDÉRURGIQUES. ■ RELANCE DES TRANSPORTS PUBLICS : T.G.V. ATLANTIQUE, GRANDS AXES ROUTIERS, TRANSPORTS COLLECTIFS URBAINS. ■ POURSUITE DE L'EFFORT ENTREPRIS POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE, DANS L'INDUSTRIE ET LES LOGEMENTS.

EMPRUNT JUILLET 1984

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPRUNT

■ MONTANT : 1,8 MILLIARD DE FRANCS.
■ TAUX NOMINAL : 13,80 %.
■ TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT AU RÈGLEMENT : 13,82 %.
■ DATE DE JOUISSANCE : 30 JUILLET 1984. DURÉE : 10 ANS.
■ AMORTISSEMENT : SUR LA BASE D'UNE ANNUITÉ CONSTANTE.
■ COUPURES DE 5 000 F VENDUES A 4 995 F (99,90 % DU PAIR).
■ SERVICE FINANCIER ASSURÉ PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS QUI GÈRE LE FONDS.
■ SOUSCRIPTION : COMPTABLES DU TRÉSOR, BANQUES, AGENTS DE CHANGE, CAISSES D'ÉPARGNE, PTT ET CRÉDIT AGRICOLE.
■ RÉGIME FISCAL : EXONÉRATION DES INTÉRÊTS DANS LA LIMITE DE 5 000 F.

VISA COB 84190 DU 11/07/84.

FONDS SPÉCIAL DE GRANDS TRAVAUX
METTEZ VOTRE ARGENT EN CHANTIERS

Delrieu, Daynac & Ass. - Finances

# ÉTRANGER

## Etats-Unis : une reprise dopée

*(Suite de la première page.)*

Ainsi la cause est-elle entendue. Ceux qui, tel le célèbre économiste de la firme Salomon Brothers, Henry Kaufman, n'avaient cessé, avec lucidité, de soutenir que si la reprise économique était particulièrement vigoureuse, le système financier et bancaire qui la soutenait était singulièrement fragile, ne sont plus, au moins dans les milieux professionnels, une minorité. Le ton général de la presse atteste l'évolution des esprits. Il a changé du tout au tout depuis l'extraordinaire opération de sauvetage que les autorités fédérales ont dû, à la hâte, monter pour empêcher, à la mi-mai, la chute de la huitième banque des Etats-Unis, la Continental Illinois de Chicago.

### Un préjugé accrédité

Tout semble concourir, dans le tableau que présentent aujourd'hui les Etats-Unis, pour donner corps au préjugé qui a cours dans la plupart des pays, et pas seulement en France, à savoir l'idée selon laquelle la monnaie et la banque sont congénitalement les ennemis de l'économie. Celle-ci donne chaque mois des manifestations éclatantes de prospérité. Et d'abord, ce qui impressionne le plus, le recul du chômage, dont le taux est tombé de l'autre côté de l'Atlantique, en dix-huit mois, de 10,8 % à 7,1 %. Ce dernier pourcentage est d'autant plus remarquable qu'aujourd'hui la définition officielle du plein emploi correspond à un taux de chômage de l'ordre de 6,5 % (contre 4 % pendant les années 60). Non seulement les entreprises américaines, surtout les petites et moyennes, procurent du travail aux jeunes générations, actuellement particulièrement nombreuses aux Etats-Unis, mais elles s'équipent à un rythme inégalé, selon les statistiques, depuis vingt-huit ans. Les investissements, depuis le début de 1984, augmentent de 14,5 % calculés en pourcentage annuel.

Même les régions les plus sévèrement touchées par la crise, l'ancienne ceinture industrielle (Industrial Belt) autour des grands lacs, appelée aujourd'hui la « cuvette rouillée » (Rust Bowl) à cause des usines abandonnées, voient se créer de nouvelles activités, de production et de services.

Depuis décembre 1982, commencement de la reprise, quatre millions d'emplois n'ont-ils pas été créés aux Etats-Unis ? Les Américains, dans ces conditions, n'auraient-ils pas raison de considérer d'un cœur léger l'énormité du déficit budgétaire de l'Etat fédéral, voire la hausse des taux d'intérêt, qui, en principe, les touche plus directement ? Celle-ci n'aurait-elle pas dû, au dire des experts et des spécialistes les plus réputés, briser depuis longtemps l'élan des affaires ? Or les faits sont là pour démentir les prévisions des empêcheurs de tourner en rond. La joyeuse danse continue à un rythme effréné. La croissance du produit national brut, qui s'était ralentie au quatrième trimestre de l'année dernière (avec un rythme annuel de 4 %), a rebondi de plus belle au premier trimestre de 1984 pour atteindre un incroyable 9 % (annualisé) en termes réels. Le deuxième trimestre a encore fait très bonne figure avec un taux de 5,7 %.

Cependant, la faiblesse de l'appareil bancaire et financier est révélée non seulement par la débâcle du grand établissement de Chicago, dont il vient d'être question, mais par la faillite de quarante-trois banques depuis janvier dernier (contre à peine plus pour l'année 1983 tout entière), par l'insuffisance notoire des provisions constituées pour les créances irrecouvrables, par la modicité des fonds propres comparée à l'importance des prêts consentis à des débiteurs douteux, et, bien sûr, par la quasi-disparition des émissions à long terme par les sociétés. Constater le contraste entre les causes de malaise et la prospérité économique conduit à se poser quelques questions embarrassantes.

Faut-il penser que la reprise continue sur sa lancée, *malgré* des finances publiques mal maîtrisées, un coût du crédit qui aurait été jugé dans d'autres circonstances prohibitif, un dollar surévalué, une perte de confiance des investisseurs dans la Bourse, dans la solidité des banques et même dans l'avenir des fonds d'Etat (le marché n'est pas prêt d'oublier la séance du 11 mai au cours de laquelle on a vu la moitié des bons mis en adjudication par le Trésor lui rester sur les bras), bref malgré un environnement financier globalement défavorable ? Ou bien doit-on, au contraire, estimer que l'activité n'est si forte qu'en vertu de deux facteurs qui font de la politique du président Reagan la plus keynésienne de celles qui ont été menées depuis la fin de la guerre, y compris sous les présidences de MM. Nixon et Carter. Le premier n'est autre que le stimulant considérable apporté par un déficit budgétaire record, et plus précisément par des dépenses militaires en forte augmentation, dont bénéficient maintes industries. Le second est constitué par les facilités de financement liées à une expansion également spectaculaire du crédit, comme si les emprunteurs américains avaient pris auprès des banques le relais des Brésiliens, des Mexicains, des Argentins, auxquels on ne prête plus que le strict nécessaire pour leur permettre de ne pas accumuler les arriérés d'intérêts.

### Un processus de dévitalisation stoppé

S'interroger en ces termes sur les causes de la persistance du boom américain n'implique nullement qu'on minimise l'effort effectivement considérable de productivité, de modernisation, de renouvellement de leurs produits, accompli par les entreprises américaines, grandes, moyennes et petites. En l'absence de leur dynamisme incontestablement favorisé par M. Reagan et le système de valeurs auquel il se réfère, il est probable que le processus de « désindustrialisation », et plus généralement de « dévitalisation » de l'économie américaine tout entière, amorcé pendant les années 70, aurait sous l'influence de facteurs adverses dont il vient d'être question, et notamment de la hausse du dollar, fait de nouveau ravage. Il est au contraire permis de penser que le mouvement a été renversé en profondeur, c'est-à-dire indépendamment de l'évolution normale du cycle économique, marqué par une succession de périodes d'expansion et de récession.

Si la deuxième interprétation est la bonne – celle d'une économie effectivement plus forte, mais aussi dopée, – encore faut-il expliquer comment et pourquoi les entreprises et les particuliers empruntent de plus en plus – en dépit de la cherté du crédit : les crédits bancaires ont crû depuis le début de l'année au rythme annuel de 30 % environ. Dans aucune autre profession, la déréglementation n'aura été aussi loin que dans la banque. Elle a créé des conditions tout à fait nouvelles dont on ne peut, ici, que citer quelques traits particuliers. Prenons l'exemple du marché hypothécaire. Son évolution récente donne la clé d'un apparent paradoxe. Les candidats à la construction de logements ont, depuis un an, vu le coût du crédit diminuer et non pas augmenter. La raison en est que, traditionnellement, les prêts hypothécaires étaient consentis à taux fixe. En 1983, les ménages avaient, à ce titre, contracté des prêts à long terme assortis de taux d'intérêt s'échelonnant entre 12 3/4 et 13 3/4 %. Face à la montée des taux à long terme, ils se sont de plus en plus tournés vers les nouvelles formules qui leur sont offertes d'emprunts hypothécaires à taux ajustables (*Adjustable Rate Mortgage*). Ces crédits hypothécaires à taux variables sont indexés sur les taux à court terme qui, jusqu'à leur hausse récente, sont restés nettement au-dessous des taux à long terme, même de ceux qui étaient en vigueur il y a un an. De même, les entreprises qui, l'an dernier, avaient lancé des émissions obligataires dont les taux s'échelonnaient, selon la qualité de leur signature, entre 11 % et 14 %, se sont tournées vers des financements à court terme qui leur ont coûté, depuis le début de l'année, entre 10 1/4 % et 11 1/4 % environ. Là encore, le coût du crédit a diminué, jusqu'à maintenant tout au moins.

PAUL FABRA.

**Prochain article :**

**LA LEÇON OUBLIÉE**


LE PRÉSENT AVIS EST PUBLIÉ À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT.

**GAZ DE FRANCE**

U.S. $ 200000000

LIGNE DE CRÉDIT MULTI DEVISE

GARANTIE PAR
**L'ETAT FRANÇAIS**

CHEFS DE FILE

**CHASE MANHATTAN CAPITAL MARKETS GROUP** — **SOCIETE GENERALE**

CO-CHEFS DE FILE

ALGEMENE BANK NEDERLAND N.V.
BANKAMERICA CAPITAL MARKETS GROUP
THE BANK OF TOKYO, LTD.
BANQUE NATIONALE DE PARIS
CHEMICAL BANK INTERNATIONAL GROUP
COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE LA DRESDNER BANK AG – DRESDNER BANK INTERNATIONAL –
GIROZENTRALE UND BANK DER ÖSTERREICHISCHEN SPARKASSEN AKTIENGESELLSCHAFT.
THE LONG-TERM CREDIT BANK OF JAPAN, LIMITED
NATIONAL BANK OF CANADA
NATIONAL WESTMINSTER BANK GROUP
SANWA BANK MERCHANT BANKING GROUP
ARAB BANKING CORPORATION (ABC)
BANK OF MONTREAL
BANKERS TRUST INTERNATIONAL LIMITED
BANQUE NMB-INTERUNION
CITICORP CAPITAL MARKETS GROUP
ENSKILDA SECURITIES SKANDINAVISKA ENSKILDA LIMITED
THE FUJI BANK, LIMITED – PARIS BRANCH –
IBJ INTERNATIONAL LIMITED
KREDIETBANK INTERNATIONAL GROUP
MANUFACTURERS HANOVER LIMITED
MORGAN GUARANTY TRUST COMPANY OF NEW YORK
ORION ROYAL BANK LIMITED
UNION BANK OF FINLAND LTD
WESTDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE

BANQUE INDOSUEZ — CREDIT LYONNAIS
DEN NORSKE CREDITBANK — UNITED GULF BANK (B.S.C.) E.C.

AGENT
**THE CHASE MANHATTAN BANK, N.A.**

JUIN 1984


## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

Le conseil d'administration, réuni le 12 juillet 1984, a décidé, usant des pouvoirs que lui a conférés l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1984, de réaliser l'augmentation de capital de la banque de 160 millions de francs, pour porter celui-ci de 126 048 000 F à 286 000 000 F.

Le conseil a constaté que les principaux actionnaires avaient, à titre d'avance, déjà versé en compte courant l'intégralité du montant de la souscription de 160 millions de francs. Il a procédé à l'arrêté de ces comptes courants en vue de leur certification par les commissaires aux comptes.

Une assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour le 19 septembre 1984, afin d'approuver les propositions d'amortissement du report à nouveau.

Cet apport de 160 millions de francs, qui permet de maintenir intégralement les fonds propres de la Banque Vernes et Commerciale de Paris au niveau atteint fin 1982, constitue une étape dans le processus engagé par les actionnaires pour doter la banque de fonds propres adaptés à ses volumes d'activités et pour assurer la poursuite de son développement dans le cadre du maintien confirmé de son identité.

### UNITED TECHNOLOGIES

**Résultats du 1er semestre 1984**

Le chiffre d'affaires totalise 8 069 millions de dollars contre 7 249 millions de dollars au premier semestre 1983.

Les ventes au gouvernement américain atteignent 2 382 millions de dollars contre 2 516 millions de dollars au premier semestre 1983. Les ventes au secteur privé ressortent à 5 687 millions de dollars, en progression de 20 % sur le premier semestre 1983.

Le bénéfice net atteint 302,5 millions de dollars, en progression de 21 %.

Le bénéfice dilué par action s'inscrit à 2,21 dollars calculé sur un nombre moyen d'actions diluées de 137 090 856, contre 1,84 dollar calculé sur la base de 135 874 820 actions au premier semestre 1983. Ces montants ont été ajustés en raison de la division par 2 des actions réparties le 30 juin 1984.

Le carnet de commandes au 30 juin 1984 atteint 11,9 milliards de dollars.


**DOMINIQUE RACINE**
*décoratrice*
création de lampes et de meubles
11 bis, rue du Colisée, 75008 Paris
Tél. 359.20.20 et 322.68.78

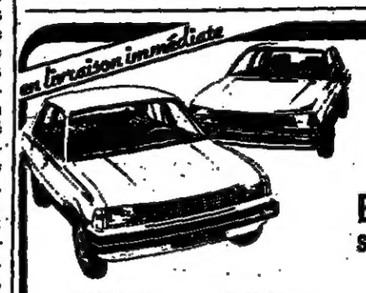

Affaires à saisir avant le 31 juillet!
OFFRE EXCEPTIONNELLE
SUR QUELQUES MODÈLES 84 ENCORE DISPONIBLES :
4 505 GTI ● 2 505 Turbo ● 2 505 Turbo diesel
*Plus un stock permanent de 500 véhicules tous types*
PEUGEOT-TALBOT
NEUBAUER
M. GÉRARD 821.60.21
227, bd Anatole-France ST-DENIS Métro : Mairie de St Ouen

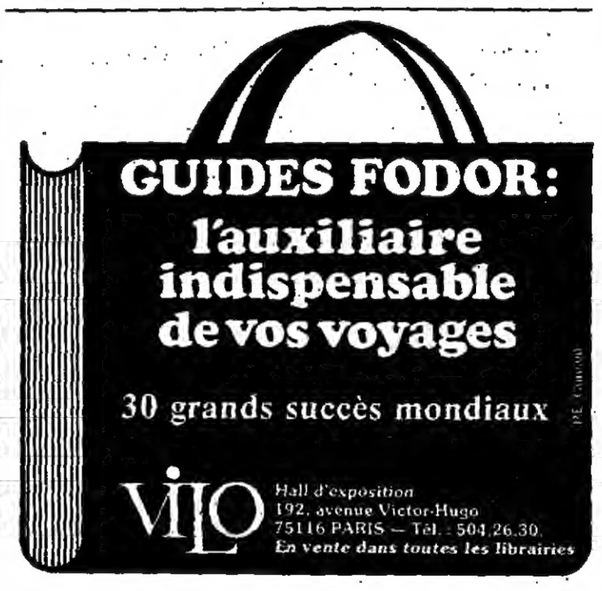




*(Publicité)*

**RÉPUBLIQUE RWANDAISE**

*AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/84/OVAPAM*

Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et des forêts de la République rwandaise lance un appel d'offres pour l'alimentation en eau potable au MUTARA (crédit n° Rw-937 Banque mondiale).

**Lot 1 :** fourniture de matériel et d'équipement comprenant environ 250 km de tuyaux en PVC (diam. 250 à 50), fonte et acier et la robinetterie, les vannes et les pièces nécessaires.

**Lot 2 :** tranchée et pose de tuyaux (environ 250 km) ; captage de 12 sources ; 130 réservoirs, petits ouvrages et bornes-fontaines.

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés tous les jours ouvrables aux adresses (1) et (2) ci-dessous, à partir du 14 juin 1984. Les dossiers seront remis contre paiement par chèque bancaire ou par virement des sommes suivantes, au compte n° 21.01.01 de l'ordonnateur-trésorier auprès de la Banque nationale du Rwanda, à Kigali.

Lot 1 : 30 000 FRw ; lot 2 : 30 000 FRw ; ou 300 dollars US.

Les soumissions, rédigées en français en 5 exemplaires (1 original et 4 copies), devront parvenir à l'adresse (3) ci-dessous au plus tard le 7 septembre à 9 heures du matin. L'ouverture des plis aura lieu en séance publique dans la salle de conférences, du ministère des finances et de l'économie de la République rwandaise à la date et à l'heure ci-dessus.

Les soumissionnaires pourront présenter des offres pour un ou pour les deux lots et proposer un rabais pour les lots groupés.

(1) Ministère de l'Agriculture
de l'élevage et des forêts
B.P. 621
Kigali, Rwanda

(2) Lahmeyer International
Lyonerstrasse, 22
D-6000 Frankfurt-am-Main 71
RFA

(3) M. le Président du Conseil des Adjudications
Ministère des Finances et de l'Économie
B.P. 158
Kigali, Rwanda


هكذا من الأصل

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

17 juillet

### Léger tassement

*La Bourse de Paris est d'humeur changeante. Plus enjouée au début de la semaine. Elle est, mardi, apparue morose et à la reprise de la veille a succédé un bel effritement des cours. Un assez grand nombre de valeurs furent concernées par ce grignotement, de sorte que, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un certain tassement (– 0,60 %).*

*Cette fois, l'effet Wall Street a été inopérant. Il est vrai que le sursaut observé là-bas en dernière minute lundi était aussi inattendu qu'inexplicable.*

*En outre, la hausse du dollar, un motif de préoccupation ici, a repris. Mais disons-le tout net, le marché a surtout pâti du manque d'affaires et l'effritement constaté en a pleinement résulté.*

*« Toujours les incertitudes », disait un professionnel en évoquant l'environnement international, dont le moins que l'on puisse en dire, est qu'il n'est guère sympathique.*

*Difficile à Paris de se désolidariser des autres places, la preuve vient encore d'en être administrée. Et, l'arme au pied, les investisseurs attendent une éclaircie, d'autant plus résolument que l'échéance mensuelle est désormais proche. La réponse des primes aura lieu vendredi prochain.*

*Signe de la désaffection dont les valeurs étrangères paraissent souffrir, la devise-titre a baissé et s'est échangée entre 9,64 F et 9,70 F, contre 9,735-9,83 F.*

*Repli de l'or à Londres : 347,30 dollars l'once contre 350,10 dollars.*

*A Paris, le lingot a reperdu 950 F à 97 750 F, le napoléon, en revanche, a progressé de 7 F, à 619 F.*

*Le volume des transactions a diminué : 10,15 millions de francs contre 14,28 millions.*

## NEW-YORK

### Reprise en fin de séance

Un étonnant et très inattendu renversement de tendance s'est produit, lundi, à Wall Street. D'abord en baisse durant la majeure partie de la séance, le marché s'est redressé à l'approche de la clôture, et l'indice des industrielles, retombé un instant au niveau 1 100, s'établissait à 1 116,82 (+ 6,95 points). Le bilan de la journée a été à peu près équilibré. Sur 1 932 valeurs traitées, 712 ont monté, 781 ont baissé et 439 n'ont pas varié.

« *Le marché est complètement fou* », disait un spécialiste, en ajoutant : « *Je n'ai jamais vu cela.* » De fait, Wall Street avait toutes les bonnes raisons de se replier, à commencer par les prévisions de son « gourou », M. Henry Kaufman, sur une nouvelle hausse des taux d'intérêt. En revanche, la Bourse n'en avait aucune capable de favoriser une remontée des cours. Les professionnels ne savaient plus à quel saint se vouer. Quelques-uns, faute de mieux, évoquaient le lancement d'un programme d'achats d'origine institutionnel, mais sans conviction. Peut-être le mouvement de hausse s'est-il amorcé dans l'espoir que le FED ne durcirait pas sa politique de crédit ? Mais les décisions que prendra la commission de l'Open Market, en cours de réunion, ne seront pas connues tout de suite. Alors ? Perplexes, les analystes méditent sur les résultats trimestriels des entreprises, dont le nombre s'accroît. L'activité est restée modérée : 74,04 millions de titres échangés, contre 75,48 millions.

| VALEURS | Cours du 13 juillet | Cours du 16 juillet |
|---|---|---|
| Alcoa | 32 5/8 | 32 1/2 |
| A.T.T. | 17 | 16 7/8 |
| Boeing | 44 3/8 | 44 |
| Chase Manhattan Bank | 37 1/2 | 37 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 44 7/8 | 45 3/8 |
| Eastman Kodak | 70 5/8 | 71 1/4 |
| Exxon | 40 5/8 | 41 |
| Ford | 37 1/4 | 38 |
| General Electric | 50 5/8 | 50 3/4 |
| General Foods | 54 5/8 | 54 7/8 |
| General Motors | 67 | 67 3/4 |
| Goodyear | 24 3/8 | 24 5/8 |
| I.B.M. | 106 1/4 | 107 1/4 |
| I.T.T. | 22 5/8 | 22 3/8 |
| Mobil Oil | 26 | 26 1/8 |
| Pfizer | 30 7/8 | 30 5/8 |
| Schlumberger | 42 5/8 | 43 1/4 |
| Texaco | 33 5/8 | 33 3/4 |
| U.A.L. Inc. | 34 5/8 | 34 7/8 |
| Union Carbide | 50 5/8 | 50 3/8 |
| U.S. Steel | 22 5/8 | 23 |
| Westinghouse | 21 3/8 | 20 7/8 |
| Xerox Corp. | 36 3/4 | 37 1/4 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**RANDMINES.** – Pour le trimestre achevé, le 30 juin dernier, les bénéfices des mines d'or du groupe ont diminué de 4,5 %, pour tomber à 41,4 millions de rands (28,9 millions de dollars).

Parmi les sociétés faisant partie du groupe, Blyvooruitzicht a enregistré, au cours de la période sous revue, un bénéfice net de 13,84 millions de rands (9,7 millions de dollars), contre 15,14 millions pour le trimestre précédent. Ses ventes d'or se sont chiffrées à 59,72 millions de rands, contre 62,73 millions.

De son côté, Harmony Gold a enregistré un bénéfice net de 25,26 millions de rands (17,6 millions de dollars), contre 24,69 millions. Ses ventes d'or ont atteint 128,37 millions de rands, contre 132,55 millions.

**ALGEMENE BANK NEDERLAND.** – Cette banque néerlandaise lance un emprunt de 150 millions de florins au pair. Le taux d'intérêt est de 9,25 %. L'amortissement se fera sur vingt ans par échéances annuelles.

**HOFFMANN-LAROCHE.** – Le chiffre d'affaires du numéro deux de la chimie suisse s'est élevé à 4,044 milliards de francs au premier semestre 1984, marquant ainsi une progression de 7,4 % par rapport au premier semestre correspondant de 1983.

Si cette évolution se poursuit, indique la société, le chiffre d'affaires de l'exercice entier devrait dépasser celui de 1983 (7,5 milliards de francs).

Les deux divisions les plus importantes de la société par leur chiffre d'affaires, « pharma » et « vitamines et produits chimiques fins », ont vu leurs ventes augmenter respectivement de 7 % à 1,654 milliard de francs et de 3,6 % à 1,151 milliard de francs.

**IBM.** – Le bénéfice du deuxième trimestre 1984 atteint 1,62 milliard de dollars, contre 1,34 milliard de dollars au deuxième trimestre 1983 (2,65 dollars par action, contre 2,22 dollars), et celui du premier semestre 1984 2,83 milliards de dollars, contre 2,32 milliards (4,62 dollars par action, contre 3,84 dollars).

**GUYENNE ET GASCOGNE.** – Pour la période du 1er juillet 1983 au 30 juin 1984, le chiffre d'affaires consolidé provisoire, avec intégration de Sogara et ses filiales, a progressé de plus de 8 % à 6,3 milliards de francs.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

| | 13 juillet | 16 juillet |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 110,2 | 110,6 |
| Valeurs étrangères | 83,2 | 84 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 13 juillet | 16 juillet |
|---|---|---|
| Indice général | 166,9 | 166,7 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 juillet ........ 11 5/8 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 16 juillet | 17 juillet |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 241,25 | 241,60 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 17 JUILLET

[illegible]

## SECOND MARCHÉ — Hors-cote

[illegible]

## Actions au comptant

[illegible]

## Étrangères

[illegible]

## SICAV 16/7

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Euro-Croissance | 388 35 | 388 83 |
| Europe Investiss. | 1019 64 | 973 40 ● |
| Foncier Investiss. | 635 89 | 607 15 |
| Foncical | 146 65 | 140 |
| France-Garantie | 273 55 | 269 19 |
| France-Investiss. | 390 98 | 373 23 |
| Fr.-Obl. (nouv.) | 390 44 | 372 98 |
| Francic | 236 27 | 225 56 |
| Fructidor | 217 42 | 207 56 |
| Fructifrance | 432 15 | 412 55 |
| Fructivar | 62207 31 | 62052 18 |
| Fructi-Associations | 1042 89 | 1040 81 |
| Gestilion | 54866 87 | 54730 04 |
| Gestion Associations | 107 | 104 39 |
| Gestion Mobilière | 530 77 | 506 70 |
| Gest. Rendement | 461 16 | 440 25 |
| Gest. Sél. France | 376 73 | 359 65 |
| Haussmann Oblig. | 1208 04 | 1153 26 ● |
| Horizon | 694 74 | 674 50 |
| I.M.S.I. | 366 98 | 350 34 |
| Indo-Suez Valeurs | 575 97 | 549 85 |
| Ind. française | 12482 78 | 12238 |
| Interoblig. | 9338 07 | 9912 72 |
| Intersélect France | 282 23 | 276 98 |
| Intervaleurs Indust. | 399 24 | 381 14 |
| Invest. net | 11213 25 | 11190 87 |
| Invest. Obligataire | 13081 75 | 13055 64 |
| Invest. Placements | 737 42 | 703 98 |
| Invest. St-Honoré | 620 75 | 592 80 |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Scanimo | 460 95 | 440 05 |
| Sicav 5000 | 217 48 | 207 63 |
| Silvafrance | 354 70 | 338 62 |
| Silvarex | 301 85 | 288 16 |
| Sivarente | 187 96 | 179 44 |
| Sivinter | 314 59 | 300 30 |
| S.I.—Est | 904 07 | 863 07 |
| S.I.G. | 702 42 | 669 80 |
| S.N.I. | 946 24 | 903 33 |
| Sofinvest | 410 81 | 392 18 |
| Sogapargne | 341 22 | 325 75 |
| Sogevar | 800 17 | 783 89 |
| Soginter | 1015 61 | 969 56 |
| Soleil Investiss. | 385 18 | 385 18 |
| Technocic | 989 87 | 954 53 |
| U.A.P. Investiss. | 319 17 | 304 70 |
| Uni-Associations | 109 45 | 109 45 |
| Unifrance | 259 70 | 247 92 |
| Unifoncier | 683 03 | 652 06 |
| Uni-Garantie | 1047 85 | 1026 28 |
| Unigestion | 609 67 | 582 02 |
| Uni-Japon | 1022 72 | 976 34 |
| Uni-Régions | 1538 21 | 1468 46 |
| Univerite | 1691 30 | 1635 89 |
| Univer | 138 55 | 138 55 |
| Univers-Obligations | 1020 86 | 987 28 |
| Valorem | 336 30 | 335 96 |
| Valorg | 1167 47 | 1168 30 |
| Valrel | 126452 18 | 126325 85 |

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ● : prix précédent.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1780 | 4,5 % 1973 | 1727 | 1727 | 1729 | + 0 11 |
| 3580 | C.N.E. 3 % | 3605 | 3580 | 3580 | – 0 69 |
| 1370 | Electricité T.P. | 1365 | 1365 | 1365 | .... |
| 1080 | Renault T.P. | 1076 | 1079 | 1079 | + 0 27 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 2470 | Essilor | 2640 | 2640 | 2640 | .... |
| 685 | Esso S.A.F. | 740 | 742 | 738 | – 0 27 |
| 820 | Eurafrance | 813 | 813 | 813 | .... |
| 645 | Euromarché | 665 | 680 | 675 | + 1 50 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 168 | Amer. Teleph. | 167 | 165 | 165 | – 1 19 |
| 172 | Anglo Amer. C. | 150 60 | 148 | 148 | – 1 72 |
| 1140 | Amgold | 987 | 942 | 942 | – 4 55 |
| 570 | BASF (Akt) | 515 | 512 | 512 | – 0 58 |
| 580 | Bayer | 552 | 526 | 528 | – 4 34 |
| 590 | Buffelsfont. | 486 | 461 | 462 | – 4 93 |
| 28 | Charter | 25 90 | 27 10 | 27 60 | + 6 56 |
| 375 | Chase Manh. | 369 30 | 366 | 366 | – 0 89 |
| 270 | Cie Pétr. Imp. | 252 80 | 248 30 | 248 30 | – 1 78 |
| 63 | De Beers | 61 | 57 90 | 57 10 | – 6 39 |
| 1170 | Deutsche Bank | 1145 | 1090 | 1090 | – 4 80 |
| 114 | Dome Mines | 94 50 | 94 50 | 94 | – 0 52 |
| 350 | Driefontein Cal | 326 | 309 | 309 | – 5 21 |
| 440 | Du Pont-Nem. | 435 | 432 | 432 | – 0 68 |
| 670 | Eastman Kodak | 684 | 685 | 684 | .... |
| 147 | East Rand | 126 50 | 118 | 117 | – 7 50 |
| 300 | Electrolux | 302 | 296 50 | 296 | – 1 98 |
| 365 | Ericsson | 370 10 | 371 | 371 | + 0 24 |
| 390 | Exxon Corp. | 394 | 393 | 393 | – 0 25 |
| 355 | Ford Motors | 366 | 369 | 368 | + 0 54 |
| 385 | Free State | 310 50 | 298 90 | 296 80 | – 4 41 |
| 197 | Gencor | 168 | 165 10 | 164 | – 2 38 |
| 300 | Gén. Belgique | 278 | 270 30 | 270 30 | – 2 76 |
| 520 | Gén. Electr. | 503 | 497 | 494 | – 1 78 |
| 610 | Gen. Motors | 660 | 650 | 655 | – 0 75 |
| 70 | Goldfields | 63 90 | 63 30 | 63 | – 1 40 |
| 43 | Gd Metropolitain | 40 | 40 | 40 | .... |
| 198 | Harmony | 180 | 172 | 172 | – 4 44 |
| 34 | Hitachi | 33 40 | 32 80 | 32 80 | – 1 79 |
| 570 | Hoechst Akt. | 560 | 537 | 537 | – 4 10 |
| 78 | Imp. Chemical | 68 40 | 66 65 | 66 65 | – 2 55 |
| 97 | Inco. Limited | 93 45 | 91 80 | 92 | – 1 55 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1020 | IBM | 1039 | 1040 | 1035 | – 0 38 |
| 74 | Ito-Yokado | 77 45 | 75 90 | 75 90 | – 2 |
| 335 | ITT | 223 50 | 218 | 217 40 | – 2 72 |
| 67 | Matsushita | 64 40 | 63 | 62 90 | – 2 32 |
| 670 | Merck | 821 | 824 | 824 | + 0 36 |
| 745 | Minnesota M. | 740 | 731 | 731 | – 1 21 |
| 255 | Mobil Corp. | 251 10 | 250 | 250 | – 0 43 |
| 21150 | Nestlé | 20500 | 20500 | 20500 | .... |
| 750 | Norsk Hydro | 689 | 677 | 677 | – 1 74 |
| 1120 | Petrofina | 1105 | 1085 | 1080 | – 2 26 |
| 665 | Philip Morris | 684 | 674 | 674 | – 1 46 |
| 136 | Philips | 140 20 | 138 | 137 | – 2 28 |
| 405 | Pres. Brand | 355 | 340 | 336 | – 5 35 |
| 505 | Président Steyn | 437 10 | 417 | 412 | – 5 74 |
| .... | Quilmès | .... | .... | .... | .... |
| 1400 | Randfontein | 1141 | 1107 | 1107 | – 2 97 |
| 460 | Royal Dutch | 460 50 | 454 | 454 | – 1 41 |
| 78 | Rio Tinto Zinc | 71 50 | 70 40 | 70 | – 2 09 |
| 330 | St Helena Co | 272 | 271 | 271 10 | – 0 33 |
| 445 | Schlumberger | 424 90 | 413 50 | 413 50 | – 2 68 |
| 81 | Shell transp. | 77 80 | 78 10 | 77 70 | – 0 12 |
| 1360 | Siemens A.G. | 1312 | 1274 | 1274 | – 2 89 |
| 137 | Sony | 138 50 | 135 80 | 135 | – 2 52 |
| 195 | T.D.K. | 183 | 183 | 182 | – 0 54 |
| 16 | Toshiba Corp. | 15 45 | 15 40 | 15 35 | – 0 64 |
| 785 | Unilever | 778 | 767 | 767 | – 1 41 |
| 615 | Unit. Techn. | 328 | 325 50 | 325 50 | – 0 76 |
| 1220 | Vaal Reefs | 1020 | 979 | 970 | – 4 90 |
| 555 | West Deep | 447 | 423 | 420 | – 6 04 |
| 460 | West Hold. | 401 | 387 | 385 | – 3 99 |
| 380 | Xerox Corp. | 356 | 354 80 | 355 50 | – 0 14 |
| 2 22 | Zambia Corp. | 1 91 | 1 90 | 1 90 | – 0 52 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 17/7 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 659 | 8 721 | 8 480 | 8 880 |
| ECU | 6 862 | 6 863 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 307 020 | 306 930 | 293 | 313 |
| Belgique (100 F) | 15 144 | 15 151 | 14 500 | 15 600 |
| Pays Bas (100 fl.) | 272 120 | 272 | 261 | 281 |
| Danemark (100 krd) | 84 010 | 84 030 | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 106 | 106 180 | 103 | 110 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 472 | 11 547 | 11 100 | 12 |
| Grèce (100 drachmes) | 7 762 | 7 780 | 6 600 | 8 600 |
| Italie (1 000 lires) | 4 980 | 4 994 | 4 715 | 5 205 |
| Suisse (100 fr.) | 363 860 | 363 | 352 | 373 |
| Suède (100 krs) | 104 610 | 105 240 | 101 | 108 |
| Autriche (100 sch) | 43 770 | 43 760 | 42 800 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 405 | 5 415 | 5 350 | 5 900 |
| Portugal (100 esc.) | 5 780 | 5 790 | 5 600 | 6 100 |
| Canada ($ can 1) | 6 521 | 6 558 | 6 360 | 6 700 |
| Japon (100 yens) | 3 599 | 3 605 | 3 480 | 3 840 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 17/7 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 98700 | 97750 |
| Or fin (en lingot) | 98900 | 97750 |
| Pièce française (20 fr) | 612 | 619 |
| Pièce française (10 fr) | 420 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 593 | 598 |
| Pièce latine (20 fr) | 579 | 583 |
| Souverain | 725 | 724 |
| Pièce de 20 dollars | 4310 | 4360 |
| Pièce de 10 dollars | 2082 50 | 2110 |
| Pièce de 5 dollars | 1302 50 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3890 | 3845 |
| Pièce de 10 florins | 598 | 597 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

### IDÉES

2. LE TEMPS DES RÉFÉRENDUMS : « Un nouvel accroissement des pouvoirs présidentiels ? », par Daniel Amson ; « Cris et renoncements », par Claude Prot.

### ÉTRANGER

3. DIPLOMATIE
— La préparation des pourparlers sur les armes spatiales
3-4. AMÉRIQUES
— ETATS-UNIS : la convention démocrate de San-Francisco
4. PROCHE-ORIENT
5. AFRIQUE
— HAUTE-VOLTA : les efforts de redressement économique.
6. ASIE
— CHINE : campagne de « rectification du travail du parti communiste ».
6. EUROPE
— POLOGNE : acquittement de deux policiers accusés d'avoir battu à mort un jeune homme.

### POLITIQUE

7. Dix listes en présence pour les élections à l'Assemblée de Corse.
— L'engagement d'une procédure référendaire : « Référendum et libertés », par Jean Foyer.
8. DOSSIER : le Sénat

### SOCIÉTÉ

9. L'énergie douce des écologistes.
10. ÉDUCATION
— SPORTS.

### CULTURE

11. FESTIVALS. Danse : les mystères de Châteauvallon.
13. COMMUNICATION : après le rachat du « Daily Mirror », grandes manœuvres à Fleet Street.

### ÉCONOMIE

20. SOCIAL : plus de 20 000 licenciements économiques ont été autorisés en Ile-de-France.
21. ÉNERGIE : ralentissement des livraisons de carburant en France.
— AFFAIRES : l'Etat reconduit et complète les subventions pour les mines de fer en Lorraine.

**RADIO-TÉLÉVISION (13)**
**ÉTÉ (18-19) :**

« Histoire d'amour », par Konk ; Vie associative ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.

**Annonces classées (14 à 17) ; Carnet (19) ; Programme des spectacles (12) ; Marchés financiers (23).**

● *Cinq personnes ont été blessées*, mardi 17 juillet, dans une fusillade à la prison Modelo de Barcelone entre la police et dix détenus, en majorité étrangers, qui tentaient de s'enfuir, a-t-on appris de source policière. Deux gardes civils, deux passants et un détenu ont été atteints lors de la fusillade. Le prisonnier blessé, et apparemment l'organisateur de la fuite, serait un Argentin, Jose Eduardo Villarino, cinquante-deux ans. Parmi les fugitifs, selon des informations encore non confirmées, se trouverait le Français Jean-Paul Abbato, le bras droit du gangster français Raymond Vacarizzi, abattu samedi dernier de l'extérieur de cette même prison. Abbato partageait la même cellule que son chef. L'un des détenus a été repris par la police. — *(AFP.)*

**OUVERT EN AOUT**
DE LA PLUS SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
**PRIX EXCEPTIONNELS**
*avec la garantie d'un grand maître tailleur*
**PANTALONS** A partir de 590 F
**COSTUMES MESURE** A partir de 1 750 F
**NOUVELLE COLLECTION**
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
Boutique Femme
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX SUR MESURE
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
Prêt-à-porter Homme
**LEGRAND Tailleur**
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 742-70-61.
*Du lundi au samedi, de 10 h à 19 h.*

A B C D E F G

AVANT L'« ESCALE » DE M. DUARTE

## Paris rappelle sa position en faveur d'une solution négociée au Salvador

M. Jose Napoleon Duarte, président du Salvador, accompagné de son ministre des affaires étrangères, sera le 19 juillet à Paris, d'où il repartira le même jour pour Bruxelles. Alors qu'il aura passé deux jours à Bonn, où il est arrivé ce mardi 17 et où il restera jusqu'à mercredi, son séjour en France ne durera que quelques heures. Le Quai d'Orsay qualifie d'« *escale parisienne* » cette étape, au cours de laquelle le président salvadorien aura un entretien avec le président Mitterrand et M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures.

Le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Jacques Rummelhardt, a rappelé, ce mardi, « *la position constante de la France, ces dernières années, en faveur d'une solution juste, démocratique et négociée entre les forces politiques et responsables en Amérique centrale* ». « *Ceci s'applique en particulier*, a-t-il ajouté, *au Salvador. Le président de la République et d'autres membres du gouvernement ont donc déjà reçu notamment M. Ungo, président du Front démocratique révolutionnaire. La rencontre avec le président du Salvador et son chancelier vient à son heure.* »

Le Quai d'Orsay nous signale, d'autre part, que, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* daté 15-16 juillet, ce n'est pas depuis 1981, date de la déclaration franco-mexicaine, mais depuis 1979 que la France n'a plus d'ambassadeur permanent au Salvador. Cette année-là, l'ambassadeur de France, M. Michel Dondenne, qui venait de prendre ses fonctions, avait été enlevé par la guérilla, et le gouvernement salvadorien n'avait rien fait pour éviter qu'il ne soit exécuté, comme menaçaient de le faire ses ravisseurs. C'est pour protester contre cette attitude que Paris envoya M. Dondenne, après sa libération, en poste au Costa-Rica et ne l'a pas remplacé depuis lors.

La prolifération nucléaire

## LE CLUB DE LONDRES ÉTUDIE UN RENFORCEMENT DES CONTRÔLES

Les pays du Club de Londres (possesseurs de la technologie nucléaire), réunis la semaine passée à Luxembourg, seraient parvenus à un compromis, selon Washington, pour contrôler plus sévèrement la diffusion des savoir-faire en matière nucléaire. Les Soviétiques et les pays de l'Est, qui sont membres du Club, n'étaient pas invités, les Occidentaux voulant d'abord arrêter une position commune.

L'administration Reagan qui juge que les contrôles existants — en particulier l'application du traité de non-prolifération nucléaire — sont insuffisants, souhaitait que les membres *limitent leurs ventes* de composants de centrales, renforcent les dispositifs de sécurité autour des sites existants et, surtout, renoncent à la vente d'uranium et de plutonium de qualité militaire.

Le problème réel posé par la prolifération peut aussi être un piège de « *malthusianisme technologique* » dans lequel la France ne tient pas à tomber.

La campagne en Israël

## M. WEIZMAN ASSURE QUE LA POLITIQUE D'IMPLANTATION N'EST NULLEMENT UNE PRIORITÉ

*Jérusalem (AFP).* — La brusque accélération de la politique d'implantation israélienne dans les territoires occupés à la veille des élections générales du 23 juillet suscite de nouvelles réactions en Israël, où l'opposition travailliste accuse le gouvernement d'utiliser les fonds publics pour sa propagande en faveur du Grand Israël.

Après l'inauguration en grande pompe de cinq nouvelles colonies cette semaine, le président de la commission interministérielle des implantations, M. Youval Neeman, voudrait immédiatement la création de quatre autres points de peuplement.

Le plan de M. Neeman (dirigeant du parti d'extrême droite Tekhya), qui prévoit, en tout, l'ouverture de seize nouvelles implantations avant les élections, a été sévèrement critiqué, lundi 16 juillet, pour sa « *précipitation partisane* » par un responsable de l'Organisation sioniste mondiale, M. Nissim Zevill.

La protestation de ce dernier ne sera cependant examinée par la commission interministérielle qu'après les élections, a-t-on appris de source proche du gouvernement.

Lundi soir, le Likoud a consacré une large partie de son programme électoral télévisé aux implantations en Cisjordanie, présentées comme « *une réussite sur le plan de l'idéal sioniste comme sur celui des intérêts stratégiques de l'Etat d'Israël* ».

L'ancien ministre de la défense, M. Ezer Weizman, qui anime sa propre liste de tendance centriste, a, au contraire, affirmé, au cours d'une réunion publique, que la poursuite de la politique d'implantation « *n'était nullement une priorité nationale* ».

## M. BERGERON : respecter les pouvoirs du Parlement.

M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a commenté, mardi 17 juillet, les déclarations de M. François Mitterrand à la télévision. M. Bergeron, qui rappelle qu'il avait fait observer au président de la République qu'« *il eût mieux valu (...) laisser tranquille l'affaire de l'école* », continue : « *On peut constater aujourd'hui où tout cela a mené (...). La leçon de tout cela est que les pouvoirs publics ne peuvent ignorer les manifestations de mécontentement, surtout lorsqu'elles revêtent la dimension que l'on sait. Et cela même s'ils disposent d'une large majorité parlementaire.* »

« *Ce que vit M. François Mitterrand*, déclare notamment M. Bergeron, *est au fond, sur le plan constitutionnel, un peu de même nature que ce qu'a connu le général de Gaulle. C'est parce que nous sommes convaincus de cela que nous n'avons cessé d'alerter le président et le gouvernement sur le danger qui peut résulter du dépérissement du dialogue social et de la montée du chômage.*

« *Il convient*, conclut M. Bergeron, (...) *de veiller au respect scrupuleux des pouvoirs du Parlement et de préserver son rôle de contrepoids et de contrôle de l'exécutif.* »

**Le numéro du « Monde » daté 17 juillet 1984 a été tiré à 450 388 exemplaires**

## L'Occident renforce ses contrôles sur les exportations de matériel électronique vers l'Est

Les contrôles sur les exportations de matériels électroniques vers les pays de l'Est vont être resserrés. *Réunis à Paris la semaine dernière*, les quinze pays membres du COCOM, le comité de coordination des contrôles d'exportations, qui regroupe les pays de l'OTAN (sauf l'Islande) et le Japon, sont parvenus à un compromis sur la révision de la liste des produits soumis à une autorisation dans les domaines des ordinateurs, des logiciels (programmes informatiques) et des télécommunications.

Les Américains souhaitaient allonger considérablement cette liste, non révisée depuis 1976, et y inclure en particulier beaucoup de micro-ordinateurs, qui ont fait leur apparition depuis, et les centraux téléphoniques dont les calculateurs, selon Washington, peuvent être détournés à des fins militaires.

La liste précise des produits et de leurs caractéristiques techniques sera publiée avant la fin de l'année. On sait déjà que seront soumis à l'approbation tous les logiciels qui accompagnent les matériels soumis à autorisation. Etant données les facilités de recopiage des programmes, les contrôles seront en réalité difficiles à mettre en œuvre.

Dans le domaine de l'informatique, le compromis trouvé libérerait tous les micro-ordinateurs du bas de gamme (domestiques), tandis que les contrôles seraient resserrés sur les « *mini* » dont on connaît l'importance en matière militaires.

En ce qui concerne les télécommunications, le différend portait sur la capacité des centraux (mesurée par le nombre maximum d'appels par heure) qui seront livrés à partir de 1988. Les Américains souhaitent *grosso modo autoriser* les exportations de « vieux » centraux d'une technique datant des années 80, et empêcher les ventes de matériels très récents, cela afin de ne céder que des technologies dépassées pour maintenir les pays de l'Est dans un « *retard contrôlé* ». Un compromis a, là aussi, pu être trouvé, mais la Bulgarie va servir de test. Sofia, qui a lancé un appel d'offres d'équipements téléphoniques, a en effet reçu des propositions de groupes français, américains, britanniques, japonais et suédois.

Selon le *Financial Times*, les Britanniques seraient prêts à retirer leur offre... si cela ne profite pas à d'autres, en particulier au groupe suédois LM Ericsson (...et la Suède n'appartient pas au COCOM). Plus que la publication de la liste, le marché bulgare va donc fixer les règles en la matière.

## EXPLOSION DE BOMBES DANS LE CENTRE DE LIMA

Lima (*AP*). — Une dizaine de bombes ont explosé dans le centre de Lima, lundi soir 16 juillet, plongeant la ville dans l'obscurité et provoquant de gigantesques embouteillages. Il n'y a pas eu de victimes.

Au moins six explosions se sont produites autour du palais du président Fernando Belaunde. La ville d'Huancayo, à 500 kilomètres à l'ouest de la capitale, a, elle aussi, été privée d'électricité.

Les autorités ont accusé les membres de l'organisation terroriste Sentier lumineux d'être responsables de ces actions.

Le 19 août 1982, Sentier lumineux avait déjà provoqué une panne d'électricité de plus de trente minutes dans la capitale.

*Lisez* Le Monde de L'ÉDUCATION

## Les syndicats italiens signent un accord réglementant les grèves dans les transports

de notre correspondant

**Rome. — Les trois principales confédérations syndicales italiennes (CGIL, CISL et UIL) ont signé, le 16 juillet, au ministère des transports, un accord réglementant les grèves dans ce secteur. Depuis plusieurs semaines, en particulier, depuis le début de la période des vacances, des grèves répétées paralysent presque quotidiennement une partie des transports (trains, avions ou bateaux).**

« *Il s'agit*, a déclaré, le ministre concerné, M. Signorile, *d'instaurer un système de relations industrielles qui ne supprime assurément pas les conflits, mais cherche à les gérer.* »

L'accord, qui règle aussi les *termes du renouvellement* des contrats de travail, concerne l'ensemble des transports, qu'ils relèvent du secteur public ou privé.

Il a été décidé qu'il ne sera plus possible de faire grève pendant les fêtes de fin d'année (du 25 décembre au 5 janvier), au cours des semaines qui précèdent et suivent Pâques et Ferragosto (période du 15 août), durant les grands exodes de l'été ou pour les événements d'importance nationale. Les grèves devront désormais être annoncées avec un préavis de dix jours. En outre, les plates-formes de revendications des syndicats seront présentées quarante jours avant l'expiration du contrat de travail et les employeurs seront tenus de commencer la négociation dix jours avant cette expiration.

L'accord présente toutefois une faiblesse : aucune sanction réelle n'a été prévue en cas de violation de ce code de comportement, qui risque fort de rester lettre morte. Il n'a été retenu que l'annonce dans trois journaux à diffusion nationale d'un communiqué dénonçant la violation des accords. Les syndicats autonomes ne sont pas signataires de l'accord. Ils devraient prochainement présenter leur propre projet.

Malgré l'entrée en vigueur de ce code de comportement, les grèves continuent à provoquer retards, énervement et chaos dans les aéroports ou les ports, paralysant pour de longues heures le départ des vacanciers.

PHILIPPE PONS.

*Sur le vif*

## Des mecs au parfum

Je ne vais pas vous refaire le topo, vous êtes au courant, on en parle souvent dans les journaux, le marché de la beauté pour hommes s'éclate, s'envole, se cogne au plafond. Moi, je veux bien mais ça m'étonne. Enfin, regardez autour de vous : sorti d'une lotion après rasage, d'un déodorant et d'un shampooing *miracle* pour les cheveux rares, il n'y a pas grand-chose à leur bout de tablette de la salle de bains.

Bon d'accord, ils tapent souvent, en douce, dans nos petits pots, ils se collent de la crème à bronzer sans soleil et ils se filent un petit coup de laque, vite fait, pas fait. De là à dire qu'ils se bichonnent comme des gonzesses, qu'ils se tapotent, qu'ils se massent, qu'ils s'aspergent, qu'ils s'épilent, qu'ils se poncent, qu'ils se vernissent et qu'ils se fardent, non, il ne faut pas pousser. Ils se teignent, ça oui. A partir d'un certain âge, ils sont tous blonds poussin, bruns réglisse ou blanc glacier. Tous, façon de parler : *uniquement ceux qui ont* accès aux étages nobles, aux postes de direction de notre société. Plus bas, on laisse aller.

On a beau dire, on a beau faire, l'ombre de la reine Victoria et de son cher Albert plane encore sur ce XX^e^ siècle finissant. D'ailleurs, même au temps de Molière, les petits marquis enrubannés faisaient rigoler le parterre. Moi, c'est pareil : quand j'aperçois chez mon coiffeur un mec étalé en peignoir sous les bigoudis — ça arrive — les doigts en éventail confiés à la manucure assise à ses pieds, ça me fait marrer. On dirait une caricature de bonne femme.

Remarquez que pour relancer la demande et élargir la clientèle masculine, les marchands de rêve en flacon ont eu une idée géniale. Ils ont fait des études, ils ont mené des enquêtes super-fouillées, super-poussées. Et savez-vous ce qu'ils ont découvert ? Même si elle n'en n'est pas toujours consciente, la femelle de l'espèce humaine est extrêmement sensible, en bonne mammifère, à l'odeur de son partenaire, son odeur à lui, attention, sui generis.

Aussi sec, ils ont fabriqué et mis en vente un parfum aux hormones, une eau de toilette à l'androstérone qui sent bon le sale, le sperme, la sueur, le mâle. Non, je ne blague pas, j'ai vu la réclame dans un journal anglais. Ça se vaporise. Et ça revient à environ 15 balles la giclée.

Ce produit là, moi, j'y crois. Il va faire un tabac. Vous l'achetez. Vous le mettez bien en évidence sur l'étagère au-dessus du lavabo. Pépère, vous cessez de vous laver. Et chaque fois que votre petite amie fronce un nez un peu dégoûté en reniflant votre anatomie, vous lui dites : c'est Aeolus 7. Tu aimes, chérie ?

CLAUDE SARRAUTE.

## Timide reprise de l'investissement en France selon la Banque de France

L'investissement semble avoir amorcé une « *timide reprise* » en France, mais les réalisations restent « *parfois inférieures aux projets initiaux* » des chefs d'entreprise, estime la Banque de France dans son enquête de conjoncture pour le mois de juin, sans se prononcer sur le rythme de cette reprise. (Le mois dernier, l'INSEE avait causé une certaine surprise en chiffrant à 12 % l'augmentation de l'investissement prévue par les industriels en 1984, après plusieurs années de baisse ininterrompue.)

L'industrie française a tourné au ralenti en juin, mais, depuis le début de l'année, l'activité s'inscrit néanmoins sur une pente « *légèrement ascendante* ». Le mois a été « *médiocre* » pour l'automobile et les matériels de transport, deux secteurs où les constructeurs s'attendent à une nouvelle dégradation.

A court terme, les industriels prévoient une « *légère augmentation* » de leur production. L'emploi a de nouveau reculé en juin, y compris dans les branches « *les plus favorisées où la réticence à l'embauche persiste* ».

L'enquête fait également ressortir, dans certaines branches de l'industrie, une « *amélioration des marges (...) qui doit plus à l'ajustement des effectifs* (employés) *qu'à la hausse modérée des rémunérations* ».

Le climat est, en revanche, franchement maussade dans le commerce et le bâtiment. L'activité marque un fléchissement prononcé dans le commerce de détail, avec une baisse de 3,5 % du volume des ventes en mai et juin derniers par rapport à la même période de 1984. Le recul est encore plus marqué chez les détaillants traditionnels.

Le bâtiment et le génie civil ont connu une nouvelle dégradation d'ensemble. Pour la construction de logements, le dispositif de soutien mis en place en avril n'a pas encore produit son effet, et, dans les autres branches, les difficultés financières des collectivités locales « *ont limité la demande* ».

De son côté, l'INSEE relève que la consommation des ménages en produits industriels s'est redressée au mois de juin, malgré une demande d'automobiles en baisse. Ce mouvement résulte principalement de la consommation de textile-cuir, favorisée par les conditions climatiques (achats d'habillement pour l'été), et de la hausse de la consommation en électronique grand public (radio-TV, hi-fi).

## Chez Citroën : M. Calvet conclut ses consultations syndicales en recevant M. Sainjon

Avant de présider dans l'après-midi un conseil d'administration de l'entreprise, M. Jacques Calvet, PDG de la société Automobiles Citroën, a poursuivi ce mardi 17 juillet l'échange de vues entamé vendredi 13 juillet avec les organisations syndicales au sujet des 2 937 licenciements décidés par la direction, mais refusés à deux reprises par les pouvoirs publics. Lundi, il avait reçu tour à tour les délégations FO et CFTC. Comme il l'avait fait la semaine dernière devant la CGC et la CSL et comme il devait le faire ce mardi devant la CFDT et la CGT, le patron de Citroën avait répété que l'avenir de l'entreprise serait « *compromis* » si les licenciements demandés n'étaient pas rapidement autorisés.

Selon M. Michel Huc, secrétaire général de la fédération FO de la métallurgie, M. Calvet a affirmé : « *Nous sommes le dos au mur* », la société n'ayant « *pratiquement plus de fonds propres* ». M. Jean-Louis Foucaud, secrétaire général adjoint de la Fédération générale des mines et de la métallurgie CFDT, a déclaré que l'entretien avait été « *sérieux* » et que des « *ouvertures* » apparaissaient sur deux points essentiels. D'abord, sur les licenciements : la direction a admis qu'une formation soit octroyée aux travailleurs concernés par ces mesures ; mais elle tient, selon M. Jean-Louis Foucaud, aux 2 200 départs déjà indiqués, chiffre qui, toutefois, n'est pas « *tout à fait fixé* », compte tenu des départs volontaires. Sur un deuxième point : la formation, la direction admet qu'il y ait une prise en charge des intéressés soit à l'intérieur même de l'entreprise, pour les nouvelles technologies, soit à l'extérieur. En revanche, un point de blocage a été signalé par la CFDT : la réduction du temps de travail. La direction ne considère pas qu'une telle formule soit de nature à réduire le sureffectif.

De son côté, M. André Vernier, secrétaire général de la fédération CFTC de la métallurgie, a déclaré que le gouvernement avait pris « *de très lourdes responsabilités* » en retardant « *des solutions au problème de l'emploi chez Citroën* ».

Tout comme la CGC et la CSL, FO et la CFTC estiment qu'il y a sureffectif dans les usines de la société et s'efforcent de proposer une issue pour environ 1 000 salariés (sur les 2 937 licenciements demandés), notamment des congés de conversion de deux ans pour FO et des formules de reclassement, de formation et de temps partiel pour la CFTC. Les suggestions de FO ont été rejetées, le coût de l'opération apparaissant plus élevé, aux yeux de la direction, que celui des licenciements.

**Préservez votre dos fragile avec Pirelax** de PIRELLI
Sommier articulé à lattes de bois sur rotules à balancelles à triple effet, avec matelas latex, recommandé pour les dos fragiles, soutient utilement LA COLONNE VERTEBRALE.
*DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE MEDECIN*
LIVRAISON GRATUITE, TRES RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE
Distributeur CAPELOU 37, Avenue de la République ■ 75011 PARIS Métro Parmentier ■ Tél. 357.46.35